

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES COMME VECTEUR
D'ÉMANCIPATION DES PERSONNES RACISÉES ET IMMIGRANTES AU QUÉBEC

•

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SCIENCES POLITIQUES

PAR

ÉLISANNE PELLERIN

JUILLET 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mon directeur, Issiaka Mandé pour sa patience et sa sagesse à travers ce parcours tumultueux. Remerciements sincères également à mes amis, amies et collègues et aux professeurs et professeures qui ont croisé mon chemin. Je suis aussi reconnaissante envers toutes les personnes qui ont raconté une partie de leur histoire pour me permettre de mettre en lumière le racisme et le travail énorme fait, souvent dans l'ombre, par des personnes extraordinaires pour le contrer. Un merci particulier au personnel et aux enseignants et aux enseignantes de la Polyvalente-des-Monts qui se sont battus pour que je puisse avoir une éducation de qualité. Merci également à mon équipe médicale, plus particulièrement aux docteurs Benaroch et Farmer pour leur dévouement et pour les miracles qu'ils accomplissent chaque jour. Je leur dois chacun de mes pas et l'ensemble des opportunités que j'ai eues dans ma vie. Je tiens également à remercier le professeur Hugo Loiseau d'avoir cru en moi, alors que personne d'autre n'y croyait. Mes derniers remerciements vont à mon collègue et ami Quentin Wallut qui a répondu à des centaines de questions avec patience et qui m'a guidée et encouragée pendant toutes ces années. Je pense sincèrement que je n'aurais pas réussi ce doctorat s'il n'avait pas été mis sur ma route. Je suis extrêmement touchée par la bienveillance et la générosité des gens qui ont croisé mon parcours académique et qui m'ont permis d'apprendre et de grandir en tant que chercheuse, mais surtout en tant qu'humaine. Vous m'avez marquée à jamais...

DÉDICACE

À Sony
et à tous ceux et celles pour qui la vie est
un combat au quotidien

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xii
RÉSUMÉ	15
ABSTRACT	xvii
INTRODUCTION	1
Objectifs et limites de la thèse	14
Plan des chapitres	16
CHAPITRE 1 LES ENJEUX D'INTÉGRATION ET D'IDENTITÉS DES IMMIGRANTS ET DES IMMIGRANTES AU QUÉBEC : PERSPECTIVES D'ÉMANCIPATION	19
1.1 Rapport de force et construction identitaire des immigrants et immigrantes au Québec	19
1.2 État des lieux	22
1.2.1. L'immigration au Québec	22
1.2.2 La construction du racisme	23
1.2.3 Les enjeux de racisme au Québec	27
1.2.4 Les enjeux de profilage racial au Québec	31
1.2.5 Le Québec et la contradiction identitaire des personnes racisées et immigrantes	34
1.2.6 Discrimination, racisme et textes de loi	36
1.2.7 Mémoires déposés lors du mandat « consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 »	37
1.2.8 Le communautaire au Québec	39
1.3 Pertinence de la recherche	41
1.4 Méthodologie	43
1.4.1 Principales hypothèses	44
L'intégration grâce au capital social	45
La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	46
La culture comme vecteur d'émancipation	48
1.4.2 Outils et collecte de données	50

1.4.3 Le constructivisme critique	58
1.4.4 Concepts	63
CHAPITRE 2 LA GESTION GOUVERNEMENTALE DE L’IMMIGRATION ET DU RACISME	75
2.1 L’immigration au Québec	75
2.2 Accueil des 80	
2.3 Discrimination et racisme au Québec	84
2.3.1 Les tensions entre les québécois natifs et les groupes minoritaires au Québec	84
2.3.2 Les projets de loi sur la laïcité au Québec : entre nationalisme et préjugés	92
2.3.3 La loi 21 et l’imposition des valeurs	95
2.4 L’exclusion sociale et économique des personnes immigrantes et racisées au Québec	98
2.5 L’exclusion des personnes immigrantes et racisées des services et des enjeux de santé	102
2.6 L’accès au logement	105
2.7 Les actions prises par le gouvernement québécois dans la lutte contre le racisme	107
2.8 Actions prises par le gouvernement pour favoriser l’intégration des personnes immigrantes et racisées	112
2.9 Réformes du PEQ	115
2.10 Inefficacité des programmes gouvernementaux et violences systémiques	117
CHAPITRE 3 LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS	122
3.1 L’histoire du secteur communautaire québécois	122
3.2 Les enjeux des organismes communautaires aujourd’hui	125
3.3 Le secteur communautaire en chiffres	133
3.4 Les bienfaits des activités culturelles et des centres communautaires pour les personnes immigrantes	137
3.5 Le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	145
3.5.1 Profil sociodémographique du quartier	145
3.5.2 Les centres communautaires choisis	151
Le Centre Lasallien Saint-Michel	151
L’Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique	154
La Maison d’Haïti	156
CHAPITRE 4 ENTREVUES	162
4.1 Sterline	162
4.1.1 L’intégration grâce au capital social	162

4.1.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	163
4.1.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	164
4.2. Louisa	167
4.2.1 L'intégration grâce au capital social	167
4.2.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	168
4.2.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	170
4.3 Sarah	171
4.3.1 L'intégration grâce au capital social	171
4.3.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	174
4.3.3 Les activités communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	175
4.4.1 L'intégration grâce au capital social	177
4.4.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	178
4.4.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	180
4.5 Célia	182
4.5.1 L'intégration grâce au capital social	183
4.5.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	185
4.5.3. Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	185
4.6 Marie	188
4.6.1 L'intégration grâce au capital social	188
4.6.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	189
4.6.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	190
4.7. Maya	194
4.7.1. L'intégration grâce au capital social	194
4.7.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	195
4.7.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	197
4.8. Carlos	198
4.8.1 L'intégration grâce au capital social	199
4.8.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	201
4.8.3 Les activités communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	202
4.9 Moussa	203
4.9.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	204

4.9.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	205
4.10.1 L'intégration grâce au capital social :	207
4.10.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire :	209
4.10.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	210
4.11 Faustin	211
4.11.1 L'intégration grâce au capital social	212
4.11.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	212
4.11.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	214
4.12 Johnny	215
4.12.1 L'intégration grâce au capital social	216
4.12.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	217
4.12.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	219
4.13 Katie	220
4.13.1 L'intégration grâce au capital social	220
4.13.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	220
4.13.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	222
4.14. Pierre	223
4.14.1 L'intégration grâce au capital social	224
4.14.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	225
4.14.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	225
4.15. Mélina	227
4.15.1 L'intégration grâce au capital social	227
4.15.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	228
4.15.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	232
4.16. Mohammed	233
4.16.1 L'intégration grâce au capital social	234
4.16.2 Les activités culturelles comme vecteur d'affirmation identitaire	234
4.16.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	237
4.17 Gaëlle	239

4.17.1 L'intégration grâce au capital social	239
4.17.2 la culture comme vecteur d'affirmation identitaire	240
4.17.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	241
4.18 Yasmine	243
4.18.1 L'intégration grâce au capital social	243
4.18.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	244
4.18.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	246
4.19 Frank	247
4.19.1 L'intégration grâce au capital social	247
4.19.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	248
4.19.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme	249
4.20 Will	251
4.20.1 L'intégration grâce au capital social	251
4.20.2 Les activités culturelles comme vecteur d'affirmation identitaire	253
4.20.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme	253
CHAPITRE 5 DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION	256
5.1 Les résultats	256
5.1.1 Intégration grâce au capital social	256
5.1.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire	264
5.1.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation	268
5.2 Conclusion	272
ANNEXE A INFORMATIONS RELATIVES AUX PERSONNES PARTICIPANTES INTERROGÉES	286
ANNEXE B CANEVAS DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS	288
ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ENTREVUES INDIVIDUELLES	291
ANNEXE D FORMULAIRES DE CONSENTEMENT – OBSERVATION PARTICIPANTE	297
ANNEXE E ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ	303
BIBLIOGRAPHIE	305

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Événements les plus médiatisés en 2007 en pourcentage	2
Figure 2 Sujets les plus médiatisés pendant la campagne électorale de 2007	3
Figure 3 Nombre de personnes migrantes admises par année au Québec	79
Figure 4 Taux de chômage des personnes immigrantes au Québec	100

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Services les plus offerts dans les centres communautaires en 2012	139
Tableau 2 Données comparatives entre l'agglomération de Montréal et le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	150
Tableau 3 Activités sélectionnées pour la recherche terrain	160

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASAP	Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique
BLM	Black Lives Matter
CAFS	Conseil des affaires sociales et de la famille
CAQ	Coalition Avenir Québec
CEGEP	Centre d'éducation générale et professionnelle
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIRS	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CSMO	Comité sectoriel de main-d'œuvre
CSMO-ESSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CDJDP	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
C.V.	Curriculum vitæ
DRSP	Direction régionale de la santé publique

FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
LAE	Loi d'accès à l'égalité en emploi
LGBTQIAS+	Lesbiennes, Gais, Bisexuels/les, Transgenres, en Questionnement, Intersexes, Asexuels/les et Bispirituels/les.
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
PRIIME	Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi
PRTQ	Programme régulier des travailleurs qualifiés
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti Québécois
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OQLF	Office québécois de la langue française
PASI	Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration
PEQ	Programme de l'expérience québécoise

PIL	Programme d'initiatives locales
PRTQ	Programme régulier des travailleurs qualifiés
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCLALQ	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RÉSUMÉ

La présente thèse propose de voir comment les activités culturelles des centres communautaires peuvent devenir des vecteurs d'émancipation contre le racisme systémique et ordinaire subis par les personnes racisées et immigrantes au Québec. Pour connaître les bienfaits des activités culturelles communautaires sur l'émancipation de ces individus, des activités culturelles de trois centres communautaires du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc–Extension qui reçoivent beaucoup de personnes immigrantes et racisées ont été sélectionnées. Une observation participante ainsi que des entrevues semi-dirigées nous ont permis de voir comment ces activités culturelles proposées peuvent devenir créatrice d'un capital social et comment ce dernier est bénéfique pour l'intégration des personnes racisées et immigrantes dans la société montréalaise et québécoise. Les activités proposées permettent également une affirmation culturelle à ces personnes et une reconnexion avec leur culture d'origine qui est souvent mise de côté au profit de l'intégration à la culture québécoise. Cette reconnexion permet aux personnes immigrantes et racisées de réapproprier leur identité mouvante et complexe et de développer des qualités personnelles et interpersonnelles. Les activités culturelles ont également des bienfaits thérapeutiques qui peuvent aider à cheminer au travers des traumatismes et des difficultés rencontrées pendant le parcours migratoire ou le quotidien des personnes immigrantes et racisées. Ces dernières sont plus susceptibles de vivre différentes problématiques telles que les difficultés psychologiques, la pauvreté, les difficultés d'insertion au monde de l'emploi ou l'isolement créé par le racisme systémique présent au Québec. Les centres communautaires sont donc à la fois des espaces de militances pour ces gens et des espaces de soutien pour les personnes vulnérables. Ils deviennent souvent le lien entre ces gens et la société et un endroit de référence et de référencement pour pallier aux services insuffisants et inadaptés aux besoins des personnes marginalisées. L'observation participante et les entrevues permettent de mieux comprendre la réalité des personnes racisées et immigrantes à Montréal et au Québec, mais surtout de donner une voix aux intervenants et intervenantes des centres communautaires et à leur clientèle pour s'exprimer sur leurs défis et sur l'apport des activités culturelles des centres communautaires dans leur parcours de vie.

Mots clés : Immigration, inclusion, centres communautaires, activités culturelles, émancipation, racisme.

ABSTRACT

This thesis proposes to see how the cultural activities of community centers can become vectors of emancipation against systemic and ordinary racism suffered by racialized people and immigrants in Quebec. To learn about the benefits of community cultural activities on the emancipation of these individuals, cultural activities of three community centers in the Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension district that receive many immigrants and racialized people were selected. Participant observation and semi-directed interviews allowed us to see how these proposed cultural activities can create social capital and how the latter is beneficial for the integration of racialized people and immigrants into Montréal and Quebec society. The proposed activities also allow a cultural affirmation to these people and a reconnection with their culture of origin which is often set aside in favor of integration into Quebec culture. This reconnection allows immigrants and racialized people to reconnect with their changing and complex identities and to develop personal and interpersonal qualities. Cultural activities also have therapeutic benefits that can help navigate through the traumas and difficulties encountered during the migratory journey or the daily lives of immigrants and racialized people. The latter are more likely to experience various problems such as psychological difficulties, poverty, difficulties integrating into the world of employment, or isolation because of the systemic racism present in Quebec. Community centers, therefore, become both spaces of activism for these people and spaces of support for vulnerable people. They often become the link between these people and society and a place of reference and referencing to compensate for insufficient services that are unsuited to the needs of marginalized people. Participant observation and interviews make it possible to better understand the reality of racialized people and immigrants in Montréal and Quebec, but above all to give a voice to community center workers and their clientele to express themselves on their challenges and the contribution of the cultural activities of the community centers in their life course.

Keywords : Immigration, inclusion, community centers, cultural activities, emancipation, racism.

INTRODUCTION

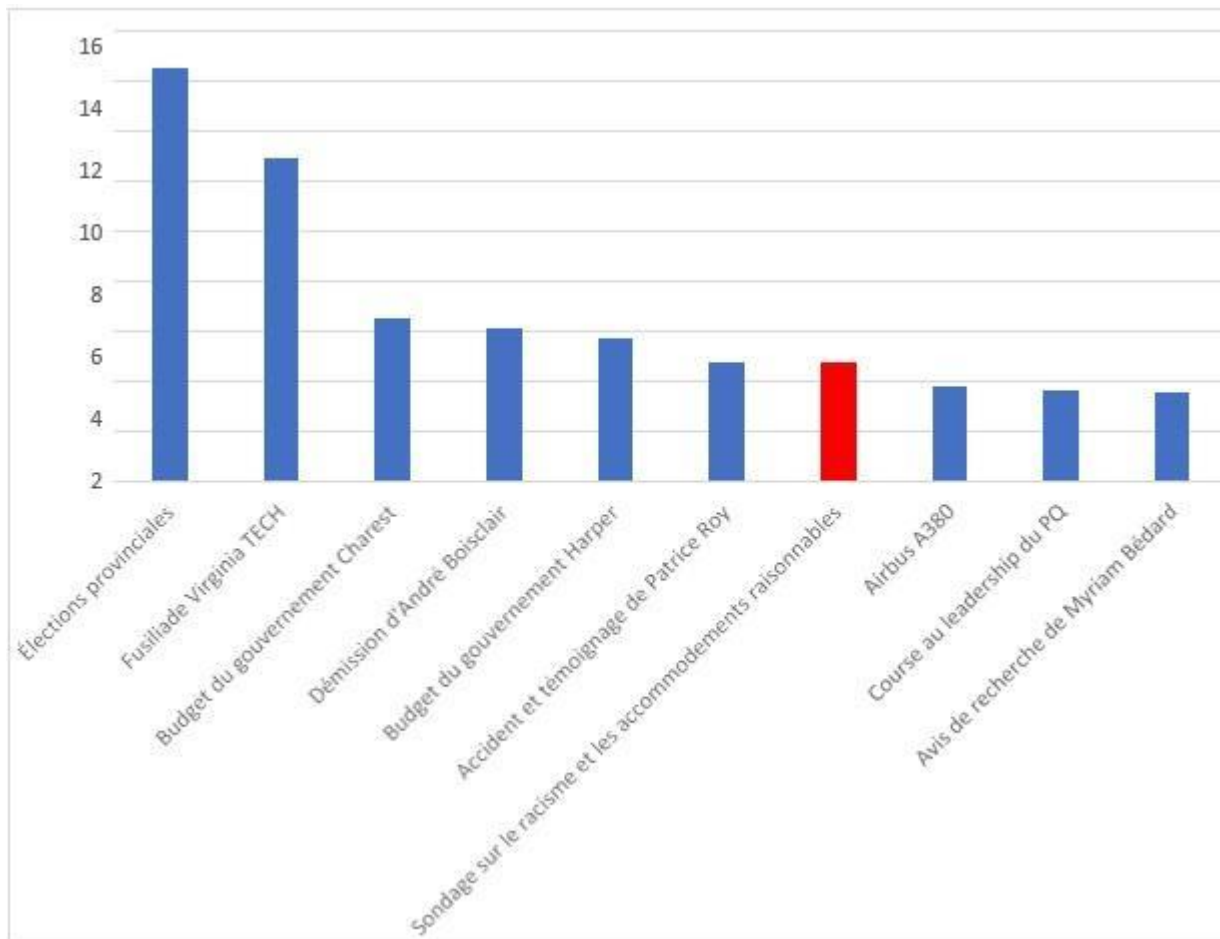
Le Québec est la seule province canadienne dont la langue officielle est le français. Ce fait place le Québec en situation de minorité culturelle face au reste du Canada et, plus largement, en Amérique du Nord. Cette fragilité culturelle et identitaire et la peur de l'assimilation qu'elle crée chez les Québécois et Québécoises sont largement ressenties dans les discours et les médias depuis plus de 100 ans. En effet, dès la forte vague d'immigration qui commença à la fin des années 1800 au Québec, la peur de perdre nos particularités culturelles et linguistiques s'est emparée des discours publics et des médias. À ce moment déjà, les immigrants et immigrantes sont vus comme une menace à la conservation du français dans la province (Samson, 2010). Certaines représentations médiatiques de l'époque, comme aujourd'hui, jouent un grand rôle dans la formation d'une opinion publique réfractaire à l'immigration (Van Dijk, 1992).

Bien que l'enjeu de la conservation des particularités culturelles québécoises face à l'immigration soit présent depuis longtemps dans la province, il semble que les 15 dernières années marquent une montée de la peur de l'immigration et du racisme qui l'accompagne. Outre les attentats du 11 septembre à New York qui ont eu une incidence certaine sur le racisme (particulièrement sur l'islamophobie) au Québec et en Occident (Bérubé, 2021), les événements entourant la mise en place de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles sont également liés à une cristallisation de l'opinion publique sur les personnes racisées et immigrantes. En ce sens, dans le bilan de 2007 de l'organisme Influence Communication, un sondage sur le racisme et les accommodements raisonnables est le 7^e événement le plus médiatisé de l'année avec 4,75 % du poids médiatique dans la semaine suivant la nouvelle (Influence Communication, 2007, p. 13)¹. La première place revient à la campagne électorale provinciale qui est déclenchée par le premier ministre de l'époque, Jean Charest, quelques jours seulement après l'annonce de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux

¹ Le poids médiatique représente la proportion de l'espace occupée par les principales nouvelles en comparaison avec la totalité des nouvelles qui ont été rapportées dans l'ensemble des médias sur une période de sept jours. Il s'agit d'une analyse statistique sans considération pour les éléments qualitatifs tels que le ton et la valeur des arguments utilisés dans la couverture de presse. Une nouvelle importante génère habituellement un poids médiatique de 1 %. Une catastrophe, un scandale ou une campagne électorale atteint généralement un volume de 3 % à 5 % (Influence Communication, 2007, p. 9).

différences culturelles (Radio-Canada, 2007). La figure 1 montre les événements les plus médiatisés de 2007.

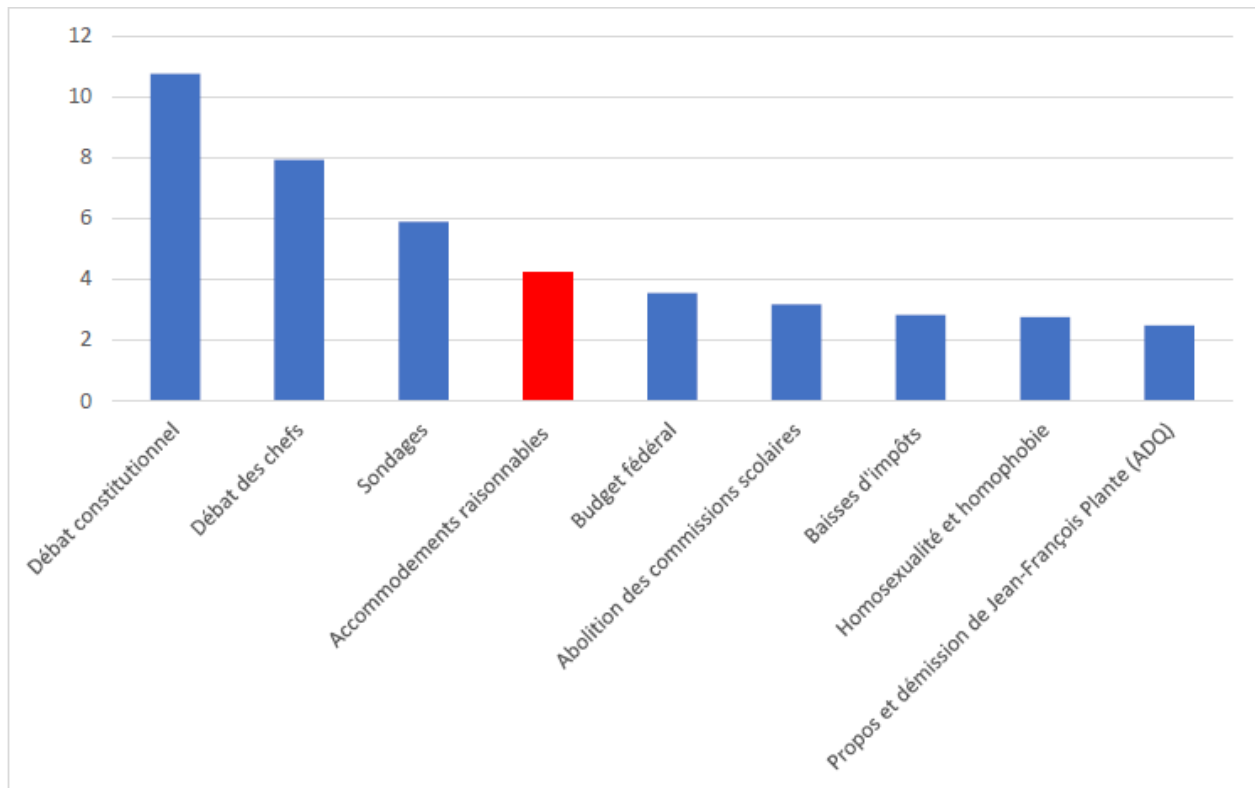
Figure 1 Événements les plus médiatisés en 2007, en pourcentage



Source : Influence communication (2007)

Ajoutons cependant que les accommodements raisonnables sont le quatrième sujet le plus médiatisé de la campagne avec 4,21 % de poids médiatique (Influence Communication, 2007, p. 17).

Figure 2 Sujets les plus médiatisés pendant la campagne électorale québécoise de 2007



Source : Influence communication (2007)

Toujours selon Influence Communication, les accommodements raisonnables médiatisés impliquaient à 85 % des membres des communautés juive ou musulmane. Les médias privilégient aussi « l'angle de la controverse » lorsqu'il est question des communautés ethniques au Québec :

Déjà à l'automne 2006, nous devinions que le dossier des accommodements raisonnables allait occuper une place importante dans l'actualité 2007. Toutefois, la réalité a largement dépassé nos prévisions. Le dossier s'est classé 16 fois dans le top 5 hebdomadaire en incluant la couverture accordée aux travaux de la commission Bouchard-Taylor [...] si on analyse le traitement médiatique accordé au dossier, on réalise que l'affaire a pris des proportions démesurées eu égard à son importance réelle. En 2007, 83 % de toute la couverture médiatique accordée à l'une ou l'autre des nombreuses communautés ethniques au Québec a été réalisée en marge de sujets controversés ou dans le cadre de situations conflictuelles. Ceci place bien sûr les médias québécois en tête de liste dans ce domaine (Influence Communication, 2007, p. 25).

Enfin, la question des accommodements raisonnables est le dossier le plus longtemps médiatisé pendant l'année 2007. La couverture fut constante pendant sept mois (Influence Communication, 2007, p. 29). La surreprésentation médiatique est également discutée dans le rapport final de la Commission, rendu en 2008. Au même titre, des débats sur la laïcité de l'État ont suivi la Commission Bouchard-Taylor et différents projets de loi ont été présentés pour encadrer notamment le port de signes religieux au Québec dans certaines fonctions publiques. Ces projets furent portés principalement par le Parti Québécois et le Parti libéral du Québec qui se sont succédé au pouvoir entre 2007 et 2018. Bien que, pour certains auteurs comme Turgeon et Bilodeau (2022), le rejet des signes religieux et des accommodements raisonnables peut, en partie, être dû au fait qu'une large proportion de la population québécoise adhère à un modèle de société plus sécularisée qu'ailleurs en Amérique du Nord. On ne peut nier que tant le débat public sur les accommodements raisonnables que celui sur la laïcité de l'État (qui s'orientait faussement, en grande partie, sur le port de symboles religieux, particulièrement du voile pour les travailleuses) ont permis l'expression banalisée de propos racistes, simplistes et de préjugés sur les personnes immigrantes, l'égalité des genres et les femmes :

[...] une vague de fond hostile à la religion musulmane se soulève dans le contexte d'une promotion de la laïcité radicale, surtout pour ce qui est des femmes vêtues des signes distinctifs de cette religion. Il s'agit là d'une forme de discrimination que les militants du retrait des manifestations extérieures de la croyance religieuse encouragent et cristallisent, souvent au mépris de la plus élémentaire justice et en contradiction même avec le principe de laïcité proposé. Les mérites présumés de la neutralité se voient ainsi réduits à néant par le fait qu'ils reposent sur une perception très négative à l'endroit d'une minorité particulièrement vulnérable au Québec. [...] les propos les plus saugrenus et les plus méprisants ont été entendus à l'endroit de certaines cultures et traditions religieuses. C'est conforter l'intolérance et le préjugé alors qu'il faudrait les combattre. Plus grave encore, il y a insouciance devant le déni des droits fondamentaux que représentent certains aspects de cette question... (Ancil, 2016, p. 46-47).

Ajoutons que les discours entendus et légitimés dans ces débats publics étaient ceux du groupe majoritaire, soit des Québécois et des Québécoises natifs et non racisés. Très peu de place a été accordée aux points de vue et aux perceptions des personnes impliquées, les personnes immigrantes et racisées, ce qui perpétue la logique de domination du groupe majoritaire et l'exclusion des personnes marginalisées du débat (Simon, 2016).

Comme dit précédemment, ces évènements nous feront entrer dans une nouvelle ère de racisme systémique et ordinaire au Québec. Cette montée des discours critiques au pluralisme s'observe également dans plusieurs autres régimes libéraux en Occident, connue sous le nom de « crise du multiculturalisme » (Garbaye, 2014). Cette « crise » est d'ailleurs liée à la montée de la droite en Occident. Pensons, par exemple, à l'élection de Donald Trump aux États-Unis ou à la montée en popularité du Front national dirigé par Marine Le Pen en France. Le Québec ne fait pas exception, alors que des groupes comme La Meute ou Storm Alliance ont gagné en popularité et se sont rapprochés de membres de certains partis politiques d'envergure (Veillette, 2020; Lévesque, 2017). En ce sens, tenant compte de la récente popularité du parti au suffrage, le Parti conservateur du Québec, dirigé par l'ancien animateur controversé Éric Duhaime, a été invité pour la première fois au débat des chefs télévisé en vue des élections provinciales de 2022. Cette popularité s'expliquerait, en grande partie, par la prise de position contre les mesures sanitaires du gouvernement du Québec par Duhaime pendant la pandémie de Covid-19 (Laberge, 2021). Dans le même ordre d'idée, François Legault, chef de la Coalition Avenir Québec (CAQ) s'est fait élire en 2018 en promettant entre autres plusieurs mesures pour mieux encadrer et diminuer l'immigration au Québec. L'immigration et l'intégration des personnes immigrantes furent d'ailleurs le sujet clé de la campagne électorale de 2018 (Pélouas, 2018).

Les discours demandant un encadrement plus important des populations immigrantes et de leurs pratiques culturelles ou religieuses se voient donc de plus en plus légitimés dans les espaces discursifs publics, entre autres par les politiciens et les politiciennes des grands partis et par certains médias de masse. Ils font donc leur place, par le fait même, dans les pratiques et les idées dominantes de la société, ils entraînent avec eux une banalisation des discours d'exclusion, légitimant, du même coup, un racisme latent, excusé pour plusieurs par la peur historique de l'assimilation.

Un débat récurrent est celui du nombre de personnes immigrantes à accepter annuellement au Québec. Au printemps 2022, à la suite de rapports remis au gouvernement par deux experts, Pierre Fortin et Marc Termotte, la question de la hausse du seuil d'immigration est de nouveau d'actualité. Entre autres choses, Termotte pense que cette hausse pourrait contribuer à enrayer les problèmes de main-d'œuvre et de vieillissement de la population. Dans un rapport remis au gouvernement et obtenu par les médias, l'expert fait une proposition : « Il serait nécessaire d'augmenter chaque

année de quelque 3 000 le nombre annuel d'immigrants permanents, jusqu'à un niveau aux alentours de 58 000 » (Lajoie, 2022). Pierre Fortin propose également que le Québec acquiert le droit de gérer l'immigration temporaire sur son territoire :

À l'heure actuelle, c'est le fédéral qui gère les programmes de mobilité internationale, des travailleurs étrangers temporaires et étudiants étrangers. Selon le professeur, le recours étendu à l'immigration temporaire comme voie de passage vers le statut permanent a provoqué une perte de contrôle du Québec sur sa politique d'immigration et constitue un risque de recul important de la francisation des nouveaux arrivants. Plus encore, les dossiers temporaires embourbent le système et causent d'importants délais pour les personnes qui souhaitent venir s'établir ici (Lajoie, 2022).

Notons que le premier ministre fédéral, Justin Trudeau, a catégoriquement refusé d'octroyer plus de contrôle au gouvernement québécois sur son immigration. De son côté, le ministre de l'Immigration de la CAQ, Jean Boulet, a dit juger raisonnable une augmentation du seuil annuel d'immigration de 50 000 (l'objectif actuel) à 58 000. Le ministre s'est cependant rétracté quelques heures plus tard (Pilon-Larose, 2022). Il faut dire que le premier ministre, François Legault, avait fait une promesse électorale de baisser le seuil d'immigration à 40 000 personnes lors de la campagne de 2018. Une fois élu, il s'est lui aussi rétracté en apposant un seuil de 50 000 immigrants et immigrantes. De son côté, la cheffe du Parti libéral du Québec (PLQ) à ce moment, Dominique Anglade, souhaitait hausser ledit seuil à un minimum de 70 000 personnes pour s'attaquer au manque de travailleurs et travailleuses.

Si les immigrants et immigrantes semblent être une solution au manque de main-d'œuvre, la réticence de certains et certaines vient du fait qu'ils sont tenus en grande partie responsables de nuire à la conservation du français au Québec (Lajoie, 2022; Morency et al., 2017). Cependant, même si le français décline au Québec, deux études de 2021 produites par l'Office québécois de la langue française (OQLF) montrent que l'immigration future aura peu d'incidence sur le déclin du français dans la province, et ce, même dans le cas très improbable où l'immigration économique était 100 % francophone dans les prochaines années (les immigrants et immigrantes économiques étant choisis par le gouvernement provincial selon les ententes sur les compétences partagées) (Houle et Corbeil, 2021). Cependant, comme dit plus haut, les discours accusant l'immigration de nuire à la préservation de la culture québécoise favorisent la montée du radicalisme de droite. Nous

pouvons également voir une augmentation importante des violences à caractère raciste en 2020 et 2021 au Canada et au Québec (Statistique Canada, 2022). Ces crimes restent cependant très souvent non déclarés par les victimes, ce qui porte à croire que les statistiques officielles ne montrent qu'une partie de l'ampleur du problème (Ducol et Girard, 2021).

Les discours plus violents et radicaux de groupes d'extrême droite qui ne trouvent pas leur place dans l'espace public « traditionnel » sont de plus en plus présents sur les médias sociaux. Ils peuvent ainsi rejoindre sans contraintes un large public et exprimer une violence et une haine des personnes immigrantes sous le couvert du nationalisme en utilisant la peur comme moteur (Hameleers et Schmuck, 2017). Les médias sociaux deviennent donc un endroit où cohabitent les idées radicales et l'expression d'attitudes racistes et xénophobes normalisées sous le couvert de la liberté d'expression (Matamoros-Fernández, 2017). L'intégration s'exprime, au contraire, par la reconnaissance de la place des individus dans la société et de leur utilité sociale, en plus de l'adhésion commune à un projet social d'avenir :

L'inscription d'un individu dans un des réseaux de sociabilité primaire - familial, amical, relationnel, associatif - remplit des fonctions essentielles : échange de services, d'informations, de communication, échange d'images identificatoires qui permettent à l'individu de se représenter à la fois au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale et d'identifier sa place et son rôle dans cette société. Inversement, l'amenuisement des relations sociales représente une fragilisation qui s'exprime dans un double registre. Tout d'abord, il signifie un affaiblissement des échanges : moins d'informations et de communication, moins d'entraide, de services ou de soutien en cas de difficulté. Mais la faiblesse du tissu relationnel signifie surtout une carence plus grave, qui est de l'ordre de la rupture des appartenances, de l'impossibilité d'échanger ou de négocier des images identitaires. L'isolement et la mise en dehors des réseaux affaiblissent progressivement le sentiment d'appartenance à un quelconque groupe restreint... (Taboada Léonetti, 1994, p. 95).

On peut donc légitimement penser que le fait de montrer les personnes immigrantes ou racisées comme étant des éléments nuisibles à l'avenir et à la conservation des particularités culturelles québécoises nuit à leur intégration dans la société, ce qui crée un paradoxe puisque l'on accuse ces gens de ne pas s'intégrer suffisamment. Il faut donc revoir les responsabilités qui incombent au gouvernement et à la société d'accueil et celles qui appartiennent à la personne immigrante.

Si nous revenons aux médias sociaux, malgré le fait qu'ils participent à donner de la visibilité aux discours radicaux, ils aident, d'un autre côté, à publiciser les discours antiracistes et à rendre visible le racisme. Dans les dernières années, des médias sociaux populaires ont permis de dénoncer publiquement et à très grande échelle certains actes de racisme. Ils ont, par le fait même, permis la création de différents groupes de résistance locaux et internationaux comme Black Lives Matters. L'énorme visibilité offerte à ces groupes sur les médias sociaux a nettement participé à leur popularité et à leur succès et, éventuellement, à l'obtention de gains politiques et sociaux considérables. Nous pouvons raisonnablement penser que la pression publique, en grande partie provoquée par les médias sociaux, a eu un impact sur la mise en accusation du policier responsable dans la mort de George Floyd

La montée des idées de droite et d'extrême droite et la visibilité nouvelle accordée à cette dernière ont poussé tant les chercheurs et les chercheuses que les personnes militantes à s'interroger sur les dynamiques sous-jacentes à ces phénomènes et à développer différents courants de résistance. Précisons que malgré plusieurs événements qui montrent un racisme ordinaire et systémique au Québec, le gouvernement de la CAQ refuse de reconnaître le racisme comme un problème global de la société québécoise. L'importance du racisme a d'ailleurs souvent été minimisée dans la province. Le premier ministre québécois s'oppose d'ailleurs catégoriquement à reconnaître un racisme systémique au Québec (Jung, 2021).

En ce sens, bien que la présente thèse montre quelques actions prises par le gouvernement pour contrer le racisme, les initiatives sont encore timides. Dans ce contexte, le combat contre le racisme et l'émancipation des groupes racisés semble être principalement pris en charge par des acteurs de la communauté, comme les centres communautaires, qui sont des acteurs importants dans cette lutte (Fortier et Hébert, 2013; Jetté, 2017; Tessier et al., 2020). D'ailleurs, depuis les années 1990, le gouvernement semble se défaire de ses responsabilités sociales en s'appuyant sur les centres communautaires pour pallier les manques (Boucher et al., 2000). Ce même schéma semble se dessiner pour la réponse au racisme. Il faut dire que les centres communautaires, du fait de leur forme, sont au centre de mouvements citoyens qui permettent à tous de s'exprimer et d'agir. Ils sont donc adéquats pour donner la parole aux personnes marginalisées qui sont souvent exclues dans les débats publics, comme discuté précédemment. C'est particulièrement le cas des centres

communautaires qui ont une mission d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes et qui sont situés dans des quartiers où la population est très multiculturelle. En ce sens, les centres communautaires deviennent des *safe spaces*, des espaces où les gens marginalisés peuvent être eux-mêmes et où ils ont l'occasion de prendre des mesures pour changer les choses. Ils deviennent également des lieux de partage et de soutien pour la clientèle qui vit de l'exclusion ou du racisme. Les centres communautaires sont implantés au niveau local et deviennent des lieux de cohésion sociale où des valeurs et des objectifs communs sont partagés pour améliorer le bien-être de la population. Dans cet ordre d'idées, la cohésion sociale peut aider à résoudre des problèmes tels que l'exclusion et la marginalisation en bâtissant sur les valeurs communes, la solidarité sociale et la participation citoyenne :

Social cohesion in this context implies amongst other things: extending opportunities for income-generating activities; reductions in poverty; reduced disparities in incomes, employment and competitiveness; higher quality of life; and open access to services of general benefit and protection [...] A key argument [...] is that many collective action problems can be overcome through co-operation, and voluntary co-operation is easier and more likely to be spontaneous where social capital exists (Kearns et Forrest, 2000, p. 999-1000).

Les centres communautaires semblent devenir des ponts qui rallient les acteurs et les actrices locaux à des projets communs et, à cet effet, des endroits clés de l'insertion sociale des personnes marginalisées, y compris les personnes immigrantes et racisées. Ils font donc partie de la solution de différents problèmes sociaux importants. Ils deviennent aussi des endroits privilégiés de partages culturels entre les différents groupes de la société. L'affirmation identitaire est au cœur du sentiment d'appartenance à une communauté (Gaille-Nikodimov, 1998). Pour favoriser l'intégration des personnes racisées et leur émancipation, les centres communautaires québécois semblent compter sur les activités culturelles, la culture étant au centre de l'affirmation identitaire des groupes et des individus. Les centres communautaires permettent aussi aux participants d'être des citoyens et citoyennes actifs qui agissent sur leur propre destin ainsi qu'à celui de leur collectivité en participant à la résolution d'enjeux qui les touchent (Lavoie et Panet-Raymond,

2000). Ils peuvent aussi participer à une action collective qui a du sens pour eux et leur permet de se prononcer.

Ce processus graduel amène donc l'individu à entrer en contact avec le cadre identitaire du NOUS. C'est à cette étape que les cadres identitaires collectif et individuel ont la possibilité d'entrer en résonance, l'un faisant écho à l'autre, dans le cas où ceux-ci s'avèrent convergents. L'acteur individuel effectue une analyse des concordances et des dissemblances entre son propre cadre d'analyse de la réalité et celui de l'acteur collectif (sa façon de voir la pauvreté, ses valeurs, ses principes, ses revendications, ses stratégies d'action, etc.) (Racine, 2010, p.186).

Selon Racine (2010), l'engagement communautaire permet non seulement de trouver une place dans un groupe en évaluant nos ressemblances et nos expériences communes avec d'autres membres de la communauté, il permet également de donner un sens aux défis vécus par ces gens et d'agir pour régler leurs problèmes ou pour en tirer quelque chose de positif : « L'engagement va permettre d'effectuer une réparation des blessures, de l'humiliation, de la honte, du stigmatisme » (Havard-Duclos et Nicourd, 2005, p. 87). De plus, l'organisation (le centre communautaire) est un atout majeur dans la (re)construction identitaire des individus (Racine, 2010).

Cette thèse propose donc de voir comment les centres communautaires peuvent devenir des lieux favorisant l'émancipation des personnes immigrantes et racisées à travers leur participation aux activités communautaires proposées, particulièrement celles liées à la culture. Elle a la particularité de donner directement la parole à des personnes racisées et immigrantes afin de comprendre comment ces personnes voient les bénéfices de leur propre participation, plutôt que de simplement s'arrêter au point de vue des chercheurs et chercheuses spécialisés sur ces questions. Nous croyons qu'à travers leur participation, ces personnes peuvent trouver un soutien tant de la part de professionnels et professionnelles que de la part d'autres participants et participantes vivant des difficultés semblables. Elles peuvent également être mises en contact avec des ressources et apprendre à se connaître elles-mêmes, ce qui semble favoriser le développement de résilience et de qualités personnelles telles que l'estime de soi et la confiance en soi nécessaires à leur émancipation sociale.

Nous pensons que les nouveaux arrivants approchent les centres communautaires pour répondre à un besoin, qu'il soit d'ordre psychologique, comme ressentir de la solitude ou d'ordre plus pratique,

comme le fait d'apprendre le français ou d'être aidés avec des démarches administratives concernant le parcours d'immigration. Certains et certaines contactent même les centres par obligation, par exemple dans le cas de la nécessité de compléter la formation obligatoire sur les valeurs québécoises dont nous parlerons plus en détail plus loin dans ce document. Les raisons d'approcher un centre communautaire sont diverses, mais les besoins et les motivations des utilisateurs et utilisatrices peuvent changer. Ils et elles peuvent découvrir des services offerts ou des activités qui répondent à leurs besoins et, à la suite du premier contact, décider de participer à d'autres activités (Racine, 2010). Une fois le premier contact effectué, à travers les activités et les services offerts, les centres communautaires, selon notre point de vue, pourraient permettre de créer un capital social qui favorise l'intégration à la société québécoise en fournissant un réseau diversifié et solidaire.

Les activités culturelles pourraient permettre aux personnes participantes de prendre contact avec leurs racines, d'affirmer et de valoriser leurs identités diverses et multiples. Cet aspect est important, alors que les discours sociaux dominants les incitent à croire qu'elles doivent se débarrasser de leur culture d'origine pour pleinement s'intégrer à la société québécoise, ce qui peut mener à une confusion identitaire et à une souffrance psychologique pour ces gens (Rousseau, 2000; Turgeon, 2003; Latouche, 2011). Valoriser les cultures nous semble permettre aux personnes participantes d'être pleinement elles-mêmes, de leur permettre de se sentir acceptées comme elles sont et de garder contact avec leurs origines.

Les activités culturelles pourraient aussi faire connaître la culture québécoise et le patrimoine de la province : « La transmission de la culture et de l'histoire, la référence à des événements marquants ou à des personnages significatifs et la consolidation de liens affectifs constituent quelques-uns des mécanismes permettant l'intégration de nouveaux individus par l'acteur collectif » (Racine, 2010, p. 194). Les participants et les participantes peuvent apprendre sur le fonctionnement de la société d'ici et les codes sociaux dans la vie quotidienne ou dans le monde du travail par exemple, ce qui favorise leur intégration tant à l'emploi et à l'économie qu'à la vie citoyenne. Les personnes immigrantes, particulièrement, ont besoin de ces activités pour comprendre le fonctionnement de la nouvelle société et se sentir à l'aise d'y participer pleinement et d'y prendre leur place. Elles doivent acquérir une autonomie dans leur vie quotidienne pour leur bien-être.

Les centres communautaires permettent également d'apprendre le français avec des personnes qui sont débutantes comme eux, dans des espaces où on apprend en s'amusant et où les personnes se sentent à l'aise de se tromper et de commettre des erreurs. Des intervenants et intervenantes du centre peuvent aussi les aider dans leurs apprentissages grâce à leur propre expérience. Énormément de programmes et d'activités d'apprentissage du français sont proposés par les centres communautaires d'aide aux personnes immigrantes. L'apprentissage du français est un aspect très important à une intégration sociale et économique (Palacio, 2019). De plus, il faut dire que, comme nous le verrons plus loin, les centres communautaires sont subventionnés pour offrir des activités de francisation aux personnes participantes. Ces subventions sont importantes pour assurer la pérennité des centres qui sont souvent très dépendants de ces dernières. Les activités et les programmes proposés le sont donc souvent en fonction des besoins et des demandes du gouvernement.

Outre les activités culturelles et de francisation, les centres communautaires organisent plusieurs activités permettant de mieux intégrer la société d'accueil. Ils font, par exemple, des visites des villes ou des ateliers expliquant où trouver différents éléments importants du quotidien. Ils sont également responsables des sessions d'accueil et d'intégration du gouvernement du Québec, qui sont maintenant obligatoires pour les nouveaux arrivants et arrivantes². Plus encore, les centres communautaires créent des réseaux d'entraide et de soutien à travers leur communauté et les employés et employées. Ils peuvent alors trouver un endroit de ressources et de référence pour les personnes immigrantes et racisées et, plus largement, pour les personnes marginalisées de la société. Ils deviennent souvent le seul recours pour des gens qui sont isolés des services traditionnels de la société. Ils sont alors forcés de faire plus que ce que leur mandat leur demande pour aider et référer les gens en difficulté. Cette réalité était d'autant plus présente lors de la crise de Covid-19 qui a débuté en 2020 et a demandé aux centres communautaires beaucoup d'inventivité pour répondre aux besoins grandissants et changeants de la société.

Les centres communautaires sont également des espaces militants où citoyens, citoyennes, bénévoles, professionnels, professionnelles, intervenants et intervenantes travaillent ensemble pour

² Comme nous l'expliquerons plus en détails dans le chapitre deux, les personnes immigrantes souhaitant se soustraire à ces rencontres obligatoires doivent passer avec succès le test des valeurs québécoises.

faire valoir les droits des personnes marginalisées selon des valeurs de solidarité. Ainsi, au Québec et en Occident, les centres communautaires sont historiquement étroitement liés au militantisme et l'action militante est source d'émancipation personnelle et collective. Comme dit plus haut, ils semblent devenir ainsi des espaces de démocratie participative où les citoyens et citoyennes peuvent faire entendre la voix des personnes marginalisées (Jetté, 2017).

La méthodologie utilisée, le constructivisme critique, permet de s'intéresser à l'expérience subjective des acteurs et actrices, qui est conditionnée par la vision sociale partagée et par la vision que l'autre porte sur nous. La position sociale des individus et leur construction constante du monde changent leur façon d'appréhender ce dernier. L'identité est donc, selon le constructivisme, en mouvement constant et en négociation continue à travers les différents acteurs et actrices de la société. Tout comme les identités, les intérêts des acteurs et actrices sont en mouvement et répondent aux rapports de force établis à travers les groupes minoritaires et majoritaires dans la population (Klotz et Lynch, 1999).

Le constructivisme nous permet donc d'appréhender les actrices et les acteurs sociaux, ici les personnes racisées et immigrantes, à travers leur conception de leur propre réalité subjective. Il permet de laisser les personnes immigrantes et racisées s'exprimer sur leurs vécus, leurs défis et leur expérience en tant que groupes marginalisés dans la société. Cet aspect de redonner la parole aux personnes racisées et immigrantes est primordial. Comme montré plus haut, les personnes racisées et immigrantes au Québec ont tendance à être oubliées dans les débats qui les concernent, alors que l'on donne très souvent la parole au groupe majoritaire et le pouvoir à ce dernier pour décider du sort des premiers, en plus de valoriser et de perpétuer la vision du groupe majoritaire sur les façons dont l'immigration et l'intégration devraient être vécues par les personnes immigrantes et racisées. Dans le même ordre d'idées, c'est très souvent la majorité blanche (et, de surcroît, masculine) qui prend la parole sur le racisme dans la société québécoise, plutôt que de s'attarder au point de vue de celles et ceux qui en sont victimes au quotidien (Tévanian, 2013). Ceci rend plus ardue la compréhension entre les différents groupes sociaux de la société et favorise la négation de l'expérience vécue par les groupes marginalisés.

En ce sens, la présente thèse se fait un devoir de permettre à des personnes racisées et immigrantes, à travers un point de vue constructiviste, de prendre la parole sur leur propre vision et leur

expérience en tant que minorité au Québec. Une collecte de données qualitatives sous forme d'entrevues individuelles et d'observation participante a donc été priorisée pour respecter cette volonté de laisser la parole aux acteurs et actrices au centre de la réalité observée.

Objectifs et limites de la thèse

La présente recherche a de multiples objectifs. D'abord, elle vise à comprendre comment les activités offertes par les différents organismes du secteur communautaire du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pourraient être utiles, selon la vision des participants et participantes sur trois aspects :

- 1- Aider à l'intégration des personnes migrantes et racisées;
- 2- Faciliter la formation d'un capital social qui pourrait faciliter l'intégration et améliorer la qualité de vie de ces gens;
- 3- Favoriser l'émancipation des personnes participantes.

Au-delà de ces objectifs principaux, nous souhaitons mieux comprendre les défis rencontrés par des personnes racisées et migrantes dans leur intégration et leur quotidien au Québec. Pour cela, nous décidons de nous appuyer sur la littérature qui émane d'auteurs reconnus dans le domaine et des témoignages de gens vivant avec ces problématiques. En revanche, nous tenons à ajouter à celle-ci des sources primaires : une série d'entrevues individuelles avec les participants et participantes à des activités culturelles d'organismes communautaires et l'observation de terrain dans le but de donner la parole à ces citoyens et citoyennes trop souvent réduits au silence ou inaudibles.

Nous pensons que les entrevues s'imposent pour plusieurs raisons. D'abord, nous croyons que ces personnes sont riches en informations et sont les mieux placées pour témoigner de leur vécu. Ensuite, les documents présentant leur point de vue sont insuffisants, voire inexistant dans le cas du quartier ciblé dans notre enquête. Cette démarche nous permettra de mieux comprendre les processus d'adaptation des personnes racisées et migrantes dans le contexte migratoire actuel. En outre, il est intéressant de voir comment le secteur communautaire peut devenir une ressource essentielle pour ces personnes. L'amélioration des services et l'augmentation de leur financement

pourraient contribuer de façon importante à la cohésion sociale, à l'intégration et au combat contre le racisme.

Il existe peu d'études sur les impacts des actrices et des acteurs du secteur communautaire sur ces enjeux, particulièrement, encore une fois, dans le quartier choisi pour ce projet. Ce manque, sur le plan empirique, ne permet pas de reconnaître l'apport des centres communautaires à leur juste valeur en termes d'intégration des personnes immigrantes et racisées. Une meilleure connaissance et reconnaissance de l'apport de ces centres aiderait à justifier des budgets plus conséquents pour leurs activités. De plus, nous croyons que de s'intéresser aux activités et aux programmes d'inclusion de ces centres permettrait de mieux comprendre les aspects qui fonctionnent bien ou non dans le but d'améliorer la portée des centres et de rentabiliser au maximum les investissements à la fois gouvernementaux et privés. Nous pensons, en somme, que les travailleurs et travailleuses des centres communautaires sont, comme nous l'avons mentionné, au centre d'une inclusion réussie des personnes immigrantes et racisées et cette dernière est nécessaire pour un vivre-ensemble paisible et efficace dans une province multiculturelle comme le Québec. Cette recherche permettra donc des réflexions qui nous semblent essentielles au multiculturalisme québécois en cette période de tensions en plus de pouvoir refléter le point de vue souvent oublié des principaux intéressés.

Nous nous attendons donc à mieux comprendre le rôle des travailleurs et travailleuses communautaires leurs défis spécifiques en lien avec ces problématiques. De surcroît, les politiques gouvernementales qui affectent les personnes migrantes et racisées et les centres communautaires représentent également un intérêt pour cette recherche. Nous analyserons donc la gestion par instances gouvernementales, principalement au niveau provincial dans notre cas, et par les instances municipales.

En plus des limites géographiques, le nombre de participants et de participantes et de centres impliqués (trois) sont également limités pour satisfaire les contraintes temporelles de la rédaction de thèse. Il faut également mentionner la situation particulière imposée par la pandémie de Covid-19 qui, depuis mars 2020, complique considérablement la recherche terrain pour les chercheurs et chercheuses. En ce sens, dans le but de réduire au maximum les contacts avec les utilisateurs et utilisatrices ainsi qu'avec les personnes employées des centres, et parce que l'offre de service en

présentiel était encore limitée (quoique de nouveau accessible) au moment d'effectuer l'observation participante sur le terrain en automne-hiver 2022, nous nous sommes restreints à une seule activité observée par centre. Toujours dans le but de limiter les contacts physiques pouvant mener à une contagion des participants et des participantes, les entrevues individuelles ont été faites par Zoom.

De plus, même si la vision des personnes racisées et immigrantes sera transmise le plus fidèlement possible, nous sommes tout de même conscients des limites de cette démarche dans l'optique où toute recherche en sciences sociales a une part de subjectivité, car le chercheur ou la chercheuse ne peut être totalement neutre dans sa transmission. Pour contrer au maximum cette réflexivité, nous rejetons donc, toujours à la manière du constructivisme, l'idée de la parfaite objectivité du chercheur ou de la chercheuse.

La recherche en sciences sociales peut être violente. Par les représentations des individus et des situations qu'elle produit ou reproduit, elle peut contribuer à entretenir un sentiment d'infériorisation, d'insignifiance ou d'impuissance, raviver aussi des blessures. Par les interprétations qu'elle avance, elle peut contribuer à réduire ou à durcir les différences, à renforcer ou à atténuer l'exclusion sociale, à donner la parole ou à imposer le silence (Gagnon, 2018, p. 103).

Impossible à contrer totalement, Bourdieu (1990; 2001) appelle cependant les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales à reconnaître que leurs préjugés, leur position sociale, leur champ de recherche ou leur histoire, par exemple, les empêchent d'être d'une neutralité totale. Ils doivent ainsi adopter, toujours selon Bourdieu, une objectivation participante qui leur permet de fournir un effort conscient de ne pas imposer une théorie explicative des comportements des acteurs et des actrices (ou agents et agentes, selon Bourdieu), mais plutôt de comprendre le point de vue des acteurs et des actrices selon leur réalité.

Malgré les limites de la présente étude, nous croyons donc qu'elle trouvera sa pertinence aux côtés des autres études de cas portant sur les enjeux d'intégration et de racisme en sciences sociales. Le fait que l'autrice soit en situation de handicap physique peut aussi à la fois poser des limites et des avantages dans le cadre d'une collecte de données par entrevue et observation participante. La situation de handicap et la présence d'un chien d'assistance peut aider à établir un premier contact

avec les personnes visées, puisque nous sommes possiblement perçus comme peu menaçants et nous pouvons attirer une certaine empathie de la part de gens qui ont vécu de la discrimination. Cependant certains préjugés ou craintes peuvent aussi interférer dans l'établissement d'un lien de confiance avec les participantes et les participants.

Plan des chapitres

La présente thèse se construit en cinq chapitres, en plus de l'introduction. Cette dernière se consacre à un aperçu de la problématique abordée par cette thèse. Pour ce faire, il importait de montrer certaines des difficultés vécues par les personnes migrantes et racisées au Québec. Dans le premier chapitre, une revue de la littérature dévoile les conclusions des principaux auteurs scientifiques sur les questions abordées dans cette thèse et les apports des consultations publiques et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales sur ces mêmes enjeux.

Le premier chapitre présentera la méthodologie de la présente recherche, incluant les outils et les méthodes de collectes de données et les principales hypothèses posées. L'approche choisie, le constructivisme critique, sera expliquée de même que les raisons qui ont poussé à ce choix plutôt qu'à d'autres approches qui ont également été envisagées. La pertinence scientifique et sociale de la présente thèse considérant les enjeux médiatiques, sociaux et de recherche dans laquelle elle s'inscrit a également été présentée dans ce chapitre.

Le second chapitre sera consacré à une revue de la migration actuelle et historique au Québec et, plus particulièrement, de la gestion de cet enjeu par le gouvernement actuel. Nous proposons ainsi de mettre en relief les limites des services gouvernementaux offerts aux migrants. Les failles dans la gestion gouvernementale de l'inclusion des personnes immigrantes et dans la gestion bureaucratique des demandes d'immigration et des arrivées seront également analysées. Une partie du chapitre sera aussi consacrée à distinguer les pouvoirs relevant du fédéral et ceux du provincial et du municipal dans le domaine de l'immigration, afin de bien comprendre les responsabilités et les défis de chaque palier gouvernemental. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre comment les organismes communautaires sont nécessaires pour compléter les services gouvernementaux en observant les manques à combler dans les services gouvernementaux offerts.

Le chapitre trois proposera de s'attarder aux rôles des organismes communautaires à l'historique les ayant poussés à offrir des services pour répondre aux besoins des Québécois, particulièrement en matière de services sociaux. Le secteur communautaire joue un rôle essentiel pour compléter les services du gouvernement, mais fait aussi face à de nombreux défis structurels et financiers. Finalement, leur participation active pour accueillir les migrants et aider leur intégration sera illustrée dans le but de bien comprendre les assises qui guideront notre étude de terrain dans certains de ces centres.

Un regard plus précis sera porté sur trois organismes communautaires du quartier Villeray– Saint-Michel–Parc-Extension choisis pour notre étude de cas. Les conditions socioéconomiques du quartier expliquent en forte partie la grande présence de centres communautaires, puisque ces derniers sont opérés dans le but de répondre aux besoins de la population. Une grande partie de cette population est immigrante et racisée et a donc des besoins particuliers en termes d'intégration et d'émancipation contre le racisme. En ce sens, nous verrons comment les centres communautaires et, en particulier, les centres du quartier montréalais visé sont importants pour les enjeux de combat du racisme, d'émancipation et d'intégration des personnes racisées et migrantes.

Le quatrième chapitre de ce projet illustrera l'étude de cas dans le quartier Villeray–Saint- Michel–Parc-Extension. Nous y trouverons les principaux propos tenus par les personnes interrogées dans le cadre de nos entrevues semi-dirigées. Finalement, le dernier chapitre contiendra un retour sur les faits importants de la recherche terrain et proposera des liens entre nos résultats et ceux de plusieurs autrices et auteurs en sciences sociales. Nous verrons comment les résultats peuvent être généralisés et quelles sont les limites de cette généralisation. Les résultats seront également discutés et analysés dans l'optique d'arriver à une meilleure compréhension des enjeux et de répondre aux objectifs de la recherche en lien avec les questions et les hypothèses précédemment posées. Ce dernier chapitre contiendra également la conclusion. Cette dernière revient sur les principales trouvailles de cette recherche ainsi que sur de possibles voies à explorer dans de futurs travaux.

LES ENJEUX D'INTÉGRATION ET D'IDENTITÉS DES IMMIGRANTS ET IMMIGRANTES AU QUÉBEC : PERSPECTIVES D'ÉMANCIPATION

1.1 Rapport de force et construction identitaire des immigrants et immigrantes au Québec

Dans les discours défendant la laïcité et la culture au Québec dans les médias, l'enjeu de l'intégration des personnes migrantes est très présent et le débat très polarisant. En 2020 et 2021, plusieurs événements ont suscité des tensions entre les populations racisées du Québec et les non racisées. Notons le mouvement Black Lives Matter (BLM) qui, à Montréal comme un peu partout dans le monde, a manifesté après le meurtre de George Floyd par un policier à Minneapolis (New York Times, 2021).

Le Québec a également connu, en 2020 et 2021, des événements de racisme qui ont été très polarisants dans les médias et sur les médias sociaux. Notamment lorsque Joyce Echaquan est décédée à l'hôpital de Joliette à la suite des négligences du personnel soignant. Une enquête a montré que des membres du personnel de l'hôpital ont fait preuve de racisme envers la femme et ont négligé de lui apporter les soins nécessaires, la laissant décéder sur place (Nadeau, 2021). Aussi, en janvier 2021, un citoyen noir, Mamadi Camara, fut faussement accusé d'une agression violente envers un policier et mis derrière les barreaux pendant six jours. Le service de police responsable de son arrestation a alors été accusé de profilage racial, provoquant des débats au sein de la population³ (Proulx, 2021).

Malgré les discussions et les débats qu'apportent ces événements, peu de place est accordée aux personnes migrantes et racisées elles-mêmes pour s'exprimer quant à la façon dont elles vivent

³ Un juge de la Cour supérieure a toutefois conclu qu'il n'avait pas eu de profilage racial à l'endroit de M. Camara dans un jugement rendu en septembre 2021 (Messier, 2021).

le racisme et quant aux modalités de leur appartenance à la société québécoise. Alors que les discours majoritaires semblent être orientés plus ou moins subtilement vers le fait d'assurer une place hégémonique aux Occidentaux et aux Occidentales (blancs) natifs au détriment des communautés ethnoculturelles (Salée, 2010, p. 179), l'immigration semble être montrée comme un obstacle à l'identité québécoise (Belkhodja et Traisnel, 2011). Quels sont les impacts de cet état de fait sur l'identité des personnes migrantes? Pour certains auteurs et autrices, la référence à l'identité est un procédé politique et juridique au service de la domination des Occidentaux et des Occidentales (Otis, 2011). Nous faisons donc face à une contradiction entre la promotion de l'importance de la conservation de l'unicité des différentes cultures et identités et un discours évoquant la sécurisation identitaire qui se fait par l'uniformisation de la culture dominante et ethnocentrique (Toumson, 1998; Gruzinski, 2012 [1999]). La culture deviendrait ainsi un prolongement de la domination coloniale des Blancs et blanches sur les personnes migrantes et les personnes racisées. De cette façon, ces dernières doivent s'adapter à l'idée que les discours leur envoient sans cesse, évoquant qu'ils sont tolérés ou utiles pour les besoins économiques de la province, mais sans être vraiment reconnus comme des gens pleinement d'ici. Ces personnes sont donc en contradiction entre leurs racines d'outremers et leur adaptation à la société québécoise. Elles cherchent l'équilibre entre leur identité d'ailleurs et leur identité d'ici et sont en processus de négociation constante entre l'image que les Québécois majoritaires, se font d'eux et l'image constamment en mouvance qu'ils et elles se créent d'eux-mêmes.

Ce rapport de force marque inévitablement la perception identitaire des personnes migrantes au Québec (Charaudeau, 2001). L'identité prend naissance dans l'intersubjectivité. L'individu (ici, la personne migrante et la personne racisée) forge son identité en fonction de son rapport de pouvoir avec l'autre (Turgeon, 2003, p. 24). Leur acculturation force les personnes migrantes à adopter des stratégies identitaires d'adaptation pour combattre ce rapport de force de la culture dominante colonisatrice (Costa-Lascoux et al., 2000). La personne migrante et la personne racisée sont donc en contradiction identitaire entre leurs racines culturelles connotées négativement par les discours dominants et leur intégration nouvelle à la société d'accueil qui les pousse à s'acculturer (Turgeon, 2003;

Malgré les rapports de pouvoir présents dans la société entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires, le multiculturalisme demeure une richesse importante pour la société québécoise, même si les discours publics et politiques concernant l'immigration sont parfois en contradiction avec cette idée. La diversité culturelle et l'immigration, de même que les identités multiples sont pourtant également des ressources pour l'avancement social, la créativité et l'ouverture au monde (Sabouret 2012; Piccardo, 2016; Kanouté et al., 2018). Cette idée est cependant parfois mise de côté dans les discours publics, ce qui tend à renforcer une perception négative de l'immigration.

C'est particulièrement la construction identitaire contradictoire qui intéressera notre recherche. Cette contradiction devient, selon certains auteurs et certaines autrices, un espace de création identitaire entre les origines des personnes migrantes et leur intégration à la société dominante. La culture semble devenir alors une stratégie de résistance pour les migrants et migrantes pour définir et préserver leur identité mouvante en résistance au néocolonialisme au Québec (Gruzinski, 1999; Bhabha, 2004 [1994]). C'est dans le processus d'une déconstruction, au sens constructiviste, que les migrants et migrantes peuvent construire et reconstruire leur identité pour ainsi devenir plus qu'une image altérée des colonisateurs et des colonisatrices. Ils s'émanciperaient alors du rôle de victimes passives et dépendantes sauvées par leur migration en Occident (Verschuur et al., 2015 ; Sankara, 1986).

Les projets communautaires pour et par les personnes migrantes sont propices à ces constructions et réappropriations identitaires. Également, l'implication au sein des projets communautaires peut aider à tisser des liens, que nous appelons capital social, pour favoriser l'intégration des personnes migrantes dans la société. Le capital social semble important pour que ces personnes retrouvent des repères et rebâtissent leur identité grâce à leurs liens avec d'autres migrants et migrantes susceptibles de vivre des difficultés semblables et qu'elles puissent leur apporter du soutien.

1.2 État des lieux

1.2.1 L'immigration au Québec

L'immigration au Québec a été passablement étudiée, particulièrement celle du 20^e et du 21^e siècle, alors qu'elle se diversifie et répond d'abord aux besoins économiques de la province, puis aux questions politiques. À ce propos, le chapitre de Victor Piché, « Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture », tiré de l'ouvrage *La démographie au Québec Enjeux du XXI^e siècle* (Piché et Le Bourdais, 2019) fait un des rares bilans de l'immigration en sol québécois au 20^e siècle. Piché avance qu'il existe deux régimes d'immigration distincts pendant ce siècle; le premier, du début à la moitié du siècle, est caractérisé par la sélection de migrants dits « hautement assimilables ». Après la Seconde Guerre mondiale, ce n'est plus l'origine qui prime, mais la qualification professionnelle. Piché termine son chapitre en discutant des enjeux d'intégration et de nationalisme du Québec, des questions complexes, mais loin d'être nouvelles.

Dans un même ordre d'idées, le livre *Histoires d'immigrations au Québec* dirigé par Guy Berthiaume, Claude Corbeau et Sophie Montreuil (2014) est également riche en témoignages et en faits, appuyés par des photos et des faits historiques. L'immigration importante de 14 communautés culturelles et ethniques y est racontée à travers le parcours d'un immigrant ou d'une immigrante issu de chacune d'elles. Nous pouvons y voir que les expériences collectives et individuelles se recoupent et que les réalités de l'immigration sont différentes au travers des époques d'un Québec changeant et plus ou moins multiculturel. Tous et toutes témoignent d'une importance de l'inclusion et des défis de cette dernière. Ils et elles se confient sur leur identité et leur impression d'être intégré et d'être Québécois ou Québécoise. La démarche de rapporter des points de vue de personnes immigrantes se rapproche de notre démarche dans la présente thèse.

Également, dans le mémoire *Trajectoires singulières et citoyenneté plurielle de femmes réfugiées au Québec* (2010), Louise Paquet interroge huit femmes réfugiées sur leurs défis identitaires et leur rapport à la citoyenneté. Le concept de l'identité multiple ou hybride est abordé par plusieurs d'entre elles. Leur identité est à la fois attachée à leur pays d'origine et à leur pays d'accueil.

Elles ajoutent à cela leur sentiment d'appartenance à la province, à leur quartier et aussi à leur maison, qui prend une symbolique particulière. L'une d'elles parle d'ailleurs de compromis à faire entre l'attachement à son pays d'origine, la conservation de la culture de là-bas et l'adaptation et l'ouverture à la culture d'ici (Paquet, 2010, p. 57-58). Cet article est d'autant plus intéressant pour le présent projet puisque l'une des réfugiées interrogées parle de l'importance de la participation sociale pour favoriser son intégration et son bien-être (dans son cas, en militant pour les droits de la personne) (Paquet, 2010, p. 62).

1.2.2 La construction du racisme

Le racisme provient de l'idée que certaines « races » humaines seraient supérieures aux autres biologiquement. Certains scientifiques en sciences pures, principalement à partir des années 1700, commencèrent à publier des travaux se voulant sérieux sur la supériorité de la « race » blanche. Dans cette vague paraît l'ouvrage *Essai sur l'inégalité des races humaines* de Joseph-Arthur Gobineau (1853-1855). Ce texte défend qu'il existe une véritable hiérarchisation, scientifiquement prouvée, entre les « races » humaines. Les Blanches et les Blancs seraient au-dessus de l'échelle en matière d'intelligence, alors que les Noirs et les Noires seraient tout en bas de cette dernière, laissant le centre aux Hispaniques et aux Asiatiques.

C'est en réponse à cet essai que Joseph Antenor Firmin publia *De l'égalité des races humaines* en 1885. Extrêmement critique de la thèse de son prédécesseur, Firmin en réfute les principaux arguments, notamment le fait que le cerveau, en moyenne, plus petit des hommes noirs serait directement relié à leur intelligence inférieure. Firmin expose également nombre de sophismes et de préjugés non scientifiquement fondés pour décrédibiliser la thèse de son rival, mentionnant au passage, tout au long des quelque 650 pages de sa réplique, de grandes réalisations historiques de personnes noires.

Dans le même ordre d'idée, en 2011, Ousmane Bakary Bâ propose l'ouvrage *Critique des théories de l'évolution, de « races » et de racisme Histoire des idées sur l'évolution? Statut controversé des peuples noirs et indigènes*. Ce livre explique comment la célèbre théorie de

Charles Darwin sur la sélection naturelle a été le moteur de l'idée pseudoscientifique en sciences pures d'une hiérarchisation naturelle des « races » qui a justifié le néocolonialisme et le racisme au cours de l'histoire. Cette théorie de Darwin, lequel n'a d'ailleurs lui-même jamais proposé de l'appliquer aux humains ni aux humaines, est remise en contexte. Alors que le premier chapitre s'attèle à l'expliquer telle qu'elle a été pensée, les suivants rappellent l'histoire qui précède et qui suivra cette théorie. Les dérives idéologiques et le darwinisme social sont également expliqués pour finalement faire un lien avec le marxisme et la sociobiologie. Dans son ouvrage succinct, Bakary Bâ explique, mais surtout critique, les dérives justifiées a posteriori par la mauvaise compréhension, volontaire ou non, de la théorie de la sélection naturelle proposée par Charles Darwin.

La ligne de couleurs (2020) est un livre écrit par Igiaba Scego se basant sur l'exposition de 1900 du sociologue William Edward Burghardt Du Bois. Il s'agit d'un écrit particulier en ce sens où il rallie les sciences humaines et l'art dans le but d'illustrer la réalité de ceux qui ont vécu le racisme. Il dénonce ainsi les conditions de vie des Afro-Américains et de leurs ancêtres africains en mêlant enquête sociologique de terrain, données statistiques illustrées et dessin. Il montre que les personnes issues de la communauté noire américaine ont une culture riche à partager qu'il faut valoriser tout en illustrant différents enjeux actuels pour l'accès à l'éducation, l'acculturation ou les effets à long terme de l'esclavagisme. Cet ouvrage nous est particulièrement intéressant puisque cette recherche est le fruit d'une étude de terrain portée par la culture comme véhicule d'identité et de combat du racisme pour les personnes racisées.

Se basant principalement sur l'œuvre de Du Bois, *Race and racism in international relations: Confronting the Global Color Line* écrit par Anievas, Mancheda et Shilliam (2014) est un ouvrage clé en relations internationales pour les théories postcoloniales. Ces dernières critiquent le colonialisme et le néocolonialisme dans les sociétés actuelles. En ce sens, l'œuvre d'Anievas et ses collègues critique les relations internationales actuelles qui sont empreintes du néocolonialisme et qui n'accordent pas assez d'importances aux concepts de race et de racisme pour expliquer les relations internationales. L'écrit est intéressant même si notre recherche ne

porte pas précisément sur les relations internationales et se concentre sur le Québec. Malgré cela, les auteurs et autrices montrent bien le racisme et les relations de pouvoir qui sont présentes dans les relations entre les pays et les peuples. En ce sens, il rejoint notre thèse en expliquant les bases du racisme au Québec comme ailleurs, qui se justifie partout de la même manière et qui affecte la façon dont les migrants sont vus et traités partout dans le monde. Également, ce texte montre comment le racisme et l'ethnie sont des concepts encore centraux en sciences politiques, particulièrement dans les théories critiques.

Nancy Foner, dans un ouvrage de 2005, *In a New Land: A Comparative View of Immigration*, fait une comparaison des deux premières grandes vagues d'immigration à New York et explique comment le racisme ou la racisation ont joué un rôle dans la hiérarchisation des immigrants alors que la « blancheur » (le fait de ne pas être suffisamment assez Blanc) était un élément discriminatoire envers les nouveaux arrivants. Ainsi, une compétition sociale et de l'exclusion se formaient entre les immigrants et immigrantes d'origine africaine et ceux et celles d'origine européenne, par exemple. L'autrice montre donc comment la construction sociale de la race est partie intégrante des dynamiques d'inclusion (et d'exclusion) entre les immigrants et les New-Yorkais d'origine, mais également entre les immigrants eux-mêmes, alors que certains sont perçus comme plus méritants que d'autres en fonction de la couleur de leur peau, notamment.

Richard Alba et Victor Nee, en 2004, proposent une nouvelle vision de l'assimilation aux États-Unis dans leur ouvrage *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration*. Contrairement à l'idée alors reçue selon laquelle les immigrants et immigrantes de troisième génération seraient complètement assimilés à la société américaine, il resterait, chez ces gens, des attitudes typiques et un attachement à leur pays d'origine. En effet, les auteurs s'opposent à l'idée que les petits-enfants d'immigrants et d'immigrantes adoptent complètement les valeurs et le mode de vie américain, puisque ceci provoquerait une assimilation complète des nouvelles générations. Or, Alba et Nee montrent que les personnes immigrantes, si elles s'« américanisent » avec le temps, apportent également des changements dans la société américaine en rendant cette dernière plus multiculturelle. Aussi, l'expérience de l'intégration (ou

de l'assimilation) des personnes immigrantes serait différente selon les pays de provenance et l'ethnie de ces dernières. Par exemple, si certains groupes comme les personnes venant de la classe moyenne de l'Inde s'intègrent facilement à la vie sociale et économique de l'Amérique, d'autres, comme les Dominicains et Dominicaines, sont plus facilement victimes de racisme et ont plus de difficulté à intégrer le marché de l'emploi, selon les données recueillies.

Plus récemment, Christian Joopke, dans *Neoliberal Nationalism: Immigration and the Rise of the Populist Right*, publié en 2020, aborde les nouvelles réalités du racisme en Occident qui seraient principalement liées à la montée du populisme et non à la montée des partis de droite. En effet, selon Joopke, le populisme peut être de droite ou de gauche, selon les objectifs et les discours défendus par les partis. Ainsi, les États occidentaux tentent à la fois de courtiser l'élite de l'immigration, c'est-à-dire les personnes immigrantes fortunées ou hautement diplômées, et de restreindre l'accès aux immigrants et immigrantes qui ne répondent pas à ces critères en durcissant les politiques d'immigration. Joopke explique également que les nouvelles politiques d'immigration sont aussi dues au néolibéralisme et au nationalisme qui, selon lui, loin d'être en opposition, se complètent de plus en plus. Le libéralisme aurait besoin du nationalisme pour survivre. En ce sens, l'immigration, telle que conçue aujourd'hui par les États, n'est plus un droit, mais un privilège pour les personnes immigrantes qui répondent aux besoins de l'économie néolibérale.

Concernant la question spécifique de l'intégration des immigrants et immigrantes musulmans, Claire Adida, David Laitin et Marie-Anne Valfort proposent, en 2016, l'ouvrage *Why Muslim Integration Fails in Christian-Heritage Societies*. L'auteur et les autrices se posent trois principales questions dans ce livre :

- Est-ce que les immigrants et immigrantes musulmans sont réellement victimes de discrimination à l'égard de leur religion dans les sociétés occidentales à héritage chrétien?

- Quels sont les facteurs qui poussent les individus de ces sociétés au racisme contre les immigrants et immigrantes musulmans?
- Quelles sont les solutions possibles?

À l'aide d'une étude sur l'intégration des Sénégalais et Sénégalaises en France, l'auteur et les autrices concluent que les personnes musulmanes sont bien victimes de discrimination basée sur leur religion. Ils distinguent ensuite deux types de discrimination : d'abord, l'« islamophobie rationnelle », qui est basée sur des facteurs comme les normes religieuses, les normes de genre et la maîtrise du français, qui influencent la capacité des personnes musulmanes à intégrer le marché du travail. Le deuxième type, « l'islamophobie irrationnelle », se base sur des préjugés et la préférence des Français et des Françaises à interagir avec des personnes qui ont le même héritage chrétien qu'eux. L'auteur et les autrices proposent trois solutions pour réduire l'islamophobie. Premièrement, les parents devraient nommer leurs enfants avec des prénoms à consonance plus occidentale pour leur faciliter l'intégration à la société. Deuxièmement, les institutions et les entreprises islamiques devraient promouvoir le renforcement des normes laïques et républicaines pour changer l'image reçue de l'islamisme. Finalement, au niveau étatique, les gouvernements devraient favoriser des systèmes institutionnels assimilationnistes plutôt que multiculturalistes pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes. Les outils comme les « contrats de citoyenneté » sont, pour l'auteur et les autrices, une bonne façon de favoriser l'engagement des citoyens et citoyennes en ce sens.

1.2.3 Les enjeux de racisme au Québec

Après avoir mis de l'avant quelques ouvrages qui illustrent bien les origines et les constituants du racisme, il est pertinent de s'attarder aux ouvrages qui mettent en lumière le racisme au Québec en particulier.

Débutons avec la pensée de Micheline Labelle dans un livre datant de 2010 qui expose, à son tour, le racisme au Québec. Dans *Racisme et antiracisme au Québec. Discours et déclinaisons*, Labelle part du constat que le racisme, bien que disqualifié en tant qu'idéologie scientifique par

l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), est encore bien présent dans nos sociétés et que le Québec ne fait pas exception. L'autrice parle du racisme culturel comme une nouvelle forme de racisme, venue s'ajouter au racisme colonial et au racisme biologique. Elle mentionne aussi que le racisme se complexifie et devient plus « subtil », en ce sens qu'il devient plus difficile à cerner et identifier. Le texte de Labelle tourne autour d'une analyse de discours de l'État québécois et de différentes organisations concernant le racisme et l'antiracisme dans le but de voir où sont les similarités et les différences dans les traitements qui sont faits par ces différents acteurs de l'enjeu en question. Tout cela dans le but d'identifier le plus clairement possible les agresseurs et agresseuses, les victimes et les composantes du racisme pour mieux le comprendre et ainsi le combattre. L'éclairage de l'autrice sur le racisme actuel et les différents acteurs et actrices prenant part à cet enjeu est intéressant et pertinent dans l'optique de faire un portrait le plus juste possible de la situation au Québec.

Philippe Bataille et ses collègues font un constat du racisme au Québec et de sa montée en importance dans un article qui s'intitule « Racisme et antiracisme au Québec : analyse et approches nouvelles », écrit en 1998. Si les auteurs et autrices ne remontent pas aussi loin que l'époque du colonialisme français pour en trouver les fondements, ils et elles insistent sur les années 1980 pour suggérer des éléments déclencheurs. Ainsi, ils et elles croient que la réduction du nombre et de l'importance des mouvements citoyens sociaux et politiques québécois est en lien avec le racisme. Effectivement, l'éclipse de ces mouvements aurait causé une baisse des services sociaux et de la qualité de ces derniers, menant à la recherche de boucs émissaires pour expliquer l'affaiblissement de l'État-providence et, plus concrètement, de la qualité des services à la population. Les personnes migrantes et, plus généralement, les personnes racisées sont alors pointées du doigt comme étant responsables de cette dégradation de la qualité de vie au Québec. Également, les auteurs et les autrices voient déjà, en 1998, du racisme systémique dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'éducation. Ils et elles font le même constat pour le domaine judiciaire. Le profilage racial est également, au moment où le texte est écrit, une réalité. Bien que datant de plus de vingt ans, ce texte tient sa pertinence, en premier lieu, dans l'analyse qu'il contient des déclencheurs d'un racisme en augmentation. En second lieu, il est intéressant

de constater que, déjà en 1998, les auteurs et les autrices ressentent un dérapage du nationalisme et de la xénophobie que plusieurs chercheurs et chercheuses déplorent depuis ce qu'on a appelé « la crise des accommodements raisonnables » et ses suites.

Godin et Renaud, dans un article de 2005, « Work and immigrants: An analysis of employment activity in the first ten years of establishment in the Montreal area », étudient la discrimination raciale et l'insertion économique des personnes migrantes au travail dans la province québécoise et, plus particulièrement, dans la région de Montréal. Leur constat final est que les migrants et migrantes sont plus à risque d'occuper des emplois instables, particulièrement depuis la montée, dans les années 1980, des emplois non standards. Cette catégorie inclut les emplois des travailleurs et travailleuses autonomes, les emplois saisonniers ou de courtes durées, les emplois à forfait déterminé et les services personnels temporaires. Ce type d'emploi rend les personnes migrantes plus vulnérables à la pauvreté. L'obtention d'emplois plus stables et conventionnels serait largement plus difficile pour les personnes immigrantes, particulièrement pour les personnes racisées et les femmes. D'ailleurs, si la plupart des immigrants et immigrantes réussissent à stabiliser leur vie professionnelle à long terme, plusieurs années après leur arrivée au Québec, les personnes racisées y arrivent beaucoup moins bien. Elles demeurent au sein d'emplois précaires beaucoup plus longtemps que les autres immigrants et immigrantes. Le texte de Renaud et Godin est intéressant en ce sens qu'il fait une revue de la discrimination en emploi sur plusieurs dizaines d'années. La conclusion des auteurs et autrices est que la discrimination à l'emploi au Québec est une réalité qui nuit à l'intégration des personnes racisées, bien qu'elle soit banalisée et peu visible, car difficile à prouver.

Concernant les sources institutionnelles, mentionnons la dernière enquête publiée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) portant sur le racisme et la xénophobie dans la province, *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe : résultats d'une recherche menée à travers le Québec*. Pas de doute pour la CDPDJ, le racisme et la xénophobie sont bien présents au Québec et affectent un grand nombre de personnes racisées. Cette étude publiée en septembre 2019 compte 140 entrevues avec

86 victimes de racisme et de xénophobie entre 2015 et 2018, ainsi qu'avec des représentants et représentantes d'organismes au centre de l'enjeu, comme des services de police. L'enquête montre que ces actes entraînent des conséquences sur le quotidien des victimes, alors que plus du tiers d'entre elles ont changé certaines habitudes de vie à la suite des agressions. L'étude illustre aussi que 78 % des agressions dont il est question dans les 300 pages n'ont pas été dénoncées aux services policiers. Ceci pourrait être le signe que le racisme est banalisé, que les victimes n'ont pas confiance envers les services de police ou encore qu'elles ne connaissent pas leurs droits. Ces avenues sont intéressantes à explorer. L'enquête mentionne également que la mise en place d'une politique de lutte contre le racisme du gouvernement provincial semble justifiée. Quoi qu'il en soit, le travail de la Commission donne la parole aux victimes, ce qui est rarement le cas, paradoxalement, quand il est question de racisme.

Dans le même sens, le rapport final de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation* écrit par Charles Taylor et Gérard Bouchard en 2001, fait ressortir certains éléments pertinents relevés pendant la commission. D'abord, les auteurs insistent beaucoup sur les enjeux de perception des Québécois et des Québécoises qui semblent avoir été au centre du débat. Ils expliquent, à plusieurs reprises, dans les quelque 310 pages du document, que les médias et l'engouement autour des débats ont causé une mauvaise interprétation des enjeux dont il était vraiment question. Résultat, dans la grande majorité des cas où un groupe de personnes avait demandé un accommodement raisonnable, les Québécois et Québécoises avaient mal interprété, et amplifié, la demande qui avait été faite au départ. Cette exagération a, selon les auteurs, causé un grand tort à l'opinion de la population à propos des personnes racisées et migrantes. Taylor et Bouchard expliquent aussi qu'ils ont perçu un malaise identitaire de la part des Québécois et Québécoises natifs. Ils l'expliquent non pas comme un racisme, mais comme une tension persistante. D'un côté, il y a le nationalisme québécois et la peur de la perte des valeurs et de l'identité québécoise, puisque les Québécois et Québécoises craignent une acculturation au contact des personnes immigrantes. De l'autre côté, il y a l'accueil des immigrants et immigrantes et la diversité culturelle, qui devient une réalité et une nécessité dans la province. Ainsi, le rapport

de Bouchard et Taylor met de l'avant que les Québécois et Québécoises voient une contradiction dans ces enjeux et trouvent difficilement l'équilibre entre la préservation de leurs identités et de leur culture et l'ouverture à la diversité culturelle. Nous reviendrons sur les conclusions de ce rapport dans les prochains chapitres de la présente thèse.

1.2.4 Les enjeux de profilage racial au Québec

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est un organisme gouvernemental chargé de la défense des droits des citoyens et citoyennes et des enfants. Elle doit, parmi ses mandats, s'assurer de faire respecter les lois et les règlements de la Charte des droits et libertés de la personne. Cette dernière prohibe la discrimination, notamment celle sur la « race ». En ce sens, la Commission s'est donné comme tâche, en 2010, d'étudier le profilage racial au Québec, particulièrement chez les 14-25 ans, puisqu'il s'agit du groupe d'âge le plus visé par ledit profilage racial. Le rapport final, publié en 2011 et intitulé *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés*, se concentre sur trois domaines : le système judiciaire québécois, le milieu scolaire et le système de la protection de la jeunesse (communément appelé la DPJ). La commission définit le profilage racial comme suit :

Le profilage racial désigne toute action prise par une ou des personnes en situation d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs d'appartenance réelle ou présumée, telles la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale ou la religion, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent. Le profilage racial inclut aussi toute action de personnes en situation d'autorité qui appliquent une mesure de façon disproportionnée sur des segments de la population du fait, notamment, de leur appartenance raciale, ethnique ou nationale ou religieuse, réelle ou présumée (Eid et al., 2005, p. 18).

Les résultats de l'étude de 2011 illustrent que le profilage racial, dans les trois secteurs étudiés, est réel et problématique. Le profilage racial dans le milieu scolaire a entre autres des répercussions sérieuses sur la réussite et la persévérance scolaire des élèves visés. Il entraîne aussi des conséquences graves dans le domaine de la protection de la jeunesse, où des parents

sont plus sévèrement jugés quant à leurs capacités parentales du fait de leur appartenance ethnique. Les différences culturelles sont souvent mal comprises et mal gérées. En ce sens, la commission, dans ses recommandations finales, insiste beaucoup sur la formation des intervenants et intervenantes et l'embauche d'employés et d'employées provenant de milieux plus diversifiés dans le but de faciliter les échanges et la compréhension des différences culturelles et ethniques. En ce qui concerne le profilage racial au sein du système judiciaire, ce dernier amène une sous-protection des personnes racisées, des sanctions plus sévères envers ces dernières, des dérapages policiers, de la surveillance ciblée des personnes racisées, etc.

La commission note que le principal problème demeure les préjugés à l'égard des personnes racisées. Le rapport rappelle donc l'importance de l'éducation et de la formation aux personnes professionnelles impliquées, ainsi qu'un meilleur encadrement des interventions de ces dernières. Finalement, la Commission indique aussi que le processus de plainte pour discrimination raciale et l'accès à l'information sur les droits et recours pour les victimes doivent être améliorés pour améliorer les services rendus aux personnes racisées.

Le Conseil interculturel de la Ville de Montréal publiait, en 2016, le document *Avis sur le profilage racial dix ans après 2006-2016*. En 2006, le Conseil avait produit un avis intitulé : *Avis sur la problématique du profilage racial à Montréal*, qui faisait état du problème dans la métropole. Dix ans plus tard, le Conseil fait le bilan des recommandations avancées et celles qui furent adoptées. Parmi les recommandations qui ont été suivies par la Ville de Montréal, on note une modification des politiques du SPVM concernant le profilage racial et la formation de policiers et policières sur cet enjeu, la formation du personnel de la Ville et de la diffusion d'information aux Montréalais et Montréalaises sur ces questions, entre autres. Selon le document de 2016, plusieurs recommandations restent à appliquer, notamment la formation du personnel des cours municipales sur cet enjeu, un meilleur soutien aux organismes communautaires en lutte contre le profilage racial et un centre d'aide aux victimes. Le document note également que le profilage racial est en changement de 2006 à 2016. Entre autres, on constate, à Montréal, une montée de l'islamophobie et un profilage racial plus important de ce

groupe d'individus. Aussi, on note qu'il est important d'ajouter à la notion de profilage racial, l'aspect de discrimination. La Ville de Montréal veut mettre de l'avant plusieurs autres recommandations et continuer les études dans le but de mieux comprendre et combattre le profilage racial à Montréal.

Le dernier rapport sur le profilage racial d'une organisation publique au Québec date de 2019. Il a été commandé à des chercheurs et chercheuses indépendants pour le SPVM. Le rapport intitulé *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées* concernait l'appartenance raciale perçue et présumée des personnes qui font l'objet d'une interpellation par des agents du SPVM entre 2014 et 2017. Les résultats illustrent que si tous les groupes ethniques de la population sont l'objet d'une hausse d'interpellation dans les dernières années, les personnes racisées en sont particulièrement victimes à cause du profilage racial :

[...] les personnes noires avaient 4,2 fois plus de chances d'être interpellées par le SPVM que les personnes blanches et les personnes autochtones avaient 4,6 fois plus de chances d'être interpellées que les personnes blanches. Les personnes arabes avaient, quant à elles, deux fois plus de chances d'être interpellées que les personnes blanches. [...] Les interpellations auprès de personnes arabes et noires sont disproportionnées, autant en tenant compte de leur poids démographique dans la population de Montréal qu'en considérant leur « contribution » relative aux infractions aux règlements municipaux (sur interpellation de 180 % et de 137 % respectivement pour les personnes arabes et noires) et aux infractions criminelles (surinterpellation de 93 % et de 66 % respectivement) [...] Les femmes autochtones et les jeunes hommes noirs et arabes sont des segments démographiques particulièrement touchés par les interpellations. Les femmes autochtones courent 11 fois plus de chances de se faire interpellé que les femmes blanches (comparativement à un score d'un peu plus de 3 pour les hommes autochtones). Les personnes noires de 25 à 34 ans ont 5 fois plus de chances de se faire interpellé que leurs vis-à-vis majoritaires. Les jeunes arabes (15 à 24 ans) courent, en moyenne, 4 fois plus de chances que les jeunes blancs de même âge d'être l'objet d'une interpellation (Armony et al., 2019, p. 116).

Ces résultats montrent clairement un profilage racial dû, selon les chercheurs et les chercheuses, aux techniques d'interpellation des policiers, alors que ces derniers n'ont pas de politique écrite concernant les méthodes d'interpellation à employer et la marche à suivre, notamment les motifs

qui justifient une interpellation. La production d'une politique d'interpellation est d'ailleurs l'une des trois recommandations finales des chercheurs et des chercheuses. Une nouvelle politique d'interpellation a, en ce sens, été adoptée en 2020. Les deux autres recommandations du rapport étaient la production d'un rapport annuel, par le SPVM, concernant l'évolution des indicateurs du profilage racial et le développement de modalité complémentaire pour suivre l'évolution du profilage racial (Armony et al., 2019). Le Conseil constate que le profilage racial est encore une réalité au Québec et que le gouvernement québécois n'a que peu agi pour s'attaquer au problème.

Ces sources institutionnelles montrent bien que le racisme est un problème dans la province et doit être combattu. Pour cela, des actions concrètes doivent être mises en place. À la vue de ces recherches récentes, cependant, nous pouvons penser que l'on parle plus ouvertement de ces enjeux et que les chercheuses et chercheurs sont particulièrement intéressés à ceux-ci, ce qui constitue une avancée.

1.2.5 Le Québec et la contradiction identitaire des personnes racisées et immigrantes

Plusieurs auteurs et autrices ont analysé les contradictions identitaires des personnes racisées au Québec. D'abord, Danielle Juteau (2015) propose plusieurs textes sur l'intégration des immigrants et immigrantes, sur le nationalisme québécois et sur la fabrication de l'ethnicité dans *L'ethnicité et ses frontières*. L'autrice explique d'abord la complexité de l'identité et du nationalisme québécois par son histoire particulière de colonisation (d'abord par les Français, puis par les Anglais) et par ses particularités linguistiques et culturelles. C'est de ce rapport complexe que découlent les tensions avec les minorités ethniques, selon elle. Également, Juteau explique comment, à son avis, se crée le rapport de force avec les ethnies minoritaires qui viennent troubler, selon le point de vue des Québécois et Québécoises, l'équilibre fragile de la conservation culturelle propre au Québec. C'est cette idée d'intrusion dans l'équilibre précaire de l'identité québécoise qui provoque une tension entre les personnes racisées et les Québécois et Québécoises dits natifs. En somme, c'est de cette façon que se crée une distanciation entre les Québécois et Québécoises et les personnes racisées.

Le mémoire présenté par Cloë Charce (2008) en études des arts est particulièrement intéressant dans le cadre de la présente recherche. *Entre-deux mondes métissage, identité et histoire : sur les traces de Sonia Robertson, Sylvie Paré et Rebecca Belmore ou les parcours artistiques de trois femmes artistes autochtones, entre la mémoire et l'audace* pose des concepts comme l'identité, la culture, les femmes racisées et le néocolonialisme. Dans un premier temps, Charce fait état des discours sur la culture, sur l'identité et sur le métissage dans le néocolonialisme actuel en général, et plus spécifiquement au Québec. Elle s'intéresse particulièrement à ce qui entoure l'hybridité culturelle dans la société. C'est particulièrement ce premier chapitre qui est pertinent dans le cadre de cette recherche par ses définitions du racisme culturel au Québec.

Denis Bellemare (2018) explore à son tour l'art comme un outil de création et d'affirmation identitaire dans l'article : « Le cinéma comme fabrique d'images et d'identités ». Bien que le texte se concentre sur le cinéma autochtone, l'auteur y fait bon nombre de constatations en lien avec la présente recherche. Entre autres, il explique comment les sociétés occidentales valorisent peu les cultures qui ne sont pas majoritaires, ce qui crée une acculturation et un sentiment de recherche identitaire chez les personnes en position minoritaire. Denis Bellemare croit donc que le cinéma, et plus généralement l'art, peut servir à la promotion des identités minoritaires en tant qu'espace relationnel qui permet d'exposer son point de vue, son identité et sa culture à l'autre. L'art devient alors un espace d'expression et de résistance à l'oppression de la majorité qui est savamment utilisé par les cinéastes autochtones. Les projets artistiques servent à la préservation de la culture et à la commémoration du racisme et des abus dans le but de les combattre. La transmission du savoir est également intimement reliée à la domination, c'est pourquoi l'auteur est d'avis que cette transmission est essentielle au combat du racisme. Ainsi, grâce à l'art, naissent la collaboration, la formation, l'expression et l'affirmation identitaires, autant d'éléments nécessaires à la survie des populations minoritaires et à leur émancipation.

Bien que le cinéma ne soit pas au centre de notre recherche, les constatations de l'auteur sur l'acculturation, le manque de valorisation des cultures minoritaires et la recherche identitaire des personnes provenant de ces cultures sont particulièrement intéressantes pour faire un portrait du

racisme culturel et de ses conséquences au Québec, ce qui est pertinent dans le cadre de cette étude. Dans un même ordre d'idées, le texte de Charce, bien qu'éloigné de notre champ d'études, demeure, selon nous, pertinent dans l'optique où la culture et les activités culturelles restent au centre de nos hypothèses.

1.2.6 Discrimination, racisme et textes de loi

Plusieurs auteurs et autrices mentionnés dans le présent document déplorent le manque d'engagement du gouvernement québécois dans la lutte contre le racisme ou les discriminations raciales. Il importe cependant de se pencher sur les quelques textes de loi qui font cependant mention de la lutte contre le racisme. D'abord, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, adoptée en 2000 :

Pour corriger la situation des personnes faisant partie de certains groupes victimes de discrimination en emploi, soit les femmes, les personnes handicapées au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E- 20.1), les autochtones, les personnes qui font partie d'une minorité visible en raison de leur race ou de la couleur de leur peau et les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais et qui font partie d'un groupe autre que celui des autochtones et celui des personnes qui font partie d'une minorité visible (*Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*. RLRQ, c. A-2.01.).

Cette loi oblige les organismes publics à maintenir des statistiques et des ratios d'employés et employées appartenant à l'un ou l'autre des groupes victimes de discrimination. L'organisme est également tenu d'avoir un programme d'accès de l'égalité à l'emploi qui comprend des mesures d'accompagnement des employés et des employées, des mesures d'égalité des chances et de recrutements d'employés et d'employées visés par la Loi, ainsi que des analyses des pratiques et politiques en matière de recrutement, de promotion et de formation en lien avec les personnes appartenant à l'un des groupes visés par cette loi.

La *Loi sur l'administration publique* prévoit, elle aussi, des programmes d'accès à l'égalité pour corriger la situation des personnes faisant partie de groupes visés par de la discrimination (*Loi sur l'administration publique*. RLRQ, c. A- 601.).

Dans son paragraphe 936.0.2, le Code municipal du Québec régleme l'attribution de contrats pour des matériaux et des services : « Le conseil peut établir un processus d'homologation ou de qualification qui ne peut faire de discrimination basée sur la province ou le pays d'origine des biens, services, assureurs, fournisseurs ou entrepreneurs » (*Code municipal du Québec*. RLRQ, c. C-27.1.). La dernière partie de ce paragraphe fait référence, quoi que non directement, à la non-discrimination des personnes sur la base de leur pays d'origine. Ce même paragraphe se retrouve d'ailleurs dans plusieurs lois, notamment concernant le transport public, et les communautés du Québec, de Montréal et de l'Outaouais.

Finalement, adoptée en octobre 2017 par le gouvernement Couillard, la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* contient une mention sur la non-discrimination : « que l'accommodement demandé respecte le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que le droit de toute personne d'être traitée sans discrimination » (*Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*. RLRQ, c. R-26.2.01). Nous reviendrons cependant sur cette loi et ses aspects discriminatoires plus loin dans le présent document.

Ces lois sont les principales faisant référence à la discrimination raciale ou à ce qui pourrait s'appliquer à la discrimination raciale. À l'instar des différents auteurs et autrices l'ayant mentionné, nous constatons que peu de lois ont été mises en place dans le but de combattre la discrimination raciale et qu'aucun plan d'action, malgré les demandes répétées de différents organismes, comme la CDPDJ, et de différents experts, n'a été créé pour réellement combattre le racisme ou la discrimination.

1.2.7 Mémoires déposés lors du mandat « consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 »

Avant chaque adoption d'une loi, le gouvernement québécois organise une audition publique durant laquelle citoyen·ne·s et expert·e·s peuvent déposer des mémoires dans le but de faire connaître leur avis sur le projet de loi en cours. Pour la *Loi 21 sur la laïcité de l'État*, près de 100 mémoires ont été déposés. À défaut de pouvoir faire une revue exhaustive, quelques-uns de ceux qui semblaient en lien avec l'objet de la présente recherche ont été retenus et résumés dans cette partie.

D'abord, le Conseil canadien des femmes musulmanes rappelle que les immigrants et immigrantes ont de la difficulté à trouver des emplois qui correspondent à leurs qualifications dû à la stigmatisation qu'ils subissent. Le taux de chômage des personnes migrantes est donc nettement plus élevé au Québec que celui des natifs. Le Conseil s'inquiète donc des conséquences de la loi 21 sur l'accessibilité au travail des immigrants et immigrantes, particulièrement des femmes musulmanes qui portent le hijab (Elibyari, 2019).

Le Conseil national des musulmans canadiens rappelle qu'aucune étude ne prouve que le port de symboles religieux nuit à la neutralité de l'État et que 43 % des institutions de l'État québécois contiennent des symboles religieux catholiques, ce qui ne semble pas poser un problème. Le Conseil demande également de porter attention à l'augmentation de la violence envers les personnes racisées et soutient que la loi 21 donne raison au racisme et à la xénophobie (Conseil national des musulmans canadiens, 2019).

Amnistie Internationale Canada Francophone souligne que le Canada a adhéré à différents traités internationaux et à différentes conventions pour le respect des droits de la personne. Le Québec, en plusieurs occasions, s'est engagé à respecter ces accords. Or, la loi 21, selon Amnistie Internationale, contrevient à plusieurs des articles des conventions et traités signés. L'organisation ajoute que les dérogations et l'application actuellement prévue de la loi priorisent certains droits (ceux des natifs blancs) à d'autres (ceux et celles des personnes migrantes), ce qui

est contraire au principe d'égalité des humains et humaines. De plus, Amnistie Internationale souligne que les restrictions de port de signes religieux ne permettent pas d'atteindre l'égalité des genres, tel que le gouvernement le prétend, et termine en précisant que la loi 21 ne met pas de l'avant la laïcité selon la vraie définition de ce concept :

[...] Amnistie Internationale rappelle que la laïcité n'est pas un concept vague pouvant librement être interprété. Il s'agit d'une conception de la société fondée sur la séparation de l'État et de l'Église, excluant les institutions religieuses (et non les personnes) de l'exercice du pouvoir politique et administratif. L'esprit de ce concept est clair : il s'agit de s'assurer que les institutions religieuses n'interfèrent pas dans la gestion de l'État.

Amnistie internationale n'émet aucune opposition quant à l'affirmation de ce principe de séparation de l'État et des institutions religieuses, pour autant que cela ne brime d'aucune manière les droits fondamentaux de personnes professant une religion, tant en public qu'en privé, comme prescrit par le droit international et les Chartes (Amnistie Internationale Canada Francophone, 2019, p. 8).

Dans l'ensemble, les mémoires résumés plus haut rejoignent les préoccupations des différents auteurs et autrices quant au racisme et à la discrimination au Québec et au manque d'égalité des chances auquel sont confrontées les personnes racisées dans la province. La loi 21, pour plusieurs, semble exacerber ces problèmes d'intégration et de respect plutôt que les résoudre.

1.2.8 Le communautaire au Québec

Les œuvres parlant des organismes communautaires et de leur histoire au Québec sont peu nombreuses. La thèse en sociologie de Jean Gagné publiée en 2008 montre efficacement le rôle qu'ont tenu les organismes communautaires dans l'histoire du Québec. *Les organismes communautaires au Québec : vers une sociologie de la mémoire* s'articule autour du débat de la protection de l'autonomie des organismes communautaires québécois et de la politique de reconnaissance adoptée en ce sens en 2001. Hormis un recadrage du débat, l'auteur travaille surtout à revoir l'histoire de l'action communautaire québécoise et comment cette dernière a pris de l'importance dans différents moments de l'histoire dans le but de pallier les services

gouvernementaux défaillants ou à l'insuffisance de services, ou encore dans le but de faire avancer des causes politiques dans un Québec en plein changement des années 1960 et 1970. En ce sens, la thèse de Gagné permet de bien comprendre en quoi les organismes communautaires ont été utiles au Québec, mais également quelles conjonctures de l'histoire de la province ont demandé aux organismes communautaires de prendre plus de place, de responsabilités et d'autonomie. Ceci, dans le but de répondre aux besoins de la population. Gagné mentionne aussi les enjeux actuels qui planent au-dessus des organismes communautaires. Il est finalement intéressant de voir comment l'idée du communautaire s'est instaurée rapidement avec la colonisation de la province, alors que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les premiers organismes communautaires datent d'il y a plusieurs siècles et ont évolué pour répondre à la nouvelle réalité de la population suivant l'histoire québécoise.

Prenant comme point de départ le modèle développé par l'Américain Jack Rothman, les quelque 18 autrices et auteurs regroupés sous la direction de Laval Doucet et Louis Favreau (1991) font un grand tour du monde communautaire québécois dans *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Selon les auteurs et autrices, le communautaire au Québec était en plein changement et en essor, alors que les besoins étaient bien présents au début des années 1990. Trois stratégies explicatives du monde communautaire sont d'abord présentées dans le livre :

- 1) Le développement local;
- 2) L'action sociale;
- 3) Le planning social.

Les auteurs et autrices expliquent que la mise en place d'un État-providence, mais également un désengagement de l'État dans l'histoire du Québec, ont inspiré le développement du modèle communautaire et ont demandé à ce dernier de s'adapter constamment pour être, finalement, encore aujourd'hui, en profonde mouvance. En plus de revenir sur l'histoire du Québec, ce texte propose d'analyser l'apport et les enjeux entourant le communautaire dans le Québec actuel, comme il a été analysé principalement aux États-Unis. Cependant, l'équipe dirigée par Doucet

et Favreau ne limite pas ses analyses au Québec, alors que certains des textes du recueil se concentrent sur les mouvements communautaires africains et latino-américains. Il faut dire que les textes sont très divers, certains allant jusqu'à expliquer des notions juridiques citoyennes et le rôle du communautaire pour défendre ses droits. Mentionnons en revanche que, malgré le fait que la troisième partie soit exclusivement consacrée au communautaire ailleurs dans le monde et qu'il mentionne bon nombre d'initiatives communautaires québécoises dans ces pays, chercheurs et chercheuses ne se questionnent ni sur la légitimité des interventions communautaires ni sur celle de la solidarité internationale québécoise dans ces pays anciennement colonisés. Cette partie du recueil se contente d'expliquer en quoi les projets communautaires instaurés par les Québécois et Québécoises fonctionnent et comment certains des projets analysés pourraient inspirer des initiatives en sol québécois. Il s'agit, à notre sens, d'une lacune, puisque les actions de solidarité internationale sont critiquées par plusieurs puisqu'ils participent souvent à perpétuer les rapports de domination entre les pays des Suds et ceux du Nord. Outre cette critique, cependant, l'œuvre est très complète et pertinente pour comprendre le fonctionnement et les dynamiques des centres communautaires au Québec comme ailleurs.

Cette revue de la littérature permet de constater que plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penchés tant sur les questions de racisme, d'immigration et d'intégration que sur la place prise et accordée aux centres communautaires québécois. Nous croyons cependant que la présente recherche peut être un ajout pertinent à la littérature scientifique sur ces enjeux.

1.3 Pertinence de la recherche

La présente recherche trouve sa pertinence à la fois dans l'aspect social et l'aspect scientifique. La pertinence sociale s'inscrit, dans la société québécoise, après de longues années d'enjeux d'intégration des personnes immigrantes et de racisme. L'histoire du Québec est particulière, en ce sens que les Québécois et Québécoises sont entourés de provinces et de pays majoritairement anglophones. Comme discuté précédemment, les Québécois et Québécoises accordent donc historiquement beaucoup d'importance à la conservation de leur culture et de la langue française,

vues comme des pans de leur identité. Le français revêt une importance particulière au sein de la culture pour plusieurs Québécois et Québécoises. Dumont (1995) défend son importance :

Il existe d'autres facteurs d'identité : un territoire, des coutumes, un pouvoir politique... Tous ces éléments supposent, pour une collectivité, un travail d'interprétation de sa condition qui confère à la langue un statut exceptionnel, à la fois comme moyen de cette interprétation et comme garantie que celle-ci provient du groupe lui-même. Le langage témoigne de la puissance de l'imagination et des signes dans les changements sociaux; s'attacher à sa défense et à sa promotion, ce n'est pas céder à quelque diversion idéaliste (p. 127).

La langue est ainsi protégée par des lois, telles que la célèbre loi 101, ou Charte de la langue française, qui régleme l'usage du français en éducation et en entreprise et fait d'elle, du même coup, la langue officielle de la province québécoise (Charte de la langue française. RLRQ c. C-11.). Cette loi fera suite à d'autres réglementations pour protéger l'usage du français⁴.

Au début des années 2000, un débat public s'instaure à savoir si les personnes immigrantes s'intègrent convenablement au Québec. Le tout commence par quelques situations où certaines personnes migrantes et racisées demanderont au gouvernement provincial d'accepter des accommodements pour mieux répondre aux besoins de leur religion. Nous reviendrons plus en détail sur ce qu'on appelle communément « la crise des accommodements raisonnables », dont le rapport final a brièvement été présenté plus haut, et sur la commission spéciale créée, mais il semble clair que ces événements sont un tournant majeur pour l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Depuis lors, la question de l'intégration et de l'accueil des immigrants et immigrantes sur le territoire du Québec est au centre de l'actualité. Les actes de racisme sont également globalement en hausse au Québec et au Canada (Statistique Canada, 2021), malgré

⁴ Voir notamment la loi 63 : *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* et la loi 22 : *Loi sur la langue officielle*.

une légère diminution après l'année 2017, qui fut une année record en termes de déclaration des crimes haineux à la police⁵.

Le racisme et l'intégration sont donc deux enjeux particulièrement d'actualité au Québec. Nous croyons donc que la présente recherche pourra donner des pistes pour des solutions qui favoriseraient l'intégration des personnes migrantes et racisées (ces dernières vivant des problèmes d'intégration et de la violence nonobstant le fait que certaines d'entre elles sont nées ici).

Il existe plusieurs rapports des gouvernements et d'organismes non gouvernementaux sur les questions d'intégration et de racisme. Nous en avons présenté quelques-uns en introduction. Il existe également quelques recherches et études de cas de chercheurs et chercheuses indépendants, notamment des thèses, sur le sujet. Cependant, à notre connaissance, il n'existe pas de recherches scientifiques faisant le lien entre le milieu communautaire, l'intégration et l'émancipation contre le racisme. Rares sont également les recherches scientifiques portant sur les personnes migrantes et le racisme dans le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, visé par notre projet. De plus, les études qui n'utilisent pas des statistiques quantitatives et qui permettent à des personnes racisées et immigrantes de raconter leur vécu sont rares. Elles nous semblent pourtant nécessaires pour apporter des solutions adaptées à la réalité de ces gens et bien transmettre leurs expériences tout en conservant une rigueur scientifique qui est nécessaire pour garantir la validité des résultats et le sérieux de la démarche.

Ces points étant mis de l'avant, il nous semble que la présente recherche est pertinente pour la communauté scientifique, universitaire et pour les représentants, représentantes, décideurs et

⁵ Le record de dénonciation de 2017 peut s'expliquer par les mesures mises en place pour favoriser la dénonciation des crimes haineux et de la radicalisation à la suite de l'attentat à la mosquée de Québec en janvier 2017, ou par l'arrivée de Trump au pouvoir cette même année. Voir: S. Rushin et G.S. Edwards, *The Effect of President Trump's Election on Hate Crimes*.

décideuses de la société québécoise. Loin d'apporter des réponses définitives, elle pourra mener à une réflexion sur des pistes à suivre pour le vivre ensemble et permettre à des personnes touchées par les enjeux mentionnés plus haut de s'exprimer sur leur réalité.

1.4 Méthodologie

Les documents et les propos des auteurs et des autrices présentés plus haut illustrent que les personnes racisées au Québec peuvent vivre du racisme et de l'exclusion. C'est à partir de cette idée que nous pensons qu'il est souhaitable de se pencher sur la réalité de ces gens afin de leur donner la parole sur leurs enjeux quotidiens et les conséquences de ceux-ci sur leur intégration, leur émancipation et leur identité. Cette recherche souhaite donc donner une voix aux personnes directement impliquées, les personnes racisées et immigrantes. Nous souhaitons observer comment ces gens s'adaptent au racisme ambiant et le combattent au quotidien.

Les organismes communautaires jouent un grand rôle au Québec pour pallier les services insuffisants du gouvernement. Le secteur communautaire offre différents services pour aider les personnes racisées et les personnes immigrantes dans leur quotidien face aux différents défis apportés par le racisme. La culture semble, en ce sens, pour plusieurs centres communautaires, être un moteur important de l'émancipation des usagers et usagères en leur permettant, par leur participation à diverses activités, d'exprimer leurs identités multiples et distinctes du reste de la société québécoise.

Dans le but de circonscrire notre recherche, nous avons choisi de la mener dans le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Comme nous l'expliquerons plus loin, ce quartier est particulièrement habité par des personnes racisées et immigrantes et ses caractéristiques sociales et économiques sont représentatives des défis auxquels fait face cette population. De plus, le quartier compte plusieurs organismes communautaires qui proposent des activités culturelles diverses et qui sont fréquentés par la population ciblée par ce document. Ce quartier répond donc aux besoins pour la collecte de données nécessaires à la présente recherche. Bien que le quartier et les centres communautaires ciblés seront présentés plus en détail dans le chapitre dédié à notre recherche terrain (chapitre 5), il convient de mentionner ici que le Centre Lasallien de Saint-

Michel, la Maison d'Haïti et l'Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique (ASAP) sont les trois centres communautaires partenaires pour cette recherche. La culture étant au cœur de leur approche avec les personnes immigrantes, ces centres sont fréquentés par des personnes racisées et immigrantes pour qui la culture prend une place importante dans leurs trajectoires d'émancipation.

1.4.1 Principales hypothèses

L'hypothèse émise est que la participation des personnes racisées à des activités culturelles leur permet de redéfinir leur identité, de mieux s'inclure à la société québécoise et de développer un capital social. Cela leur permet de faire face au racisme systémique, aux problèmes d'intégration au Québec et, finalement, de s'émanciper en tant qu'individus et en tant que groupe.

L'intégration grâce au capital social

Nous croyons que la participation à des activités culturelles communautaires permet une intégration facilitée pour les personnes immigrantes et racisées. Notons cependant que nous ne comprenons pas le terme d'intégration de la même façon qu'il est utilisé dans les discours au Québec ou encore tel qu'il est expliqué Gérard Bouchard. Ce dernier voit la société québécoise francophone comme la communauté de référence. L'immigrant et l'immigrante doivent accepter et adopter les valeurs (sans renoncer aux leurs, à priori) :

L'esprit de l'interculturalisme [...] est de surmonter cette antinomie et de proposer une vision intégrée des composantes de la culture québécoise qui respecte les prérogatives des unes et des autres. Mais il demeure à la fois inévitable et légitime que la majorité francophone, ne serait-ce qu'en raison de son poids démographique et historique, se présente de facto comme le vecteur principal d'intégration » (Bouchard, 2012, p. 22).

L'interculturalisme de Bouchard s'oppose au multiculturalisme canadien dans l'optique où il fait la promotion de la culture québécoise et permet la mise en place de politiques de défense de cette culture. Le multiculturalisme, de son côté, ne favorise aucune culture par rapport à une autre. Comme plusieurs auteurs et autrices cités dans ce document, nous nous distançons de l'interculturalisme de Bouchard et des discours favorisant la culture québécoise très largement repris par les politiciens de la province. Dans le cadre de cette recherche, l'intégration n'est pas l'adoption de valeurs dites « québécoises ». Il s'agit, à notre sens, de développer un cercle social facilitant la vie quotidienne et apportant un support moral aux individus et un point d'attache pour faciliter l'entraide et le partage. En ce sens, nous reprenons le terme de capital social de Robert D. Putnam (2000), qui sera défini plus précisément ultérieurement dans la présente section.

Ainsi, nous croyons que l'intégration des personnes racisées et immigrantes est favorisée par la participation à des activités culturelles communautaires, en ce sens que les gens développent des relations sociales susceptibles de les aider à mieux faire face au racisme et à le combattre. De plus, comme montré plus haut, les personnes racisées et immigrantes sont plus susceptibles de subir de la violence, de la pauvreté et de l'isolement. Le capital social que crée la participation communautaire est donc un atout pour partager les difficultés et faire preuve de solidarité, tant contre le racisme et ce qui en découle, que devant les problèmes quotidiens que peuvent vivre ces gens. Les immigrants et immigrantes et les personnes racisées étant plus susceptibles d'être isolés et de rencontrer divers problèmes de santé, en plus des difficultés financières et d'intégration économique (Cantor-Graae et Selten, 2005; Joubaud, 2008; Joly, 2011), il nous semble clair que le capital social peut aider à pallier l'isolement et à soutenir ces personnes dans les défis que posent quotidiennement l'immigration et le racisme.

Le capital social agirait donc comme un réseau de soutien et de partage qui favorise les échanges et l'entraide entre des personnes qui peuvent vivre des difficultés semblables et avoir peu de réseau à l'extérieur du centre. En ce sens, nous soutenons l'idée que la participation à des activités

culturelles communes favorise l'intégration en bâtissant un capital social grâce à la socialisation induite par les activités du centre.

La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

L'identité des personnes racisées est multiple et complexe. D'abord, le fait d'être vu comme des étrangers ou étrangères les rend vulnérables et leur demande de questionner leur identité. Ils et elles sont à la fois des gens d'ailleurs et des gens d'ici. Dans la perception sociale, ces individus sont vus comme ni tout à fait des gens d'autres pays, ni tout à fait des Québécois ou Québécoises, ni tout à fait des Canadiens ou Canadiennes. Plus ils s'enracinent au Québec, plus il devient difficile pour eux de maintenir leurs liens avec leur culture et leur identité d'avant (Waldinger, 2016). La définition de soi se fait l'altérité de sa comparaison à l'Autre. Roger Toumson (1998, p. 14) parle d'un effondrement identitaire causé une uniformisation culturelle, politique et économique dû au capitalisme. L'identité des personnes racisées et leur perception d'elles-mêmes sont sans aucun doute affectées par les relations de pouvoir inégales persistant depuis l'ère du colonialisme (Anievas et al., 2014; Latouche, 1999; Bilge, 2012).

Ainsi, les personnes racisées sont victimes d'une appropriation de leur culture et d'une acculturation profonde (Bourthis et al., 2018; Sayegh et Larsy, 2007). Nous croyons que l'identité est en constante mouvance, et multiple (Dahoun, 1998; de Beauvoir, 2010 [1949]; Idriss, 2003).

Patricia Hill Collins (2011) croit que les personnes racisées se réapproprient leur identité et leur sexualité au travers de la culture populaire, notamment par la musique rap. Tricia Rose vient au même constat en ajoutant que les colonisateurs et colonisatrices ont façonné, selon les besoins politiques de l'époque, l'identité des personnes noires comme étant des travailleurs et des travailleuses, des esclaves ou des bêtes avec une sexualité débridée. C'est par la culture, selon l'autrice, que les victimes peuvent combattre les stéréotypes encore vivants et reprendre le contrôle sur leur image (Rose, 1994). Les personnes racisées sont dans une situation particulière où elles sont à la fois influencées par leur culture « d'ailleurs » et leur culture québécoise. Les personnes racisées doivent se reconstruire et se redéfinir constamment (Aulagnier et Dayan,

1991), perdant leurs identifications identitaires et sociales et créant un espace entre le Ici et le Ailleurs (Moro, 1998). Elles cherchent à trouver un équilibre entre leurs identités, mais également se (re)trouver elles-mêmes dans le regard de l'Autre (Kaës, 1998). Plus particulièrement, dans le cas du Québec, se repositionner par rapport à l'image que se font les Québécois et Québécoises d'eux et elles, à travers les préjugés et les peurs qui sont présentes au Québec. C'est, somme toute, un questionnement identitaire complexe qui semble s'imposer aux personnes racisées (Crépeau et al., 2009). La culture peut cependant être également bénéfique par le développement de la créativité qui a une incidence positive sur la personnalité et, donc, sur son bien-être. C'est ce qu'explique Selim Abou (1981) par le concept de « réorganisation culturelle », c'est-à-dire « un enrichissement de la personnalité du sujet, lorsqu'elle développe sa créativité » (p. 60). Nous croyons donc que la culture va de pair avec l'émancipation et la création identitaire.

Pour résumer, nous croyons que les activités culturelles des centres communautaires peuvent devenir le moteur de la redéfinition des identités des personnes racisées et immigrantes. Celles-ci pourraient faciliter l'expression de leurs sentiments et permettre une introspection bénéfique à la reconnexion avec elles-mêmes. Nous souhaitons voir comment les activités culturelles influencent le parcours identitaire des personnes racisées. Nous posons l'hypothèse que cette influence est positive et qu'elle a un réel impact dans le sentiment d'appartenance de ces personnes.

La culture comme vecteur d'émancipation

L'émancipation a pour finalité de s'affranchir d'une domination. Dans le contexte de racisme du Québec, il semble que l'émancipation des gens racisés et immigrants soit une étape importante. Nous posons l'hypothèse que l'émancipation individuelle est possible par la prise d'actions concrètes. En effectuant des actions concrètes pour affirmer son identité et sa culture, une personne semble s'émanciper des rapports de force qui sous-tendent ses relations avec la société. En ce sens, participer à des activités culturelles communautaires paraît être une façon positive et efficace pour les personnes racisées et immigrantes de s'affirmer et de s'émanciper.

Elles passent alors de victimes, dans l'imaginaire collectif, à acteurs et actrices agissants pour leur affranchissement. Dans ce même ordre d'idée, sur un plan personnel, une personne victime de domination et de racisme peut reprendre le contrôle de sa vie au par son émancipation permise grâce à la création culturelle, comme montré plus haut. Selon l'hypothèse posée, donc, les activités dans les centres communautaires deviendraient des outils pour redonner l'estime de soi à la personne et lui permettre de s'affirmer et de prendre action vers sa libération, donc reprendre du pouvoir.

Sur un plan collectif, l'émancipation d'un groupe peut se produire dans l'action commune et la solidarité. Cadell et ses collègues (2001) voient la force de l'union d'un groupe comme essentielle au changement dans la société; des transformations sociales importantes ne peuvent se réaliser sans une organisation regroupée. Cette organisation est particulièrement efficace au niveau local. En ce sens, les centres communautaires, qui sont au cœur de l'action sociale, semblent être les endroits idéaux pour la création d'activités collectives axées sur l'émancipation d'un groupe. Il est donc possible de croire que la participation à des activités culturelles communautaires favorise une émancipation individuelle et collective par la réappropriation culturelle et identitaire. Le centre communautaire devient donc également un endroit de revendications pacifiques et un lieu d'émancipation pour les personnes racisées.

Pour répondre à l'acculturation et à la négation identitaire à laquelle elles font face dans une société, les personnes racisées et immigrantes doivent mettre en place divers mécanismes identitaires pour établir un équilibre entre leur identité « d'avant » et leur adaptation à la culture colonisatrice (Costa-Lascoux, 2000). Laurier Turgeon (2003) explique que cet attachement à la culture ancestrale, qui fait partie de l'identité des personnes racisées, devient un moyen de résistance postcolonial. Comme dit plus haut, les personnes racisées sont dans une situation identitaire particulière à savoir un mélange hybride entre leur culture nouvelle et leur culture traditionnelle. Le vide créé par leurs pertes de repères identitaires, cet espace entre la culture de leur pays d'origine (ou de celui de leur famille) et la culture québécoise, devient un lieu de création culturelle dès lors qu'ils participent aux activités communautaires.

Enfin, « la vraie dépossession, c'est se perdre de vue, ne plus savoir qui l'on est vraiment et attendre de surcroît que les autres nous définissent » (Paré, 2003, p. 73). Aussi, les activités culturelles communautaires devraient permettre la prise de contrôle par les individus racisés et immigrants et la (re)définition de leur propre identité. Nous pensons, en somme, que de pouvoir se définir soi-même et avoir une voie pour le faire est l'une des principales clés de l'émancipation des individus. La participation à des activités culturelles communautaires est créatrice d'une émancipation, étape importante de la libération du racisme. Bien que réfléchi par plusieurs auteurs et autrices en sciences sociales, nous souhaitons connaître le point de vue des personnes racisées et immigrantes du quartier choisi sur leur propre cheminement vers l'émancipation et les facteurs qui la favorisent. Nous pensons que la participation à des activités culturelles communautaires en fait partie.

Ces hypothèses tracent la voie des questionnements qui devront être posés dans ce travail. Une fois les principales questions posées, la méthodologie, dans la prochaine section, instaurera un plan d'action pour arriver à des réponses.

1.4.2 Outils et collecte de données

Dans le cadre de cette recherche, il nous apparaît évident que la meilleure source d'information s'avère être les personnes racisées et immigrantes elles-mêmes. Comme mentionné précédemment, ces personnes sont souvent exclues des discussions portant pourtant sur leur propre réalité. C'est également le cas au Québec : il s'agit d'ailleurs de reproches qui ont été formulés lors de la mise en place de plusieurs lois dans les dernières années et lors de la Commission Bouchard-Taylor. C'est donc pour pallier au manque de documents juridiques et d'études au Québec que la présente recherche sera mise sur pied sous la forme d'une recherche-terrain. Puisque nous nous intéresserons principalement aux acteurs et actrices comme source primaire de données, les principales données recueillies seront qualitatives. « [Les études qualitatives] consistent à écouter de manière approfondie un petit nombre de personnes afin de comprendre leur manière de penser » (Frisch 1999, p. 6).

Trois études de cas seront faites dans le but d'aller à la rencontre de ces gens pour mieux percevoir et comprendre leur réalité et pouvoir faire l'analyse du potentiel et des limites des activités culturelles de centre communautaire dans l'affranchissement des personnes racisées, dans leur quête identitaire en mouvement, ainsi que dans leur intégration à la société. Il importe de transmettre l'expérience des acteurs et des actrices en allant directement sur le terrain (Dubet, 1994).

Les principaux outils de collecte de données utilisés seront l'observation participante et les entrevues. L'observation participante peut être comprise comme le fait, pour le chercheur ou la chercheuse, de passer du temps directement dans le milieu de vie de son objet d'étude dans le but de documenter de la façon la plus précise possible les expériences vécues par les participants (Peretz, 1998, p. 48). Dans le cadre du présent travail, une observation à découvert et ouverte sera privilégiée. L'observation à découvert s'oppose à l'observation cachée. Dans le premier cas, contrairement au second, le chercheur ou la chercheuse mentionne d'entrée de jeu son statut et le but de sa présence aux personnes participantes plutôt que de s'immiscer incognito (Robert et Gaudet, 2018). Ce choix apparaît logique dans l'optique de respecter les enjeux éthiques de la recherche en sciences sociales, mais également puisqu'il serait difficile et complexe d'intégrer le milieu de vie des personnes participantes et d'obtenir une confiance et d'arriver à des conversations pertinentes avec celles-ci dans un laps de temps relativement court. Les moyens dont nous disposons ne nous permettent pas de faire de l'observation cachée pendant plusieurs mois. Également, il nous apparaît que l'observation cachée n'apporterait rien en termes de qualité des données et est donc non-nécessaire dans le présent cas (Robert et Gaudet, 2018).

L'observation ouverte s'oppose à l'observation dirigée. Comme leurs noms respectifs l'indiquent, la première se veut une observation dans laquelle le chercheur ou la chercheuse se laisse librement inspirer par ce qu'il ou elle voit pour construire sa grille d'analyse et ne cherche pas à observer des points précis, mais un ensemble qui, de lui-même, lui apportera des réponses satisfaisantes. L'observation dirigée se trouve à en être une où les points à observer sont précédemment colligés dans la grille d'observation, laissant moins de liberté au chercheur ou à la chercheuse dans sa prise de notes et lui demandant de s'en tenir principalement aux

observations qu'il ou elle souhaitait faire avant d'arriver sur les lieux (Robert et Gaudet, 2018). Nous croyons que dans le cas présent, une observation ouverte est préférable dans l'optique où la question de recherche et les hypothèses laissent place à une large analyse. De plus, le terrain pourrait présenter des réalités qui n'ont pas été pensées dans la présente recherche, comme nous nous intéressons à des groupes ethniques et culturels différents. Ces derniers pourraient nous apporter des pistes insoupçonnées puisque leur réalité est particulièrement éloignée de la nôtre (Chevalier et Stenger, 2018).

Nous croyons finalement que cette observation ouverte et à découvert sera un premier outil de collecte de données de choix dans la présente recherche dans l'optique où il permettra d'abord une observation des acteurs et actrices dans leur environnement habituel. Nous pourrions voir les relations humaines que permettent de créer les activités culturelles et comment ces dernières semblent, de prime abord, faciliter l'intégration et façonner les identités des personnes concernées. Bien que la présence d'un chercheur ou d'une chercheuse à découvert induise certainement un biais méthodologique (Mauger, 1991), nous croyons que notre présence ne gênera pas outre mesure le quotidien des personnes participantes. En ce sens, pour diminuer au maximum ce biais, la prise de notes manuscrites sera priorisée à l'utilisation de matériel vidéo. Nous pensons qu'éviter de filmer permettra d'être plus discret et de moins altérer les interactions naturelles du groupe. Aussi, les observations seront faites lors de différentes activités culturelles dans différents centres et à différents moments dans le but de collecter beaucoup de données, et ce, dans des conditions diverses le plus proche possible de la réalité (Siino, 2019).

L'observation seule nous apparaît cependant comme insuffisante dans cette recherche. Bien que l'observation des gens dans leur quotidien comme participants et participantes aux activités communautaires sera potentiellement riche en données, un outil complémentaire est nécessaire. Effectivement, comme la présente recherche nous demande de nous questionner sur des concepts complexes comme l'émancipation, la formation de l'identité ou encore le racisme, il semble très peu probable que ces thèmes sortent d'eux-mêmes lors d'une conversation entre les personnes participantes. Les entretiens semblent être un outil essentiel à l'approfondissement des questions sur ces concepts clés. Ils nous serviront à diriger la conversation vers les questions essentielles à

la présente recherche. Il sera alors possible de demander une introspection aux participants et participantes. Ils pourront ainsi nous transmettre leur vision des concepts abordés et approfondir la discussion pour nous faire part de leur vécu et de leur réalité. Cet approfondissement grâce aux entretiens sera sans doute riche en contenu et permettra de comprendre et de rapporter les parcours de ces gens (Poupart, 1997).

Trois types d'entretiens existent, soit les entretiens dirigés, semi-dirigés ou non dirigés. Les entretiens dirigés sont basés sur un corpus de questions fixes qui sont passées une à une durant l'entretien. Les entretiens non-dirigés, au contraire, sont basés uniquement sur une consigne ouverte donnée aux participants dans le but de laisser ces derniers amener la discussion là où ils le souhaitent sans questions préalablement établies. Les entretiens semi-dirigés se situent à mi-chemin entre les deux autres types (Sauvayre, 2013). Ils commencent avec une consigne ouverte, mais le chercheur ou la chercheuse a à sa disponibilité une liste des concepts qui sont importants à aborder dans le cadre de la recherche menée. Il ou elle peut ainsi renchérir à la conversation ou réorienter cette dernière dans le but de s'assurer de survoler tous les concepts qui lui seront utiles (Mishler, 1986). Nous pensons que les entretiens semi-dirigés répondent davantage à nos besoins en apportant les avantages de l'entretien dirigé, c'est-à-dire de pouvoir conserver le contrôle de la direction de l'entretien et de répondre à tous les points établis comme étant importants. Les entretiens semi-dirigés conservent aussi l'aspect fluide des entretiens non dirigés qui sont importants pour laisser la place à l'acteur ou l'actrice et lui laisser le choix de la façon dont la personne construira son récit. Ceci permet à cette dernière une liberté qui peut être significative pour elle (Bertaux, 1997). De plus, les entretiens non dirigés et semi-dirigés semblent efficaces lorsqu'il est question d'aborder des récits de vie, des introspections et des questionnements personnels, permettant à l'acteur ou l'actrice d'avoir l'impression d'être dans une conversation quotidienne et de parler de ce qui lui semble important dans sa propre réalité plutôt que de se faire imposer des questions fixes qui pourraient nuire à ses confidences (Peneff, 1990). Cependant, l'entretien semi-dirigé semble préférable au non dirigé pour être certain d'obtenir des propos qui suivent le sens des interrogations de cette recherche, et ce, dans un temps relativement restreint. Des entretiens seront faits avec plusieurs personnes de plusieurs âges et ethnies

différentes, dans le but de recueillir les perceptions de gens avec différents vécus, arrivés à différents moments au Québec ou nés ici. Nous avons donc tenté de recruter, dans la mesure du possible et suivant l'intérêt et la disponibilité des personnes participantes, le groupe le plus hétérogène possible. Nous avons, en ce sens, effectué 20 entretiens entre septembre 2021 et janvier 2022.

Pour les besoins de travail, les entretiens étaient individuels. Les entretiens individuels permettent de mieux s'attarder à la réalité d'une personne et d'amener cette dernière à une réflexion en profondeur sur ses habitudes, ses comportements et son vécu (Van der Maren, 1996). Cependant, les entretiens de groupe permettent de mieux voir les interactions entre les personnes participantes et permettent d'utiliser le vécu d'une de ces personnes pour enrichir la discussion et l'approfondir en faisant rebondir la conversation et en alimentant ainsi les réflexions des autres participants ou participantes (Fern, 2001). Bien qu'il semble pertinent d'utiliser ces deux formes pour profiter des avantages de chacune et maximiser la qualité du contenu, la présence de la COVID-19 au moment d'effectuer le travail sur le terrain a rendu difficile les rencontres en groupes. Les entrevues de groupes sont difficiles à contrôler en visioconférence, en plus de tous les problèmes logistiques qu'apporte la gestion des disponibilités de chaque personne du groupe. Dans un tel contexte, l'idée initiale de faire des entrevues de groupes, en plus des entrevues individuelles et de la recherche participante, a été mise de côté.

Nous demeurons conscients et conscientes que les entrevues à distance (dans notre cas, via la plateforme « Zoom ») posent certaines questions sur le plan de la validité, notamment. Il est effectivement plus difficile de créer un lien de confiance avec un participant ou une participante via une plateforme de visioconférence que lorsque l'entrevue se fait en personne. Il est important d'avoir une véritable relation avec les participants et les participantes et d'éviter de considérer ces derniers comme de simples informateurs ou « objets de recherche » (Lendaro, 2017, p. 38). Il nous semble clair que nous aurions eu accès à plus de confidences et à des révélations plus intimes si les entrevues avaient pu être effectuées en personne. La distance a pu gêner certaines personnes dans leurs confidences, particulièrement lorsqu'il était question de thèmes sensibles. Nous pensons également que nous aurions dû, si cela avait été possible, nous rendre plus

régulièrement dans les centres communautaires choisis pour approfondir le lien de confiance avec les personnes participantes. Ce lien ne s'est pas adéquatement créé dû aux calendriers raccourcis et aux activités annulées à cause de la COVID-19.

Il faut cependant expliquer que, dans notre contexte de recherche-terrain, nous avons pris contact avec les participants et participantes en face à face d'abord, durant nos observations, et nous leur avons laissé libre choix de nous donner ou non leur adresse courriel personnelle pour une future entrevue individuelle par visioconférence. Ceci laissait aux personnes participantes le choix de se désister plus facilement en ignorant simplement le courriel de d'invitation officielle envoyé : « La requête par courriel donne une marge de manœuvre appréciable aux informateurs et informatrices potentiels, qui n'ont pas à refuser quoi que ce soit à qui que ce soit, puisqu'ils peuvent tout simplement se contenter d'ignorer la demande. » (Pastinelli, 2007, p. 23).

Le fait que les entrevues soient enregistrées peut également induire un biais, rendant les propos de la personne participante moins naturels et rendant cette dernière plus nerveuse. Elle peut alors tenter de se « mettre en scène » ou de contrôler davantage sa gestuelle ou ses paroles, ayant un rappel constant qu'elle est observée (de France, 1982). De plus, l'enregistrement de conversation sur ordinateur est moins subtil qu'un enregistrement par enregistreur classique ou par téléphone cellulaire d'un entretien en présentiel, par exemple. Dans ce dernier cas, le dispositif d'enregistrement est plus facilement oublié et n'enregistre que le son, alors que les plateformes de visioconférence comme Zoom enregistrent également l'image. Cette fonction peut cependant être désactivée. Nous avons donc choisi, dans le but de réduire l'appréhension d'être filmé par les participants et participantes, de n'enregistrer que le son. Cela étant dit, les participants et participantes peuvent tout de même voir leur image en direct, tel un miroir, dans le coin de leur écran, ce qui peut causer une certaine gêne (Theviot, 2021). Le fait de ne pas enregistrer l'image pendant l'entrevue a cependant pour conséquence de perdre une partie du langage non-verbal des individus participants. Le langage non-verbal étant essentiel à observer pendant les entrevues (Blanchet et Gotman, 2007 [1992]), un choix a dû être fait. Vu les sujets à haute teneur émotive qui devait être abordés durant les entretiens (notamment le racisme et la discrimination subis par les participants et participantes), il nous est apparu préférable de favoriser le confort des

personnes participantes au détriment des bénéfiques qu'auraient pu apporter des enregistrements avec image.

Finalement, la plateforme de visioconférence crée un biais dans les entrevues, comparativement à une entrevue traditionnelle en présentiel. Ajoutons à cela que la plateforme choisie (dans notre cas, Zoom) a aussi un effet sur l'entrevue :

Aux difficultés techniques, s'ajoute le rôle de l'interface : la plateforme n'est pas neutre. Des travaux ont analysé la manière dont l'outil technique oriente le type de pratiques, en étudiant notamment les conditions de production des formes d'expression et la configuration des dispositifs [...] Réaliser un entretien sur Skype, Zoom, Google Talk ou par téléphone ne met pas les interlocuteurs dans les mêmes dispositions. La perception que l'enquêté a lui-même de l'outil en fonction de ses habitudes (par exemple, s'il utilise Skype plutôt à titre professionnel ou privé) conditionne les modalités de l'entretien (Theviot, 2021, p. 18).

Dans le même ordre d'idées, les gens peuvent être dérangés par l'entourage familial pendant l'entrevue à distance, par des enfants scolarisés ou gardés à la maison pendant la pandémie ou par un ou une collègue sur un lieu de travail. Il est donc plus difficile de contrôler les facteurs qui peuvent perturber le bon déroulement d'une entrevue à distance. Ces facteurs et la présence de la pandémie, qui influence la santé psychologique et le moral des gens et augmente le racisme, ont certainement eu un impact sur les propos obtenus dans les entrevues. Sans pouvoir contrôler ces facteurs, nous en reconnaissons les impacts sur les résultats obtenus dans cette recherche. Nous croyons cependant fermement que l'objet de recherche et les propos récoltés méritent l'attention et espérons qu'ils mèneront à une réflexion sur l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et sur le racisme systémique et ordinaire présent au Québec. En combinant les différents outils de collecte de données : la documentation, les entretiens et l'observation participante, il a été possible de recueillir la grande majorité des données qui serviront à répondre aux hypothèses posées pour cette recherche. Le travail d'observation et d'entretiens sur le terrain sera complété par différents documents. Le dernier recensement disponible au moment de l'écriture de la présente thèse, celui de 2016, sur la population de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension sera nécessaire pour mieux connaître la composition sociologique du quartier. Les

enquêtes de différents organismes indépendants, municipaux ou provinciaux sur la composition de la population et le racisme dans le quartier, la ville ou la province seront également utilisés. Les documents d'archives de différents organismes travaillant avec les immigrants et immigrantes ou sur le thème du racisme seront également requis pour compléter la collecte de données. Dans cette perspective, les archives des trois centres communautaires où seront faites nos études de cas seront également analysées. Les documents serviront à établir le cadre autour des entretiens et de l'observation sur le terrain, mais également à préparer ces derniers. Bien comprendre l'environnement et le contexte de vie des personnes interrogées permet d'être prêt et pertinent lors des entretiens (Langlois, 2001 p. 137).

La présence de plusieurs outils d'analyse, ainsi que la mise en place d'observations et d'entretiens dans plusieurs activités et avec plusieurs personnes différentes, permettra une triangulation des données. Celle-ci s'obtient en croisant les données de façon à les valider entre elles. La triangulation permettra d'assurer une validité aux données recueillies par des méthodes qualitatives (Kohn et Christiaens, 2014). Le choix de trois études de cas plutôt qu'une seule va également dans le sens de la triangulation. Pour finir, nous croyons que ces outils de cueillette de données sont les plus appropriés pour arriver à valider ou à invalider nos hypothèses.

Les individus participant aux entrevues individuelles étaient volontaires. Toute personne se considérant comme racisée désirant s'exprimer lors des entrevues a eu la chance d'être écoutée. En ce sens, nous avons rencontré, dans un premier temps, plusieurs groupes de participants et participantes aux activités sélectionnées dans le cadre de cette thèse. Nous avons expliqué à ces groupes les objectifs de notre recherche et avons invité uniquement les personnes se considérant comme racisées à nous indiquer leurs coordonnées si elles désiraient y participer. Nous estimons donc que les personnes qui ont choisi de nous laisser leurs coordonnées se considèrent comme racisées. Dans le cas où une personne aurait précisé, pendant les rencontres préliminaires avec les groupes qu'elle souhaitait participer sans toutefois se considérer racisée, nous n'aurions pas donné suite à sa candidature.

Pour mener l'observation participante et les entrevues semi-dirigées, les hypothèses et les questions de départ ont été construites suivant les variables principales identifiées pour ce projet :

- (1) La participation des personnes racisées aux activités culturelles (variable indépendante);
- (2) Comment elles redéfinissent leur identité (variable indépendante);
- (3) Leur inclusion à la société québécoise (variable dépendante);
- (4) Le développement de capital social (variable intermédiaire);
- (5) L'émancipation contre le racisme (variable dépendante).

Les entrevues et l'observation participante ont été conduites en abordant six thèmes principaux⁶ :

- 1) L'intégration;
- 2) L'importance des centres communautaires;
- 3) Les activités culturelles;
- 4) L'identité;
- 5) Le racisme;
- 6) L'émancipation.

La démarche d'analyse des entrevues est donc une démarche déductive puisque des hypothèses et des thèmes principaux avaient été choisis avant la conduite des entretiens semi-dirigés :

Deductive analysis is a process of working from the top down, from a theory, to hypothesis to data, to add to or contradict the theory [...]. In the practice of deductive coding, codes are developed prior to analysis, and the searcher reads through the data to determine whether and how the data fit within those codes (Bingham et Witkowsky, 2022, p. 178).

⁶ Voir l'annexe B pour un aperçu des principales questions abordées lors des entretiens semi-dirigés.

Les six principaux thèmes ont donc été choisis selon les hypothèses proposées avant le début du travail sur le terrain. Ces dernières ont, quant à elles, été formulées selon les principaux thèmes et mots-clés tirés de la revue de littérature.

1.4.3 Le constructivisme critique

Le constructivisme est apparu en tant que perspective d'analyse en sciences sociales dans les années 1960, mais il devint particulièrement populaire dans les années 1990 (Berger et Luckman, 1966). Un des éléments principaux de cette approche est l'intersubjectivité.

Ainsi, les acteurs et actrices construisent et reconstruisent leur monde social selon le sens qu'ils donnent subjectivement à leur expérience. Nicholas Onuf résumera : « [le constructivisme] prétend que les gens font la société, et la société fait les gens » (p. 59). Alexander Wendt (1999), de son côté, récapitule l'approche en deux points principaux :

- (1) que les structures de l'association humaine sont déterminées principalement par des idées partagées plutôt que par des forces matérielles;
- (2) que les identités et les intérêts d'acteurs réfléchis sont construits par ces idées plutôt que donnés par la nature (p. 1).

Nous nous intéressons donc ici au point de vue de l'acteur ou de l'actrice, à sa compréhension et son interprétation du monde et de ses expériences. On ne s'intéresse pas cependant qu'aux points de vue individuels de chaque acteur et de chaque actrice, mais aux visions communes, aux éléments de sens partagés par un groupe ou une communauté et aux normes, règles ou institutions qui sont créées et acceptées par le groupe. Ces dernières ne sont pas seulement des limitations pour réglementer les comportements ou attitudes. Ils sont surtout, pour les constructivistes, des éléments qui façonnent les comportements, les intérêts et les identités des acteurs qui évoluent à l'intérieur de leur cadre : « les buts et les comportements des agents sont conditionnés par les cadres institutionnels et par les autres acteurs. Leur "signification" générale s'interprète à l'intérieur d'un cadre normatif partagé » (Klotz et Lynch, 1999, p. 53). L'identité est donc construite et reconstruite, car elle est en mouvement constant selon constructivistes, selon le

contexte social, selon la vision qu'un individu porte de lui-même et selon la façon dont il se perçoit à travers le regard de l'autre :

L'attention portée à la construction sociale [par le constructivisme] met l'accent sur la nature relationnelle plutôt qu'essentielle des intérêts et des identités. Les acteurs définissent qui ils sont et ce qu'ils veulent en fonction de leur contexte social plutôt que simplement par leur position biologique, économique ou psychologique (Klotz et Lynch, p. 54).

Il existe différentes approches constructivistes. On appelle « constructivisme conventionnel » l'approche proposée principalement par Alexander Wendt (1999), comprise comme la première version proposée du constructivisme, qui se rapproche du réalisme et de sa vision positiviste. D'ailleurs, dans un article bien connu, Peter Katzenstein, Robert Keohane et Stephen Krasner (1999) ont confirmé le rapprochement entre le constructivisme de Wendt et les approches classiques (positivistes) :

Les deux perspectives analytiques se concentrent d'une façon ou d'une autre sur la connaissance commune – le constructivisme sur la manière dont elle est créée, le rationalisme [c'est-à-dire le positivisme, NDA] sur la manière dont elle affecte la prise de décisions stratégiques. Au cœur du projet constructiviste on trouve l'explication des variations dans les préférences, les stratégies disponibles, et la nature des acteurs à travers l'espace et le temps. Au cœur du projet rationaliste on trouve l'explication des stratégies, des préférences données, l'information et la connaissance commune. Aucun des deux projets ne peut être complet sans l'autre (1999, p. 42).

Cette approche positiviste est volontairement prudente pour tenter, sans brusquer les choses, d'ouvrir un chemin pour de nouvelles théories en relations internationales alors que les théories classiques étaient largement dominantes et encore assez peu remises en question dans les années 1980 en Amérique. Wendt lui-même dit vouloir proposer une approche qui fait le pont entre les paradigmes classiques et les approches critiques de ces derniers (Wendt, 1999, p. 2).

Comme réponse à la tentative de Wendt, jugée trop positiviste et trop peu innovante, apparaît le constructivisme critique, principalement mise de l'avant par Bill McSweeney et Jutta Weldes. Cette dernière et deux collègues résument cette nouvelle approche en trois énoncés :

- 1) Ce que l'on comprend comme réalité est socialement construit.
- 2) Les constructions de la réalité reflètent, décrètent, et réifient des relations de pouvoir. À leur tour, certains agents ou groupes d'agents jouent un rôle privilégié dans la production et la reproduction de ces réalités.
- 3) Une approche constructiviste critique dénaturalise les constructions dominantes, offre des indications pour la transformation du sens commun, et facilite l'imagination de modes de vivre alternatifs. Elle problématise aussi les conditions de ce qu'elle affirme; en d'autres termes, un constructivisme critique est aussi réflexif (Weldes et al., 1999, p. 13).

Dans le cadre de cette recherche, nous optons plutôt pour une approche basée sur le constructivisme critique. Cette vision, contrairement à celle de Wendt, refuse l'État comme l'acteur principal (voir le seul acteur) en relations internationales et adopte une approche fortement postpositiviste et réflexiviste :

[...] les courants postpositivistes assument leur normativité, qui s'exprime en particulier sous la forme de la réflexivité, car le chercheur doit toujours être conscient à la fois des présupposés normatifs de sa propre pensée, voire de ses préjugés, ainsi que des valeurs et des normes qui sous-tendent toute théorie. Ils refusent toute séparation entre valeurs et faits, ou entre théorie et pratique, et insistent sur le fait que l'analyse doit toujours tenir compte du contexte social (MacLoed, 2013, p. 997).

Un autre aspect intéressant du constructivisme critique pour cette recherche est la façon dont il décrit les relations sociales entre les acteurs comme étant créatrices de relations de pouvoir. Ces relations de pouvoir ont une incidence sur la production et la reproduction des constructions de la réalité qui sont dominantes et majoritairement acceptées dans la société (Weldes *et al.*, 1999, p. 13). En ce sens, les valeurs, les normes, les cultures ou les discours dominants existent, car ils sont produits et surtout reproduits par les acteurs et les actrices de la société (Klotz et Lynch, 1999).

Ainsi, nous croyons qu'une approche constructiviste critique est intéressante pour étudier les relations de pouvoir entre la majorité blanche québécoise et les minorités racisées et la façon dont

ce rapport de force crée, entretient et banalise certains préjugés et discours teintés par le racisme dans la province. Le racisme et l'idée de différences irréconciliables entre le « nous » et les « autres » sont donc socialement construits, transformés, institutionnalisés et transmis à travers les générations grâce, entre autres, aux discours qui sont perpétrés (Berger et Luckman, 1986 [1966]).

Le constructivisme critique rend également possible et important de s'intéresser à des acteurs autres que l'État, comme expliqué plus haut. Il est intéressant, dans les études sur le racisme, il nous semble, de permettre une autre perspective que celles du gouvernement concerné ou de sa population, trop souvent montrée comme un homogène représentée par son groupe majoritaire. Le racisme est vécu par les groupes minoritaires, et ces derniers sont trop souvent réduits au silence et exclus des discussions qui pourtant les concernent en priorité. Les personnes racisées sont donc vues ici comme les acteurs et les actrices principaux et nous souhaitons nous attarder à la façon dont ils et elles construisent et perçoivent leur réalité en tant que personnes au sein de groupes minoritaires qui vivent une attitude de domination du groupe majoritaire au Québec. Le constructivisme critique permet donc de voir comment le racisme est perçu par les personnes racisées, mais surtout comment il influence leur perception, la construction de leur propre identité en constant mouvement et leur place au sein de la société. Il s'agit effectivement de donner la parole à ces citoyens et citoyennes dans le but de permettre leur émancipation, mais aussi dans le but de favoriser une coproduction d'idées et d'analyse pour mettre à l'épreuve les hypothèses de notre travail (Wieviroka, 2008).

D'autres approches méthodologiques auraient évidemment été pertinentes à utiliser dans le cadre de cette recherche. Par exemple : la sociologie wébérienne, qui propose d'analyser les acteurs et actrices selon le sens qu'ils donnent à leurs actions subjectives. Il nous semble cependant que l'approche de Weber s'applique de façon limitée à notre étude, entre autres dû à l'importance que le sociologue donne à la fois à l'intention derrière une activité sociale (une action) produite par un acteur. En effet, l'intention de l'acteur ou de l'actrice qui pose le geste est primordiale et un geste sans intention préalable n'a que peu d'importance pour Weber. Bien que pertinent, nous croyons ce point trop réducteur pour la présente recherche.

Dans un même ordre d'idée, Weber ne considère que quatre catégories d'actions sociales qu'il place dans un idéal type. Philippe Raynaud (1987) les énumère :

- 1) L'action rationnelle par rapport à une fin vise l'efficacité et suppose la recherche d'une certaine concordance entre moyens et fins [...];
- 2) l'action rationnelle en valeur suppose au contraire la priorité absolue des « valeurs » qui déterminent l'action, quelles que puissent être les conséquences de celles-ci [...];
- 3) le comportement traditionnel et le comportement « affectif » (qui seraient à la limite, voire au-delà du comportement orienté consciemment);
- 4) l'action rationnelle [qui] suppose [...] la priorité absolue des « valeurs » qui déterminent l'action.

Il nous semble que l'approche de Weber est trop spécifique pour notre projet. Nous l'avons donc éliminée des possibilités.

Nous aurions également pu opter pour l'individualisme méthodologique défendu par Boudon (2002; 2004). Cependant, à notre sens, Boudon donne trop d'importance à la rationalité de l'acteur ou l'actrice et trop peu à ses émotions. Nous croyons que les individus ont une rationalité limitée, d'autant plus lorsqu'il est question d'enjeux comme le racisme, les préjugés ou la crainte de l'autre. Ceci était donc une limite à l'application de la théorie de Bourdon pour notre projet.

Mentionnons aussi que Boudon voit les mouvements sociaux comme une simple combinaison des actions individuelles. Cette vision nous semble trop simpliste pour les besoins de notre projet.

Finalement, nous aurions pu nous baser sur la Théorie critique de la race, développée entre autres par l'américain Richard Bell (Crenshaw et Gotanda, 1995; Donahue *et al.*, 2017; Delgado et Stephancic, 2023). Bien que nous reconnaissons la pertinence de cette approche et qu'elle a rejoint plusieurs des thèmes explorés dans ce la présente recherche, nous n'avons pas opté pour cette dernière pour deux raisons principales; d'abord, cette approche est particulièrement liée au droit et au domaine du juridique, qui s'éloignent de notre thèse. De plus, cette approche est très

polarisante et a été très politisée et dans les dernières années⁷. Il nous semblait important de s'assurer que l'attention des lecteurs et des lectrices se porterait plutôt sur les propos des personnes interrogées et sur la réflexion proposée que sur les aspects controversés de la méthodologie utilisée. Nous avons donc décidé de ne pas utiliser la Théorie critique de la race dans le cadre du présent document.

1.4.4 Concepts

Dans le cadre de la présente thèse, différents concepts seront utilisés. Dans le but de faciliter la compréhension et d'expliquer l'angle pris dans ce projet, il convient d'apporter certaines définitions importantes.

Avant toute chose, il importe de définir l'expression « organisme communautaire » ou de « centre communautaire » que nous jugeons analogue. La Direction de la santé publique de la Montérégie opte plutôt pour l'expression organisation communautaire, qui désigne :

Une intervention de soutien professionnel et d'influence dans une perspective de justice sociale; dans une communauté donnée, s'adressant prioritairement aux communautés, qu'elle soit territoriale, d'identité ou d'intérêts affectés par les inégalités, la dépendance, la marginalité, l'exclusion et l'appauvrissement, pratiquée en soutien au processus planifié d'action communautaire par lequel la communauté identifie ses besoins, mobilise ses ressources et développe une action (Delisle, 2012, p. 12).

De son côté, l'Office québécois de la langue française (OQLF) emploie l'expression « organisme communautaire » et propose la définition suivante : « Organisme sans but lucratif dont l'objectif est de proposer des services d'aide ou de mieux-être dans une communauté. (OQLF, 2022).

⁷ Voir à ce propos Bessone (2016), « Quelle place pour la critique dans les théories critiques de la race », et Hernandez *et al.* (2022), « La théorie critique de la race sous pression: actualité de la justice raciale après Trump ».

Le second concept au centre du présent document est celui de « personnes racisées », comme nous l'avons vu plus haut, provient d'une idée faussement scientifique voulant qu'il existe des différences fondamentales entre les personnes issues de groupes ethniques différents. Bien que cette idée soit maintenant scientifiquement démentie, les gens provenant des groupes ethniques minoritaires sont toujours victimes de traitements inégalitaires. D'un point de vue sociologique, la racisation :

Refers to a group of people of common ancestry, distinguished from others by physical characteristics such as color of skin, shape of eyes, hair texture or facial features. (This definition refers to the common usage of the term race when dealing with human rights matters. It does not reflect the current scientific debate about the validity of phenotypic descriptions of individuals and groups of individuals). The term is also used to designate social categories into which societies divide people according to such characteristics. Race is often confused with ethnicity. Various types 13 of broad-based groups (e.g. racial, ethnic, religious and regional) are rarely mutually exclusive, and the degree of discrimination against any one or more varies from place to place, and over time (Anti-Racism Resource Center, 2022).

Selon Bolaffi et ses collègues, la racisation désigne :

The recognition of the socially constructed nature of the term race creates a problem for authors who wish to write about 'race relations' without legitimizing the idea of race. Racialization is used therefore to refer to social relations to which 'racial' meanings are attached. The use of the term emphasizes the process of creating racial definitions and underlines the constructed rather than the given nature of race. So if an actor defines a relationship as a 'race' relation, he or she is racializing the relationship and making it a race relationship. (Bolaffi *et al.*, 2003, p. 15).

De son côté, le comité de travail chargé de l'adaptation du Plan d'action en 10 points du projet de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme de l'UNESCO, réuni en 2005, préconise l'utilisation, entre autres, du terme « groupe racisé » :

Rejetant vigoureusement les théories tendant à établir l'existence de prétendues "races" humaines distinctes Attendu que le présupposé de la "race" découle de l'idéologie raciste elle-même Attendu que la notion de "race" figure encore dans les textes des institutions internationales, des États et des institutions publiques de pays

pourtant engagés dans la lutte contre le racisme Rejetant l'utilisation de la notion de "race" dans les textes des gouvernements et des administrations publiques afin de ne pas contribuer à en entériner l'existence Attendu la nécessité de substituer à la notion de race les expressions de "groupes vulnérables au racisme", de "groupes racisés", de "groupes discriminés sur la base du racisme", de discrimination de nature raciste" ou "fondée sur le racisme" dans les textes officiels. (Labelle, 2006).

Pour qualifier les personnes appartenant à la minorité non blanche au Québec, nous utilisons, dans le cadre de cette recherche, le terme « personnes racisées ». Nous choisissons le terme « personnes racisées » puisque c'est celui qui est priorisé dans les documents de Statistique Canada. De plus, il nous semble que, contrairement à des thèmes comme « minorités culturelles » qui nous apparaît trop large, le terme de « personnes racisées » permet de montrer l'aspect construit de la « race » et l'importance accordée à la couleur de la peau lorsqu'il est question de la construction du racisme par les personnes ayant des préjugés.

En nous appuyant directement sur les travaux de la Ligue des droits, nous définissons donc les personnes racisées comme :

Personne qui appartient, de manière réelle ou supposée, à un des groupes ayant subi un processus de racisation. La racisation est un processus politique, social et mental d'altérisation. [...] Ainsi, le terme « racisé » met en évidence le caractère socialement construit des différences et leur essentialisation (Ligue des droits, 2021).

Cette définition est intéressante dans la mesure où elle aborde le concept de construction sociale et l'essentialisation des différences entre les groupes ethniques. C'est pourquoi nous la préférons aux autres. Ces points nous semblent essentiels à notre approche de la problématique et à notre méthodologie.

D'autres concepts méritent que nous nous attardions à leur définition pour éviter toute ambiguïté dans le cadre de ce travail. Par exemple, la notion de « culture » dont nous prenons souvent la compréhension pour acquise. D'abord, dans un sens large, la culture nous semble un trait d'union entre les individus, comme le pense Hayer (2012, p. 85) :

[les productions culturelles] contribuent à faire atteindre [la pleine réalisation de lui-même] à l'Homme, transcendant ses particularités. Ces productions doivent donc être accessibles et compréhensibles à un maximum d'êtres humains, d'où la mise en place de dispositifs que sont l'école – avec, entre autres, l'étude des « grands textes » –, les musées – avec l'exhibition des chefs d'œuvre de l'art –, et plus récemment, la décentralisation culturelle – avec la multiplication des centres culturels, dramatiques... – et la démocratisation.

La culture transmet aussi une expérience sociale de la réalité formée par les institutions. Elle est la façon dont les différents membres d'une société voient cette dernière (Kleinman et Benson, 2006). Elle est également un outil d'émancipation :

La culture, c'est la capacité qu'a l'homme à se dépasser pour atteindre à une entière et pleine réalisation de lui-même, une transcendance, en quelque sorte. Par la culture, l'individu s'arrache à sa condition première et cherche à se hisser à des sphères jusque-là hors d'atteinte. Pour cela, la culture est affranchissement et illumination (Chaumier, 2010, p. 21)

C'est en ce sens que ce concept est opérationnalisé dans ce projet. Pour une définition plus précise, nous pouvons penser à l'anthropologue Edward Tylor, qui la désigne ainsi :

La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société (2016 [1876]).

S'inspirant de Tylor, Guy Rocher la définit comme :

Un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte (2008 [1992], p. 104).

Ces deux définitions sont semblables en ce sens qu'elles parlent d'éléments communs à un groupe de personnes qui les distinguent d'autres groupes. En un même sens, une définition qui

est régulièrement citée est celle de de Sperber (1996) : « un ensemble des coutumes, des réalisations matérielles, spirituelles et des standardisations d'une collectivité » (p. 15).

Bien que ces définitions soient pertinentes, nous rejoignons, pour répondre à nos besoins, la définition de l'UNESCO de 1982 :

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances (UNESCO, 1982).

Cette dernière aborde la question des traits distinctifs et des droits de l'être humain qui vont de pair, il nous semble, avec les questions se rapportant aux rapports de force entre les groupes minoritaires et majoritaires dans une société. Cette définition nous apparaît donc plus complète et en lien avec l'objectif du projet

Une autre des hypothèses posées dans ce travail aborde la question du capital social. Ce concept, largement repris par les chercheurs et chercheuses, n'a pas de définition unanime. Nous proposons cependant quelques définitions souvent utilisées en sciences sociales. Premièrement, Bourdieu propose la suivante :

Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ou d'interreconnaissance; ou, en d'autres termes, de l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. Ces relations sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la re-connaissance de cette proximité (2002 [1984], p. 2).

Coleman, de son côté, écrit :

Le capital social se définit par sa fonction. Ce n'est pas une seule entité mais une variété d'entités différentes, avec deux éléments en commun : elles consistent toutes en un aspect de structures sociales, et elles facilitent certaines actions des acteurs – qu'il s'agisse de personnes ou d'acteurs corporatifs – au sein de la structure (1988, p. S98).

Finalement, Putnam définit le capital social comme : « Les relations entre les individus : les réseaux sociaux et les normes de réciprocité et de confiance qui en émanent et qui seraient susceptibles de transformer le “je” en “nous” » (1995, p. 19).

Bien que le concept de capital social soit contesté, entre autres parce qu'il est considéré comme vague difficile à conceptualiser et à mesurer (Lazega et Lebeaux, 1995; Arrow, 2000; Côté et Helliwell, 2002). Le capital social nous apparaît somme toute pertinent par les corrélations montrées entre ce dernier et des concepts importants de la présente recherche. Par exemple, Putnam (2000) montre que le capital social décourage les comportements antisociaux et canalise les énergies vers le positif. Les liens ne sont plus à faire non plus entre le soutien d'un groupe et la santé mentale (Brown et Harris, 1978). Le capital social est aussi un facteur important du bien-être des individus (Helliwell, 2002) et de l'intégration au milieu du travail (Collier, 1998; Knack et Keefer, 1997). Or, comme vu plus haut, l'intégration au milieu du travail est un enjeu important pour les personnes migrantes et racisées.

Côté et Helliwell expliquent également l'importance du capital social dans le sentiment d'appartenance des personnes migrantes et racisées :

Portes et Sensenbrenner (1993) observent que des éléments tels que la réciprocité ainsi que l'obligation de solidarité et de confiance sociale sont des caractéristiques essentielles des relations entre l'appartenance ethnique et le capital social. Pour les groupes d'immigrés, cette appartenance est une « source d'avantages propices à l'adaptation » au moment de leur arrivée dans leur nouveau pays. En effet, le capital social peut leur permettre d'obtenir des conseils et un soutien dans de multiples domaines. Ces réseaux ethniques peuvent [...] également fournir de précieux renseignements sur le marché du travail local (2002, p. 15-16).

Vu ces éléments et malgré le manque d'unanimité autour de la pertinence du concept chez les spécialistes en sciences sociales, il nous semble que le capital social est important dans le cadre de cette recherche. De plus, il apparaît que la définition de Putnam soit la plus adaptée, car elle mentionne une coopération dans le but d'obtenir un bénéfice mutuel. Ceci est en lien avec l'émancipation qui s'opère à la fois de façon individuelle et collective et l'importance du communautaire pour notre projet. En ce sens, nous nous rapportons à la définition de Putnam dans le présent document. Nous croyons que le capital social peut montrer l'inclusion ou l'exclusion d'une personne par sa capacité à créer des relations significatives et riches en ressources nécessaires à sa participation et son bien-être dans la société.

Putnam nous parle également de l'importance de l'intégration dans le capital social (Putnam, 1995). Le concept d'intégration est très polarisé et il est difficile de s'entendre sur ce qui le définit. Nous présentons ici trois définitions de l'intégration sur le plan sociologique qui cadre avec les enjeux migratoires et de racisation dont il est question dans le présent document.

D'abord, Schnapper désigne le concept comme « les divers processus par lesquels les immigrants comme l'ensemble de la population réunie dans une entité nationale participent à la vie sociale. » (1991, p. 95). Ensuite, Azouz Begag pense l'intégration comme « l'opération par laquelle un individu s'incorpore à un milieu, à une collectivité, par opposition à la ségrégation qui désigne la séparation de droit ou de fait des personnes en raison de leur race puis de leur niveau d'instruction ou de leur condition sociale » (Begag, 2003, p. 5)

À leur tour, Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Luonetti parlent d'un concept beaucoup plus large en écrivant :

Intégration et exclusion sont deux pôles opposés du processus par lequel les individus s'insèrent de diverses manières, dans la société dans laquelle ils vivent. Trois dimensions principales peuvent être dégagées : - une dimension économique qui autorise l'insertion et la participation sociale à travers des activités de production et de consommation; on parlera alors du travail et

des ressources; - une dimension sociale comprenant d'une part l'intégration au sein des groupes primaires et d'autre part l'intégration dans la société globale à travers des liens sociaux institutionnels; - une dimension symbolique définie par des normes et des valeurs communes d'une part et par des représentations collectives définissant les places sociales d'autre part (1994, p. 54).

Cette dernière définition nous semble la plus complète par les différentes dimensions qu'elle utilise. De même, la question des représentations collectives est au centre des questions identitaires posées dans ce document. Pour ces raisons, nous utiliserons cette définition.

Il nous semble également pertinent ici de faire la distinction entre les concepts d'intégration et d'inclusion. Selon Lisa Nishii (2019), citée dans le lexique de l'UQAM (2023) :

L'inclusion est une responsabilité collective alors que l'intégration fait reposer la responsabilité sur les individus. Travailler pour l'inclusion signifie que l'on accepte de modifier l'environnement d'apprentissage, de recherche ou de travail pour que chaque personne puisse exprimer son plein potentiel. Plus concrètement, l'inclusion porte sur la création d'un climat sécuritaire et positif au sein d'équipes. Le potentiel et les contributions de chaque personne peuvent y être mis de l'avant. De même, chaque personne peut se permettre d'être authentique, c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin de cacher une partie de son identité...

De leur côté, Rousseau et Point (2014) expliquent l'intégration des individus comme étant leur adaptation au système. Ils sont alors les éléments dissidents qui doivent se conformer. L'inclusion est vue comme étant, au contraire, l'adaptation du système aux individus vus comme étant hétérogènes.

En ce sens, nous adoptons le point de vue de Rousseau et de ses collègues et privilégions la notion d'inclusion à celle d'intégration puisqu'elle favorise, comme dit plus haut, l'adaptation du système à des individus multiculturels et hétérogènes, ce qui nous semble plus adapté à la société québécoise actuelle, bien que le système actuellement en place semble favoriser l'intégration.

Cependant, le terme « intégration » apparaîtra régulièrement dans les prochaines pages, car la plupart des écrits consultés et cités dans les chapitres de la présente thèse utilisent ce terme.

Une autre définition importante est celle de l'un des concepts centraux de ce document, celui d'« émancipation ». Se basant sur le point de vue historique de l'auteur Federico Tarragoni (2021), Benoît Hervieu-Léger (2021) le définit ainsi :

La contestation se dresse contre le suffrage censitaire, contre l'état de la condition ouvrière, déjà contre le patriarcat et bientôt contre l'esclavage toujours en vigueur. Les dominés s'emparent de la domination qu'ils subissent, forçant l'évolution ou l'abolition des règles imposées par les dominants. L'émancipation prend une envergure nouvelle par sa dimension collective et universaliste. L'objectif du savoir et de l'action, résume Federico Tarragoni, c'est ici l'amélioration des conditions d'existence de l'humanité.

De Oliveira (2017) traduit l'idée de Boaventura de Sousa Santos à propos de ce qu'elle appelle l'« émancipation sociale »:

Un ensemble de luttes procédurières sans but défini. Ce qui la distingue des autres jeux de luttes est le sens politique qu'elles assument dans cette processualité. Pour le domaine social, ce sens correspond à l'émancipation, à l'expansion et à l'approfondissement des luttes démocratiques dans tous les domaines structurels de la pratique sociale (1995, p. 277).

Nous rejoignons cependant, dans le cadre du présent document la définition d' « émancipation politique » proposée par Ogien (2023) :

L'émancipation politique consiste à sortir les membres d'un groupe social discriminé de la « situation de minorité » dans laquelle ils sont placés [...]. Sortir d'une situation de minorité revient donc à obtenir la modification de [la] structure [sociale], c'est-à-dire le rétablissement de la jouissance des droits subjectifs, de la liberté d'adopter une conception singulière du bien et de la possibilité d'exhiber un mode de vie original sans risquer la réprobation [...].

Cette définition nous apparaît la plus complète puisqu'elle mentionne un groupe social discriminé et en position minoritaire ce qui est pertinent dans le présent cadre.

Pour terminer, il est essentiel de définir les notions de racisme systémique et de racisme ordinaire qui sont largement utilisés dans ce document. Le premier est défini par la CDPDJ comme :

[U]ne production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société. Elle est le résultat de la combinaison de ce qui suit : la construction sociale des races comme réelles, différentes et inégales (racialisation); les normes, les processus et la prestation des services utilisés par un système social (structure); les actions et les décisions des gens qui travaillent pour les systèmes sociaux (personnel) (Pedneault et Imbeault, 2019, p. 7).

De son côté, l'Office québécois de la langue française définit le racisme systémique comme : « [Une discrimination issue d'inégalités à fondement racial engendrée par les objectifs ou les pratiques des organisations, des institutions ou des États, ou encore par les rapports sociaux au sein de ceux-ci » (2023). Cette définition n'est cependant pas assez substantielle pour les besoins de la présente étude.

Une troisième définition est celle de l'Encyclopédie canadienne, qui désigne le racisme systémique comme :

.... notion selon laquelle les structures sociales reproduisent des inégalités basées sur la discrimination raciale. Ainsi les personnes racisées subissent des défis liés au racisme non seulement de la part d'individus, mais également de systèmes (santé, éducation, carcéral, etc.). Le racisme systémique est une notion différente du racisme individuel.

Cette définition est intéressante. Cependant, puisque celle de la CDPDJ est plus complète et plus opérationnalisable, nous choisissons de l'utiliser.

En ce qui a trait au racisme ordinaire, l'American Psychological Association (APA) le décrit comme : "A differential treatment of individuals on the basis of their racial group that occurs in common, routine social situations" (2023).

Nous retenons cependant une définition plus complète, celle proposée par Potvin (2017) :

[Un racisme] diffus et non doctrinal renvoie à des représentations plus ou moins conscientes, fondées sur la différenciation ethnocentrique Nous-Eux. Cette forme courante et spontanée (Guillaumin, 2002 [1972]) se développe souvent en l'absence de contacts réels et sur un mode imaginaire, alimentée par des sentiments de menace (Potvin, 2017, p. 53).

Nous en retenons donc qu'il s'agit d'un racisme alimenté par la peur et dont les manifestations ne sont pas toujours évidentes, même pour les personnes qui le vivent. Il s'agit également d'un racisme continu que vivent les individus dans leur routine quotidienne.

Ces quelques définitions montrent bien qu'il existe à la fois des enjeux pratiques et théoriques quand il est question du vocabulaire. Elles nous servent toutefois à de mettre les bases nécessaires pour éviter toute mésinterprétation des concepts centraux illustrés dans les prochaines pages.

La prochaine section détaillera les principales caractéristiques de l'immigration au Québec, puis permettra de mieux comprendre les tensions entre la population québécoise et les personnes immigrantes et les principaux enjeux auxquels font face les personnes immigrantes et racisées au Québec. Dans un second temps, elle permettra également de voir quelles sont les actions prises par le gouvernement et quels sont les programmes gouvernementaux disponibles pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, d'une part, et pour le combat contre le racisme, d'autre part.

CHAPITRE 2

LA GESTION GOUVERNEMENTALE DE L'IMMIGRATION ET DU RACISME

2.1 L'immigration au Québec

Après une introduction sur l'état des recherches concernant la racisation et le racisme au Québec, ainsi qu'un aperçu des éléments théoriques et méthodologiques qui constitueront le cadre de la présente recherche, le présent paragraphe portera exclusivement sur le Québec. Plus précisément, nous verrons comment les différents paliers gouvernementaux gèrent l'immigration et le racisme.

Le Québec a besoin d'un certain nombre de personnes immigrantes pour pallier un manque de main-d'œuvre dû, en partie, au vieillissement de la population. Une tension sociale demeure cependant entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires. L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes au Québec est de compétence provinciale gérée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). De même, le gouvernement québécois doit solutionner les problèmes de racisme et de discrimination sur son territoire. Nous verrons, dans ce chapitre, quelles sont les actions prises par le gouvernement et les défis en ce sens.

Le gouvernement du Québec partage ses compétences en matière d'immigration avec le palier fédéral selon l'article 95 de la constitution de 1867. Pour les candidatures à une immigration humanitaire, le Canada est responsable de les accepter ou non. Afin d'être admissible à une demande d'asile, il faut répondre aux critères de définition d'une personne réfugiée selon la Convention de Genève, qui reconnaît cinq principaux motifs de persécution pouvant être évoqués dans une demande d'asile : la « race », la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social (principalement relié à l'orientation de genre ou sexuelle) ou les opinions politiques (ONU, 2023). Après avoir fait une demande de statut d'asile à son entrée au Canada, la personne demanderesse sera, dans les semaines qui suivent, appelée à témoigner dans une audience devant

un commissaire de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) où elle témoigner pour expliquer ses craintes (Houle, 2013). Les personnes en attente de statut de réfugié sont particulièrement vulnérables puisqu'elles sont dans l'attente du statut qui apporte les droits et les privilèges aux habitants et habitantes du Canada.

Une fois le statut de réfugié donné, le Québec sélectionne, dans un second temps, les réfugiés qu'il acceptera sur son territoire. Les deux paliers conviennent du nombre de réfugiés que le Québec acceptera et prendra en charge financièrement. La sélection des réfugiés se fait selon les critères suivants :

Les qualités personnelles et les connaissances linguistiques du ressortissant étranger et des membres de sa famille, la présence d'enfants à charge, le lien avec un résidant du Québec qui est l'époux ou le conjoint de fait ou un membre de la parenté au premier ou second degré et toute expérience de travail, rémunérée ou non. D'autres éléments sont pris en compte tels que la scolarité et la débrouillardise. Les qualités personnelles (flexibilité, sociabilité, dynamisme, initiative, persévérance, réalisme, confiance en soi, maturité et motivation) se manifestent à travers les expériences antérieures des réfugiés dans le pays d'origine ou dans le pays de premier accueil ainsi que par les responsabilités qu'ils ont assumées dans leur collectivité ou encore par l'obtention d'un emploi lorsque cela est possible.

D'autres éléments sont aussi pris en compte dans l'appréciation de la demande, notamment, le besoin de protection. Plus le besoin de protection, dans le pays où la personne se trouve, est grand, moindre sera l'importance accordée à ses capacités d'intégration (Québec. MIFI, 2018).

Le Québec est également responsable selon, l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains signé en 1991, de la sélection des immigrants et immigrantes économiques (Béchar, 2018). En ce qui concerne les objectifs à atteindre quant au nombre de nouvelles personnes migrantes admises annuellement au Québec, ceux-ci se basent sur les orientations adoptées à la suite de la consultation publique faite sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 tenue en 2019 par la Commission des relations avec les citoyens. Les 10 objectifs principaux de la planification 2020-2022 sont les suivants (Québec. MIFI, 2019d) :

1. Augmenter progressivement le nombre de personnes immigrantes admises au cours de la période pour atteindre 49 500 à 52 500 personnes en 2022;
2. Atteindre, en fin de période, une proportion de personnes admises dans la catégorie de l'immigration économique de l'ordre de 65 %;
3. Favoriser la sélection permanente de travailleurs étrangers et de ressortissants étrangers diplômés du Québec répondant aux besoins du marché du travail et résidant temporairement sur le territoire;
4. Arrimer la sélection aux besoins à court terme du marché du travail, en sélectionnant des requérants principaux travailleurs qualifiés ayant une formation en demande ou une offre d'emploi validée;
5. Accélérer l'arrivée des personnes immigrantes dans la catégorie de l'immigration économique, pour répondre plus rapidement aux besoins du Québec;
6. Appuyer les employeurs de toutes les régions du Québec dans leurs démarches de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, afin d'en augmenter le nombre, de diminuer les délais avant leur arrivée et de faciliter les démarches pour répondre aux besoins de main-d'œuvre à court terme;
7. Favoriser la sélection de personnes immigrantes connaissant les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec;
8. Viser l'admission de personnes immigrantes adultes connaissant le français, en élargissant l'accès aux services gouvernementaux de francisation;
9. Encourager l'immigration permanente de personnes jeunes, afin de répondre aux enjeux démographiques du Québec;

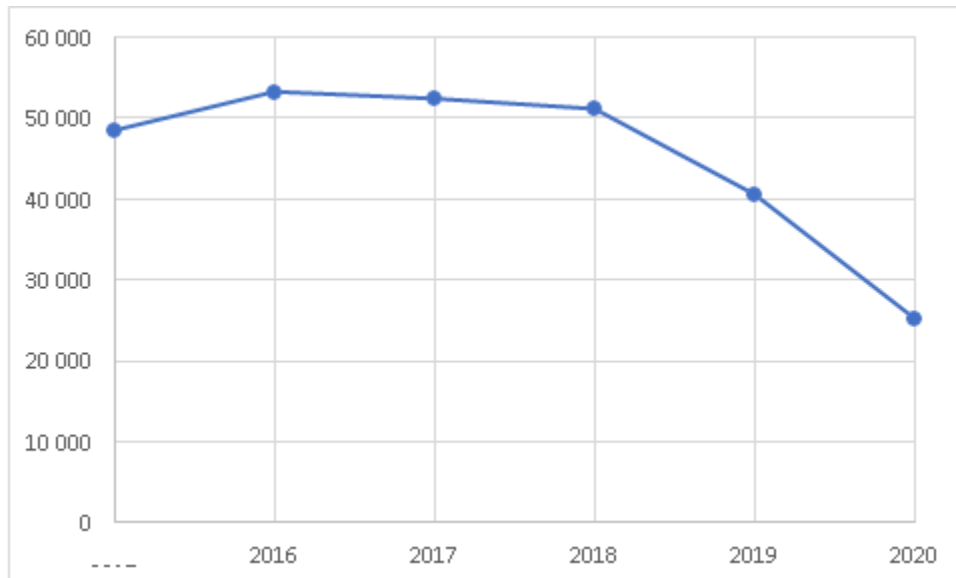
10. Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Suivant ces objectifs, le nombre de migrants souhaité en 2021 se répartit comme suit (Québec. MIFI 2020a, p.6) :

- Travailleuses et travailleurs qualifiés : entre 19 400 et 22 400 personnes;
- Gens d'affaires : entre 1 500 et 2 300 personnes;
- Autres immigrants et immigrantes économiques : entre 400 et 600 personnes;
- Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger : entre 4 400 et 4 700 personnes;
- Autres immigrants et immigrantes : entre 800 et 1 200 personnes.

La crise sanitaire qui a débuté en 2020 et les restrictions quant aux déplacements internationaux ont entraîné des répercussions importantes sur le nombre de personnes immigrantes acceptées au Canada et au Québec durant cette même année. Ainsi, le Québec n'a pas accueilli de 43 000 à 44 500 personnes immigrantes comme il l'avait prévu dans son plan d'immigration 2020 (Québec. MIFI, 2019a). La province aurait plutôt accueilli entre 25 600 et 30 500 personnes, ce qui correspond à un pourcentage se situant entre 59 % et 70 % des prédictions pré-pandémiques. Ainsi, entre 13 000 et 18 000 migrants de moins auront été accueillis en 2020. Pour répondre à ce retard sur les objectifs initiaux, le gouvernement québécois a ajusté à la hausse ses cibles de 2021. 7 000 migrants supplémentaires devraient s'ajouter au nombre oscillant entre 44 500 et 47 500 prévu initialement pour l'année 2021 (Québec.MIFI, 2020a, p. 9).

Figure 3 Nombre de personnes migrantes admises par année au Québec



Source : Institut de la statistique du Québec (2021)

Ces chiffres montrent une constance dans les dernières années et une baisse en 2019. Cette dernière est le résultat d'une promesse électorale faite en 2018. En effet, la CAQ avait alors promis de réduire de 20 % le nombre de personnes immigrantes admises au Québec dès l'année suivante pour favoriser l'intégration de ces derniers (CAQ, 2021). Élu pour un mandat majoritaire, le nouveau premier ministre a donc tenu ses engagements sur ce point. Les discours électoraux de 2018 de la CAQ faisaient le lien entre la préservation identitaire des Québécois et Québécoises et l'intégration des personnes immigrantes. Tant le gouvernement du Québec que sa population entretiennent une relation ambivalente avec la question de l'immigration depuis plusieurs décennies.

2.2 Accueil des personnes immigrantes, identité et nationalisme

À partir de 2019, malgré les besoins en main-d'œuvre, le nouveau gouvernement de François Legault a mis sa promesse à exécution en acceptant moins de migrants et de migrantes dans le but déclaré de mieux les intégrer (Radio-Canada, 2016), en particulier en leur offrant de

meilleures chances de parler français, car les personnes nouvellement arrivées ne parlant pas la langue de Molière sont problématiques selon lui (Girard, 2018). Il a d'ailleurs déclaré qu'il souhaitait davantage d'immigrants et d'immigrantes en provenance de France, car la langue commune facilite l'intégration en emploi des nouveaux venus :

... le premier ministre du Québec a déclaré que, même s'il avait l'intention de réduire les quotas d'immigration, il souhaitait attirer encore plus d'immigrants français au Québec [...] Pour le premier ministre, il est clair que la réduction des quotas d'immigration ne doit pas nuire à l'immigration en provenance de la France [...] « Actuellement, il y a beaucoup trop d'immigrants au Québec qui ne sont pas qualifiés ou qui ne parlent pas français, dit le premier ministre. Donc, des Français, on en prendrait plus. De même que des Européens. ». François Legault rappelle son « inquiétude » de constater que, l'an dernier, 53 % des immigrants accueillis au Québec ne parlaient pas français. Avec l'immigration française, dit-il, il n'y a généralement ni problème de qualification ni problème de langue (Rioux, 2019).

Au milieu de l'année 2021, le gouvernement annonçait tout de même réfléchir à certains programmes exclusifs pour des immigrants et immigrantes économiques non francophones, alors que, si parler français n'est pas obligatoire pour entrer au Québec, les non-francophones sont clairement défavorisés par le système en place : « Selon la grille de sélection, utilisée dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés, 16 points – sur 50 nécessaires – peuvent être accordés aux candidats qui veulent s'installer au Québec » (Schué, 2021a).

Le gouvernement québécois mise sur l'accueil d'immigrants et immigrantes francophones pour diminuer le recul du français au Québec, ce qui, comme dit en introduction, n'aurait pas l'effet escompté selon une étude de l'Office québécois de la langue française (OQLF) (Houle et Corbeil, 2021). Dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean Boulet, pense que l'immigration francophone dans les régions éloignées est la clé pour répondre au problème de main-d'œuvre. Il critique vivement les délais de traitement des demandes d'immigration par le gouvernement fédéral et voudrait renégocier les ententes en matière d'immigration pour avoir plus de pouvoir sur l'immigration au Québec. Plus encore, le ministre accuse le gouvernement fédéral de faire preuve de discrimination quant à son

acceptation d'étudiants francophones. Le taux d'acceptation des étudiantes et étudiants internationaux qui proviennent de pays francophones est d'un peu moins de 20 %, alors qu'il est entre 85 % et 92 % chez ceux provenant de pays anglophones (Lajoie, 2022). Ces statistiques déplaisent fortement à Boulet : « Les étudiants internationaux indiens qui viennent dans nos établissements anglophones, ça, les vannes sont ouvertes. Et quand ça vient d'un pays francophone, les vannes sont fermées. Ça mérite d'être dénoncé! » (Lajoie, 2022).

Dans un même ordre d'idées, pour répondre au manque de main-d'œuvre, François Legault souhaite augmenter le salaire moyen au Québec pour rattraper le retard de la province sur sa voisine de l'ouest, l'Ontario. Faisant le lien entre cet objectif et l'accueil de migrants et migrantes qualifiés, Legault a déclaré lors d'une rencontre avec le Conseil du patronat du Québec : « À chaque fois que je rentre un immigrant qui gagne moins de 56 000 [dollars par an], j'empire mon problème. À chaque fois que je rentre un immigrant qui gagne plus de 56 000, j'améliore ma situation » (Plante, 2021). Ces propos ont été fortement contestés par plusieurs, notamment parce que la plupart des emplois où il y a besoin de main-d'œuvre offrent un salaire moindre à 56 000\$ par an. À ce propos le président du Conseil du patronat du Québec a répliqué :

Il faut défaire un mythe qui perdure malheureusement au gouvernement : les travailleurs immigrants, ce n'est pas du cheap labour. Il ne faut pas associer l'immigration à du cheap labour. Ce n'est pas vrai. C'est un mythe qui n'existe pas [...] C'est faux de dire que si on fait venir des travailleurs immigrants, on appauvrit le Québec. [...] Quand on crée un emploi dans le domaine de la santé ou de l'éducation, le salaire, au départ, est inférieur à 56 000 \$ par année. Est-ce que ça veut dire qu'on appauvrit le Québec en créant de nouveaux emplois dans le domaine de l'éducation? Non, rétorque le président du CPQ pour qui l'immigration est une clé du succès de la relance économique. Mon défi avec les employeurs, c'est de démontrer au premier ministre et au gouvernement qu'on ne peut pas rejeter du revers de la main un nombre important de travailleurs qualifiés et compétents simplement parce qu'ils sont des immigrants (Schué, 2021b).

Francis Vailles (2021), chroniqueur à La Presse, ajoute :

[Les propos de François Legault] ne tiennent pas compte de la discrimination que vivent les immigrés, qui les oblige trop souvent à choisir des emplois moins payants que 56 000 \$, malgré leur formation. Ils ne tiennent pas compte des réfugiés, que nous devons accueillir pour des raisons humanitaires et non pour des motifs utilitaires, comme les immigrants économiques. Ils ne tiennent pas compte de la hausse progressive des revenus des jeunes – immigrants ou non – qui finissent par rattraper et dépasser la moyenne.

La déclaration controversée du premier ministre, ajoutée à la précédente déclaration d'une forte préférence pour les personnes immigrantes issues de la France ou de l'Europe, semblent insinuer qu'il y ait, pour la CAQ, de « bons » immigrants ou immigrantes et de « mauvais » immigrants ou immigrantes.

Par ailleurs, aux élections fédérales de 2021, François Legault a demandé aux candidats d'accorder à la province québécoise les pleins pouvoirs en matière de regroupement familial. Il s'agit du programme permettant de parrainer un membre de la famille pour favoriser son acceptation au Canada. Le premier ministre québécois déplore que les exigences en termes de connaissance du français pour ce type d'immigration ne soient pas assez sévères (Carabin, 2022). Advenant le cas où le provincial obtiendrait le plein pouvoir sur l'acceptation de ces immigrants et immigrantes, il pourrait exiger un test de français semblable à ceux qu'il exige pour les personnes immigrantes candidates au programme pour les gens d'affaires.

D'autre part, il est pertinent de voir que Legault critique les personnes immigrantes ne parlant pas français et dit souhaiter mieux intégrer ces dernières, sans toutefois remettre en question l'état des programmes d'intégration et de francisation offerts aux nouveaux arrivants et arrivantes. Or, des études ont montré qu'ils ne semblent pas adéquats pour permettre une bonne maîtrise de la langue. Effectivement, selon le rapport de la vérificatrice générale du Québec datant de la fin de 2017, la formule des cours de francisation offerts aux migrants et migrantes est inadéquate et inefficace (Vérificateur général du Québec, 2021). Effectivement, seulement 9 % des gens qui terminent ces cours sont aptes à se débrouiller en français à l'oral. Ce pourcentage passe entre 5 % et 3 % à l'écrit. Les chiffres de 2021 ont montré une très faible amélioration (Gervais, 2021).

Dans le même rapport, la vérificatrice a critiqué l'accompagnement offert aux nouveaux arrivants et arrivantes par le gouvernement du Québec (Vérificateur général du Québec, 2021).

Le manque de connaissance de la langue française pose différents problèmes tant pour l'inclusion sociale et économique que pour la scolarisation des enfants de personnes immigrantes. Les différences entre la culture scolaire du Québec et celle du pays d'origine, ajoutées à la barrière de la langue, rendent la réussite scolaire des ces enfants difficiles. Ainsi, ceux qui arrivent et intègrent les écoles secondaires (où les autres enfants ont globalement une bonne maîtrise du français) sont plus souvent en situation d'échec ou de rendement plus faible que les enfants non migrants, alors que quand les enfants sont intégrés au primaire, la courbe d'apprentissage est moins prononcée et les résultats des enfants issus de l'immigration sont comparables à ceux des autres (Mc Andrew et Ledent, 2009). Ceci montre comment l'inefficacité des programmes de francisation peut nuire au parcours scolaire des enfants issus de l'immigration et éventuellement à leur acquisition de diplômes (Mc Andrew et Ledent, 2009), les rendant plus susceptibles de devoir travailler dans des emplois précaires.

De plus, les rapports de domination et de pouvoir dans la société entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires sont transposés, d'une part, entre les élèves et les étudiants et étudiantes au sein du système scolaire. D'autre part, ils sont également transposés dans les relations entre les étudiants et étudiantes et les professeurs et professeures, notamment par les notes attribuées lors des évaluations. Ceci pousse à une sous-représentation des élèves racisés et immigrés dans les classes et les programmes scolaires vus comme prestigieux (Banks et al., 2001; Nieto, 2002). Il va sans dire que cela nuit, encore une fois, à l'avenir professionnel de ces groupes minoritaires. Ces procédures d'évaluation et de classement ont d'ailleurs déjà été remises en question par les membres des communautés racisées au Québec, sans grande reconnaissance de la part du gouvernement (Lafortune, 2012) :

les processus d'évaluation, de reconnaissance et d'orientation de l'élève à son arrivée au Québec n'apparaissent pas toujours clairement justifiés aux yeux des élèves et de leurs parents qui y voient une forme de discrimination systémique ... Ces processus

sont contestés depuis les années 1970 au sein [des groupes racisés et autochtones]. On critique, entre autres, la gestion des classes d'accueil qui répond difficilement aux besoins différents des élèves (forme et durée du soutien), les effets d'exclusion des classes de francisation et de cheminement particulier ou d'insertion socioprofessionnelle. Ces classes ne facilitent pas le retour au système régulier et, par ailleurs, n'offrent pas certains cours qui permettraient de poursuivre au cégep⁸... (p. 30).

En somme, bien que les données montrent différentes difficultés à intégrer les immigrants et immigrantes au Québec, ce sont les propos tenus par le premier ministre qui sont le plus révélateurs des tensions qui existent au Québec entre les Québécois et Québécoises dits « natifs ou natives » et les personnes migrantes et racisées. Le gouvernement Legault a posé plusieurs gestes politiques qui ont mis en lumière les relations difficiles entre la majorité et les minorités au sein de la société au cours de son mandat. Cependant, celles-ci sont présentes, comme mentionné dans le chapitre précédent, depuis plusieurs années. La prochaine section propose de s'y attarder plus attentivement.

2.3 Discrimination et racisme au Québec

2.3.1 Les tensions entre les québécois et québécoises natifs et les groupes minoritaires au Québec

Le Québec étant un territoire qui a été colonisé par les Français, puis par les Anglais, l'histoire de ces colonisations successives de la province du Québec explique en partie la relation particulière entre les Québécois et Québécoises et l'immigration. Le Québec étant la seule province francophone en Amérique du Nord britannique, elle a dû, depuis qu'elle fut cédée à l'Angleterre par la France, déployer des efforts considérables pour conserver la langue française et sa culture unique dans un environnement majoritairement anglophone.

Cette peur des Québécois et Québécoises d'être assimilés et de perdre leur identité distincte qui a perduré depuis l'ère de la colonisation rend, selon certains auteurs comme Bouchard et Taylor

⁸ Le terme « cégep » est l'acronyme pour les centres d'éducation générale et professionnelle.

(2008), les Québécois et Québécoises particulièrement méfiants envers les nouveaux arrivants et arrivantes, d'autant plus envers ceux qui ne parlent pas français ou dont la religion n'est pas le catholicisme. Bien que l'État québécois soit laïc, le Québec conserve une identification au catholicisme qui prédomine, historiquement. Pour conserver la langue, alors que les autres provinces et le pays voisin, les États-Unis, sont majoritairement anglophones, le Québec a adopté, au cours des années, des lois pour protéger la langue française comme la loi 101, adoptée en 1977 par le Parti Québécois dirigé par René Lévesque. Elle concerne l'utilisation de la langue française au Québec et les droits accordés aux francophones (Charte de la langue française. RLRQ c. C-11). Le gouvernement Legault a d'ailleurs proposé une réforme des réglementations de la loi 101 en 2021 (Journet, 2021).

Si les tensions sont effectivement présentes depuis le début de la province du Québec entre le groupe majoritaire et les minoritaires culturels et religieux. Dans l'histoire du Québec moderne, un point de rupture semble s'être fait au moment où l'ancien premier ministre, Jean Charest, crée, en 2007, la Commission Bouchard-Taylor ou, de son nom officiel, la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Bien que nous ayons brièvement parlé de cette commission dans le premier chapitre, il importe d'y revenir plus en détail et de se pencher sur ce moment charnière au Québec.

Plusieurs événements ont mené à la création de cette commission qui a pour but de réfléchir sur les accommodements qu'il est jugé « raisonnable » d'accorder aux personnes immigrantes et, plus largement, sur la qualité et les méthodes d'intégration de ces derniers dans la société québécoise. Toutefois, le déclencheur principal fut le débat soulevé par une publication du maire d'Hérouxville, une petite municipalité de la Mauricie, et son équipe, d'un document se voulant un code de conduite destiné aux éventuels immigrants et immigrantes désirant s'installer dans le village (Drouin, 2017). Ledit code contenant plusieurs préjugés contre les personnes racisées et migrantes fut jugé raciste par plusieurs et enflamma les débats concernant des accommodements récemment accordés à des personnes immigrantes, majoritairement pour des motifs religieux. Les débats, fortement médiatisés, ont montré un malaise et une certaine polarisation des opinions

qui ont justifié, pour Jean Charest, la mise sur pied de la commission d'enquête quelques semaines plus tard. Le rapport final de la commission mentionne une « période d'ébullition » dans sa chronologie non exhaustive des événements ayant mené à la création de la commission d'enquête :

[Notre] chronologie comprend 73 cas ou affaires ayant contribué, directement ou indirectement, à la crise des accommodements raisonnables. De ce nombre, 40 appartiennent à la phase d'ébullition, ce qui représente, pour la seule période allant de mars 2006 à juin 2007, environ 55 % de tous les cas recensés (alors que notre chronologie couvre une période de 22 ans) (Bouchard & Taylor, 2008, p. 60).

De plus, il faut préciser qu'en dépit de l'intérêt médiatique et social provoqué par les accommodements raisonnables pour des motifs religieux, la plupart des accommodements qui ont été accordés au Québec concernaient l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Ainsi, bien que le rapport ait été remis il y a une dizaine d'années déjà, certaines conclusions demeurent très pertinentes dans le contexte actuel où l'immigration est encore un enjeu sensible au Québec. Le rapport note une peur d'être envahis de la part des Québécois et Québécoises francophones par les minorités qui viennent s'installer au Québec, et note une inquiétude spécifique vis-à-vis de la religion musulmane :

[...] Pour diverses raisons, ce groupe est présentement l'objet de suspicion. Les attentats tragiques du 11 septembre 2001, perpétrés au nom de l'islam, et les actes de terrorisme islamiste survenus à l'échelle mondiale au cours des dernières années ont subitement terni l'image du musulman et, ici même au Québec [...] Un stéréotype s'est formé : celui du musulman radical qui ne veut pas s'intégrer, qui rejette les valeurs fondamentales de notre société, qui veut remettre le religieux en selle dans les affaires publiques et qui utilise les pratiques d'harmonisation pour faire avancer un projet agressif de conquête, à la faveur de nos chartes, de notre pluralisme et autres largesses (Bouchard & Taylor, 2008, p. 208).

Bien que ces préjugés soient non fondés, il semble qu'ils soient encore une source forte de l'alimentation de la peur qu'entretiennent les Québécois et Québécoises envers les personnes immigrantes :

Tant que plusieurs d'entre eux éprouveront un vif sentiment d'insécurité pour la survie de leur culture, ils seront moins sensibles aux problèmes des immigrants et des minorités ethniques [...] l'insécurité du minoritaire [est] cet invariant de la francophonie québécoise avec lequel on doit constamment composer. Cette insécurité se décline selon divers registres, parmi lesquels on peut distinguer : l'inquiétude pour les valeurs, pour la langue, pour les traditions et les coutumes, pour la mémoire, pour l'identité (Bouchard & Taylor, 2008, p. 208).

Deux évènements des dernières années viennent appuyer notre argumentaire d'une peur et d'un manque d'ouverture envers la communauté musulmane. D'abord, le 29 janvier 2017, un Québécois natif (blanc) ouvre le feu dans une mosquée de Québec, dans une salle où des hommes étaient rassemblés pour la prière, faisant six morts et 19 blessés. Le tueur a admis avoir choisi la mosquée car il croyait que de tuer des Musulmans était « plus acceptable » et qu'il y aurait assurément un terroriste à l'intérieur de l'édifice. Il avait vu, dans un bulletin d'information à la télévision, que le gouvernement du Canada allait accueillir plus de réfugiés, ce qui lui aurait fait « perdre la tête » et l'aurait convaincu de passer à l'acte. Toujours selon ses dires, l'homme aurait alors voulu protéger les gens, particulièrement ses parents, d'être tués (Béland, 2018).

Si ce discours montre bien comment les préjugés contre les musulmans peuvent être présents et banalisés chez les Québécois et Québécoises, les réactions montrent également un double standard dans le discours par rapport aux tueurs provenant du groupe majoritaire comparativement au traitement réservé à ceux provenant de groupes racisés. Il y avait, notamment chez plusieurs personnalités publiques, un refus de qualifier l'acte de « terroriste ». Selon Mahrouse (2018), cela serait dû au fait que le tueur était blanc et que, dans l'imaginaire collectif, le terrorisme est un acte commis par des gens racisés : “As several commentators pointed out, this term implies that terrorism has one form: Muslims attacking others. [...] [t]errorists are always Muslim but never White”.

Pierre Bruneau, un lecteur de nouvelles du réseau TVA avait d'ailleurs qualifié en ondes le crime de « terrorisme inversé ». À ce propos, Mahrouse commente : “Although Bruneau subsequently apologized for his words, his statement is indicative of the racialized ways in which we understand certain acts of violence” (2018, p. 480).

Dans le même ordre d'idées, Mahrouse (2018) illustre le fait que le tueur ait été montré comme une victime atteinte de problèmes psychologiques, alors que les personnes racisées qui commettent ce genre de crime sont généralement montrés comme des fanatiques violents : “Put differently, it is far more difficult to build a persuasive argument about mental instability when crimes are committed by a people of colour, especially Muslims” (p. 481). Finalement l'autrice montre aussi comment les membres des communautés racisées au Québec évitent souvent de parler de racisme à leur endroit, car ils sentent la pression de devoir se montrer reconnaissant envers le Canada pour leur accueil et de ne pas se montrer en colère pour ne pas alimenter les préjugés contre eux : “In particular, that members of certain racialized groups must avoid being seen as bitter and angry so that they are not perceived as dangerous. Moreover, it has been shown that those who name racism and discrimination (rather than those who perpetuate it) become the problem.” (p. 487). Elle ajoute:

that processes of minimizing and denial of racism limit the ways that racism can be confronted and challenged by people of colour because they “must above all confirm the civilized and generous nature of 59 their hosts” (Razack 2004, p. 73) and [...] that this in turn reinforces white Canadians' belief in their innocence with respect to racism (p. 482).

Un second cas qui illustre un manque d'ouverture envers les musulmans est celui de la construction d'un cimetière musulman à St-Apollinaire. En 2017, un projet de cimetière est entrepris et chapeauté par la mosquée de Québec, où a eu lieu la tuerie. Le projet cause une division dans la population et sera finalement rejeté par référendum. Encore une fois, les préjugés et le racisme contre les musulmans semblent être en cause. Le promoteur du projet, Sylvain Roy, s'exprime en ces termes :

On se bat contre le racisme [...] Ils sont contre l'implantation d'une culture dans un milieu qu'ils veulent conserver 100 % québécois [...] Les gens ont véhiculé toutes sortes de faussetés, déplore-t-il. On a dit que les musulmans enterraient leurs morts sans cercueil, trop près de la surface du sol... Tout ça, c'est faux (Porter, 2017).

Le rapport de la Commission Bouchard-Taylor explique bien comment la peur a été créée par une fausse perception des accommodements accordés aux minorités. Selon le rapport final, 21 cas ont été étudiés lors de l'enquête. Dans seulement six de ces cas, les personnes en désaccord (auxquels les médias accordaient beaucoup d'attention) savaient réellement quels accommodements avaient été accordés. Ainsi, dans 15 des cas, les différences entre les perceptions des citoyens et citoyennes et la réalité (ce qu'ils croyaient qu'on avait accordé à titre d'accommodement raisonnable versus les réels accommodements faits à des minorités) étaient gravement en distorsion. C'est entre autres cette amplification de l'importance des accommodements accordés, nourrie par les médias, qui a créé la vague de colère au Québec (Bouchard et Taylor, 2008).

La question du nombre de personnes migrantes à accueillir fait également la manchette pendant plusieurs semaines à la fin de l'année 2015, alors que les gouvernements du Québec et du Canada, respectivement menés par les libéraux Philippe Couillard et Justin Trudeau, annoncent leur intention d'accueillir un nombre important de réfugiés en provenance de Syrie en raison de la guerre et d'une crise humanitaire importante. Le communiqué du gouvernement du Québec indiquait :

Dès septembre 2015, le gouvernement du Québec a dévoilé des mesures exceptionnelles visant à accueillir 7 300 personnes réfugiées syriennes en 2015 et 2016 et à soutenir les efforts des organismes de coopération internationale québécois qui œuvrent sur le terrain. En novembre 2015, le nouveau gouvernement du Canada a divulgué son plan pour l'accueil de 25 000 personnes réfugiées syriennes (Québec. MIFI, 2015).

Ces mesures sont remises en question par une partie des Québécois et des Québécoises, qui jugent trop nombreux les réfugiés et réfugiées accueillis ou qui craignent pour la sécurité nationale, le

nombre d'arrivées massives pouvant, selon certains, créer une faille dans la sécurité et ouvrir les frontières à des terroristes. Par exemple, en 2016, lors de l'annonce du gouvernement Trudeau de l'accueil de 25 000 personnes immigrantes, les chiffres évoquaient l'incertitude :

59 % des Canadiens (61 % des Québécois) estiment que le délai [de plus ou moins deux semaines] est trop court et moins d'un Canadien sur trois pense que le processus de sélection actuel est adéquat pour s'assurer que les réfugiés ne posent pas un danger pour la sécurité des Canadiens. [...] Les Québécois sont divisés sur la question, alors que 51 % sont en faveur de l'accueil de 25 000 réfugiés syriens au pays, comparativement à 44 % qui sont contre[...] Les Canadiens ne sont pas très chauds à l'idée d'accueillir davantage que les 25 000 réfugiés syriens annoncés. En fait, seulement 29 % trouvent que c'est une bonne idée (24 % au Québec) [...] seulement 23 % [des Canadiens] pensent que l'arrivée des 25 000 réfugiés syriens sera considérée comme un succès et perçue de manière positive dans 15 ans (19 % au Québec) (Agence QMI, 2016).

Régis Labaume, maire de Québec de 2007 à 2021, avait tenu des propos controversés à l'automne 2015, alors qu'il rapportait une conversation avec le ministre fédéral de l'Immigration. Labaume lui-même confessait avoir demandé à John MacCallum :

Si vous avez des orphelins, on va les prendre, nous autres, à Québec, parce qu'on se sentirait bien utiles. Je ne sais pas si c'est possible [...] Commençons par voir s'il y a des orphelins. Ensuite, des familles avec des enfants, puis des célibataires, pas trop. « les familles, ça fait moins peur au monde que des gars de 20 ans frustrés. Avec des enfants, on se sentirait plus utiles (Moalla, 2015).

Le maire s'était cependant ravisé le lendemain en s'excusant pour ses paroles (Radio-Canada, 2015). Il semble clair que, comme la majorité de la population syrienne est de confession musulmane, cela suscite une crainte supplémentaire chez certains Québécois et Québécoises qui entretiennent des préjugés sur cette religion, comme nous le verrons dans la section suivante. Finalement, 2 278 réfugiés et réfugiés originaires de Syrie s'installent sur le sol québécois en 2015. D'entre eux, 2 262 sont parrainés par des donateurs privés et seulement 16 sont à la charge de l'État québécois. L'année suivante, ce sont 7 583 personnes qui s'installent, dont 1 870 sont prises en charge par le gouvernement (Statistique Canada, 2019).

Ces événements illustrent combien la population québécoise a un rapport difficile avec l'immigration. Elle se montre soucieuse de l'accueil de réfugiés et réfugiées originaires de Syrie, qui pourtant représentent un nombre peu important comparativement au nombre de Québécois et Québécoises francophones et qui ne représentent pas un réel danger pour la culture et la langue du Québec, ni même pour la sécurité de la nation.

Il y a ici un lien à faire avec la Commission Bouchard-Taylor. En effet, le rapport final de la Commission et la commission elle-même furent également remis en question par plusieurs auteurs et autrices en sciences humaines. Entre autres, Leila Benhadjoudja (2017) explique comment l'homonationalisme et le fémonationalisme se sont insérés dans les discours entourant la commission et dans le rapport final, faisant des liens entre les personnes immigrantes (encore une fois, particulièrement les personnes immigrantes provenant de pays à forte religion musulmane) et l'homophobie ou le sexisme, comme s'il était un fait que ces migrants et migrantes, dû à leur religion, étaient de facto contre les droits des femmes et les droits de la communauté LGBTHQ+ (Benhadjoudja, 2017, p. 279-280). Dans le même ordre d'idées, Daniel Salée (2010) déplore que la Commission Bouchard-Taylor et son rapport justifient sans remettre en question la « peur de disparaître » (Bouchard et Taylor, 2008, p. 119) des Québécois et Québécoises en tenant peu en compte les processus de racisation d'exclusion et de subalternations qui sont présents autour du traitement des personnes migrantes dans la province. Mahrouse (2010) illustre, dans un raisonnement semblable, que la Commission a perpétué les exclusions et les hiérarchisations raciales qu'elle souhaitait pourtant surmonter. D'abord, les commentaires racistes, xénophobes ou hautement stéréotypés représentaient une large partie des discussions, principalement tenues sous forme de forum. La hiérarchie a également été renforcée puisque, par le biais de la Commission, les Québécois et Québécoises (blancs et blanches) se sont ouvertement montrés comme les personnes légitimes de dicter les conduites et les valeurs au Québec, mais également de décider qui représentait ou non les valeurs québécoises et comment devait se faire l'inclusion des personnes immigrantes au Québec. Les personnes racisées et immigrantes ont été peu représentées dans les discussions. De plus, comme Salée, Mahrouse déplore que le rapport et la commission ne se soient pas plus attardés sur le sentiment

antimusulman qu'on a pu entendre pendant les audiences et qui, plus largement, se ressentait au sein de la population québécoise. La Commission a également ouvert, selon l'autrice, la voie à la mise sur pied de lois qui, au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes, sont susceptibles de réduire les possibilités sociales et économiques des immigrants et immigrantes, particulièrement celles de la communauté musulmane (Mahrouse, 2010). Ces propos de Mahrouse en 2010 se sont avérés exacts. En effet, en juin 2019, le gouvernement de François Legault adopte la loi 21, qui est un nouveau point de rupture important sur lequel il est essentiel de se pencher dans ce chapitre pour comprendre la continuité des rapports tendus entre les deux groupes.

2.3.2 Les projets de loi sur la laïcité au Québec : entre nationalisme et préjugés

François Legault et son gouvernement vont de l'avant, en 2019, dans l'adoption d'une loi censée régler définitivement le débat sur les accommodements religieux et la laïcité au Québec. En résumé, la loi adoptée par le gouvernement caquiste, qui est d'ailleurs la première à disposer dans ses articles que « L'État du Québec est laïque » (article 1) (*Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*, RLRQ, c. R-26.2.01.), interdit le port de signes religieux aux employés de l'État qui sont en position coercitive, ainsi qu'aux enseignants du réseau scolaire public :

La loi sur la laïcité de l'État interdira à de nombreuses catégories d'employés de l'État de porter des signes religieux durant l'exercice de leurs fonctions : les juges, notamment, ainsi que les policiers, les procureurs de la Couronne, les gardiens de prison, les directeurs d'école et les enseignants du primaire et du secondaire du secteur public (Radio-Canada, 2019).

Il faut préciser que les personnes déjà en poste en 2019 bénéficient d'une dérogation (Québec, 2019). Précisons également que l'adoption de la loi s'est faite sous une motion de procédure d'exception, anciennement appelée « bâillon » par le gouvernement de François Legault, les

autres partis, principalement les libéraux, étant en désaccord avec les conditions imposées aux travailleuses immigrantes (Radio-Canada, 2019).

Une motion de procédure d'exception s'explique ainsi :

[Une] procédure exceptionnelle à laquelle le gouvernement a parfois recours en vue de faire adopter rapidement une motion ou un projet de loi. La motion de procédure d'exception a été introduite de façon permanente dans le Règlement de l'Assemblée nationale en avril 2009 au terme d'une réforme parlementaire importante [...] elle garantit un temps fixe⁹ de débat pour chaque étape non encore complétée du processus législatif. (Assemblée nationale du Québec, 2022).

Bien que nous ayons également évoqué brièvement des mémoires déposés lors de la consultation publique précédent l'adoption de cette loi en introduction, il s'avère important de mentionner cette dernière, alors que plusieurs groupes de personnes issues de l'immigration ont demandé aux tribunaux de se pencher sur cette loi, jugeant qu'elle portait atteinte aux droits individuels garantis par la Charte des droits et libertés du Québec (Labelle, 2020).

La loi 21 n'est pas la première tentative de législation sur la laïcité au Québec. Le tout s'inscrit d'abord, comme dit plus haut, à la suite du dépôt du rapport sur les accommodements raisonnables en 2008. Pour répondre aux recommandations de la commission, le gouvernement Charest tente, en 2010, de faire adopter le projet de loi 94 qui stipule que les services donnés par des employés et employées de l'État doivent l'être à visage découvert (Projet de loi 94, 2011). Faisant face à de nombreuses contestations reçues en chambre, le Parti libéral du Québec, alors minoritaire, se doit d'abandonner le projet.

En 2013, c'est au tour du gouvernement de Pauline Marois, lui aussi minoritaire, de mener le débat sur la laïcité du Québec. La première ministre ayant critiqué la gestion de la crise par le

⁹ Depuis la réforme de 2009, le temps fixe alloué aux débats est de cinq heures.

gouvernement précédent, son équipe, le Parti Québécois, propose alors ce qu'on appellera la Charte des valeurs québécoises (Projet de loi 60, 2013). Cette dernière reprend en partie les idées de la loi 94 et compte interdire le port de signes religieux aux employés et employées du secteur public et parapublic de la province. Le gouvernement est finalement dissous avant que la loi ne soit votée (Assemblée nationale du Québec, 2013).

De retour au pouvoir, le Parti libéral du Québec, cette fois guidé par Philippe Couillard, reprend le projet de loi 94, pour proposer, en 2015, le projet de loi 62 intitulé « Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État », visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes. Elle fut adoptée en 2017 (*Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*). La loi est cependant contestée. Seuls les libéraux de Philippe Couillard et un député indépendant ont voté pour l'adoption. D'un côté, la CAQ, alors dans l'opposition, et le Parti Québécois demandaient une loi plus sévère. De l'autre, Québec solidaire s'y opposait fortement, jugeant cette loi discriminatoire (Bergeron, 2017).

Comme illustré plus haut, les questions identitaires des Québécois et Québécoises sont très en lien avec leurs particularités linguistiques et culturelles et leur peur de disparaître. Ainsi, les rapports d'altérité ont toujours été très fortement reliés avec l'identité québécoise (Harvey, 2000). Ils ont été, plus tard, amalgamés au nationalisme québécois. Le référendum de 1995 en est une célèbre illustration : Jacques Parizeau, le soir de la défaite du camp du « oui » (camp en faveur de l'indépendance du Québec), avait déclaré que ladite défaite était attribuable à l'argent et au vote ethnique (Radio-Canada, 2015). À la suite de ces propos très médiatisés, on peut voir resurgir une tension entre les Québécois et les Québécoises dits natifs et les personnes migrantes. Ces dernières sont accusées à tort d'empêcher le plein succès du nationalisme au Québec, passant, pour plusieurs, par l'indépendance selon Dalie Giroux (2020) :

On ne peut pas le dire, mais c'est vrai » [...] C'est pourtant tout aussi vrai, et Jacques Parizeau en était bien au fait le soir de la défaite de 1995, que l'entièreté des votes

manquants à l'appel du « oui » pour atteindre la cible du 50 % plus un vote se trouve dans les comtés de la croix bleue, entre Plessisville et Rivière-du-Loup et entre Saint-George-de-Beauce et Chicoutimi. Dans l'image ainsi constituée de la défaite référendaire [...], ce ne serait pas les descendants du Bas-Canada britannique de la vallée du Saguenay, de la Chaudière et de l'Etchemin et du Saint-Laurent qui ont voté « non » qui ont volé le référendum. Ce serait plutôt les immigrants financés par le Canada multiculturaliste de feu Pierre Trudeau. Cette idée fait certes écho à l'atavisme anticolonial selon lequel le salut du Québec se trouve dans l'entretien de la haine de l'Anglais, auquel est ici substitué l'agent multiculturel que sont l'immigrant de peau foncée et bientôt, l'immigrante voilée (p. 17).

Au même titre, au cœur de cet amalgame se trouve l'idée de la libération de la femme et du port du voile. En 2011, le Conseil du statut de la femme publiait un document titré : *Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*. Dans les neuf propositions du document se trouve : « le devoir de réserve aux manifestations religieuses nettement visibles », faisant, dans le contexte, visiblement référence au voile. (Beauchamp, 2011). Pourtant, ce même organisme avait, en 1995, défendu le droit des femmes musulmanes à porter le voile si elles le souhaitaient (Dumont, 2014).

2.3.3 La loi 21 et l'imposition des valeurs

La loi 21 ou Loi sur la laïcité de l'État fut présentée le 28 mars 2019 à l'Assemblée nationale du Québec et adoptée le 16 juin de la même année, avec entrée en vigueur immédiate. Le préambule de ladite loi indique :

Le projet de loi prévoit qu'un membre du personnel d'un organisme doit exercer ses fonctions à visage découvert. Il prévoit aussi qu'une personne qui se présente pour recevoir un service par un membre du personnel d'un organisme doit avoir le visage découvert lorsque cela est nécessaire pour permettre la vérification de son identité ou pour des motifs de sécurité. Il prévoit que la personne qui ne respecte pas cette obligation ne peut recevoir le service. Il précise que ces obligations ne s'appliquent pas à une personne dont le visage est couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à ses fonctions ou à l'exécution de certaines tâches. Par ailleurs, le projet de loi modifie la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y inscrire que les libertés et droits fondamentaux doivent s'exercer dans le respect de la laïcité de l'État (Assemblée nationale du Québec, 2021).

La loi fut adoptée par 73 députés et députées contre 35. Les membres de la CAQ furent appuyés par le Parti Québécois. De leur côté, Québec solidaire et le Parti libéral du Québec s’y opposèrent.

Le premier ministre du Canada s’est également positionné contre le projet de loi. Il a cependant maintenu qu’il était inopportun pour le gouvernement canadien d’intervenir pour le moment, mais en précisant suivre les contestations judiciaires de près (Lévesque, 2019). Notons qu’au moment de l’adoption de la loi, l’équipe Trudeau, alors minoritaire, commençait à se préparer pour des élections qui auraient lieu en septembre 2021. Le Parti libéral du Canada fut reconduit avec un gouvernement minoritaire.

La loi 21 est, à son tour, particulièrement axée sur le port du voile des femmes musulmanes. En ce sens, plusieurs voient dans cette dernière de la discrimination envers une partie de la population, soient les femmes musulmanes. Par exemple, comme montré plus haut, il y a une continuité au travers du texte de loi avec l’idée que, sous prétexte de féminisme, le patriarcat se pose en sauveur de la femme voilée (Larochelle, 2021). Il s’agit d’une des nombreuses raisons pour lesquelles la loi 21 est très contestée tant de la part de gens de la société civile que de la part de chercheurs et chercheuses en sciences sociales. Parmi les opposants, bon nombre de chercheurs et d’activistes voient les lois sur la laïcité, incluant la loi 21, comme profondément antimusulmanes. Pour plusieurs auteurs et autrices, cette loi se veut une imposition aux femmes voilées de retirer leur voile, ce qui revient à tenter de contrôler le corps de ces femmes en leur dictant leur apparence (Bilge, 2010; Selby, 2014). Le discours de l’État sur la nécessaire laïcisation et le dévoilement des femmes sous-entendrait que l’Islam et le port du voile sont nocifs pour l’émancipation des femmes et qu’il est de notre devoir social de sauver ces dernières (Abu-Lughod, 2013). Dans cette logique, les musulmanes sont perçues comme des corps racisés, attachées à des valeurs antimodernes et opposées à celles de l’Occident, vues comme universalisables (Bilge, 2010; Said, 1978; Abu-Lughod, 2013).

Les mouvements décoloniaux et postcoloniaux reprochent aux féministes d'Occident de tenir un discours d'universalisation des valeurs. Ainsi, avec une vision féministe occidentalocentrée, on se porte à la défense des femmes non occidentales à travers un discours de sauveur :

[Le féminisme occidentalocentriste] contribue à l'invisibilisation et à la victimisation des femmes non occidentales à l'heure où les féministes post/dé-coloniales appellent à sortir de la pensée dichotomique. Les théories féministes post/dé-coloniales ont aussi le mérite d'avoir rejeté le mythe de passivité des femmes colonisées et racialisées à travers la mise en évidence du processus créatif d'interprétation, d'appropriation ou de détournement du discours colonial et racial occidentalocentriste (Kian, 2010).

En tenant un discours sous-entendant que les femmes (musulmanes) voilées sont soumises et doivent être aidées ou contrôlées, pour plusieurs, la loi 21 est davantage une démonstration de racisme qu'une réelle avancée vers la laïcité de l'État. En ce sens, Vincent Romani (2020) apporte l'idée suivante :

Rappelons d'abord que le caractère discriminatoire de la loi 21 est si établi qu'il impose au gouvernement d'avoir recours aux dispositifs dérogatoires des chartes québécoise et canadienne afin d'échapper – temporairement – à toute poursuite fondée sur la discrimination qu'elle opère (p. 51).

Selon certains, le prétexte de la laïcité de l'État est manipulé pour bénéficier au groupe majoritaire (Baubérot, 2014), alors que le concept est utilisé pour légitimer des politiques d'exclusion et de discrimination, particulièrement envers la communauté musulmane. C'est en ce sens que la pensée de Romani s'articule également :

Depuis trois décennies en France et avec un petit retard au Québec, la laïcité a perdu son sens initial d'aménagement ouvert et inclusif de la diversité religieuse pour devenir un signe de ralliement islamophobe qui traverse l'échiquier politique dans un cadre beaucoup plus large d'islamophobie mondialisée (Romani, 2020, p. 57).

Ironiquement, alors que, comme vu plus haut, le gouvernement s'inquiète de l'apport des personnes immigrantes à l'économie, la loi 21 contribue à la stigmatisation et à l'exclusion des

femmes musulmanes du marché de l'emploi et à leur stigmatisation sociale (Tisserant *et al.*, 2014; Wilkins-Laflamme, 2018). Effectivement, la loi 21 vient ajouter une difficulté supplémentaire, particulièrement aux femmes musulmanes, dans le monde du travail. Dans un même ordre d'idées, la Charte des valeurs québécoises proposée par Pauline Marois et largement débattue a également été nuisible à l'intégration sociale et professionnelle des personnes perçues comme arabes ou musulmanes (Lenoir-Achdjian *et al.*, 2009; Gauthier, 2016). Ces problèmes d'intégration des personnes musulmanes s'ajoutent au fait plus général que l'inclusion des personnes immigrantes et racisées sur le marché du travail et dans la société est, au départ, particulièrement ardue, comme nous le verrons dans la prochaine section du document.

2.4 L'exclusion sociale et économique des personnes immigrantes et racisées au Québec

Comme montré dans le premier chapitre, les personnes immigrantes et racisées vivent de la discrimination qui nuit à leur intégration. Cette réalité perdure malgré le fait que des discriminations basées sur l'ethnie sont illégales selon la Charte des droits et libertés de la personne et que le gouvernement ait mis sur pied des mesures pour favoriser l'intégration des personnes issues de minorités visibles ou ethniques ou en situation de handicap. Cependant, ces programmes d'intégration ne sont pas obligatoires et sont peu efficaces en réalité selon plusieurs auteurs et autrices (Chicha et Charest, 2013; Zschirnt et Ruedin, 2016).

Les immigrants, les immigrantes et les personnes racisées qualifiées sont les plus susceptibles de subir des discriminations multiples, c'est-à-dire d'être discriminés sur la base de plusieurs facteurs (Gauthier, 2016). Plusieurs études ont montré la discrimination à l'emploi des personnes migrantes et racisées (Zschirnt et Ruedin 2016; Quillian *et al.*, 2017). Par exemple, Oreopoulos (2011) met de l'avant que 35 % des nouvelles personnes immigrantes seraient victime de discrimination.

Pour remédier à ce problème, dans le cadre des 20 ans de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (LAE), la CDPDJ a publié un rapport sur les retombées de cette dernière et les discriminations à l'emploi toujours présentes. La loi vise une meilleure

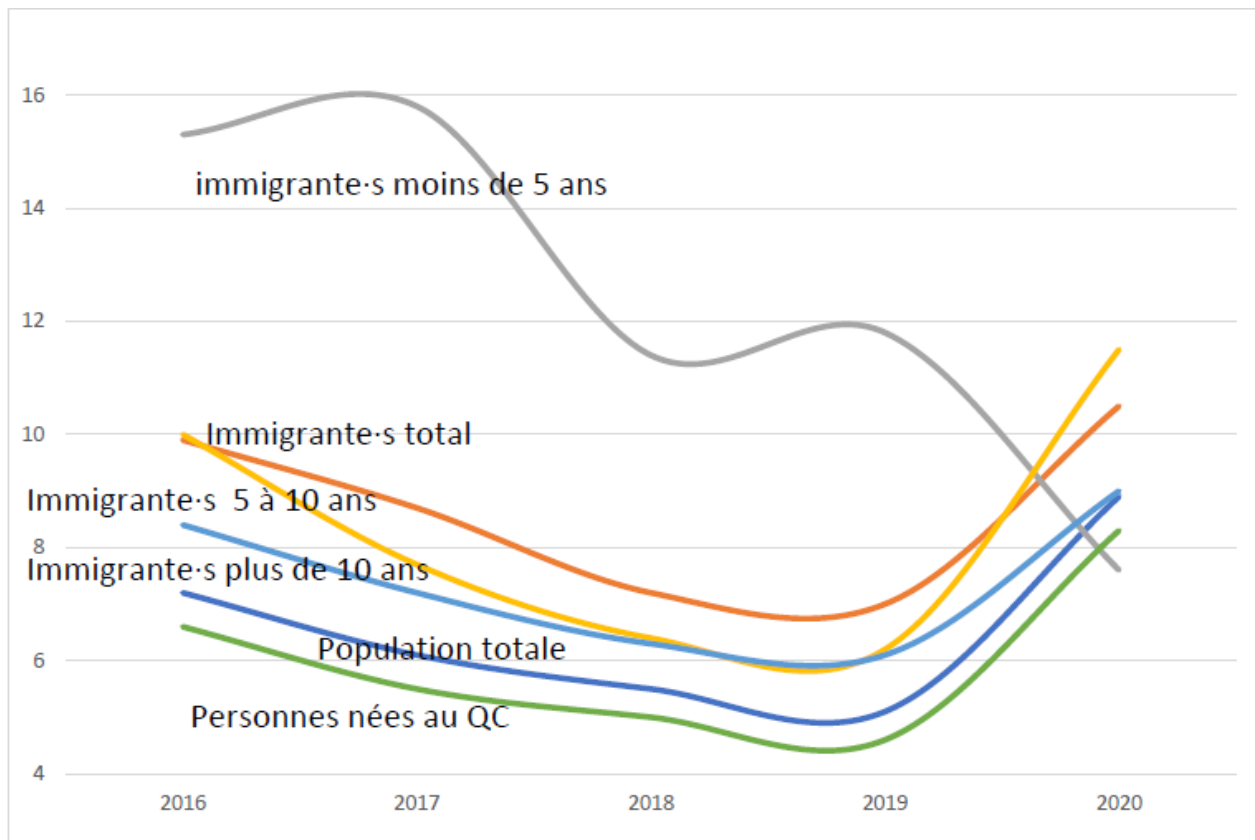
représentation des femmes, des minorités ethniques, des minorités visibles, des autochtones et des personnes en situation de handicap dans les organismes publics qui emploient plus de 100 personnes. Cependant, à l'exception des femmes dont la représentation a relativement bien avancé dans les institutions visées (CDPDJ, 2020), à son tour, la CDPDJ constate que peu de progrès sont faits depuis l'instauration de la loi en 2000 :

...Pour les minorités visibles, nous observons une hausse de la représentation au Québec, le taux passant de 2,7 % en 2009 à 6,3 % en 2019, ce qui n'est pas très élevé comparée aux cibles à atteindre. [Le] groupe [des minorités visibles] n'a pas eu d'augmentation significative en pourcentage de sa représentation, celle-ci passant de 3,1 % en 2009 à 3,4 % en 2019 (CDPDJ, 2020, p. 6).

Pour ajouter au fait que les personnes immigrantes et racisées sont peu présentes dans les institutions publiques, Myrlande Pierre (2012) constate que, dans la grande majorité des cas, lorsque ces personnes sont engagées, elles sont reléguées à des postes de subalterne.

Dans un même ordre d'idées, la figure 4 illustre que le taux de chômage est plus élevé chez les personnes migrantes que chez les personnes nées sur le sol québécois, malgré une faible amélioration.

Figure 4 Taux de chômage des personnes immigrantes au Québec



Source : Statistique Canada (2022)

Le graphique montre que le chômage est beaucoup plus élevé chez les personnes immigrantes que chez les personnes natives du Québec. L'écart entre la population native et les immigrants et immigrantes diminue en fonction du nombre d'années de présence de ces derniers au Québec. Cependant, même après plus de 10 ans au Québec, la population migrante reste plus affectée par le chômage que celle non migrante. Bien que plusieurs facteurs peuvent influencer le chômage, ceci sous-entend un problème d'intégration des personnes issues de l'immigration dans le monde de l'emploi et, comme nous le verrons, une discrimination systémique de ces individus qui les rend plus vulnérables à être en situation de pauvreté.

Si les chiffres sont révélateurs, il faut cependant également dire que la crise de la COVID-19, apparue au Québec en mars 2020, est responsable du haut taux de chômage durant cette année-

là. Il faut aussi savoir que la crise sanitaire a aussi affecté plus durement les personnes migrantes et racisées. Une étude du SHERPA illustre que les nouveaux migrants et migrantes sont plus nombreux à avoir perdu leur travail à cause de la pandémie : « Un sondage mené au printemps 2020 comparant l'expérience des nouveaux Canadiens (moins de 10 ans au Canada) avec ceux qui sont ici depuis plus de 10 ans indique que les nouveaux Canadiens étaient plus nombreux à avoir perdu leur emploi en raison de la pandémie » (Cleveland *et al.*, 2020, p. 102).

De façon plus générale, les pandémies augmentent les inégalités sociales (Gravlee, 2020). Les personnes immigrantes et racisées sont aussi plus susceptibles d'attraper le virus et également plus susceptibles d'avoir des complications après être tombées malades (Chen & Krieger, 2020). Plusieurs facteurs sont en cause pour expliquer cela. D'abord, les personnes immigrantes et racisées, particulièrement les femmes, sont plus souvent employées dans le réseau de la santé et comme travailleurs de première ligne (notamment comme préposés et préposées aux bénéficiaires ou infirmiers et infirmières), ce qui les rend plus à risque de contracter le virus et d'ensuite le transmettre à leur foyer. Par ailleurs, ce groupe d'individus est surreprésenté dans les statistiques de situations de précarité. Or, les gens en situation précaire courent plus de risque d'attraper le virus, car ils sont souvent plus nombreux par logement, ce qui les empêche de s'isoler pour prévenir la propagation et sont moins en mesure de se procurer le matériel sanitaire nécessaire à leur protection comme des masques, des gants ou du désinfectant.

Le 16 mai 2020, la Direction régionale de la santé publique (DRSP) indiquait que les personnes à situations financières précaires étaient plus touchées par le virus : « les personnes atteintes de la COVID-19 étaient 2,5 fois plus nombreuses dans les secteurs très défavorisés que dans les secteurs très favorisés » (DRSP, 2020, p. 1).

Il ne faut pas non plus ignorer les barrières de la langue, alors que les personnes qui comprennent mal le français ou l'anglais peuvent rencontrer des difficultés à bien comprendre l'état de la situation et les consignes. Ils sont alors obligés de se fier à des tiers ou à des sources moins fiables comme les réseaux sociaux pour obtenir de l'information. Ajoutons à cela que ces personnes, plus susceptibles d'être en situation précaire comme dit plus haut, sont, par le fait même, plus

susceptibles de ne pas avoir d'ordinateur, de téléphone intelligent, de télévision ou d'accès à internet pour s'informer des nouveaux développements sur la crise (Cliche, 2020).

Plusieurs études montrent également que la pandémie a accentué les fractures sociales au Québec comme ailleurs. Par exemple, Mannarini, Talò, et Rochira (2016) indiquent que dans des temps de crise, les gens démontrent moins de solidarité envers leur communauté. Pour plusieurs auteurs et autrices, le racisme s'est amplifié à cause de la pandémie (Clissold *et al.*, 2020; McCoy, 2020). D'une part, les minorités culturelles sont tenues responsables lorsque les tensions sociales augmentent dans une société (Beauregard *et al.*, 2017; Elias et Mansouri, 2020), comme dans le cas de la COVID-19. D'autre part, les temps de crise provoquent une augmentation du nationalisme (Bieber, 2020; Clarke, 2010; Rantanen, 2012). Au temps de la COVID-19, ce serait l'une des raisons de l'augmentation du racisme et de la xénophobie (Clissold *et al.*, 2020). La pandémie a également exacerbé d'autres difficultés telles que l'accès aux services de santé et aux logements, comme nous le verrons dans la section suivante.

2.5 L'exclusion des personnes racisées et immigrantes des services et des enjeux de santé

Les problèmes d'accès aux services de santé font partie de la réalité pour plusieurs des communautés racisées ou immigrantes au Québec et au Canada. Lors de la pandémie de COVID-19 et avant celle-ci, des études ont illustré les problèmes d'accès au réseau de santé pour ces communautés précaires (Davidson et Carr, 2010; Phillimore et Goodson, 2006; Sastre et Haldema., 2015; Shishehgar *et al.*, 2017; Tourette-Turgis et Chollier 2020; Albouy et Legleye 2020). Certains obstacles s'expliquent, par exemple, par le fait que certaines personnes immigrantes peuvent ne pas avoir de carte valide de la RAMQ ni d'assurances (particulièrement les immigrants et immigrantes non régularisés) et craindre des frais qu'ils n'auraient pas les moyens de payer. Les personnes immigrantes non régularisées peuvent aussi craindre d'être dénoncés aux autorités publiques si elles se présentent dans des centres de santé ou des hôpitaux. En ce sens, et malgré la dangerosité de la COVID-19, aucune procédure n'avait été mise en place pour protéger ces gens et les encourager à consulter le personnel soignant pendant la pandémie (Cleveland *et al.*, 2020).

De façon plus générale, les personnes immigrantes au Canada sont peu enclines à utiliser les services de santé traditionnels de l'État lorsqu'elles éprouvent des problèmes d'ordre social ou psychologique (Chen, 2010; Durbin *et al.*, 2014). Benoît et ses collègues (2020) apportent une piste de réflexion à ce sujet :

Plusieurs experts s'étant intéressés aux barrières à la consultation dans les services psychosociaux ou de santé mentale au Canada ciblent entre autres le manque d'adéquation des services offerts à cette population, les programmes d'aide institutionnels n'étant pas suffisamment accordés à l'univers de références et aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées ... (p. 152).

Le manque de compréhension de la réalité des personnes immigrantes et la difficulté à accorder de la crédibilité à leur vécu, comme dans le cas de la négation du racisme systémique dont elles sont victimes par la population et le gouvernement, mènent à une incapacité à s'adapter et à répondre à leurs besoins adéquatement à travers les services publics.

Il faut aussi préciser que les personnes immigrantes, et particulièrement les réfugiés et réfugiées, sont plus susceptibles, même dans un contexte hors pandémie, d'avoir des enjeux de santé mentale ou physique comparativement aux personnes non migrantes (Redditt *et al.*, 2015; Sastre et Haldeman, 2015; Shishehgar *et al.*, 2017). Plusieurs facteurs peuvent expliquer les risques accrus pour ces gens. Sans faire une revue exhaustive de la question, rappelons que le stress de la migration et de la réinstallation dans un endroit inconnu peut causer des problèmes de santé mentale et physique (Robertson *et al.*, 2016; Sastre et Haldeman, 2015; Shishehgar *et al.*, 2017).

En plus du stress de la réinstallation, le racisme et la discrimination sont également associés à des problèmes de santé pour ceux qui les subissent (Correa-Velez *et al.*, 2015; Maharaj *et al.*, 2017; Robertson *et al.*, 2016; Shishehgar *et al.*, 2017). L'exclusion sociale vécue par les groupes marginalisés est également responsable de troubles de santé importants (Davidson et Carr, 2010; Davys et Tickle, 2008; Reidpath *et al.*, 2005; Rousseau *et al.*, 2013; Caxaj et Berman, 2010; Virgincar *et al.*, 2016). Plus important encore, Beiser et Hou (2016) illustrent que si les traumatismes vécus avant la migration sont susceptibles de mener les immigrants et immigrantes

vers des problèmes de santé mentale, l'exposition à de la discrimination est encore plus dommageable pour la santé mentale des personnes immigrantes. L'enjeu de l'accès à l'information et de compréhension des langues dans laquelle cette dernière est accessible rend difficile l'accès à des soins pour les personnes immigrantes allophones. Ceci les rend vulnérables à un mauvais état de santé comme le montrent Joshi et ses collègues (2013) et Gushulak (2011). L'exclusion sociale subie par ces gens est, nous l'avons vu, également un facteur qui nuit à leur santé. Plus largement, les difficultés d'accès à l'information nuisent à l'inclusion sociale des groupes marginalisés (Kennan *et al.*, 2011; Olwig, 2011). La discrimination rend aussi difficile l'inclusion sociale, d'autant plus que, si la participation sociale favorise le bien-être et la bonne santé mentale et physique (Correa-Velez *et al.*, 2015), être en bonne santé sur tous les plans favorise grandement la participation sociale et est un facteur important d'une bonne intégration dans la société d'accueil (Joshi *et al.* 2013). Il s'agit donc d'un cercle vicieux duquel il est difficile de s'extirper sans avoir les services de soutien appropriés.

Notons finalement que les femmes racisées sont plus représentées au sein des parents monoparentales et que ce groupe a vécu beaucoup de stress et de détresse pendant la période la plus forte de la pandémie :

Il est connu que les femmes des minorités ethniques, en particulier les femmes noires, forment en majorité des ménages monoparentaux. De plus, elles gagnent moins, occupant souvent des emplois non stables et non sécurisés du secteur informel, de sorte qu'elles ont moins de possibilités d'économiser. Leur capacité à absorber les chocs économiques comme en cette période de pandémie est donc moindre. Dans un autre registre, les femmes monoparentales infectées par la Covid-19 ne peuvent s'offrir une vraie quarantaine ou prendre soin d'elles-mêmes, obligées qu'elles sont de s'occuper de leurs enfants (Ismé et Michel, 2021, p. 123).

Outre le fait que les femmes immigrantes soient plus susceptibles d'être contaminées et de ne pas pouvoir renoncer à leurs obligations familiales pour s'isoler et qu'elles soient plus fragiles économiquement, les études illustrent que leurs responsabilités en temps de COVID-19 augmentaient également. Non seulement elles ont été plus nombreuses à laisser leur emploi pour s'occuper des enfants pendant la pandémie (Albouy et Legleye, 2020, p. 3), les rendant

particulièrement vulnérables et dépendantes, mais elles étaient également celles qui s'occupaient des enfants lors des congés scolaires, même lorsqu'elles conservaient leur emploi régulier :

80 % des femmes passaient plus de 4 heures quotidiennement auprès des enfants (contre 52 % des hommes) et 45 % assuraient une « double journée » professionnelle et domestique, cumulant quotidiennement plus de 4 heures de travail et 4 heures auprès des enfants, contre 29 % des hommes. (Albouy et Legleye, 2020, p. 3).

L'exclusion sociale et économique est un grave problème dans la société québécoise et, d'après les statistiques, elle est directement reliée aux préjugés sur les incapacités d'intégration des personnes immigrantes. Malgré le fait que les statistiques montrent aussi que la société québécoise est en grande partie responsable de cet enjeu, dû à la discrimination et au manque de services adaptés, il est intéressant de voir comment la responsabilité est souvent donnée aux personnes immigrantes et aux personnes racisées plutôt qu'à l'ensemble de la société et au gouvernement.

2.6 L'accès au logement

L'accès au logement est évidemment un besoin de base important dans l'accueil des immigrants et immigrantes et dans leur adaptation à leur nouvel environnement. Un logement adéquat semble essentiel pour poser les bases de l'arrivée et permettre à ces gens d'organiser leur vie et leur participation sociale et économique. La question du logement est également en lien avec la santé mentale et physique. En effet, un logement de piètre qualité est un autre facteur de dégradation de la santé. Or, si les personnes immigrantes et racisées sont victimes de discrimination dans leur vie professionnelle et sociale, elles le sont aussi quand il est question de leur hébergement selon le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Encore ici, plusieurs facteurs s'entrecroisent pour défavoriser ces personnes marginalisées. D'abord, comme dit plus haut, ces gens sont particulièrement à risque d'être sous le seuil de la pauvreté et d'être dans des emplois mal payés ou sur le chômage. Le fait d'avoir un faible revenu est évidemment lié à des difficultés à trouver un logement adéquat. L'augmentation du prix des loyers, le manque de logements libres et la faible connaissance des pratiques en matière de

logement dans la société d'accueil ajoutés au racisme et à la discrimination souvent faite par les propriétaires rend difficile l'accès à un loyer convenable (RCLALQ, 2021; SOS Racisme, 2019). Ainsi, les personnes migrantes et racisées sont plus nombreuses à vivre dans des quartiers ou dans des villes où les logements sont de mauvaise qualité (Leloup, 2015; Rose et Charrette, 2011).

Pour revenir au cas précis du Québec, les discriminations en matière de logement étaient déjà bien connues dans les dernières années, mais la crise de la COVID-19 est venue accentuer, une fois de plus, le problème :

Le taux d'inoccupation des logements, se situant à 1,9 % en moyenne au Québec, était au plus bas niveau des 15 dernières années. Dans certaines régions, le taux frôlait même le 0 % pour les logements de trois chambres et plus. Avec la rareté des logements, nous prévoyions déjà une augmentation de la discrimination de la part des propriétaires qui, sans crainte de réelles représailles, perpétuent des pratiques illégales. À la crise du logement dont les effets se faisaient déjà sentir l'année dernière, s'est ajoutée la crise de la COVID-19 qui apporte son lot de conséquences pour les ménages locataires et plus particulièrement, pour ceux dont les revenus sont plus précaires. (RCLALQ, 2020, p. 2).

Il faut cependant noter qu'une hausse des discriminations en lien avec le logement avait été enregistrée dès 2019 (CDPDJ, 2019). En effet, si les témoignages de discrimination sur la base de plusieurs critères illégaux comme la condition sociale, l'origine ethnique ou la langue abondaient déjà dans les médias et sur les médias sociaux avant la pandémie, ils sont d'autant plus présents, touchant, encore une fois, les personnes les plus vulnérables. D'ailleurs, plus du tiers des plaintes reçues par la CDPDJ concernent l'origine ethnique (CDPDJ, 2019). Les personnes racisées et immigrantes sont donc particulièrement touchées par cet enjeu.

Bien que, comme mentionné plus haut, ce type de discrimination soit illégal au Québec, peu de personnes portent plainte. Ceci s'explique par plusieurs raisons, dont le fait qu'elles connaissent mal leurs droits ou ne savent pas qu'elles peuvent être accompagnées gratuitement par des conseillers, conseillères, avocats et avocates de la CDPDJ dans leurs démarches. Qui plus est, comme en emploi, la discrimination est souvent subtile et cachée, ce qui la rend difficile à prouver :

La discrimination que vivent les locataires lorsqu'ils et elles sont à la recherche d'un logement est difficilement visible. Peu portent plainte parce que le processus ne leur garantit pas un toit. Il n'y a donc pas de statistiques valables à cet effet. Qui plus est, la discrimination se déroule trop souvent de manière indirecte. C'est le cas lorsqu'un propriétaire, en découvrant la condition sociale, l'âge, l'état civil, l'origine ethnique, la présence d'enfants, l'orientation sexuelle ou la présence d'un handicap d'une personne prétend soudainement qu'un logement est loué (RCLALQ, 2020, p. 2).

Il est donc particulièrement difficile de mettre fin à ce type de discrimination, d'autant plus que la rareté des logements met les propriétaires en position de pouvoir et leur donne de la latitude quant à la sélection de leurs locataires. Les personnes migrantes arrivées depuis 5 ans ou moins paient plus cher pour leur loyer, alors que leur loyer coûte en moyenne 1,13 fois plus cher que celui des personnes non migrantes, selon les données de 2016 du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Elles sont également plus nombreuses à consacrer une part grande de leur revenu au paiement du loyer :

Alors que 32,5 % des ménages non immigrants du Québec voient 30 % et plus de leur revenu accaparé par les dépenses de logement, chez les ménages issus de l'immigration récente, cette proportion bondit à 40,4 %. Quand c'est 80 % du revenu qui doit y passer, cela concerne 4,6 % des ménages non immigrants, contre 14,5 % des ménages immigrés depuis 5 ans ou moins. Les ménages récemment immigrés représentent 10,9 % de tous les ménages qui ont ce taux d'effort, bien qu'ils ne représentent que 4,6 % de l'ensemble des ménages locataires. Les ménages récemment arrivés au pays vivent plus souvent dans un logement de taille insuffisante. Alors que 3,5 % des ménages non immigrants vivent « dans trop petit », c'est le sort de 26,3 % des ménages locataires immigrés entre 2011 et 2016 (2018, p. 9).

À la lumière de ces constats, et pour donner suite à différentes pressions exercées, le gouvernement a mis de l'avant certaines mesures pour contrer le racisme et les discriminations. Il est effectivement de la responsabilité du palier provincial d'assurer l'intégration des personnes migrantes à la société québécoise. Examinons maintenant les actions du gouvernement en ce sens.

2.7 Les actions prises par le gouvernement québécois dans la lutte contre le racisme

À la vue des différentes statistiques qui montrent l'importance de l'enjeu du racisme au Québec, il convient de parler de certaines initiatives prises dans les dernières années pour l'enrayer. Notamment, depuis 1999, pour souligner annuellement Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars par l'Organisation des Nations unies (ONU), le gouvernement organise la Semaine d'actions contre le racisme. Depuis lors, chaque année durant cette semaine, le gouvernement met en place différentes activités de sensibilisation contre le racisme (Québec. MIFI, 2019b).

En juin 2020, le premier ministre, François Legault demandait la mise sur pied d'un groupe d'action contre le racisme. Ce dernier faisait suite à plusieurs manifestations à Montréal contre la mort de l'américain George Floyd, évoquée en introduction. Le mandat de ce groupe est :

[...] de fournir au gouvernement des recommandations concrètes dès l'automne 2020. Plus précisément, il était demandé au Groupe d'action contre le racisme d'élaborer une série d'actions efficaces afin de lutter contre le racisme, en déterminant les secteurs nécessitant prioritairement des mesures en ce sens – soit notamment la sécurité publique, la justice, le milieu scolaire, le logement et l'emploi (Groupe d'action contre le racisme, 2020, p. 8).

De plus, le groupe a pour mandat d'agir en six directions afin de prendre des mesures concrètes (p.13) :

- 1) Le Groupe d'action recommande d'aborder de front les questions liées aux corps policiers, en mettant fin aux cas de discrimination policière;
- 2) Des gestes concrets doivent être posés pour lutter contre le racisme dans l'accès au logement, et ainsi répondre à un problème soulevé continuellement par les minorités visibles;
- 3) Il faut également combattre le racisme dans l'accès à l'emploi, notamment en intervenant au niveau des ordres professionnels et en ouvrant davantage les emplois du secteur public et les conseils d'administration des sociétés d'État;
- 4) Des initiatives doivent être engagées en matière de communication afin de mieux informer les Québécois et les Québécoises sur la réalité du racisme;

- 5) Dans le cadre d'une vision à plus long terme, le Groupe d'action recommande de miser sur l'éducation des jeunes pour éliminer le racisme;
- 6) Enfin, en matière de lutte contre le racisme, le gouvernement doit être exemplaire, en utilisant les leviers dont il dispose directement.

Des annonces ont également été faites dans le premier rapport du Groupe d'action dans le but de sensibiliser la population aux réalités des personnes autochtones et de favoriser le mieux-être de ces populations au Québec (Groupe d'action contre le racisme, 2020, p. 35) :

Pour le Groupe d'action contre le racisme, un effort marqué de sensibilisation, d'éducation et de formation doit être engagé afin de mieux faire connaître à tous les Québécois et les Québécoises les réalités historiques, culturelles et actuelles des populations autochtones, ainsi que leur héritage. À cette fin, le Groupe d'action recommande de prendre des initiatives dans plusieurs directions, afin de sensibiliser à la situation des Autochtones :

- L'ensemble de la population;
- Les ordres professionnels;
- Les enseignants et enseignantes;
- Les jeunes;
- Les employés et employées de l'État.

Ces mesures particulières sont en lien avec la mort de Joyce Echaquan, quelques mois avant le dévoilement du premier rapport, comme discuté en introduction. Dans un même ordre d'idées, quelques semaines après la mort de la femme autochtone, le gouvernement annonçait, par le bien du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), un investissement important pour une sécurisation culturelle dédiée aux Premières Nations et aux Inuit dans le secteur de la santé et des services sociaux (Québec. MSSS, 2020). Le groupe contre le racisme explique comment l'argent sera utilisé :

Le 6 novembre 2020, le gouvernement du Québec annonçait un investissement de 15 millions de dollars pour accroître la sécurisation culturelle des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Des formations seront offertes à tout le personnel des centres hospitaliers pour le familiariser avec la notion de sécurisation culturelle. Cet effort sera concentré dans les centres hospitaliers et les hôpitaux où se trouvent des populations autochtones. Le gouvernement procédera à

l'embauche d'agents de liaison, au sein des établissements, pour assurer les relations avec les communautés autochtones. Des « navigateurs de service », de préférence autochtones, seront déployés sur le terrain. Ces personnes auront le mandat de guider les patients autochtones dans le système de soins (Groupe d'action contre le racisme, 2020, p. 41).

Aussi, de façon plus générale, dans le cadre de la lutte contre le racisme, en avril 2021, le gouvernement a annoncé l'ajout de 45 heures de formation spécialisée sur le sujet au programme de formation de Technique policière dans les cégeps. Dans une même lignée, le SPVM a mis sur pied la Politique sur les interpellations policières en 2020 dans le but de contrer le profilage racial dont on accusait l'organisme public (SPVM, 2020). La politique fut cependant rapidement jugée insuffisante et peu claire (Pelletier, 2021).

Dans un même ordre d'idées, Ian Lafrenière a été nommé, en octobre 2020, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, en remplacement de Sylvie d'Amours, qui occupait ce poste depuis deux ans. La mort de madame Echaquan est le déclencheur de ce changement, alors que le premier ministre s'est dit peu satisfait de l'avancement de l'adoption des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, aussi appelé le rapport Viens. Ce rapport fut publié en 2019. Aussi, plusieurs personnes ont critiqué le fait que le nouveau responsable des affaires autochtones soit un homme blanc qui, de surcroît, nie, tout comme François Legault, la présence d'un racisme systémique au Québec (Gildener, 2020).

Une action fut posée dans le même sens par le gouvernement de François Legault, alors qu'un nouveau ministère de la Lutte contre le racisme a été créé en février 2021. C'est l'ancien ministre de l'Environnement, Benoît Charrette, qui fut nommé à la tête du ministère. Cette nouvelle nomination a été, une fois de plus, contestée, puisque le premier ministre a de nouveau nommé un homme non racisé pour ces fonctions. Sans surprise, l'homme nie lui aussi l'existence d'un racisme systémique au Québec (Radio-Canada, 2021a). Benoit Charrette se dit tout de même très sensible à l'enjeu du racisme, soutenant entre autres que sa femme est d'origine haïtienne, mais

affirme que la couleur de peau n'a pas à être un facteur considéré dans la nomination d'un ministre à la lutte contre le racisme (Lajoie, 2021).

À la base de cet enjeu, il faut dire qu'il y a peu de personnes issues des minorités visibles ou culturelles dans le gouvernement de François Legault. La création de ce ministère répond d'ailleurs à l'une des recommandations faites par le Groupe d'action contre le racisme dans son premier rapport. Au moment où ces lignes sont écrites, les missions et actions concrètes du nouveau ministère ne sont pas connues.

De son côté, le premier ministre, malgré les critiques que soulèvent ses propos durant l'année 2021, maintient que le racisme systémique au Québec n'a eu lieu que pendant la période des pensionnats autochtones (Sioui, 2021). Ainsi, malgré le rapport de la coroner sur la mort de Joyce Echaquan, qui souligne la présence de racisme systémique dans la province, Legault maintient sa position : le racisme existe, selon lui, mais il est l'affaire de quelques individus isolés, et non imbriqués dans le système (Jung, 2021).

Les actions des dernières années en matière de lutte contre le racisme répondent à une pression publique, alors que de plus en plus d'actes de racisme sont dénoncés dans les médias traditionnels, mais surtout sur les médias sociaux. Ces derniers pourraient d'ailleurs expliquer la vague de dénonciation du racisme, alors que les citoyens et citoyennes dénoncent de plus en plus le racisme sur internet, ce qui permet une diffusion très large très rapide, comme nous avons pu le voir, entre autres, lors de la mort de George Floyd. Certains militants, militantes, intellectuels et intellectuelles doutent cependant que les réseaux sociaux induisent un véritable changement de mentalité, au-delà des phénomènes viraux qu'ils provoquent (Jammot, 2021). Cette réflexion nous pousse à nous demander si, au Québec comme ailleurs, la réponse aux contestations publiques est vraiment efficace et apporte des changements tangibles pour les personnes qui subissent le racisme ou s'ils sont, au contraire, une façon de passer sous silence temporairement les revendications sans réelles remises en question du politique et de la société québécoise.

Il semble que, malgré les nombreuses annonces très médiatisées dans les dernières années, peu d'améliorations concrètes ont été faites pour aider le mieux-être des personnes racisées au Québec. En ce sens, les statistiques montrées au début de ce chapitre illustrent peu d'améliorations effectives dans la lutte contre le racisme et le déni semble demeurer quant à l'importance et à la profondeur de ce dernier dans la société québécoise. Des actions comme la nomination d'un ministre responsable de la lutte contre le racisme répondent, en revanche, aux mécontentements publics exprimés dans les médias et sur les médias sociaux à la suite des différents gestes racistes. Pensons aux circonstances entourant la mort de madame Echaquan invoquée plus haut, ou à l'arrestation de Mamadi Camara en 2021, vue par une partie de la population comme un cas de profilage racial (Radio-Canada, 2021b). Les prochaines sections se concentrent sur les mesures prises pour intégrer les nouveaux arrivants et arrivantes dans la province.

2.8 Actions prises par le gouvernement pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes et racisées

Comme mentionné en début de chapitre, l'intégration des personnes migrantes est une responsabilité provinciale et un enjeu constant depuis les différentes vagues d'arrivées massives de migrants et migrantes dans les dernières décennies. Nous avons également illustré plus haut que le Québec peinait à bien intégrer ces individus, notamment en ce qui concernait l'apprentissage de la langue française. Quels sont les programmes mis sur pied pour favoriser l'intégration des migrants dans la province?

Le programme Réussir l'intégration du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration propose de l'aide financière à différents organismes à but non lucratif afin de les soutenir dans l'organisation de leurs activités pour accompagner les immigrants et les immigrantes dans leurs démarches depuis leur pays d'origine, pour les accueillir à leur arrivée et pour les aider dans leur installation et leur compréhension des modalités de fonctionnement de la province (Québec. MIFI, s.d.a).

Le Programme d'appui aux collectivités prévoit, quant à lui, des fonds pour les villes, les municipalités, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives pour mettre en place des activités permettant l'intégration et la pleine participation à la vie collective, en français, des personnes immigrantes. Les projets admissibles incluent les activités de sensibilisation, d'échanges culturels, de commémoration, des formations sur le multiculturalisme et des projets de réseautage, entre autres (Québec. MIFI, s.d.b).

Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration prévoit cinq volets et est, lui aussi, une aide financière aux organismes dédiés à l'aide aux personnes immigrantes. Les volets prévoient un accompagnement personnalisé individuel, des services de soutien à la pleine participation collective, l'accueil et l'installation des personnes réfugiées et autres personnes en situation similaire et aux demandeurs d'asile et, finalement, une aide à l'innovation pour améliorer les services offerts aux personnes migrantes (Québec. MIFI, s.d.c).

Le programme *Soutien à la mission* vise les organismes communautaires qui répondent aux objectifs du gouvernement en favorisant l'intégration, l'installation et la participation des personnes immigrantes ou des minorités ethnoculturelles de la société, en français. Le programme vise aussi les projets axés sur la consolidation harmonieuse des relations interculturelles (Québec. MIFI, s.d.c).

Finalement, le Programme d'aide à la reconnaissance de compétences est, de son côté, très axé sur l'intégration à l'emploi :

Ce programme offre une aide financière pour le développement de projets contribuant à faire reconnaître les compétences que les personnes immigrantes ont acquises à l'étranger, afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie [...] L'objectif du programme est de favoriser l'intégration au Québec des personnes immigrantes dans des emplois en adéquation avec leur formation; par de nouvelles approches de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

Le programme encourage les projets permettant aux personnes immigrantes d'acquérir des compétences manquantes, comme le développement de formations d'appoint qui permettent d'accélérer l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail au Québec.

Le programme vise notamment les personnes immigrantes qui ont acquis des compétences à l'étranger et qui doivent obtenir une autorisation légale pour exercer leur profession ou leur métier auprès d'un ordre professionnel ou d'un organisme régissant l'accès à cette profession ou ce métier (Québec. MIFI, 2021).

Ces cinq programmes, créés en 2020, sont accompagnés du programme de francisation qui offre des cours pour les adultes issus de l'immigration qui désirent apprendre le français. Les enfants seront, de leur côté, pris en charge par les commissions scolaires qui offrent des services de francisation en classe régulière ou en classe spécialisée pour permettre aux élèves n'ayant pas le niveau de français requis pour suivre l'enseignement régulier en français d'obtenir des leçons d'appoint aussi longtemps que cela est nécessaire (MELS¹⁰, 2014). Cependant, comme mentionné plus haut, le programme de francisation est peu efficace pour permettre aux personnes migrantes de se débrouiller en français à la fin de leurs cours.

Deux programmes d'aide à l'emploi sont également offerts par Service Québec. Le premier, le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), permet à des employeurs et employeuses d'obtenir des subventions pour favoriser l'embauche de personnes migrantes ou racisées. Ces personnes sont recommandées par les Centres locaux d'emploi de Service Québec. Les personnes référées sont des personnes racisées ou migrantes qui sont en situation de sous-emploi et qui vivent des difficultés à l'intégration au monde du travail (Emploi-Québec, 2021).

Un projet est également ajouté au PRIIME, dans l'optique de favoriser l'intégration à l'emploi des gens formés et ayant travaillé à l'étranger dans des domaines qui sont régis, au Québec, par

¹⁰ Le MELS est le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce ministère n'existe plus depuis 2016.

des ordres professionnels. Le projet Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) contient deux volets (Emploi-Québec, 2021, p. 3) :

- 1) Soutenir les personnes formées à l'étranger en démarche d'obtention d'un permis d'exercice dans une profession régie au Québec par un ordre professionnel, et ce, dans un emploi lié à leurs champs de compétences ou dans un secteur d'activités connexe;
- 2) Soutenir les employeurs et les employeuses au moyen d'une aide financière pour l'embauche et l'intégration en emploi de ces personnes.

Ce programme semble être une réponse aux difficultés pour certaines personnes migrantes à faire reconnaître leurs diplômes, lorsqu'elles ont étudié à l'étranger. Il est aussi évident que beaucoup de professions qui obligent l'adhésion à un ordre professionnel ont des besoins criants de personnel, notamment dans le domaine de la santé. L'ajout de ce projet est donc l'une des solutions trouvées pour pallier ce problème. D'ailleurs, en 2021, le gouvernement annonçait l'octroi de 4 millions de dollars dans la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger (Québec. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2021). Bien qu'il offre un soutien financier aux organismes concernés, à travers différents programmes avec des exigences précises, peu des étapes concrètes de l'intégration reposent directement sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

2.9 Réformes du PEQ

Le 30 octobre 2019, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration annonçait une réforme du Programme de l'expérience québécoise, le PEQ, qui était suspendu depuis juillet 2018. L'un des deux volets de ce programme permettait aux étudiants et aux étudiantes étrangers installés au Québec de bénéficier d'une procédure accélérée de sélection permanente à la suite de l'obtention de leur diplôme. Les modifications proposées réduisaient, entre autres, les domaines d'étude admissibles à cette demande accélérée. Le second volet du PEQ, de son côté, visant les travailleurs et les travailleuses étrangers temporaires installés au Québec, a aussi subi des modifications. Seuls les travailleurs et les travailleuses dans certains emplois seraient

désormais admissibles au PEQ, ce qui réduit aussi le nombre de travailleurs et de travailleuses admissibles.

Plusieurs organismes, entre autres des universités et leurs regroupements, plusieurs groupes étudiants, ainsi que les trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale, soit le Parti libéral du Québec, Québec solidaire et le Parti Québécois, se sont vivement opposés à ces changements du PEQ qui devaient entrer en vigueur au lendemain de l'annonce, soit le 1^{er} novembre 2019. Les arguments avancés par l'opposition étaient nombreux. De prime abord, on demandait au gouvernement d'évaluer le PEQ et de consulter les associations avant d'effectuer tout changement. L'opposition jugeait aussi que plusieurs des changements apportés tels que le prolongement des années d'expérience de travail requises, l'exclusion des travailleurs et travailleuses occupant des emplois peu ou non qualifiés, l'allongement du délai de traitement, ou encore l'ajout d'exigences linguistiques pour les conjoints et les conjointes des demandeurs et demandeuses favorisait le maintien des personnes immigrantes en situation de précarités sociale et économique.

Après un recul partiel jugé insuffisant par les réfractaires, le gouvernement Legault a annoncé, le 8 novembre 2019, une suspension totale du PEQ et une future remise en fonctions sous de nouvelles conditions. (Radio-Canada, 2020). Le 14 novembre, le gouvernement Legault annonçait que les anciennes conditions du PEQ seraient finalement rétablies et que ce dernier revenait donc actif immédiatement (Québec. MIFI, 2019). De nouveau, en juillet 2020, le gouvernement Legault a apporté des modifications au programme du PEQ dans le but, entre autres, de faciliter l'insertion économique des étudiants et des étudiantes. Les principales modifications sont les suivantes (Québec. MIFI, s.d.d) :

- 1) L'expérience d'emploi pour le volet de travailleur sera de 24 mois (et non de 36 mois, comme prévu initialement) ;
- 2) Une clause des droits acquis sera mise en place pour le volet des étudiants du Québec qui obtiendront leur diplôme avant le 31 décembre 2020;

- 3) La période de stage obligatoire, pour le volet étudiant, pourra être prise en compte (pour une durée de 3 mois au maximum) et les exigences de travail pour certains diplômés du Québec seront de 18 mois (plutôt que de 24 mois, comme prévus initialement).

Ces changements ont été effectués pour donner suite à des revendications par plusieurs citoyens et citoyennes et gens du milieu qui jugeaient que les réformes du programme initialement proposées nuisaient à sa réussite et empêchaient des personnes qualifiées d'accéder à l'emploi, même si les besoins en termes de main-d'œuvre s'accroissent (Schué, 2021a). Les besoins en main-d'œuvre sont d'ailleurs encore plus importants à la suite de la COVID-19.

2.10 Inefficacité des programmes gouvernementaux et violences systémiques

Malgré les besoins de main-d'œuvre, le gouvernement Legault conserve un discours sur la nécessité d'agir afin que l'immigration ne fasse pas obstacle à la conservation des valeurs québécoises. En effet, c'est dans cette optique que le premier ministre a mis en place l'obligation d'obtenir une « Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées dans la Charte des droits et libertés de la personne » pour toute personne migrante faisant sa demande d'immigration au Québec, peu importe dans quel programme :

À compter du 1^{er} janvier 2020, une nouvelle condition de sélection relative à l'apprentissage des valeurs démocratiques et québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne entrera en vigueur afin de favoriser une meilleure intégration des personnes immigrantes à la société québécoise. Elle s'appliquera à l'ensemble des programmes d'immigration économique soit, le PEQ, le PRTQ et les Programmes travailleurs autonomes, entrepreneurs et investisseurs (Québec. MIFI, 2019c).

Ladite attestation est donnée lorsqu'un test de 20 questions concernant les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises est passé en ligne ou lorsque les personnes migrantes participent à une séance d'information « Objectif Intégration », qui a pour but de les informer sur la vie au Québec et sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises (Québec. MIFI, 2020).

De telles obligations tendent à poser de nouveau une dualité entre un « nous » et un « autre », entre les sociétés occidentales et les autres qui sont, selon les préjugés conservés depuis la colonisation, *de facto* non démocratiques et non égalitaires. Le Québec conserve une conviction d'une supériorité dans leurs valeurs et renvoie le discours que les immigrants et immigrantes sont un possible danger pour le maintien des valeurs québécoises (Turgeon, 2003; Belkhodja et Traisnel, 2011; Bilge, 2010; Abu-Lughod, 2013).

Les psychopathologies individuelles des personnes minoritaires sont causées et exacerbées par la violence collective et les régimes bureaucratiques qui excluent ces gens et banalisent leurs difficultés (Kleinman et Kleinman, 1997). Les personnes réfugiées vivent donc un double traumatisme : le premier, dans leur pays d'origine, provient le plus souvent de la volonté de destruction de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils représentent comme groupe; le deuxième vient du déni de ce qu'ils ont vécu par le pays hôte (Rousseau, 2000, p. 188).

À ce sujet, De Certeau disait s'exprimait déjà en 1987, comme résumé par Rousseau (2000) :

... comme le rappelle si bien De Certeau (1987) en parlant de la torture, celle-ci et les autres formes de violence collective ne sont pas un restant d'époques révolues, mais sont, au contraire, le produit de la violence « propre » de notre modernité. Certes, dans nos sociétés, cette violence propre emprunte des formes politiquement correctes moins directement reconnaissables, mais qui ne sont pas nécessairement moins pernicieuses que les violences mises en place pour des systèmes ouvertement répressifs qui légitiment la résistance « contre » (p. 188-189).

Cette violence symbolique et morale consiste, pour Battistella (2011), à une imposition des valeurs occidentales au travers l'histoire, comme suit :

à l'image des Espagnols, Français et Britanniques prenant à leur compte la distinction fondamentale opérée dès l'Antiquité entre Grecs et Barbares en opposant chrétiens et païens, Européens et sauvages, civilisés et non civilisés, les démocraties occidentales autour des États-Unis procèdent par différenciation hiérarchisée entre démocraties libérales et failed states d'un côté, entités incapables d'accéder par elles-mêmes au modèle de la démocratie et qu'il faut donc aider à y parvenir, rogue states

de l'autre, entités perturbatrices de l'ordre international néolibéral et qu'il faut donc combattre (p. 820).

Selon Balibar (2007), les exploitations colonialistes de l'époque se sont simplement transformées pour devenir plus implicites et acceptables. Sophie Hamisultane (2021) explique les propos de Balibar comme suit :

cet héritage (esclavage et colonialisme) s'explique par le fait que le marché colonial d'hier, où des populations étaient exploitées, est présent aujourd'hui dans un nouvel espace mondial économique et politique où les conditions se sont vues transformées par l'universalisation des droits de l'Homme comme idéologie (non pas comme pratique effective, mais par le fait que l'exploitation n'est plus synonyme d'esclavage, mais de travail précaire) et où se sont installées de nouvelles formes d'exploitation des travailleurs. En effet, dans le contexte où les populations occidentales sont vieillissantes et, également, ne souhaitent plus effectuer certaines formes de travail pénible, les migrants, des anciens pays colonisés, sont sélectionnés suivant différentes catégories, notamment pour répondre à un manque de main-d'œuvre (p. 168-169).

Les personnes racisées et migrantes sont également associées, dans les discours, plus ou moins implicitement, aux problèmes sociaux comme l'itinérance, le chômage, la criminalité ou la consommation de drogue. C'est ce qui mène au profilage racial (RAPSIM¹¹, 2017), autre problématique au Québec discutée plus largement dans le premier chapitre. Entre autres à cause du caractère plus implicite et insidieux du racisme d'aujourd'hui, les institutions peinent à le reconnaître et à prendre acte pour le contrer comme c'est le cas du gouvernement du Québec.

On peut voir, en revanche, plusieurs exemples de violence implicite dans le discours sur l'immigration comme elle est décrite, par Rousseau et Balibar, entre autres. L'obligation d'obtenir une attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises, les propos de François Legault contre les immigrants et immigrantes admis qui gagnent moins de 56 000 dollars ou encore l'accent mis sur l'immigration économique constituent également,

¹¹ Le RAPSIM est le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

comme illustré précédemment, de la violence implicite contre ces derniers.

Dans un même ordre d'idées, comme nous l'avons vu plus haut, pendant la crise de COVID-19, il y avait surreprésentation de personnes immigrantes et racisées en zone dite « rouge », c'est-à-dire en zone à haut risque d'infection. Plusieurs groupes politiques et sociaux ont d'ailleurs demandé la naturalisation de ces gens du domaine de la santé qui avaient risqué leur vie à l'emploi, ce que le gouvernement a refusé. Pour revenir au besoin de conserver la domination sur les groupes minoritaires (Pestre, 2014) l'explique ainsi : « L'homme soumis est indispensable au groupe dominant puisqu'il participe directement de l'augmentation de la quantité de ses biens. Ce système d'assujettissement ancien se perpétue dans la modernité avec une violence désormais centralisée et canalisée dans le lien social » (p. 53).

La lourdeur bureaucratique des procédures d'immigration est également un problème au Québec et au Canada. D'un côté, pour Kleinman et Kleinman (1997), cette violence bureaucratique mène vers des souffrances sociales pour les personnes migrantes et racisées. Pour les auteurs, il y a bien un lien entre l'individuel et le collectif et entre les problèmes psychologiques et sociaux des individus et les idéologies politiques, même si ces liens sont niés. Si les causes du racisme systémique et ses solutions sont complexes et pas toutes du ressort du gouvernement, les interventions bureaucratiques empreintes de violence systémique aggravent la souffrance des personnes migrantes et racisées et le fait de nier ce racisme systémique empêche d'ouvrir les conversations sur les solutions possibles. Lorsque les autorités et le groupe majoritaire refusent de reconnaître une telle violence systémique, les populations visées se voient plus ou moins contraintes au silence concernant ce qu'elles vivent, ou limitées dans leurs possibilités de l'exprimer. Elles sont aussi limitées dans les services qu'elles peuvent recevoir pour les aider. Les violences systémiques mènent également à un effritement du tissu social. En effet, tant du côté des personnes racisées et migrantes que chez le groupe majoritaire, les tensions sociales mènent à une méfiance qui empêche l'ouverture et la compréhension mutuelle (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Nous avons d'ailleurs pu le voir au Québec durant ce qu'on a appelé la crise des accommodements raisonnables.

Si sa reconnaissance du problème est au mieux partielle, le gouvernement du Québec compte particulièrement sur les centres communautaires pour fournir les services et organiser les activités d'intégration des personnes migrantes.

Dans un même ordre d'idées, les dernières sections du présent chapitre montrent que les immigrants et immigrantes ont des défis d'intégration importants et que le racisme et le stress de l'intégration sont particulièrement dommageables à leur santé mentale et physique et à la réussite de ladite intégration. Malgré tout, les services psychologiques sont difficilement accessibles au Québec. Ceci est d'autant plus vrai pour les personnes immigrantes et racisées (Chen, 2010; Durbin *et al.*, 2014; Benoît *et al.*, 2020).

Un constat semblable est à faire en ce qui concerne la lutte contre le racisme. Si des améliorations ont été faites en ce sens dans les dernières années, actuellement, malgré les discours qui rappellent l'importance de l'enjeu, peu de mesures concrètes sont prises pour améliorer les choses, comme nous avons pu le constater dans la section du présent chapitre dédiée à cette question.

Il semble que ce soit, de nouveau, les centres communautaires qui prennent en charge plusieurs des activités culturelles et sociales bénéfiques au maintien de la santé mentale et à la socialisation des immigrants et immigrantes. Les structures et les services du communautaire seront donc examinés dans le prochain chapitre dans l'optique de comprendre le rôle des centres communautaires dans l'accueil et l'intégration des personnes migrantes et dans l'émancipation contre le racisme.

(3) CHAPITRE 3
LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS

3.1 L’histoire du secteur communautaire québécois

Le présent chapitre se concentre sur l’activité communautaire au Québec. Et son évolution qui, nous le verrons, est très en lien avec l’histoire de la société québécoise et ses besoins. Nous nous pencherons également sur le rôle donné aux organismes communautaires au Québec et les enjeux auxquels ces derniers font face. Finalement, c’est à la fin du présent chapitre que seront présentés les centres communautaires du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension choisis dans le cadre de l’étude de terrain. Nous utiliserons cette définition du gouvernement québécois qui semble plus représentative des enjeux traités au sein de ce document.

Pour débiter un bref historique de l’histoire des organismes communautaires, il faut dire que le communautaire¹² existe depuis longtemps. En effet, des groupes semblables aux groupes communautaires que nous connaissons aujourd’hui sont déjà présents en Europe au Moyen-Âge (Dionne, 2002). Cet historique se concentrera cependant sur le Québec.

Les origines des centres communautaires dans la province remonteraient à l’époque de la Nouvelle-France. Il y a alors une formation identitaire collective à laquelle se joint également une cohésion communautaire principalement dirigée par des confréries associées à l’Église dans le but de se montrer proche de la population pour mieux la contrôler (Dumont, 1995). Suivra une explosion du communautaire après l’échec des rébellions de 1838-1839 contre les Anglais. La population réagit à cette défaite par la création de mouvements sociaux. Effectivement, certains utilisent le communautaire pour promouvoir l’indépendance du royaume britannique, d’autres pour le conserver en faisant toutefois la promotion d’une culture francophone distincte (Blanchette-Lessard et Daigneault-Saint-Denis, 1975). L’Église, toujours très présente,

¹² Nous utilisons le terme « le communautaire » par commodité de langage.

s'assurera de faire sa place dans le milieu communautaire pour ne pas se laisser déborder par les initiatives laïques et conserver son influence sur la population (Godbout et Collin, 1997).

C'est d'ailleurs l'Église qui est au centre de l'action bénévole du 20^e siècle. Étant responsable des aspects sociaux et de santé au Québec, c'est-à-dire, plus précisément de l'aide aux personnes démunies et aux malades, les paroisses du Québec recrutent et promeuvent le bénévolat afin de pouvoir offrir les services dont ils sont responsables. Avec leurs grandes responsabilités vient un grand pouvoir que l'Église catholique tient à conserver. L'industrialisation du 20^e siècle fait en sorte que beaucoup de citoyens et citoyennes se retrouvent incapables de subvenir à leurs besoins de base (Linteau *et al.*, 1989). L'urbanisation s'accélère et changera le paysage québécois.

Le mouvement communautaire jouera aussi un rôle dans la crise des années 30 au Québec. Les bénévoles offriront alors les services que l'État appauvri n'a plus les moyens d'offrir dans les domaines de la santé et des services sociaux.

On assiste à l'explosion en nombre, dans la première moitié du 20^e siècle, des groupes associatifs : groupes d'entraides, groupes de loisirs, syndicats, coopératives, groupes féministes. L'État providence est également en expansion, bien que l'Église conserve son pouvoir jusqu'à la révolution des années 1970.

La crise des années 1930 marque un autre tournant dans la gestion des services au Québec. Si, avant cette dernière, les services sociaux et de santé étaient majoritairement effectués par le privé et l'Église et soutenus par l'État, après cette crise, avec la nouvelle augmentation des besoins et le changement de mentalité qui s'effectue, l'aide aux personnes dans le besoin devient la responsabilité de l'État, appuyé par le privé (le réseau communautaire, notamment). À ce propos, la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* de 1971 est une avancée majeure qui prévoit offrir aux usagers et usagères un service de qualité et gratuit, nonobstant leur condition économique ou leur statut social (Gaumer et Desrosiers, 2004).

En réponse aux insuffisances des services de l'État des années 1960 et 1970, les organismes communautaires s'organisent pour répondre par eux-mêmes aux besoins de leur communauté (Bélanger et Lévesque 1992). « Depuis lors, leur nombre n'a cessé de croître et leurs activités

sont devenues, au fil du temps, une composante de plus en plus importante des services fournis dans le cadre du système sociosanitaire québécois » (Jetté, 2008, p. 9).

Avec ce changement de cap et la Révolution tranquille, les organismes communautaires doivent se légitimer ainsi que négocier leur autonomie et leurs champs de compétences avec le gouvernement. C'est à cette époque que naît le mouvement communautaire moderne tel qu'on le connaît. On l'appelle généralement le mouvement communautaire autonome. Nous récapitulons le tout en quatre stades historiques :

1. Les comités de citoyens et citoyennes regroupent particulièrement, dans les années 1960, les gens les plus pauvres qui s'associent pour demander des politiques qui répondent davantage à leur réalité.

2. Dans la décennie suivante, le gouvernement du Québec met en place des subventions spécifiquement offertes aux groupes communautaires. L'Église est cependant toujours présente. En 1975, par exemple, environ 30 % des organismes communautaires québécois sont toujours dirigés totalement ou partiellement par cette dernière (Godbout, 1983).

3. Dans les années 1980 sont constitués les groupes de services qui pallient les offres insuffisantes de l'État pour répondre aux besoins des citoyens et citoyennes et demandent des pratiques sociales plus égalitaires. Dans le milieu des années 1980, l'économie sociale s'installe au Québec. Le communautaire devient alors un nouveau joueur du secteur économique en prenant part à des partenariats avec le gouvernement et le secteur privé pour faire la promotion de pratiques plus coopératives.

4. Finalement, dans les années 1990 viennent les partenariats entre le communautaire et l'État dans le but de développer des services complémentaires aux services publics ou aux organismes privés.

Le communautaire est alors bien installé au Québec et est un employeur important dans la province. En 1995, le gouvernement de Jacques Parizeau crée le Secrétariat à l'action communautaire. Les regroupements d'organismes communautaires voient cette décision comme une réduction de leur pouvoir et une prise en charge de leur travail par l'État. Répondant aux critiques, le gouvernement modifia le nom en Secrétariat à l'action communautaire autonome et

le dota d'un comité conseil où siègent des regroupements communautaires. Ainsi, en 2001, une politique de reconnaissance du mouvement communautaire est adoptée, lui conférant une autonomie institutionnelle, mais les objectifs de la politique sur papier demeurent différents de ce qui est atteint en réalité; la politique qui promettait un financement stable et un allègement des exigences administratives n'a pas tenu ses promesses (Duval *et al.*, 2005).

Ajoutons brièvement que l'économie sociale est un autre aspect important de l'économie et des services de la province. Ce secteur regroupe les organismes à but non lucratif, les mutuelles et les coopératives qui ont des activités marchandes. Les entreprises d'économie sociale¹³ regroupent 13 millions de membres ou d'adhérents et adhérentes, tirent 88 % de leurs revenus de la vente de biens et services et poursuivent diverses finalités sociales.

Ce bref historique de l'action communautaire au Québec montre que cette dernière est loin d'être récente. Plus intéressant encore, il montre qu'elle s'est adaptée à l'histoire de la société. Nous verrons maintenant, d'abord, quels sont les principaux enjeux auxquels les centres communautaires doivent faire face et, plus spécifiquement, comment ils doivent répondre aux insuffisances des services gouvernementaux en termes d'intégration et de lutte contre le racisme.

3.2 Les enjeux des organismes communautaires aujourd'hui

Bien que le milieu communautaire soit bien implanté et très important au Québec et qu'il emploie une part considérable de Québécois et Québécoises, plusieurs auteurs et autrices croient que le milieu communautaire est aujourd'hui menacé. D'une part, parce que certains croient qu'il est trop associé à l'État et qu'il s'éloigne des citoyens et des citoyennes. En effet, on reproche au mouvement d'être désormais géré par une élite et de moins en moins par la population touchée par les services proposés (Parazelli, 1994). Cependant le milieu communautaire a réellement permis au Québec aux citoyens et citoyennes de prendre en charge les problèmes sociaux et d'intervenir plutôt que de demeurer passifs et d'attendre l'intervention étatique qui, depuis des

¹³ Les statistiques présentées jusqu'à la fin de cette section sont directement citées du document « L'économie sociale au Québec : portrait statistique 2016 », publié par l'Institut de la statistique du Québec (2019). URL : www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/etudes-analyses/analyses-interregionales/le-portrait-statistique-de-leconomie-sociale-au-quebec

décennies, leur semble insuffisante pour répondre aux besoins sociaux (Lachapelle, 2003). Le premier enjeu est donc celui de l'autonomie.

Comme le bref historique qui précède le mentionne, l'État a peu à peu pris en charge les secteurs des services sociaux et de santé. Dépassé par le nombre de besoins, il crée des partenariats avec les organismes communautaires et sous-traite les services. Plus précisément, dans les années 1980, le gouvernement, tentant de réduire ses dépenses, met sur pied la Commission Rochon. Les recommandations finales de cette dernière incluent la décentralisation et la reconnaissance des centres communautaires comme des partenaires dans pour donner des services tout en respectant l'autonomie de ces derniers.

C'est entre autres autour de cette Commission, et plus largement à cause de la nouvelle mentalité qui veut réduire les dépenses publiques, qu'on met en place une nouvelle gestion publique qui comportera plusieurs éléments. Entre autres, le gouvernement crée des agences pour décentraliser les décisions. Il met aussi en place une concurrence avec des appels d'offres et des demandes de financement, par exemple. Le public, le communautaire et le privé deviennent alors concurrents pour offrir les services. Les fonctionnaires deviennent aussi des agents publics qui doivent répondre à des indicateurs de performance. Les usagers et les usagères sont transformés en consommateurs selon une vision de marketing, et on met en place des cibles et des outils de mesure de performance pour tenter d'avoir des services de qualité au plus faible coût possible (Bourque et Grenier, 2014).

D'ailleurs, la nouvelle *Loi sur l'administration publique* (appelée la Loi 82) est adoptée en 2000 et applique cette nouvelle façon de gouverner, empruntée au management privé, à toute l'administration québécoise. La loi 81 est très claire en ce sens :

La présente loi affirme la priorité accordée par l'administration gouvernementale, dans l'élaboration et l'application des règles d'administration publique, à la qualité des services aux citoyens; elle instaure ainsi un cadre de gestion axé sur les résultats et sur le respect du principe de la transparence. S'engageant à devenir « moderne,

dynamique et concurrentielle », dans le « peloton de tête des pays à l'économie compétitive », selon les termes du ministre responsable, la fonction publique doit apprendre à traiter les citoyens, leurs attentes et leurs besoins avec le même respect que... celui voué par l'entreprise privée (performante, peut-on espérer) à l'endroit de ses clients (Loi sur l'administration publique. RLRQ, c. A-601).

Cette loi, et plus largement le nouveau modèle de gestion s'apparentant au privé, s'attardera trop aux chiffres et pas suffisamment au personnel. Les conséquences seront nombreuses : précarisation des emplois, augmentation de la charge de travail et isolement des employés et employées, compétitivité entre ces derniers qui affecte la solidarité, etc. (Richard, 2014; Bourque et Grenier, 2014). On détecte aussi une augmentation de problèmes psychologiques chez les employés et employées (Gonin *et al.*, 2012). Une lourdeur administrative qui réduit, au final, l'humanité du soin au patient est également dénoncée (Prud'homme, 2008).

Le rapport Rochon insiste sur le travail majoritairement bénévole des gens impliqués dans les centres communautaires, en sous-entendant que les employés et employées restent le personnel de l'État et du secteur privé (plus sollicité que dans les années 1970). Le rapport de la Commission Rochon apporte une vision très technique, en soulignant que l'approche sociale n'est plus appropriée (Bourque et Grenier, 2014, p. 34-35). D'ailleurs, le rapport prend un ton qui met davantage de poids sur la responsabilité du citoyen et de la citoyenne, mais aussi sur les centres communautaires et moins sur le partenariat avec l'État (même si, dans les faits, le partenariat est toujours présent).

Différentes commissions, réformes et lois, à notre sens moins majeures, seront mises sur pied dans les années suivant le rapport Rochon. Si on s'en tient aux réformes qui ont affecté plus particulièrement les centres communautaires, il convient de mentionner la réforme Côté :

En somme, la réforme Côté, sur le plan économique, propose, en quelque sorte, le maintien du système public tout en tentant d'affirmer un certain contrôle des dépenses. Toutefois, sur le plan structurel, on procède à une restructuration institutionnelle majeure en établissant certaines priorités dans les services donnés.

Ainsi, les services de proximité deviennent une priorité, tout comme l'accessibilité et le renforcement de la première ligne. Le CLSC devient la porte d'entrée du réseau (Bourque et Grenier, 2014, p. 64).

Dans la mesure où le gouvernement offre du financement aux centres selon leur complémentarité aux services publics, ces derniers sont portés à perdre leur autonomie d'action en se collant le plus possible sur les visions du gouvernement pour obtenir l'argent nécessaire à leur fonctionnement, comme Caillouette (2005) explique :

Cette complémentarité menace le communautaire dans son identité d'alternative et de critique vis-à-vis du système institutionnel. Certes, le législateur garantit aux organismes communautaires subventionnés leur autonomie dans la définition de leurs orientations, de leurs politiques et de leurs approches (art. 335); mais le danger se situe à vrai dire en amont de la subvention. Il est à craindre en effet que plusieurs organismes, plus ou moins consciemment, modifient sensiblement leurs orientations pour se qualifier comme complémentaires au réseau (p. 121).

Le communautaire est donc poussé à adopter la vision administrative de la réforme Côté et à catégoriser les problèmes et les populations, entre autres, afin de fournir des statistiques et des résultats clairs d'atteinte de cibles. Cela dénature quelque peu l'approche humaine du communautaire vers une approche plus rigide (Trottier, 1991). C'est ici que les enjeux d'autonomie et de financement se croisent. Ces contradictions entre le mandat donné par le gouvernement aux centres communautaires et leur identité plus souple créent également des mécontents :

La mise en place de codifications rigides sur le plan des formes institutionnelles ne peut qu'entraîner des tensions avec les porteurs de ces projets qui tiennent à leur originalité et à leurs traits distinctifs par rapport aux secteurs public et privé. [Les centres communautaires] refusent alors l'instrumentation de leurs activités au profit d'objectifs macrosociaux déterminés par des mécanismes technocratiques qui échappent bien souvent à leur sphère d'influence et qui sont en contradiction avec leur vision du développement social (Jetté, 2008, p. 18).

Le milieu communautaire est, depuis des décennies, dans un rapport contradictoire avec l'État, à la fois heureux d'être reconnu et subventionné et soucieux par rapport au rôle que lui donne

l'État. Par exemple, plusieurs groupes féministes québécois sont ambivalents. Si la reconnaissance formelle et le financement officiel des centres communautaires, majoritairement composés de femmes, peuvent amener des opportunités d'emploi à ces dernières, on proteste qu'on utilise leur travail bénévole pour soulager l'État ou qu'elles soient payées moins bien que le personnel du domaine public pour leur travail dans le domaine de la santé, notamment (Jetté, 2008, p. 28).

En plus des enjeux de financement et d'autonomie, la prise en charge dans divers secteurs sociaux du domaine communautaire semble créer également une déresponsabilisation du gouvernement face à la population québécoise (Bourque, 2004). Effectivement, la logique néolibérale dans laquelle nous nous trouvons semble de plus en plus demander aux individus d'être non seulement des consommateurs et consommatrices des biens et des services offerts par l'État et le secteur privé, mais également des entrepreneurs de leur propre bien-être et de celui de leurs comparses en leur demandant une implication dans le monde communautaire pour pallier, voire remplacer, les services gouvernementaux insuffisants, inexistantes ou inaccessibles (Vrancken, 2011). En d'autres mots, on demande aux citoyens et citoyennes de prendre en main leur communauté pour se libérer de leur dépendance envers l'État (Hache, 2007). On cherche des alternatives à l'État-providence, et l'alternative mise de l'avant consiste en un partenariat avec des groupes communautaires autonomes qui peuvent donner les services à moindre coût pour l'État. (Bélanger *et al.*, 1987). Les centres communautaires se présentent d'ailleurs non seulement comme une alternative à l'insuffisance de l'État-providence, mais aussi à celle de se tourner dès lors vers le privé pour combler les failles du domaine public (Vaillancourt et Jetté, 1997).

Dans le portrait actuel québécois, il est cependant nécessaire de se questionner à savoir si on rend service aux citoyens et citoyennes, qu'on libère d'une dépendance, ou plutôt au gouvernement, qui délègue ses responsabilités au secteur communautaire pour des raisons comptables, comme avancé par Bourque et Lamoureux (2020). En effet, si subventionner le communautaire pour offrir un service coûte moins cher que de l'offrir dans le régime public traditionnel, les centres communautaires permettent aussi de soulager le gouvernement d'une certaine clientèle

marginalisée et de retarder l'institutionnalisation très coûteuse d'individus vulnérables. Ces faits sont d'ailleurs reconnus ouvertement par le sous-ministre responsable lors de la réforme Castonguay-Nepveu (Gaucher, 1987). En ce sens, le Conseil des affaires sociales et de la famille demande explicitement que le soutien financier accordé soit limité au montant minimum nécessaire aux actions des organismes communautaires et à leurs initiatives, compte tenu des contributions en argent et en travail bénévole que les groupes et associations doivent mobiliser. Il souhaite ainsi éviter de créer chez les organismes une dépendance à l'État et diminuer les coûts pour ce dernier (CASF, 1976, p. 55).

Il faut aussi dire que plusieurs organismes communautaires se tournent plutôt vers le fédéral que vers le provincial pour l'obtention de subventions, à travers, entre autres, le Programme d'initiatives locales (PIL) (Jetté, 2008, p. 134). Nous nous sommes cependant concentrés sur les enjeux de financements et les autres enjeux au Québec, puisque cette étude concerne les centres communautaires d'un quartier de Montréal.

Depuis les années 2000, les organismes communautaires déplorent un manque d'accessibilité aux services publics. Or, ils peinent à répondre à la demande, alors que leur propre financement est insuffisant. L'enjeu s'est exacerbé, dans les dernières années, principalement avec la prise du pouvoir du Parti libéral du Québec en 2014 qui, durant ses mandats, a procédé à beaucoup de coupures de services dans l'objectif de réduire la facture de l'État. Ces décisions se sont soldées, selon les organismes communautaires de la province, par une dégradation des conditions de vie de la population (Boucher et Noiseux, 2018). Il semble donc que le milieu communautaire au Québec soit prospère et plutôt efficace, cependant, son manque de financement et l'appauvrissement des services publics traditionnels du gouvernement lui met une pression, alors que les demandes sont de plus en plus importantes et que le financement n'a pas suivi une croissance régulière équivalente dans les dernières années.

... Les milieux communautaires s'avèrent de précieuses ressources, aptes à livrer des services de toute première ligne à un coût d'autant plus bas que celles et ceux qui y travaillent ne sont pas syndiqués, gagnent un salaire nettement inférieur à celui des

employés de la fonction publique et n'imposent pas le fardeau d'un coûteux fond de retraite. En prime, des milliers de personnes souvent très qualifiées œuvrent également dans ces organismes à titre volontaire. Et, en surprime, cette main-d'œuvre bon marché exerce une pression à la baisse sur les conditions de travail des personnels syndiqués de l'État. Investir dans ces réseaux devient donc une très bonne affaire pour un État qui veut réduire ses dépenses en limitant le plus possible les ruptures dans les services... (Lamoureux *et al.*, 2002, p. 76).

Le programme principal pour allouer des fonds aux organismes communautaires est le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), fondé en 1973 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Sans entrer dans les détails du fonctionnement du PSOC, il est pertinent de préciser que ce dernier a, lui aussi, été régionalisé en 1994. Il est, depuis, sous la responsabilité des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) qui ont remplacé les établissements régionaux avec l'abolition des agences régionales en 2015 (Québec. MSSS, 2020a).

Notons également que si le MSSS et le PSOC sont relativement généreux en termes de subventions envers les centres communautaires depuis sa création dans les années 1970, cela ne constitue pas la réalité dans tous les ministères. Les centres communautaires reliés au ministère de l'Éducation, par exemple, ne sont pas aussi bien soutenus par le gouvernement (Vaillancourt, 1994). Le PSOC demeure cependant, selon Desmarais (2012), le seul programme d'aide aux organismes communautaires qui offre un financement « triennal, global et décent » (p. 30). Même si les budgets du PSOC sont relativement généreux, le nombre croissant d'organismes communautaires à demander un soutien financier fait en sorte que le montant accordé à chacun demeure plutôt faible, ce qui est l'une des causes du mécontentement du milieu communautaire (Bélanger, 1999).

Le cadre de référence en matière d'action communautaire est lui-même source d'inquiétudes pour certains centres communautaires, en ce sens qu'il établit quels centres pourront recevoir du financement gouvernemental et sous quelles conditions. Ainsi, on déplore qu'on juge dans des

bureaux des paramètres de financement qui, eux, seront applicables sur le terrain. De plus, les organismes qui ne répondent pas à la vision de l'offre de services des réseaux locaux auront du mal à trouver du financement pour poursuivre leurs activités.

Il semble clair, finalement, que le milieu communautaire fait face à différents défis, les plus importants étant son autonomie et son financement. Ces deux enjeux sont liés dans l'optique où les centres communautaires peuvent délaissier leur autonomie dans le but d'avoir plus de fonds de la part du gouvernement. Ce dernier peut resserrer également les règles de financement afin d'avoir plus de contrôle et de pouvoir sur les activités des centres communautaires et exiger qu'ils remplissent des conditions qui vont dans le sens des valeurs et des intérêts du gouvernement.

Il convient d'expliquer qu'il existe deux modes de financement du gouvernement pour les organismes communautaires : le financement global et le financement par programme. Le premier est un financement accordé aux centres communautaires qui répondent aux critères pour la poursuite de leurs activités. Il n'est rattaché à aucune activité particulière des centres. Le second, le financement par programme, particulièrement populaire, consiste à offrir du financement aux centres selon leur participation à un programme élaboré par le gouvernement, comme les différents programmes d'insertion à l'emploi pilotés par Emploi-Québec ou encore le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Ces programmes donnent des orientations et des pratiques précises à suivre pour les centres communautaires; nous en avons détaillé certains dans le chapitre précédent. Ils contiennent également des cibles à atteindre et des clientèles ciblées ou exclues selon les demandes du gouvernement. Le financement par programme est particulièrement à risque de brimer l'autonomie des centres communautaires car il dirige les activités à offrir et la structure à leur donner : « La relation contractuelle qu'impose le financement par programme tend à nier leurs habiletés propres, leurs particularités et leur culture d'intervention en les réduisant à un rôle de mandataires » (Duval *et al.*, 2005). D'abord, la question du financement devient ici problématique, car le financement est incertain et dépend des objectifs quantitatifs atteints et de la volonté des centres communautaires à orienter leurs pratiques vers les programmes mis en place par le gouvernement. De plus, il est évident que les

centres communautaires manquent de financement et que cela les empêche de donner des services en quantité nécessaire et de qualité. Cela est en contradiction avec les demandes croissantes de la population et celles de l'État, préoccupé par la réduction des coûts des services publics gouvernementaux.

Ces enjeux semblent, au final, devenir des sources de stress pour les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire et leurs dirigeants, en plus de précariser les services dont les usagers et usagères ont de plus en plus besoin. Il convient donc d'interroger les personnes participant aux entrevues sur leur vision de ces enjeux et les possibles solutions qu'elles y voient.

3.3 Le secteur communautaire en chiffres

Plus ou moins 5 000 groupes communautaires sont recensés au Québec, en excluant les institutions d'économie sociale. Ce nombre est celui des organismes financés par le SACAIS, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Le milieu communautaire base son estimation sur ce nombre puisqu'il est difficile de répertorier les organismes qui ne sont pas financés par le SACAIS. Selon le document *Faits saillants, enquête 2015* du Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire (CSMO-ESAC), le secteur communautaire emploie 72 000 personnes, dont 73 % sont de sexe féminin (Dubé *et al.*, 2003). La moyenne d'ancienneté dans les postes du domaine communautaire est de 7 ans (CSMO-ESAC, 2016). On compte 8 employés et employées en moyenne par organisme communautaire, la médiane étant de 5. Tous postes, genres et statuts d'emploi confondus, les taux horaires moyens varient entre 12,00 \$ et 26,34 \$. Il est à noter que les hommes ont un taux horaire plus élevé que les femmes qui occupent les mêmes postes. L'écart varie entre 0,68 \$ et 1,21 \$ de l'heure pour les postes de direction ou de coordination et entre 0,19 \$ et 1,72\$ de l'heure pour les postes de stagiaire, d'étudiant ou d'étudiante (CSMO-ESAC, 2016, p. 12). Dans 3 % des organismes, tous postes, statuts d'emploi et genres confondus, on compte en moyenne quatre employés ou employées rémunérés sur la base de contrats à durée déterminée pour des projets spécifiques, la médiane étant de 2 (CSMO- ESAC, 2016, p. 15). L'âge moyen des travailleurs et travailleuses est également très vaste :

[...] les membres du personnel âgés-es de 35 ans ou moins sont plus nombreux-euses au sein des organismes (moyenne 5 et médiane 3 par organisme). Soulignons le fait qu'en moyenne, et par organisme, on retrouve un-e membre du personnel âgé-e de 61 à 65 ans ou un-e membre du personnel âgé-e de plus de 65 ans. L'âge moyen des membres du personnel hors direction est de 39 ans (médiane 38 ans) (SCMO-ESAC, 2016, p. 16).

Également, le nombre de femmes en poste à temps plein avec un diplôme est très élevé. D'entre elles, 41 % possèdent un diplôme collégial, alors que 37 % détiennent un diplôme universitaire. Pour les hommes, le taux de diplomation des personnes en poste à temps plein est légèrement moins élevé, atteignant 37 % au niveau collégial et au niveau universitaire (CSMO-ESAC, 2016, p. 17). Chez les organismes, 87 % d'entre eux sont dotés d'une politique réglementant les conditions de travail et accordant des avantages sociaux, incluant, dans 95 % des cas, des congés fériés payés et, dans 92 % des cas, des possibilités de vacances annuelles (CSMO-ESAC, 2016, p. 21).

Selon, l'enquête nationale de 2018 du Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire intitulée *Les repères en économie sociale et en action communautaire panorama du secteur et de sa main-d'œuvre*, les dépenses moyennes d'un centre communautaire se situent autour des 487 466 \$ (d'après les données des 1 175 organisations participant à l'enquête, incluant cette fois des organismes d'économie sociale) (CSMO-ESAC, 2019, p. 26). De ce montant, 80 % du financement global vient de l'un des trois paliers de gouvernement (provincial, fédéral ou municipal). De ces 80 %, 59 % provient du gouvernement provincial (CSMO-ESAC, 2019, p. 27). Seulement 9 % des organismes communautaires offrent un régime de retraite, alors qu'un peu plus de 35 % offrent des assurances collectives (Aubry et Gervais, 2005).

Si nous nous attardons uniquement aux organismes communautaires en excluant les entreprises d'économie sociale ou les organismes communautaires avec un ou plusieurs volets d'économie sociale, il est également possible de constater que les centres sont très fréquentés par la population :

Au cours de la dernière année financière, plus du tiers (35 %) des organismes communautaires ont été fréquentés par plus de 1 000 clients/usagers par organisme (on parle alors d'une moyenne de 47 712 clients/usagers par organisme, médiane 2 000); 30 % des organismes ont eu, en moyenne et par organisme, entre 100 et 499 clients/usagers; 18 % entre 500 et 1 000 clients/usagers et 9 % entre 50 et 99 clients/usagers. Seuls 5 % des organismes ont été fréquentés par moins de 50 clients/usagers [...] (CSMO- ESAC, 2019, p. 98).

Il faut aussi préciser que très peu d'organismes communautaires emploient des immigrants et immigrantes dans leur personnel. Seulement 16 % d'entre eux comptent au minimum un membre du personnel issu de l'immigration récente ou datant de plusieurs années. Dans ces quelques centres employant des personnes migrantes, leur nombre moyen est de 5, le nombre médian étant de 1. Dans le cas des personnes autochtones, seulement 1 % des centres communautaires emploient un ou plusieurs d'entre elles (CSMO-ÉSAC, 2019, p. 122). L'enquête ne mentionne pas le nombre d'employé ou employée immigrant ou autochtone par lieu (sauf la moyenne et la médiane, calculées sur l'ensemble des lieux participant à l'enquête) ou le nombre total de personnes immigrantes ou autochtones employées. Il n'est pas non plus possible d'obtenir des statistiques sur le nombre de personnes racisées nées au Québec ou ailleurs qui sont employées dans le domaine communautaire. Nous pouvons cependant constater que les membres du personnel sont très majoritairement des Québécois et Québécoises natifs et que les autochtones sont presque totalement absents des postes dans les emplois communautaires qui, pourtant, comptent un nombre important d'employés, d'employées, d'employeurs et d'employeuses. Dans les centres interrogés, 11 % comptent parmi leurs employés une personne ou plus en situation de handicap, avec une moyenne de 3 par centre et une médiane de 1 (CSMO-ÉSAC, 2019, p. 124).

Pour contrer les problèmes de la rareté de main-d'œuvre, l'une des difficultés principales des centres communautaires étant donné, entre autres, la demande croissante de services, les organismes participant à l'enquête comptent employer des travailleuses et des travailleurs de 50 ans et plus. C'est la réponse fournie par 41 % d'entre eux, alors que 34 % envisagent d'engager des personnes immigrantes, 21 % disent vouloir répondre au besoin par l'embauche de personnes autochtones et 20 % prévoient pourvoir leurs postes avec des personnes en situation

de handicap. Chez les répondants et répondantes, 13 % affirment ne pas prévoir l'embauche de ces trois catégories de personnes pour répondre aux besoins de main-d'œuvre (CSMO-ÉSAC, 2019, p. 126-127).

Ces statistiques montrent aussi que les centres embauchent beaucoup de membres du personnel avec une haute scolarisation, particulièrement des femmes. Ces dernières sont d'ailleurs fortement majoritaires en tant qu'employées dans le domaine communautaire, mais subissent une légère inégalité de salaires si l'on compare leurs gains à ceux des hommes pour les mêmes tâches, comme mentionné plus haut. Bien que la majorité des organismes soit dotée de politiques encadrant les conditions de travail et les avantages sociaux, l'amélioration des conditions de travail demeure un enjeu prioritaire des organismes interrogés, ce qui semble faire écho avec l'augmentation des besoins de services de la clientèle due à l'appauvrissement des services publics. Également, si tous les âges sont représentés parmi le personnel des organismes communautaires québécois, les statistiques montrent que peu de personnes immigrantes et que très peu de personnes autochtones sont employées dans ce milieu, ce qui, selon nous, est un autre enjeu à considérer, même si les enquêtes consultées ne le mentionnent pas comme un enjeu. Notons cependant que, comme cela sera mentionné dans le chapitre cinq contenant les entrevues et les résultats, la situation dans les centres communautaires choisis dans le cadre de cette recherche est différente. La majorité des membres du personnel sont des personnes racisées.

Ce portrait du secteur communautaire au Québec a deux principaux buts. D'abord, il s'agit de mesurer l'importance que prend ce secteur dans la vie économique et sociale des Québécois et Québécoises. Malgré son manque de financement et ses défis structurels, le communautaire est bien ancré dans la province et répond à un besoin grandissant de services pour pallier les manques de l'État-providence. Ceci est particulièrement vrai dans l'accueil et l'aide aux personnes immigrantes et racisées qui vivent des défis particuliers dans leur intégration sociale et économique.

Plus en lien avec nos présents questionnements, les statistiques illustrent un enjeu important qui est peu abordé dans la littérature : le manque de personnel racisé au sein des centres communautaires. Si les Autochtones sont particulièrement peu présents comme employés et employées (et même comme utilisateurs et utilisatrices) de ces centres, nous pouvons constater que la grande majorité des personnes salariées sont des personnes caucasiennes natives du Québec. Il semble donc important de souligner cette contradiction, puisque les centres aident et accueillent une clientèle très multiculturelle. Avoir plus de personnel issu des groupes racisés pourrait projeter une meilleure image de diversité. Cela permettrait aussi de créer des liens de confiance et de partage potentiellement plus rapidement avec les personnes racisées, qui pourraient retrouver chez les employés et employées des personnes partageant leur culture. De plus, dans une perspective d'émancipation, il semble pertinent de laisser plus de place aux personnes racisées dans l'organisation d'activités et la prise de décision. Finalement, les personnes racisées ont plus de difficulté à trouver des emplois. En ce sens, il serait pertinent que les centres communautaires, censés être très au fait des phénomènes de discrimination à l'emploi, mettent en place des opportunités d'emploi pour ces personnes, étant en première ligne du combat contre la discrimination basée sur l'ethnie.

Dans la prochaine section, nous examinerons comment les centres communautaires et leurs activités culturelles peuvent être bénéfiques pour les personnes immigrantes dans leur intégration et leur lutte contre le racisme.

3.4 Les bienfaits des activités culturelles et des centres communautaires pour les personnes immigrantes

Comme nous l'avons vu, les centres communautaires, d'une part, pallient aux services sociaux et aux services de santé en réponse aux manques gouvernementaux, mais leurs services sont aussi complémentaires dans l'optique où ils utilisent différents outils qui sont peu utilisés par les services publics comme les activités communautaires et culturelles. Dans cette section, nous verrons les différents bienfaits que peuvent avoir ces activités sur l'émancipation et l'intégration

des personnes racisées au travers des études de différents chercheurs et chercheuses en sciences sociales. Nous observerons aussi quels sont, plus généralement, les services rendus par les centres communautaires et l'impact de ces derniers sur l'intégration des personnes immigrantes. Ceci dans le but d'ensuite tenter d'observer comment cela s'applique ou non dans les centres communautaires de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sélectionnés pour cette recherche.

Nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, les personnes immigrantes et racisées sont peu enclines à consulter dans les services institutionnels classiques, particulièrement lorsqu'elles sont aux prises avec des enjeux de santé mentale ou des enjeux psychosociaux. C'est au cœur de cette réalité que les centres communautaires deviennent centraux. Les principaux services utilisés semblent servir à la recherche d'emploi (aide avec le curriculum vitae, la lettre de motivation, explication du système québécois, simulation d'entrevues, aide à la recherche d'emploi, etc.). Ces services sont d'ailleurs de plus en plus demandés par les personnes immigrantes. Ils sont utilisés pour compenser les difficultés d'insertion à l'emploi et la discrimination subie par les personnes immigrantes et racisées (Bamba, 2012). D'autres services, comme le réseautage et la francisation, sont souvent offerts aux personnes immigrantes dans les centres communautaires. Le tableau 1 montre les services les plus utiles offerts dans les centres communautaires, selon une enquête de 2012.

Tableau 1 Services les plus offerts dans les centres communautaires en 2012

Services offerts	Réponses	
	Nombre (N)	pourcentage ²¹
Accueil	1	1,1
Référence	1	1,1
Réseautage	1	1,1
Francisation	1	1,1
Stage d'emploi	1	1,1
Intervention de conférenciers	1	1,1
<i>Counseling individualisé</i>	1	1,1
Connaissance de soi	1	1,1
Élaboration de C.V., lettre de présentation et carte d'affaires	28	32,2
Formation de recherche d'emploi (appels, internet etc.)	21	24,1
Simulation d'entrevues (vidéo, etc.)	17	19,5
Tous les services	5	5,7
Autre	8	9,7
Total	87	100

Source : Bamba et Morin (2014).

Selon cette même étude, 66 % des immigrants et immigrantes ayant fait appel aux services d'aide à l'insertion à l'emploi trouvent un emploi après avoir utilisé les services. De ce nombre, 60 % affirment que c'est directement grâce aux services reçus qu'ils ont pu intégrer le marché du travail. De plus, 80,6 % de ces gens qui disent avoir obtenu un emploi grâce aux services d'un centre communautaire ont obtenu un emploi à temps plein. Ce pourcentage monte à 95,8 % chez le groupe qui dit avoir trouvé un emploi, mais sans que ce ne soit directement relié à l'aide dont ils ont bénéficié dans un centre communautaire (Bamba et Morin, 2014, p. 59-60). Ces statistiques tendent à montrer l'efficacité de ce service dans les centres communautaires, même si le nombre de répondants et répondantes est faible, ce qui doit inciter à la prudence concernant les statistiques montrées.

Il faut également dire que les programmes d'insertion à l'emploi sont généralement financés par Emploi-Québec selon des critères stricts. Par exemple, seules les personnes immigrantes arrivées depuis moins de cinq ans sont acceptées dans le programme, et les personnes avec des visas

d'études (qui ont le droit, voire le besoin de travailler quelques heures par semaine) sont inadmissibles. Les centres communautaires doivent aussi répondre à des objectifs de performances élevées pour conserver leur subvention. Par exemple, selon Bamba et Morin (2014), pour le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), chaque conseiller ou conseillère du centre doit intégrer sur le marché de l'emploi un minimum de 20 usagers ou usagères annuellement, ce qui pousse les centres communautaires à offrir ce service aux personnes les plus susceptibles d'intégrer le marché du travail (p. 58).

Non seulement, comme dit plus haut, ces cibles de performance sont perçues par plusieurs comme contre la nature propre des centres communautaires, mais il y a aussi un risque de laisser de côté des personnes vulnérables ou marginalisées dans le but de répondre aux objectifs pour conserver la subvention.

Les centres communautaires favorisent de différentes façons l'insertion sociale, bien que deux visions s'opposent quant au type d'insertion favorisé par ces derniers :

Deux écoles de pensée s'affrontent sur le type d'insertion que favorisent ces [organismes communautaires] auprès de leurs bénéficiaires (Babchuk et Edwards 1965 ; Glanville 2004). La première suggère que les [organismes communautaires] réduisent le fossé et le clivage entre les immigrants et les non immigrants en offrant des possibilités d'interaction, d'échanges et de communication avec la société d'accueil. La seconde perspective avance que les [organismes communautaires] encouragent la création de liens au sein des populations immigrantes, voire au sein de mêmes groupes ethniques (Feld 1982; McPherson *et al.*, 1992) (Bamba et Morin, 2014, p. 53).

Il nous semble, selon notre expérience, que les deux visions sont exactes et complémentaires. Les organismes communautaires aident l'intégration à la société québécoise et les liens avec les Québécois et Québécoises dits natifs en permettant l'insertion sociale et économique. Par exemple, l'insertion à l'emploi et les formations sur le mode de vie au Québec favorisent les contacts avec les Québécois et les Québécoises dits natifs. Les organismes communautaires

favorisent également les liens entre les personnes racisées et immigrantes en étant un lieu de partage sur les difficultés vécues. Si certains auteurs ou autrices comme White (1994) pensent que cette seconde vision encourage le repli des communautés culturelles et ethniques sur elle-même et que cela nuit à leur intégration, nous ne sommes pas de cet avis. Il nous semble que d'offrir un *safe space*, ou espace sûr, à ces gens pour discuter et créer des liens entre eux n'est pas nuisible à leur intégration dans l'optique où différentes activités sont également offertes pour favoriser cette intégration et les contacts avec le reste de la société québécoise. De plus, les personnes qui opèrent ces centres ont très souvent une grande expérience de la vie au Québec et y sont très bien intégrées. Nous l'avons vu, le personnel des centres est majoritairement non racisé. Ces personnes favorisent donc, il nous semble, l'ouverture vers la société québécoise. Cet enjeu est cependant intéressant et sera abordé dans les entrevues et les observations qui seront faites dans le cadre de cette étude.

Les centres communautaires et leurs activités culturelles favorisent les rapports sociaux et l'ouverture à soi et aux autres. Il permet aussi à l'utilisateur ou utilisatrice de participer très activement à son insertion à la société et à son émancipation du racisme qu'il ou elle peut subir :

Les [organismes communautaires] autonomes visent à mobiliser le potentiel individuel et collectif vers une prise en charge par elles-mêmes des personnes participantes (empowerment). Ils sont ainsi en mesure d'assurer la mise en œuvre d'actions plus « offensives » de pression et de défense de droits. Une telle approche permet en outre aux OC de jouer un rôle de créateur d'interfaces entre les personnes exclues et la société afin de changer la donne sociale (Desmarais, 2012, p. 30).

Plus particulièrement, l'art semble être un outil efficace pour reconnecter avec les identités et favoriser une guérison psychologique :

Plusieurs auteurs ont [...] étudié les vertus et l'efficacité de l'intervention par l'art, d'une part auprès des personnes traumatisées (Malchiodi, 2012; Schouten *et al.*, 2015), mais aussi plus spécifiquement auprès des personnes réfugiées (Baker, 2006; Benoît et Makhoul, 2004; Machouf *et al.*, 2009; McNiff et Barlow, 2011; Rousseau *et al.*, 2004) [...] Pour les personnes immigrantes et réfugiées, les modalités artistiques peuvent favoriser une reconnexion avec les pertes culturelles et sociales

et soutenir un sentiment de continuité identitaire par le biais de créations qui évoquent des représentations culturelles et qui mettent en scène des aspects de leur histoire (Benoit *et al.*, 2020, p. 154-155).

Ceci fait un lien avec nos hypothèses de départ impliquant à la fois l'importance du capital social et celui des activités culturelles. Le communautaire devient donc un espace de résilience et de valorisation des cultures et des identités des personnes migrantes et racisées (Kanouté *et al.*, 2014).

Plus encore, Hamisultane (2021) soutient que ceux et celles qui vivent une forme d'exclusion comme les personnes migrantes et racisées se sentent comme appartenant à une communauté qui partage un sentiment d'exclusion, sans toutefois que cette communauté ait des frontières tangibles. Cette communauté est créée par des significations imaginaires collectives (Giust-Desprairies, 2003). Si cette communauté non tangible reste toujours valide, il n'en demeure pas moins que les centres communautaires peuvent donner à cette ou ces communautés des frontières et une existence réelle avec des liens humains et amicaux qui deviennent alors tangibles. Les centres communautaires deviennent alors des lieux de résistance concrets où les personnes de communautés minoritaires peuvent trouver du soutien et solidifier leurs réseaux personnels et professionnels. Si nous reprenons la théorie de Mark Granovetter (2008) sur les liens faibles et les liens forts, les centres communautaires permettraient de passer de liens faibles entre gens d'une même communauté ethnique ou culturelle, ou, plus largement, entre gens marginalisés socialement à des liens forts, puisque pour plusieurs usagers et usagères des centres communautaires, des relations solides se forment au fil du temps et à travers le partage d'expériences communes.

En ce sens, notre expérience passée au sein de centre communautaire nous a montré maintes fois que, pour certaines personnes marginalisées, incluant des personnes immigrantes et racisées, l'équipe du centre communautaire et les autres usagers et usagères deviennent, à leurs dires, une famille de substitution. Les liens formés deviennent donc un filet social pour ces gens qui sont

souvent isolés. Cette appartenance au groupe est loin d'être banale et donne différents outils et du soutien aux individus.

Pour donner un exemple concret de cela, une étude sur la participation des femmes à des activités communautaires menée par Chamberland et Le Bossé (2014) montre comment les liens entre les femmes immigrantes les aident dans leur émancipation :

C'est plus spécifiquement dans l'échange de leurs connaissances avec les autres que les femmes redécouvrent leurs savoirs. [...] Les retombées identifiées par les femmes immigrantes [...] concernent simultanément les plans personnel, interpersonnel et politique. C'est-à-dire qu'en se percevant différemment ainsi qu'en prenant conscience des alternatives pour faire face aux obstacles rencontrés, les femmes développent non seulement un sentiment d'appartenance au groupe mais aussi une vision du monde différente (p. 36-37).

Le capital social semble être déterminant pour le bien-être et l'adaptation des personnes immigrantes, comme le montrent Laur et ses collègues (2016) :

Pour la population immigrante, il a été constaté que la diversité et l'étendue des réseaux sont liées à l'employabilité (Chicha, 2009), au revenu (Thomas, 2011, p. 64), à l'usage et à l'apprentissage de la langue (Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2013 des Nations unies), et à l'apprentissage des habitudes et coutumes de la société d'accueil - ce qui constitue des atouts pour l'établissement et l'intégration. « En règle générale, il semblerait que l'adaptation économique et l'adaptation sociale des immigrants soient interreliées et que l'une n'aille pas sans l'autre » (Thomas, 2011, p. 64). La participation aux communautés locales renforcerait également l'engagement civique et la participation électorale au niveau local (Milner, 2004, p. 33).

Les centres communautaires, en plus de pallier aux services publics généraux du gouvernement québécois, sont en première ligne pour assurer l'accueil des personnes immigrantes et répondre à leurs besoins de base :

Les personnes natives sont très peu présentes et impliquées dans des organisations pour personnes immigrantes et qui servent souvent de pont pour les nouveaux arrivants vers une intégration dans la communauté. C'est en procurant des informations de base, des réponses aux besoins matériels immédiats et une aide pour la protection des droits des personnes immigrantes que ces organismes deviennent un premier lien d'attache qui peut se transformer en réseau social important par la suite. Pour les personnes immigrantes, ce serait donc un lieu privilégié pour donner à leur tour au suivant tout en faisant valoir leurs connaissances et expériences acquises (Laur *et al.*, 2016, p. 39).

D'ailleurs, plusieurs centres communautaires, particulièrement basés à Montréal, où les personnes immigrantes sont plus nombreuses, se spécialisent dans l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes. Les services courants incluent l'aide à la recherche d'emploi et à la préparation des documents requis (visa de travail, C.V. ou lettre de motivation), l'information juridique sur l'immigration, l'aide avec la documentation d'immigration, incluant les visas et permis, ainsi que l'accompagnement dans l'adaptation à la vie québécoise, comme des formations sur le fonctionnement du marché de l'emploi, du système de santé ainsi que du système bancaire et fiscal. Ces organismes offrent également du soutien pour obtenir et remplir les documents requis au Québec comme la carte d'assurance maladie ou le permis de conduire provincial.

Ces constatations préliminaires nous permettent d'orienter nos entrevues et notre observation en recherche terrain pour voir ce qui s'applique ou non à la communauté choisie dans le cadre de ce projet. Comme mentionné plus haut, ce sont certains centres communautaires du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension qui seront au centre de notre étude. La prochaine section explique plus en détail les caractéristiques du quartier qui nous ont poussés à le sélectionner.

Bien que plusieurs bienfaits des centres communautaires sur l'intégration sociale des personnes immigrantes soient connus à travers les recherches, notre projet innove sur plusieurs points. D'abord, nous incluons non seulement les personnes immigrantes, mais également les personnes racisées à savoir si elles font face, à différents degrés, aux mêmes défis que les personnes immigrantes et si les centres communautaires les aident de la même façon. De plus, la parole est

donnée directement aux participants et participantes et aux intervenants et intervenantes des centres. Le contexte du Québec, minorité francophone en Amérique du Nord, est également particulier et apporte des tensions qui ne sont pas traitées dans les recherches actuellement publiées sur le sujet. Nous croyons qu'il est important de s'intéresser à cette tension qui teinte le travail des employés des centres communautaires et les programmes d'insertion auxquels ils participent. Finalement, aucune recherche ne semble s'intéresser spécifiquement aux activités culturelles comme vecteur à la fois d'émancipation et d'intégration pour les personnes immigrantes ou racisées. Le présent projet est donc également pertinent en ce sens.

3.5 Le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

3.5.1. Profil sociodémographique du quartier

Les données sociodémographiques les plus récentes qu'il est possible de trouver, au moment d'écrire ce chapitre, sont celles issues du recensement de 2016. Le recensement est effectué par Statistique Canada tous les quatre ans. Il est à noter qu'il est impossible d'avoir des données plus précises que celles recueillies pour l'ensemble du territoire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, bien que ce quartier soit le résultat d'une agglomération de secteurs différents sur les plans sociaux et économiques. Il est toutefois possible, grâce aux données disponibles, de faire un portrait global de la situation économique et sociale du quartier qui aidera à comprendre les différentes réalités des acteurs et actrices impliqués dans cette recherche terrain¹⁴.

Le premier trait distinctif qu'il est possible de dégager est la forte présence de population issue de l'immigration : l'importance de la population immigrante dans l'arrondissement est indéniable. Plus de deux personnes résidentes sur trois sont issues directement ou indirectement de l'immigration : 69 % des citoyens et citoyennes sont en effet soit nés à l'étranger, ou ont au moins un de leurs deux parents qui est né à l'extérieur du Canada. Les cinq principaux pays

¹⁴ Voir « Profil sociodémographique Recensement 2016 Arrondissement de Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension » (Ville de Montréal, 2018a), URL : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SO CIOD% C9MO_VILLERAY% 20ST-MICHEL% 20PARC-EX% 202016.PDF .

d'origine des individus sont, dans l'ordre : Haïti, l'Algérie, le Viet Nam, l'Italie et le Maroc. Entre 2011 et 2016, les nouveaux arrivants et arrivantes en provenance de l'Algérie, d'Haïti, du Maroc et de la France, par ordre d'importance, ont plus particulièrement contribué à la croissance démographique de l'arrondissement. Parmi la population de l'arrondissement, 0,5 % se déclare d'identité autochtone et 85 % des gens sont citoyens ou citoyennes canadiennes (Ville de Montréal, 2018a, p. 18). Le quartier compte 20 % de sa population totale qui est considérée comme de nouveaux immigrants et immigrantes. Il s'agit en fait de ceux ayant obtenu le statut d'immigrant reçu entre 2011 et 2016. Les immigrants et immigrantes économiques représentent 39 % des personnes immigrantes admises entre 1980 et 2016, soit le plus grand pourcentage parmi les catégories de migrants et migrantes, alors que 22 % des personnes immigrantes de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sont des réfugiés (Ville de Montréal, 2018a, p. 22). Les familles monoparentales représentent 25 % de ces dernières. De ce nombre, 82 % sont à charge d'une femme (Ville de Montréal, 2018a, p. 11).

La majorité des gens du quartier se disent en mesure d'entretenir une conversation tant en français qu'en anglais (50,4 %), alors que 35,4 % d'entre eux ne parlent que français et 5,2 % ne parlent ni le français ni l'anglais (Ville de Montréal, 2018a, p. 15).

Au niveau des minorités visibles, 47 % des gens disent s'identifier à l'une ou l'autre de ces catégories. Parmi ces derniers, 27 % s'identifient au groupe des personnes noires, 19 % se disent Sud-Asiatiques. Ces deux groupes sont suivis, en importance, par les gens se définissant comme Arabes dans un peu plus de 17 % des cas (Ville de Montréal, 2018a, p. 23).

En ce qui concerne le revenu, 42 % de la population ont déclaré un revenu de moins de 20 000 \$ par année. 17 % disaient gagner un revenu de 50 000\$ ou plus, et seulement 2 % déclaraient gagner 100 000 \$ ou plus (Ville de Montréal, 2018, p. 26). Le revenu médian est d'un peu plus de 23 400 \$ par année. 22 % des revenus proviennent du gouvernement (Ville de Montréal, 2018a, p. 27).

La vie dans une situation de faible revenu est la réalité pour presque le quart des ménages du quartier :

Parmi les 142 685 personnes vivant dans un ménage privé sur le territoire de l'arrondissement, 33 130 individus sont dans une situation de faible revenu, soit une proportion de 23 % de la population. Parmi ces 33 130 personnes, on recense 6 290 jeunes qui vivent dans un ménage à faible revenu, soit l'équivalent de 22,3 % des 0 à 17 ans. Fait à noter, un total de 2 275 enfants âgés de 5 ans ou moins sont touchés par la situation. Chez les aînés, c'est une proportion de 22,9 % des 65 ans et plus qui est en situation de faible revenu, soit un total de 4 215 personnes parmi les 18 400 individus faisant partie de ce groupe d'âge (Ville de Montréal, 2018a, p. 27).

Dans 68 % des cas, ce qui représente une forte majorité, les ménages ne sont soutenus financièrement que par une personne, donc un seul salaire. Dans 32 % des cas, les frais de logement comptent pour une large part du budget du ménage, soit 30 % de ce dernier ou plus. 8 % des locataires vivent dans un logement subventionné par l'État. (Ville de Montréal, 2018a, p. 37).

Ce court résumé du profil socio-économique du quartier de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension montre les particularités de cette zone. Entre autres, nous pouvons constater le fort taux d'immigration et la grande proportion de jeunes dans l'arrondissement.

Une comparaison avec l'ensemble des agglomérations de Montréal est nécessaire afin de bien saisir les nuances du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Pour effectuer cette comparaison, nous utilisons le profil socio-économique de l'ensemble de Montréal, toujours illustré selon le dernier recensement de Statistique Canada disponible, celui de 2016, selon le document Profil sociodémographique Recensement 2016 Agglomération de Montréal (Ville de Montréal, 2018b).

Dans l'ensemble de Montréal, la population est légèrement moins jeune que dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Les personnes âgées de moins de 25 ans comptent pour 28 % plutôt que 29 %. La différence de 1 % se situe chez les enfants de 0-14 ans (Ville de Montréal, 2018b, p. 29). L'âge médian de l'ensemble de Montréal est également plus élevé; il atteint 39,1 ans, soit 3 ans de plus que pour le quartier isolé précédemment. Dans l'ensemble de Montréal, on compte 20,5 % de familles monoparentales (Ville de Montréal,

2018b, p. 12), c'est presque 5 % de moins que le taux de parents monoparentaux du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Au niveau des langues parlées, 59 % des gens de l'ensemble de Montréal parlent à la fois anglais et français, c'est plus ou moins 9 % de plus que pour le quartier précédemment observé. Un plus haut pourcentage de gens ne parle qu'anglais plutôt que de parler seulement français (Ville de Montréal, 2018b, p. 16). Ceci qui est cependant facilement explicable puisque, dans l'ensemble de Montréal, certains quartiers sont plus particulièrement habités par des anglophones.

Les différences au niveau de l'immigration semblent plus intéressantes. D'abord, 87 % de l'ensemble des Montréalaises et Montréalais étaient citoyennes ou citoyens canadiens lors du recensement de 2016, soit 2 % de plus que pour Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. 59 % de la population de l'ensemble de Montréal est issue de l'immigration. C'est-à-dire que la personne elle-même ou l'un de ses deux parents est né à l'extérieur du Canada. C'est 10 % de moins que pour le quartier seul. Les personnes migrantes viennent principalement des mêmes endroits en majorité, soit, d'abord Haïti, puis l'Algérie. L'Italie se classe troisième pour l'ensemble de Montréal et quatrième, derrière le Vietnam, pour Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Le quartier compte, par ailleurs, un plus grand nombre de personnes réfugiées. Elles représentent 7 % de plus que pour l'ensemble de la métropole.

Seulement 33 % de l'ensemble de Montréal s'identifie à l'une ou l'autre des minorités visibles. C'est 14 % de moins que dans le quartier précédemment illustré. Ici se situe la différence la plus significative entre les deux profils comparés :

Une part de 33 % de la population de l'agglomération de Montréal s'identifie à une minorité visible, soit l'équivalent de 623 890 personnes. Parmi les groupes mentionnés, on recense 180 575 individus qui s'identifient au groupe des Noirs (29 %) et 129 940 personnes qui s'associent à celui des Arabes (21 %) (Ville de Montréal, 2018b, p. 24).

Les personnes noires sont sensiblement aussi présentes dans l'un et l'autre des profils étudiés (27 % pour le quartier seul). La différence se situe principalement au niveau des deux autres principaux groupes ethniques représentés, alors que les Arabes sont 4 % plus représentés dans

l'ensemble de Montréal (Ville de Montréal, 2018b, p. 24) et que les Sud-Asiatiques sont plus fortement représentés dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Cela concorde avec le fait que les Vietnamiens émigrent beaucoup dans le quartier et nettement moins dans l'ensemble de Montréal.

Pour l'ensemble de Montréal, la situation salariale, en 2016, se présentait comme suit :

Une part de 4 % de la population de 15 ans et plus de l'agglomération de Montréal était sans revenu au cours de l'année 2015, soit celle précédant le recensement. Par ailleurs, parmi les individus ayant déclaré un revenu, 36 % avaient gagné moins de 20 000 \$ au cours de l'année, tandis que 38 % affichaient un revenu variant entre 20 000 \$ et 49 999 \$. Une proportion de 27 % de la population pouvait compter sur un revenu de 50 000 \$ et plus, dont près de 7 % qui touchait 100 000 \$ et plus (Ville de Montréal, 2018b, p. 27).

Sur ce point également, il est possible d'établir des différences importantes avec le quartier présenté plus haut. Si le nombre de personnes déclarant un salaire de plus de 100 000 \$ est attribuable partiellement aux riches quartiers de la ville, desquels ne fait pas partie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, il est également possible de voir que la proportion de gens vivant avec 20 000 \$ ou moins par an est sensiblement plus élevée dans le quartier seul (8 % d'écart). 10 % de plus de la population complète de Montréal peut compter sur un revenu égal ou supérieur à 50 000 \$ (Ville de Montréal, 2018b, p. 26). Le revenu médian calculé est, lui aussi, nettement plus bas dans le quartier seul. L'écart se situe à près de 5 % (p. 27). Le gouvernement assure le revenu de base de plus de gens dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension que dans l'ensemble de Montréal, avec des chiffres de 22 % contre 14 %.

Le portrait est semblable au niveau de l'écart entre les ménages en situation de faibles revenus. Si Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en compte 22 %, l'ensemble de Montréal en compte 17,9 % (Ville de Montréal, 2018b, p. 30). Tant les jeunes que les aînés et aînées sont plus touchés dans le quartier que dans l'ensemble de Montréal.

En somme, cette comparaison entre le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et l'ensemble de Montréal nous montre les principales caractéristiques qui distinguent le quartier.

La forte présence de personnes racisées est à prendre en compte, de même que la forte immigration (qui est, par ailleurs, aussi une réalité de l'ensemble de Montréal). La situation de pauvreté particulièrement présente est également à considérer dans ce quartier, alors que cela est en lien, comme nous l'avons vu, avec le racisme contre les personnes immigrantes et racisées qui est une réalité à Montréal. Le tableau 2 illustre les principales données sociodémographiques de Montréal et du quartier choisi.

Tableau 2 Données comparatives entre l'agglomération de Montréal et le quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

	Ensemble de Montréal	Villeray-St-Michel-Parc-Extension
ÂGE		
Moins de 25 ans	28%	29%
Âge médian	39,1 ans	36,2 ans
FAMILLES MONOPARENTALES	20,5%	25%
LANGUES		
Maitrise de l'anglais et du français	59,1%	50,4 %
Maitrise du français uniquement	27,0%	35,4%
Maitrise de l'anglais uniquement	11,5%	9,1%
Maitrise ni de l'anglais ni du français	2,4%	5,2%
STATUT		
Citoyens canadiens	87%	85%
Issus de l'immigration	59%	69%
Pays de provenance	1-Haïti 2-Algérie 3-Italie	1-Haïti 2-Algérie 3-Vietnam
Pourcentage de réfugiés	15%	22%
Pourcentage de minorités visibles	32,9%	46,7%
Pourcentage par minorité visible (sur l'ensemble des minorités visibles)	Noirs : 29% Arabes : 21% Latino-Américains : 11%	Noirs : 27% Sud-Asiatiques : 19% Arabes : 17%
REVENUS		
Salaire médian	29 198\$	23 432\$
Moins de 20 000\$ par an	36%	44%
50 000\$ et plus	27%	17%
Faible revenu	17,9%%	23,2%
Bénéficiaires d'aide au revenu du gouvernement	14%	22%

Source : Ville de Montréal (2018a; 2018b)

Finalement, nous sommes conscients des limites de l'exactitude des portraits qu'il est possible de faire avec les données partielles du recensement qui date de plusieurs années. Également que la comparaison avec l'ensemble de la Ville de Montréal a sans aucun doute des failles puisque le territoire est vaste et sa réalité socio-économique est très différente d'un quartier à l'autre.

Malgré tout, le choix du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est pertinent pour ce projet puisque la population y est particulièrement racisée et en situation précaire, à cette racisation et des préjugés qui en découlent.

Le nombre important de centres communautaires semble directement lié à cette réalité, puisque plusieurs personnes du quartier sont dans des situations de vulnérabilités économiques et sociales. Comme dit plus haut, la forte présence d'organismes communautaires a également été considérée dans le choix de ce quartier plutôt qu'un autre pour ce projet dont les centres communautaires et les personnes racisées et immigrantes sont l'essence.

3.5.2 Les centres communautaires choisis

Notre recherche de centres communautaires dans le quartier nous a permis d'en sélectionner trois qui étaient, selon nous, des centres importants pour l'accueil et l'intégration des immigrants et immigrantes dans le quartier. Nous avons également choisi ces centres pour la diversité des activités culturelles proposées, afin que l'enquête terrain puisse porter sur des activités culturelles différentes.

Le Centre lasallien de Saint-Michel¹⁵

Le Centre lasallien Saint-Michel est un organisme communautaire à but non lucratif dévoué à l'éducation et au développement des jeunes et des adultes. Son souci est de pouvoir offrir quotidiennement un espace de vie accueillant et stimulant aux citoyens et citoyennes de

¹⁵ Les informations qui ne proviennent pas d'une source inscrite à leur suite ont été données par le directeur du centre lors d'une entrevue en novembre 2021.

l'arrondissement Saint-Michel, Villeray et Parc-Extension, prioritairement aux plus défavorisés et aux plus vulnérables (Centre Lasallien, 2021).

Le centre Lasallien compte une clientèle surtout mineure, mais 11 % de ses utilisateurs et utilisatrices sont adultes. Son personnel est formé à environ 75 % de personnes racisées. Il fut fondé en 2007 appuyé par les Frères des Écoles chrétiennes. Les centres lasalliens sont des organismes de bienfaisance religieux fondés un peu partout dans le monde. La mission des centres lasalliens est décrite ainsi :

Nous sommes des religieux Frères, membres d'un Institut de vie consacrée voué à l'éducation humaine et chrétienne des jeunes, spécialement des pauvres. Fondé par saint Jean-Baptiste de La Salle à Reims, en France, vers 1680, l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes s'est d'abord développé en France, puis a atteint aux 19^e et 20^e siècles de nombreuses régions du globe. Il s'est implanté au Canada en 1837. Les Frères des Écoles chrétiennes sont aujourd'hui 4 110 dans le monde et leurs institutions son [sic] réparties en 80 pays, sur les cinq continents. Sur ce nombre, 1 786 travaillent dans le domaine scolaire dans une mission qu'ils partagent avec 91 191 collègues laïques et 452 religieux et religieuses d'autres congrégations et prêtres (La Salle, 2021).

Il faut cependant préciser que le centre de Saint-Michel est, depuis 2020, officiellement laïque et avait abandonné, depuis plusieurs années, les activités religieuses. Ce choix de laïcité officielle a été fait majoritairement pour des raisons d'accessibilité du financement, les organismes religieux ayant plus difficilement accès à des subventions gouvernementales. Fidèle à la mission originale toutefois, le Centre Lasallien de Saint-Michel concentre la majeure partie de ses activités dans le soutien scolaire et le soutien aux raccrocheurs. Le centre propose aussi un programme d'accompagnement vers les métiers d'urgence, c'est-à-dire des métiers qui ont besoin de relève rapidement.

Les programmes du centre se divise en 5 volets :

- 1) Éducatif;

- 2) Culturel;
- 3) Santé physique;
- 4) Loisir;
- 5) Social.

Outre le volet éducatif évoqué plus haut, le volet santé physique offre des activités sportives et crée des équipes de sport pour des compétitions amicales. Il offre aussi un soutien alimentaire aux personnes démunies. Du côté des loisirs, différentes activités sont proposées pour favoriser le vivre ensemble et la création de liens à travers le jeu. Le volet social consiste, de son côté, à avoir des intervenants et intervenantes psychosociaux, des intervenants et intervenantes qui travaillent en milieu scolaire et des animateurs et animatrices dans le but d'accompagner les personnes participantes à travers des activités et de permettre un soutien plus personnalisé à ceux et celles qui en démontrent le besoin (Centre Lasallien, 2021).

Le centre a, en 2020, ajouté le volet exclusivement culturel à ses activités, alors qu'auparavant, la culture faisait partie du groupe « loisir ». Les activités culturelles comprennent des cours de danse, de cuisine, d'art plastique et d'improvisation théâtrale. Des activités de musique et d'art numérique sont également proposées. Le centre a conclu, au fil des années, différentes alliances avec des organismes culturels du quartier, comme la TOHU, la bibliothèque de Saint-Michel et le Musée des Beaux-Arts, dans l'optique d'offrir différentes activités périodiques. Par exemple, à l'été 2020, la TOHU a offert des activités d'initiation au cirque qui ont été appréciées par les personnes participantes. Un volet culturel est également développé au sein du camp de jour estival à moindre coût. Celui-ci est particulièrement destiné aux enfants venant de familles à faibles revenus qui ne peuvent se permettre de fréquenter des camps de jour réguliers.

Un volet d'engagement communautaire est également lié au volet culturel. Il permet aux participants et participantes de s'interroger sur leur engagement social, sur le bénévolat, sur le multiculturalisme et sur l'entraide multiculturelle. Il porte donc à réflexion sur les questions de coopération, d'inclusion et de racisme.

Les activités culturelles représentent 33 % de la fréquentation des participants et participantes du centre et 15 % du budget annuel de l'organisme. Il est à noter, cependant, que la Ville de Montréal participe indirectement au financement culturel en finançant une partie du camp de jour d'été du Centre Lasallien.

Le Centre Lasallien a été sélectionné, dans le cadre de cette recherche, pour sa connaissance des enjeux de racisme et de multiculturalisme dans le quartier Saint-Michel et pour sa notoriété dans le quartier. De plus, bien que les enfants fréquentant le centre ne soient pas directement interrogés dans les entrevues, les intervenants et intervenantes sont particulièrement à l'affût des enjeux vécus par les jeunes – qui sont, nous l'avons vu, particulièrement nombreux dans ce quartier – et pourront tenter de nous illustrer leur perspective sur les sujets abordés dans ce document. Le centre offre également une place importante à la culture dans ses activités et souhaite augmenter la place de cette dernière au sein des programmes dans les prochaines années. Si la plupart des utilisateurs et utilisatrices entrent au centre pour le volet éducatif qui est bien connu, l'un des objectifs du centre est de faire connaître également son volet culturel et de favoriser la participation et la fidélisation des gens à ces activités.

L'Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique

Le second centre choisi est le centre Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique, connu sous son acronyme ASAP. Le centre a une mission très axée sur le combat contre le racisme par le bien de différentes activités, particulièrement des activités culturelles :

La mission de ASAP consiste à élaborer des modèles culturels d'intervention psychosociale, produire et organiser des activités sociales de sensibilisation avec la prise en compte du pluralisme culturel et de la diversité de la population de Saint-Michel et ses environs, dans l'objectif de prévenir le crime, le racisme, les problèmes de santé mentale et les besoins sociaux non satisfaits (ASAP, 2021).

Plus précisément, cette mission se divise en trois objectifs :

- 1- Favoriser l'intervention et la diffusion des messages socio-positifs, à l'aide des modèles culturels de prévention, visant les comportements à risques divers tels que criminalité, santé mentale, racisme [...] auprès de la population;
- 2- Constituer un lieu de formation, de sensibilisation et d'échange, par le biais d'ateliers, de conférences, des arts de la scène et autres sur des thématiques diverses pour encourager et promouvoir l'intégration de la population à la société;
- 3- Créer des modèles culturels d'intervention visant la promotion du bien-être psychologique, social, culturel et physique des jeunes¹⁶.

Une forte majorité de la clientèle de l'organisme est constituée d'adultes provenant des groupes racisés, majoritairement des Haïtiens. Des activités pour les jeunes de 12 ans et plus sont également organisées. L'organisme a dû fermer ses portes à la clientèle pendant plusieurs mois en 2020. Malgré tout, c'est plus de 1 800 personnes qui ont participé aux différentes activités en présentiel cette année-là. La totalité de l'équipe travaillant pour le centre, lors de notre terrain, est composée de personnes racisées.

Marqué par la crise sanitaire, le centre a dirigé ses activités de 2020 et 2021 vers la prévention en lien avec la COVID-19 et a constitué différents groupes d'échange et de soutien pour contrer l'isolement et les problèmes de santé mentale apportés par la crise. Le centre a aussi mis sur pied différentes conférences sur la santé mentale et la désinformation sur les réseaux sociaux en lien avec la crise. Des conférences virtuelles sur le racisme, la racisation et leur histoire ont également permis à l'organisme de continuer partiellement sa mission d'origine. L'équipe du centre a également développé et présenté des pièces de théâtre en lien avec la santé mentale et la COVID-19. Finalement, l'organisme a créé plusieurs documentaires et capsules sur des sujets variés, toujours dans le but de sensibiliser le public aux répercussions de la crise et, plus largement, à la

¹⁶ Source : Rapport d'activités 2020-2021 fourni par l'organisme.

réalité de la population racisée et des aînés et aînées dans le quartier Saint-Michel et dans Montréal.

Il faut dire que les activités de l'organisme sont sensiblement les mêmes hors de la période COVID-19. Plusieurs conférences ont été organisées, en 2019 et au début de 2020, pour informer les gens sur différents enjeux de santé et de violence, notamment la violence domestique et la santé sexuelle. Des pièces de théâtre sur la sensibilisation à la santé mentale étaient également montées et présentées par les participants et participantes qui, en plus d'avoir une visée d'éducation du grand public sur ces enjeux qui, comme mentionné plus haut, touchent particulièrement les personnes racisées, permettent à ces dernières d'apprendre les rudiments du théâtre et de l'improvisation en plus de leur donner la chance de s'exprimer au travers des arts et de la culture sur ces enjeux qui les touchent dans leur quotidien.

Les principaux partenaires financiers du centre sont différents programmes du gouvernement du Québec tels que le Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC) et le ministère de la Culture et des Communications. Le gouvernement fédéral, la Ville de Montréal et différents partenaires privés, en plus des dons des membres et d'autres donateurs sont également nécessaires au maintien des activités du centre.

Le centre communautaire fut choisi, car il répond parfaitement aux objectifs de notre thèse et s'inscrit dans la vision de cette dernière :

L'ASAP se sert des activités culturelles et artistiques en termes d'intervention, touchant la santé, l'éducation, la prévention, le bien-être spirituel et physique de l'être humain... Son modèle unique du théâtre intégrateur [est] un type d'intervention psychoéducative qui prend en compte la participation du concerné et l'apport de l'acteur dans la fabrication des modèles d'intervention (ASAP, 2021).

La collaboration avec l'organisme nous permettra de mieux comprendre les liens entre la culture et les arts et la prévention de divers enjeux sociétaux et de santé. Nous pourrons aussi observer comment les gens expriment leurs difficultés personnelles à travers le théâtre et comment le fait de participer à cette mission sociale de sensibilisation les valorise dans leur quête identitaire.

La Maison d'Haïti

Finalement, le troisième centre choisi est la Maison d'Haïti. Cet organisme est bien connu dans le quartier. Le centre communautaire fut fondé en 1972 par un groupe de jeunes haïtiens et haïtiennes en tant que projet d'été. Ces derniers avaient pour but de favoriser l'intégration de la communauté haïtienne arrivant au Québec. En 1983, l'organisme s'installe dans le quartier Saint-Michel en constatant l'abondante diaspora haïtienne présente dans le quartier, mais également, les besoins, alors que Saint-Michel est un quartier hautement défavorisé où les violences sévissent particulièrement.

Le centre décrit sa mission comme suit :

Le travail de la Maison d'Haïti témoigne de la vie même de la communauté haïtienne au Québec et rend compte de son implication dans des dossiers délicats tant pour les Haïtiens que pour la société québécoise. Dès sa création, la Maison d'Haïti a fait partie de l'histoire du mouvement communautaire québécois. Elle a participé à la mise en place de plusieurs regroupements et coalitions et a investi plusieurs dossiers importants, tant pour la communauté haïtienne et que pour l'action communautaire québécoise : alphabétisation populaire, éducation et intégration sociale des gens issus des communautés culturelles, mouvement des femmes, accès au travail, politiques d'égalité, dynamiques familiales et insertion sociale des jeunes, sans oublier les luttes contre les formes de discrimination et de racisme qui représentent l'un de ses axes d'intervention et de mobilisation (La Maison d'Haïti, 2021).

L'organisme organise ses activités selon 6 axes :

- 1) Intégration;
- 2) Éducation;
- 3) Jeunesse;
- 4) Famille;
- 5) Femmes;
- 6) Centre des arts.

Comme son nom l'indique, le volet intégration est dévoué à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes au Québec à travers, entre autres, des rencontres individuelles, des séances d'information, des activités d'intégration et de la recherche de services, comme des écoles ou des garderies. Les personnes participantes sont également accompagnées pour trouver un logement,

du soutien alimentaire ou des biens, comme des vêtements et des meubles. Bien que les Haïtiens constituent la majorité de la clientèle, le centre accueille des personnes provenant de tous les pays. Hormis un membre du conseil d'administration et une employée, le personnel est entièrement composé de personnes racisées.

Un programme portant le nom du projet Confie-toi est novateur et intéressant. Il permet de référer les gens qui en font la demande vers des services d'aide à la santé physique ou psychologique :

- Counseling privé gratuit avec physiothérapeute, infirmier ou infirmière en santé mentale, intervenant ou intervenante en santé sexuelle, médecin généraliste ou spécialiste (cardiologue), dentiste, etc.
- Ateliers d'information et de discussion sur différents sujets concernant les déterminants sociaux de la santé : accès aux divers services de santé, éducation, alimentation, travail et revenus, exclusion sociale, racisme et discrimination, santé physique, santé sexuelle, santé mentale, développement des enfants et des jeunes, etc.

Dans le volet Éducation, l'organisme propose de l'alphabétisation et de la francisation, incluant un programme d'alphabétisation spécialement conçu pour les personnes du troisième âge. Des programmes pour favoriser la santé et l'éducation financière et des programmes d'aide aux devoirs sont également proposés. Finalement, l'organisme offre aussi un camp de jour (d'été et d'hiver) et un camp de la semaine de relâche pour les jeunes.

Au sein de la partie Jeunesse, la Maison d'Haïti propose trois programmes. Un programme d'activités de sensibilisation est offert aux jeunes garçons sur des thèmes comme le féminisme ou la violence, par exemple. Un programme semblable est offert aux jeunes filles avec des thèmes qui les touchent particulièrement, comme l'estime de soi ou la santé sexuelle.

Un troisième programme, appelé Goût de vivre (G2V), est mis en place pour que les jeunes puissent se remettre en question et ouvrir leurs horizons pour devenir des acteurs et actrices de changements dans la société.

Les programmes pour les familles permettent un accompagnement de ces dernières dans leur autonomisation et le renforcement de leurs capacités parentales en plus de permettre, à travers

différentes activités, de se soutenir mutuellement et avec l'aide d'intervenants et intervenantes. Des activités pour les jeunes enfants sont également prévues afin de favoriser leur développement. Un programme pour contrer l'intimidation des jeunes dans les écoles du quartier est également mis sur pied pour accompagner les élèves lorsque ces derniers vivent de l'intimidation.

Finalement, le volet pour les femmes contient des programmes pour contrer la violence faite aux femmes et pour accompagner les jeunes mères dans leur (ré)insertion sociale.

Des activités et de la formation pour les jeunes mamans sont prévues, de même que des programmes pour la pleine participation des femmes racisées aux activités citoyennes au Québec. Des rencontres périnatales et des rencontres de partage qui permettent de fournir les mamans et les futures mamans en biens comme des vêtements, des jouets ou des aliments sont également organisées.

Les activités de la Maison d'Haïti sont nombreuses et variées. Ceci ne constitue donc qu'un aperçu des services offerts. Cet organisme a été choisi pour son implication dans plusieurs sphères de la vie des immigrants et des immigrantes, mais également puisque c'est l'un des plus importants organismes communautaires d'aide aux personnes racisées et immigrantes du quartier.

Le sixième volet est celui qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de cette recherche : le Centre des arts de la Maison des arts (CAMH). C'est à travers ce programme que le centre propose majoritairement ses activités culturelles, comme un marché artisanal, un festival annuel pour mettre en lumière les cultures afrodescendantes ou encore *Pakapala TV*, une diffusion Web continue qui fait la promotion des artistes métissés du quartier et qui aborde les enjeux vécus par ceux-ci (La Maison d'Haïti, 2021).

Les centres sélectionnés permettront une observation participante variée et enrichissante à travers différentes activités culturelles, mais également des entrevues avec plusieurs personnes participantes et intervenants ou intervenantes de ces activités pour mieux comprendre leur vision des enjeux de racisme et les outils qu'ils et elles ont en participant à des activités culturelles. Les

trois centres permettront un échantillon varié d'individus pour appréhender différents points de vue nécessaires pour se faire une idée de la réalité des personnes qui vivent du racisme et de l'exclusion dans la société québécoise.

Dans le but de conserver l'anonymat des personnes interrogées dans le cadre de la recherche terrain, ces dernières seront uniquement identifiées à l'aide d'un prénom fictif et d'un rôle général au sein du centre communautaire, soit selon le titre de participant ou participante ou d'intervenant ou intervenante. Ce dernier titre est générique et comprend l'ensemble du personnel qui travaille en lien direct avec les utilisateurs et utilisatrices du centre et qui ont bien voulu témoigner de leur expérience et de leurs observations. Nous avons donc recruté cinq participantes et cinq participants aux activités communautaires choisies, ainsi que cinq intervenantes et cinq intervenants employés par les centres. Comme expliqué dans la section concernant la méthodologie, toutes les personnes interrogées se considéraient comme racisées.

Plusieurs personnes interrogées utilisent l'expression « le centre » pour parler du centre communautaire au sein duquel elles participent aux activités.

Dans la situation de pandémie qui sévissait au Québec et sur l'île de Montréal, et dans le but de respecter les mesures sanitaires en place et de diminuer les risques de contagions communautaires, nous avons décidé de participer à trois activités, soit une par centre. Nous nous sommes rendus plusieurs fois aux activités quand la situation le permettait. Celles-ci ont également été choisies selon leur disponibilité.

Tableau 3 Activités sélectionnées pour la recherche terrain

ACTIVITÉ SÉLECTIONNÉE	CENTRE COMMUNAUTAIRE
Danse	Centre Lassallien de St-Michel
Marché artisanal de Noël	Maison d'Haïti
Répétitions d'une pièce de théâtre d'intervention	Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique

Il est important de noter, sur ce point, que beaucoup d'activités culturelles et d'activités communautaires, plus largement, ont été annulées à cause de la pandémie, du manque de personnel et de tous les différents problèmes qu'elle a causés. De plus, le nombre d'activités communautaires proposées a également diminué à cause de la COVID-19 : baisse de participation de la clientèle, manque de budget des organismes, difficultés logistiques rencontrées pour respecter les mesures sanitaires exigées par le gouvernement, entre autres.

Dans le même ordre d'idées, il faut donc garder à l'esprit que la situation pandémique présente pendant les entrevues (entièrement réalisées entre novembre 2021 et janvier 2022) influence de façon plus ou moins importante les propos des personnes interrogées. En effet, la pandémie teinte la vie quotidienne des personnes interrogées. Nous pouvons donc penser que les propos tenus dans les entrevues de ce chapitre ne sont pas exactement représentatifs du quotidien de ces personnes. Cependant, d'une part, vue l'impossibilité de savoir quand la situation retournera à la normale, il nous était impossible de repousser le terrain de cette recherche à une date ultérieure qui aurait peut-être mieux représenté le quotidien de ces personnes. De plus, il est d'ailleurs possible que la situation sociale provoquée par la COVID-19 s'inscrive dans le long terme et réorganise la vie quotidienne pendant encore plusieurs années. Compte tenu des éléments précédemment mentionnés, nous avons convenu que les entrevues et l'observation participante prévues restaient valides et pertinentes malgré les bouleversements occasionnés par la situation. La prochaine section rapporte donc les principaux propos tenus par les 20 personnes interrogées dans le cadre de ce projet.

CHAPITRE 4

ENTREVUES

4.1 Sterline

Sterline est intervenante au centre depuis deux ans. Elle est d'origine haïtienne et a 32 ans. Elle est arrivée au Québec à l'âge de deux ans.

4.1.1 L'intégration grâce au capital social

Au sujet de savoir si elle a vécu du racisme, Sterline répond :

Oui, j'ai vécu du racisme, surtout dans les écoles que j'ai fréquentées, même si c'était des écoles de Montréal où il y avait beaucoup de gens de couleur. Mon intégration au Québec s'est bien faite quand même parce que je suis arrivée ici toute petite, alors je n'ai rien connu d'autre j'ai vite pris l'accent québécois (rire). Je vois des gens ici pour qui c'est beaucoup plus difficile que pour moi. Je crois que j'ai eu de la chance malgré tout.

Quand on lui demande en quoi les activités culturelles peuvent aider les participants du centre, Sterline parle immédiatement des liens sociaux qui se créent entre eux :

Je pense qu'avant toute chose, le centre permet aux gens de se rassembler. Les personnes ici sont beaucoup des gens de couleur qui ont vécu l'immigration ou le racisme. On voit l'entraide qui se passe entre les gens, les gens ici s'aident et se soutiennent, autant les employés que les participants [...] C'est une grande communauté, une grande famille ce centre. On est là les uns pour les autres [...]. Au niveau des activités culturelles, je pense qu'elles permettent de nous exprimer, de trouver des façons saines de dire les choses. Elles permettent aussi un partage, comme je te disais, c'est important ici le partage. On vit les activités ensemble, on rit, on pleure, on se raconte nos journées, les activités culturelles permettent de partager [...].

Selon Sterline, les activités culturelles du centre (et les autres activités proposées) aident concrètement à l'intégration des personnes immigrantes et racisées :

On a différentes activités pour aider les gens... On a différentes formations pour eux [...] On fait beaucoup de francisation. C'est une grande partie des subventions qu'on reçoit, les activités de francisation [...] On essaie de rendre les programmes intéressants et utiles, sinon les gens n'apprennent pas. L'important dans l'apprentissage d'une langue c'est d'apprendre des choses utiles au quotidien, comme le vocabulaire nécessaire pour faire son épicerie ou le nom des objets de la vie de tous les jours. Les gens apprennent s'ils sont dans un contexte qui semble réel et ont l'impression de faire quelque chose qui les avance vraiment dans leurs apprentissages.

Les besoins en termes d'intégration des personnes immigrantes et racisées sont grandissants, lorsque nous demandons à Sterline comment le centre s'adapte aux demandes croissantes d'aide, elle répond :

C'est difficile... On a de plus en plus de demandes et de moins en moins d'argent pour y arriver. La vie coûte chère, garder le centre ouvert coûte cher... La clientèle ici est souvent démunie et on doit faire avec ce que l'on a... On ne peut pas accepter tout le monde, même si on essaie souvent de contourner les règles (rires) [...].

4.1.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Lorsqu'on lui demande comment les activités culturelles peuvent permettre de partager la culture des personnes immigrantes, elle nous parle toujours de l'importance du partage et de l'importance de la présence de la culture d'origine dans la vie des personnes immigrantes :

Ça ouvre des portes pour montrer aux autres ce qui se passe par chez nous. On peut montrer comment on vit chez nous et on peut s'enrichir des cultures de tout le monde [...] comme je suis Haïtienne et qu'on est beaucoup à Saint-Michel et

au centre, ça nous permet aussi de retrouver un peu de notre maison ici. On est comme une grande famille et ça fait du bien de pouvoir retrouver notre culture dans les activités ici.

Pour Sterline, l'intégration affecte l'identité, car la façon de se voir comme un membre à part entière de la société est un défi pour les personnes racisées et immigrantes :

Je pense que l'identité d'une personne va changer avec le temps et que la façon dont elle se voit fait une grande différence dans sa façon de se sentir bien [...] Pour les migrants et les personnes de couleur, c'est plus difficile des fois de se sentir chez soi, même pour ceux, comme moi qui ont grandi ici ou qui sont nés ici.... Tu vois... On est un peu des gens différents même si on vient d'ici. C'est un enjeu [...] La façon de se percevoir est reliée à notre capacité à nous adapter à notre vie. [...] C'est difficile pour les gens de ne pas se sentir complètement des gens d'ici, mais d'habituer ici et de se sentir obligés de vivre comme les gens d'ici sans être vraiment reconnus comme des Québécois... C'est pas facile pour notre identité et notre estime.

Une intégration réussie pour elle, c'est de sentir des affiliations identitaires avec les gens du Québec :

Je pense que c'est réussi quand on se sent bien... Je suis contente quand les gens commencent à se sentir chez eux ici... On le voit quand les gens commencent à avoir des plans d'avenir, à se sentir Québécois... Quand ils commencent à bien se débrouiller dans leur vie quotidienne et à avoir une routine.

4.1.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Sterline s'exprime aussi sur l'importance des activités culturelles dans l'émancipation contre le racisme :

Je pense que oui, d'abord parce que ça nous permet de nous exprimer et de sentir qu'on est quelqu'un.... Tu sais.... Qu'on a de la valeur. C'est difficile de vivre du racisme constamment pour les gens... Les activités permettent de sortir le

méchant (rire) ! Je pense que ça permet aussi d'ouvrir la conversation et d'en parler.. En en discutant, on trouve des solutions, on dédramatise les événements et on peut expliquer le racisme qu'on vit aux autres, aussi à ceux qui sont blancs et qui ne le vivent pas. On peut les informer sur ça... Ça fait une différence pour l'estime des participants de pouvoir en parler...

Dans les semaines précédant l'entrevue, le gouvernement a annoncé des investissements importants en termes de lutte contre le racisme. Sterline ne croit toutefois pas que ces investissements aient eu un impact concret sur les activités du centre :

Je pense que de notre côté, pour le centre, le budget va rester pas mal le même... Je ne crois pas que cet argent va nous servir directement. Je pense qu'il faut surtout financer les centres déjà en place et revoir les programmes de subventions pour les rendre plus adaptés à notre réalité avant de penser à d'autres initiatives... Comme je disais, les besoins du gouvernement ne répondent pas vraiment aux besoins des clients du centre... Il y a une différence entre ce qui est décidé dans les bureaux et ce qui se passe sur le terrain, on se comprend mal [...] Je suis contente qu'on parle du racisme, qu'on parle de la violence et des besoins des jeunes dans les médias... Ça donne de la visibilité à notre travail et à nos initiatives, mais il faut vraiment que la réponse corresponde aux besoins...

Sterline trouve les programmes gouvernementaux inadéquats pour répondre aux besoins réels de la clientèle du centre dans lequel elle travaille :

[...] Je pense que d'abord, les critères d'acceptation dans les programmes, ça ne répond pas à la réalité de la clientèle. On ne peut pas aider les personnes réfugiées par exemple ou les étudiants, mais ils font partie de la clientèle qui a besoin d'aide. C'est parfois les plus fragiles. Ça nous dérange de devoir trier les gens qui ont besoin d'aide et de ne pas pouvoir aider parce qu'ils ne répondent pas aux critères du gouvernement. Comme je t'ai dit, on fait ce qu'on peut pour les intégrer quand même aux services. On essaie de les aider quand même, mais ce n'est pas facile, on est conscient qu'on ne peut pas toujours faire ça [...] dans les activités qui ne font pas partie des programmes gouvernementaux, on a plus de liberté, on peut prendre un peu tout le monde qui passe la porte. Dans les activités culturelles que tu as vues, par exemple, là, on est moins pris dans la paperasse, mais ce n'est pas

des programmes payants [...] Le gouvernement finance peu nos autres activités, dans le sens que nos budgets qui viennent du gouvernement ou d'ailleurs ne sont pas gros. Les programmes de francisation, c'est payant pour nous, mais les autres activités, on les paie avec l'argent annuel du centre et c'est pas beaucoup. On devrait recevoir plus d'argent gouvernemental qui n'est pas associé à des programmes ça aiderait à servir plus de gens pour de vrai [...] Il faut financer les programmes sociaux et innover. Il faut mieux comprendre les besoins et écouter les gens... L'intégration des gens n'est pas simple. Il faut toujours s'adapter, mais pour s'adapter, ça prend des ressources et de la volonté des décideurs. On a besoin des immigrants, on a besoin de bien les intégrer dans la société, mais il faut bien le faire, sinon ça ne sert à rien.

Sterline trouve que les subventions gouvernementales sont également insuffisantes :

Je pense que les centres communautaires font beaucoup de choses, je pense qu'on essaie vraiment d'aider. Mais avec la COVID, tout devient plus difficile. On fait vraiment ce qu'on peut pour répondre aux besoins de tout le monde et pour garder le centre en vie en même temps. Mais les ressources sont limitées et le gouvernement ne nous aide pas beaucoup. C'est une question d'argent. Ça coûte toujours cher les programmes sociaux. Le gouvernement coupe tous les services et on finit par ne plus avoir les moyens d'aider [...] Ça prendrait plus de programmes, plus d'aides contre le racisme et pour les gens immigrants et plus de compréhension de leurs besoins et de leur vécu [...]. On fait un travail qui est souvent invisible, dans le sens que d'aider les gens à s'intégrer, c'est pas toujours visible comme travail. Les résultats ne sont pas toujours visibles... On ne rapporte pas d'argent [...] On doit les aider mieux, ça c'est sûr.

Cette réflexion de Sterline est pertinente, car elle reflète la pensée de plusieurs travailleurs et travailleuses du secteur communautaire et du secteur public au Québec. Leur proximité avec la clientèle la plus vulnérable fait d'eux des personnes importantes à écouter lorsque l'on cherche à comprendre les défis sociaux importants de la société.

4.2. Louisa

Louisa est une participante de 42 ans. Elle est au Québec depuis neuf ans et provient du Burkina Faso. Elle est participante aux activités ciblées du centre communautaire et d'autres centres communautaires, depuis son arrivée au Québec. Louisa est également préposée aux bénéficiaires. Son emploi lui donne donc une vision privilégiée de l'intégration des personnes immigrantes à l'emploi dans le milieu de la santé. À ce propos, son entrevue sera ponctuée de références à la situation difficile dans les établissements de santé causée par la pandémie de COVID-19 en cours au moment de l'entrevue.

4.2.1 L'intégration grâce au capital social

La première question posée à Louisa concernait ses motivations à participer activement à plusieurs activités du centre communautaire. Elle répond d'emblée que c'est, pour elle, une façon de se bâtir un réseau dans sa ville d'accueil :

Ici, c'est comme ma famille, et comme ma vraie famille est loin, j'ai besoin de ces gens pour mieux vivre le quotidien. Il y a toujours quelqu'un pour t'aider ici et ça tombe bien, car j'ai peu de soutiens à l'extérieur.

La COVID-19 a permis de tisser des liens de solidarité entre les membres de la société, y compris entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire, puisqu'un grand nombre de personnes de milieux différents se sont retrouvées en situation de besoin en même temps. Cette situation, même si la pandémie a été difficile pour Louisa, a apporté du positif :

Je pense que le plus possible, il faut tenter de ne pas être en réaction négative de colère envers la société d'accueil, même si je comprends les gens qui se renferment après avoir vécu du racisme et de l'exclusion. Je pense que cette réaction est normale. Cependant, je pense aussi que les centres communautaires doivent se montrer ouverts aux gens de la société d'accueil et invitants pour leur montrer qu'on est tous dans le même bateau et qu'il faut s'unir plutôt que de créer des groupes en fonction des origines de chacun [...] Malgré tous les problèmes que la COVID a apportés, elle a permis aux centres communautaires du quartier d'aider les gens dans le

besoin. Ça a permis de montrer une solidarité entre les groupes de la société et ça a aussi permis de montrer que la communauté racisée ne souhaite pas se refermer sur elle-même et éviter les autres. On veut aider et faire partie de la société, de toute la société. Je pense que les gestes d'entraide des centres ont été bien vus et bien accueillis.

Louisa mentionne également l'importance de l'intégration des personnes immigrantes pour répondre aux besoins en emplois et du sentiment de rejet vécu par certaines personnes immigrantes malgré leur contribution à la société québécoise. Louisa étant une travailleuse essentielle du milieu de la santé qui se retrouve très à risque de contracter la COVID-19, elle partage son sentiment de ne pas être reconnue à sa juste valeur à cause des préjugés et des discriminations contre les personnes immigrantes et racisées au Québec :

La COVID a vraiment montré combien les personnes immigrantes et racisées sont importantes pour faire fonctionner le système au Québec, notamment le système de santé. Les gens racisés et immigrantes, particulièrement les femmes, sont surreprésentés dans les emplois de soutien en santé et dans les endroits à haut risque de contamination avec la COVID-19. Cette situation n'est pas nouvelle, mais la COVID a vraiment permis de le voir clairement. Malgré les risques que l'on prend, plusieurs d'entre nous sentent qu'ils n'ont pas le respect de la société. On se sent incompris et trahi malgré les efforts qu'on donne. La COVID a aussi montré les inégalités de la société, les gens racisés sont plus à risque d'être infectés et plus à risque de mourir... Le confinement ne touche pas tout le monde de la même façon, les personnes plus pauvres ont plus de difficulté à s'isoler. Tout ça, ce sont des exemples des inégalités qui devraient être prises en compte et adressées par les autorités, mais on se sent comme si on ne comptait pas pour eux. L'important c'est d'avoir quelqu'un pour faire le boulot et quelqu'un pour le remplacer lorsqu'il tombe au combat... Je trouve dommage que ce soient les centres communautaires qui soient chargés de soutenir les gens dans tout ça à cause du manque de services... D'un autre côté, par chance que les centres existent et qu'ils nous aident à vivre avec le sentiment d'infériorité et le racisme que l'on vit. Les activités culturelles, le partage et tout ça, ça aide beaucoup de gens à tenir le coup dans ces moments difficiles.

4.2.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Louisa, le deuil fait partie intégrante du parcours identitaire des personnes immigrantes. Celles-ci doivent à la fois composer avec le deuil et avec les nouvelles possibilités qu'apporte l'immigration. Les intervenants des centres communautaires sont, pour elle, des personnes clés pour accompagner les immigrants dans ces paradoxes :

On fait à la fois des deuils de notre identité toute notre vie et des découvertes de notre identité toute notre vie aussi. C'est paradoxal l'identité, c'est en mouvement. Le centre communautaire est là, je pense, entre autres pour nous accompagner dans nos deuils, même si j'imagine qu'eux [les intervenants des centres communautaires] ne le voient pas comme ça. Je pense que l'identité d'un migrant et son parcours sont un cheminement constant entre l'ombre d'un nouveau deuil et la lumière d'une nouvelle découverte sur nous et de nouvelles possibilités dans le nouveau pays d'accueil. Au début, en particulier, on a beaucoup de deuils, et je pense que c'est à ce moment-là, peu après notre arrivée dans le pays d'accueil, au moment où on est bien installés et qu'on commence à se remettre en question, que les activités culturelles peuvent être le plus utiles pour nous accompagner dans tout ça.

Les activités culturelles des centres communautaires aident également à (re)bâtir l'identité des personnes immigrantes en leur permettant de mieux se connaître et se comprendre. Cette introspection est importante dans le parcours migratoire :

La culture devient une forme d'engagement communautaire pour moi. Participer ici, ça me permet de donner au suivant et tout le monde est gagnant de ça. D'un côté, je montre le sérieux de ma démarche, mais en plus j'apprends à me connaître et à me mettre au défi à travers ma participation ici. On me pousse toujours à me remettre en question, à tenter autre chose, à faire des parallèles avec ma vie de tous les jours pour évoluer et cheminer dans mon parcours personnel. Tous les prétextes sont bons pour évoluer en tant que personne. Je pense que se solidifier comme individu, devenir plus sûr et plus fort, c'est bon pour nous-mêmes et pour notre entourage. La communauté a besoin de personnes fortes et solides, de personnes positives pour avancer collectivement. Je participe à cela.

4.2.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Louisa s'exprime sur la peur vécue par les communautés immigrantes et racisées en lien avec l'augmentation des violences causées par le racisme. La tension entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires est visible pour la participante et cause de la peur. Le manque de communication a des conséquences importantes sur le vivre-ensemble :

Les médias et la société parlent beaucoup du fait que la société d'accueil a peur des personnes immigrantes, a peur des conséquences d'accepter trop d'immigrants, que cela nuit à la culture québécoise ou même à la sécurité des gens, parce que les immigrants sont vus comme des personnes potentiellement violentes, surtout s'ils viennent d'endroits du monde où la religion majoritaire est vue comme violente... Mais les québécois, ils oublient que, nous aussi, on a peur. Nous aussi, on a peur de perdre notre culture et nos liens avec nos origines, nous aussi, on a peur de la violence [du groupe majoritaire] envers nous. La peur est mutuelle, les personnes [racisées] subissent plus d'agression de la part des Québécois que le contraire... Il faut apprendre à se faire confiance mutuellement et à reconnaître nos parts d'ombre et nos points communs plutôt que de se concentrer uniquement sur ce qui nous différencie. Tous les êtres humains ont des craintes par rapport à leur identité et à leur acceptation dans un nouveau groupe. Chaque fois qu'un individu cesse d'avoir peur de l'autre, c'est une victoire.

La participante souligne cependant que les centres communautaires effectuent un travail positif et que la situation n'est pas entièrement négative, même si le racisme est une réalité pour elle et ses concitoyens. En ce sens, elle rappelle que tous les individus, qu'ils soient ou non racisés ou immigrants, ont des enjeux communs dans la vie quotidienne et que les activités et les partages au sein des centres communautaires sont également efficaces pour bâtir sur nos ressemblances :

Les activités culturelles nous permettent aussi de voir que la société québécoise n'est pas entièrement contre nous. Je pense que parfois, les groupes de minorités sont mal compris et leurs motivations sont mal

interprétées, entre autres à cause du discours médiatique ou de la généralisation de certains comportements de la part de nos pairs qui sont mal perçus. Les activités culturelles ne sont pas réservées aux personnes [racisées] ou aux personnes qui viennent d'ailleurs, au contraire. Je pense que les gens d'ici peuvent aussi questionner leur identité, se remettre en question ou avoir besoin de s'exprimer à travers l'art et la culture. Ils sont les bienvenus et ça fait de belles rencontres... L'émancipation identitaire n'est pas une affaire d'immigrants ou de gens issus des minorités ethniques, c'est l'affaire de tout le monde. On cherche tous à savoir qui on est et où on va.

Ces propos nuancés de Louisa sont intéressants pour notre projet. Elle indique d'abord, avec justesse, que la majorité des membres du groupe majoritaire sont ouverts d'esprit envers les personnes immigrantes et les personnes racisées. Plus intéressant encore, sa réflexion concernant le fait que la recherche identitaire est l'affaire de tous porte à réflexion sur les points communs que peuvent avoir tous les individus.

4.3 Sarah

Sarah est une participante de 22 ans en provenance du Sénégal, qui est arrivée au Québec il y a six mois. Elle a deux très jeunes enfants qui participent régulièrement aux activités du centre avec elle. Elle a pris contact avec le centre communautaire visé par notre recherche dès son arrivée pour faciliter son intégration, puisque cela lui a été conseillé par un agent de l'immigration.

4.3.1 L'intégration grâce au capital social

Dès les premières secondes de l'entrevue, Sarah confie qu'elle vient dans les activités du centre communautaire principalement pour les relations sociales qu'elle peut nouer ici, car elle se sent particulièrement isolée en n'ayant pas de famille au pays. Elle trouve également, au centre, des

ressources pour l'aider dans sa vie parfois difficile de mère monoparentale. D'ailleurs, pendant notre entrevue, Sarah est au centre et des intervenants et intervenantes s'occupent des enfants pendant qu'elle est occupée. Sarah vient au centre à la fois comme participante et comme bénévole. Elle est donc au centre (et dans les activités en ligne) plusieurs jours par semaine alors qu'elle n'a toujours pas trouvé d'emploi au Québec, étant dans les démarches pour obtenir un permis de travail.

J'ai peu de relations sociales à l'extérieur du centre. Je suis une maman monoparentale et il m'est difficile d'organiser des sorties, car je dois toujours veiller sur mes enfants. Au centre, je peux les emmener avec moi et ils ont une place pour jouer pendant que je socialise avec des adultes ou que je suis une formation pour m'aider. Beaucoup de femmes sont dans la même situation que moi et, sans l'aide du centre, ce serait difficile pour nous.

Par ses activités de bénévolat au centre, Sarah donne aussi un sens à son parcours migratoire et à ses difficultés personnelles, en plus de bâtir une confiance en elle et de voir qu'elle peut, elle aussi, avoir un impact positif sur d'autres personnes du centre qui ont besoin de soutien. Elle a ainsi l'impression qu'elle peut, elle aussi, contribuer, plutôt que de se sentir en position vulnérable de personne uniquement dans le besoin.

Ici, on fait des interventions et de la sensibilisation par les activités culturelles. On trouve qui on est et on s'améliore, on devient de meilleures personnes à travers la culture, mais en plus, on aide les autres. On aide réellement la communauté et il y a beaucoup de besoins ici. À travers les différents programmes, je sens que je fais ma part, que je peux aider comme j'ai été aidée. Je vois vraiment l'impact de mes actions sur la vie des gens, surtout les jeunes. C'est super valorisant et en plus ça m'aide à me connaître et à savoir quel chemin je veux emprunter dans la vie parce qu'ici, je peux tenter plein de choses et faire des expériences. C'est super enrichissant et formateur pour tous ceux qui y participent de près ou de loin [...] Je cherche à savoir ce que j'aime faire dans la vie pour trouver un travail que j'aime. Je n'ai pas eu vraiment la chance d'avoir une vie professionnelle avant d'arriver ici. J'ai toujours été maman à la maison et dépendante des autres pour les finances. Je veux être autonome... En fait, je n'ai pas le choix de devenir autonome puisque je suis seule ici

maintenant (rire) [...] Je dois trouver un travail et je veux trouver un travail que j'aime. Le centre m'aide avec ça. [L'intervenante en emploi] me propose des choses, des métiers qui pourraient être bons pour moi, et je peux essayer plein de choses ici... Avec les ateliers, on peut voir si on aime la cuisine, l'informatique ou l'enseignement... On essaie des choses, en plus de l'aide plus formelle des intervenants en orientation ou avec le C.V. et tout...

Sarah amène ici une dimension que nous avons peu abordée jusqu'ici, les activités communautaires aident les gens qui, comme Sarah, cherchent de nouvelles opportunités dans le domaine de l'emploi à découvrir des hobbies qu'ils aiment. Les formations peuvent donner un aperçu d'un potentiel métier. Sans être exhaustives, elles permettent une exploration et montrent des possibilités que les participants n'avaient peut-être pas envisagées jusqu'alors. L'intégration au monde de l'emploi étant un des aspects très importants de l'intégration à la société, le point apporté par Sarah nous semble particulièrement pertinent.

Dans un autre ordre d'idée, Sarah s'est particulièrement sentie isolée et anxieuse. Elle était sans ressources pendant la pandémie de COVID-19, alors qu'elle était confinée à la maison avec ses deux enfants, sans emploi. Comme plusieurs mères, Sarah s'est retrouvée avec la charge complète de ses deux jeunes enfants sans aide extérieure. Elle a eu recours à l'aide du centre communautaire pour plusieurs services d'aide d'urgence telle que la banque alimentaire.

[Le centre communautaire] m'a beaucoup aidé pendant la COVID-19 avec l'aide alimentaire et les différentes activités proposées. Je me sentais moins seule et supportée, alors que j'avais peur et je ne comprenais pas vraiment ce qui se passait. J'appelais souvent juste pour avoir quelqu'un avec qui parler. Perdre [mes occasions de faire du] bénévolat pendant la quarantaine et ne pas pouvoir aller dans mon pays pour voir ma famille ont été très difficile. Je vivais beaucoup de stress parce que des gens de ma famille sont vieux et en mauvaise santé... En plus, je ne suis plus en très bons termes avec eux depuis que je suis partie... Je me suis sentie coupable, tu comprends... [L'intervenante] m'aidait à passer au travers. J'ai même eu besoin qu'on m'explique certains des règlements avec la COVID, parfois c'était pas clair pour moi ce que je pouvais faire ou non... J'ai eu besoin qu'on m'imprime des papiers qu'on m'aide avec des formulaires (rire)... C'est la base, mais quand tu sais pas le faire... Ça

prend quelqu'un pour t'aider quand même... Tout devenait très gros et très compliqué dans ma tête... J'ai tellement eu besoin d'aide...

Sarah étant à la fois une personne racisée et une mère monoparentale dont le père des enfants n'est plus présent dans leur vie, elle est doublement en situation de vulnérabilité. Ajoutons que Sarah est en situation de pauvreté, n'ayant pas d'emploi au moment des entrevues. Plusieurs participantes des centres communautaires sont dans la même situation que Sarah, les centres communautaires étant souvent, comme dit précédemment, les endroits les plus accessibles (parfois les seuls) pour recevoir des services pour les personnes les plus vulnérables socialement. On voit, dans les propos de Sarah, un autre exemple du « filet de sécurité sociale » évoqué précédemment.

Comme plusieurs Sarah s'est sentie soulagée quand le centre communautaire a repris partiellement ses activités régulières, lui permettant de sortir de chez elle et de retrouver des activités sociales. Les activités culturelles ont particulièrement été bénéfiques pour lui donner l'impression de garder contact avec son pays d'origine.

Avec la pandémie et tout, c'est d'autant plus important pour moi de me rapprocher de ma culture, de faire des activités de chez moi, de cuisiner des repas de chez moi, d'écouter de la musique de chez moi, de fabriquer des produits de chez moi... La pandémie nous force à rester seuls et on ne peut pas voir nos familles. Ma façon de tenir le coup, c'est de faire des activités de chez moi pour me sentir plus proche de ceux que j'aime et qui sont loin. C'est peut-être cliché, mais ça me fait sentir mieux et ça m'occupe pour avoir moins de temps à penser à la situation.

4.3.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Sarah, comme plusieurs des personnes rencontrées dans le cadre des entrevues, a le désir de partager sa culture et d'être dans une perspective d'échange culturel avec les Québécois et les Québécoises. Elle retire du positif de ces échanges :

Je suis fière de ma culture, fière d'où je viens. Je veux partager cette culture et apporter quelque chose aux autres. Je ne veux pas voir mon immigration ici comme le fait de devoir simplement absorber la culture québécoise et m'en remplir. Je veux voir cela comme un échange. Les Québécois aussi ont quelque chose à apprendre de nous. Au centre, je partage ma culture avec des Québécois, mais aussi avec des gens de partout dans le monde et j'apprends en retour. C'est ce qui est enrichissant dans l'immigration; ça va dans les deux sens.

Dans un autre ordre d'idée, Sarah mentionne aussi que les activités culturelles sont à la fois bonnes pour son moral et pour son parcours identitaire, qui est aussi ardu pour elle. Elle confie trouver difficile de créer des liens ici tout en conservant des liens avec ses proches restés au Sénégal. De plus, dans le cas de Sarah, la situation est difficile avec la famille restée au Sénégal, alors qu'on lui reproche son départ avec les enfants, malgré le fait qu'elle soit partie pour fuir un conjoint violent. Encore une fois, ce type de situation est fréquent selon les intervenants et intervenantes du centre communautaire avec qui nous avons échangé. Les familles peuvent se montrer très critiques envers le choix des personnes immigrantes de quitter leur pays. Elles perçoivent souvent cela comme un abandon, ce qui rend l'adaptation des personnes immigrantes dans cette situation d'autant plus difficile. Le sentiment de conflit ou de dualité identitaire est particulièrement présent chez ces personnes :

C'est sûr qu'on entre en conflit identitaire en arrivant au Québec, comme dans n'importe quel pays d'ailleurs. On veut garder une part de là d'où on vient, mais on sait qu'il faut s'intégrer et intégrer la culture d'ici si on veut réussir. On a souvent l'impression d'abandonner notre pays, d'être égoïste et nos familles, nos amis là-bas, et les autres, ils ne sont pas toujours d'accord avec le fait que l'on quitte le pays. Ils pensent qu'on est des lâches [...] Tout ça, c'est dur à porter, on arrive ici perdus et déprimés. Les activités culturelles ici, ça nous aide à garder le moral, à garder un lien avec nos origines. Ça fait du bien.

4.3.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Lorsque l'on demande à Sarah ce que signifie l'émancipation pour elle, elle évoque une libération d'une oppression sociale. C'est également pour elle le fait de se donner le droit d'être authentique dans son identité non occidentale.

S'émanciper c'est se libérer. Libérer qui on est vraiment. Se libérer des chaînes qui nous sont mises par l'Occident ou par la société en général. Il y a quelque chose de libérateur dans le fait de participer à des activités culturelles. Ça libère notre culture cachée tout au fond de nous, nos racines, notre identité profonde. C'est une libération qui fait du bien et qui nous aide à avancer. Je pense que cette libération, même si elle peut prendre du temps, elle est essentielle.

Elle voit du positif dans les mouvements sociaux très médiatisés, mais également dans une émancipation plus discrète et personnelle qui est, selon elle, moins valorisée. Elle considère que les activités culturelles sont une des nombreuses façons de favoriser l'émancipation collective et individuelle :

L'émancipation, ça se passe à la fois par de gros mouvements, de gros coups d'éclat comme les manifestations de Black Lives Matter certes, mais également à travers le quotidien. Il n'y a pas une seule façon de s'émanciper, l'important n'est pas la façon, mais le résultat final [...] Les activités culturelles sont une façon d'y arriver également [...] Il ne faut pas oublier que l'on parle beaucoup de racisme et d'émancipation lorsque de gros drames arrivent et qu'ils provoquent de grosses vagues de dénonciation dans la société, mais le racisme, pour nous, il est quotidien et il faut s'en libérer quotidiennement. Je pense que c'est souvent oublié ou mis de côté.

Sarah est une participante intéressante dans l'optique où elle représente un profil très intersectionnel où plusieurs facteurs de vulnérabilité s'entrecroisent. Ces profils, comme dit plus haut, sont très présents chez la clientèle du centre et demandent beaucoup de services et de ressources. Cependant, nos entretiens nous portent à croire que les centres communautaires sont essentiels pour la sécurité et le bien-être de ces individus et qu'il serait difficile de leur

offrir le même niveau de service (bien que celui-ci demeure limité et imparfait) en dehors du secteur communautaire.

4.4. André

André est un participant au centre depuis trois ans. Ses parents sont originaires du Cameroun, mais André est né en Côte-d'Ivoire. Il est arrivé au Québec il y a sept ans pour ses études en administration et compte rester à long terme maintenant ses études terminées. Il est donc passé du statut d'étudiant étranger à travailleur.

4.4.1 L'intégration grâce au capital social

André parle, de prime abord, du partage possible entre les cultures et les parcours de vie différents. Les centres communautaires favorisent l'entraide et le fait d'apprendre les uns des autres. Il avoue avoir souvent besoin de se référer aux autres personnes participantes du centre et aux intervenants et intervenantes concernant les questions d'immigration ou par rapport aux spécificités du domaine de l'emploi au Québec. Les gens du centre sont donc sa principale référence quand il a des questions. :

Ici, je peux m'intégrer sans devoir renier mon passé ou ma culture [d'origine]. Je sens au contraire que mon bagage apporte un plus aux autres et que je retire aussi beaucoup d'eux. Je comprends aussi mieux les démarches d'intégration en posant des questions aux gens qui l'ont vécu avant moi ou à ceux qui viennent d'ici. Leur aide est importante pour moi, parce que je ne sais pas toujours où trouver l'information. Les lois, le fonctionnement du travail ici, les visas... Tout ça, c'est vraiment compliqué quand on ne vient pas d'ici. On m'a même aidé à comprendre les impôts (rire)...

André pense également que les rencontres et les liens créés entre les personnes favorisent l'intégration, car on apprend les uns des autres. Il ajoute que la participation à des activités de centres communautaires aide beaucoup à connaître son environnement quotidien et donc, à être autonome :

S'intégrer c'est l'histoire d'une vie. Rencontrer quelqu'un, c'est apprendre un peu plus sur sa culture à chaque fois. Les centres [communautaires] offrent cet espace pour les rencontres. Rencontrer c'est s'intégrer. J'ai découvert des endroits pour faire mon marché, des musées et la bibliothèque. Évidemment, le marché est essentiel pour que je puisse être autonome, mais j'aime beaucoup la bibliothèque. J'y rencontre des gens sympathiques et je peux apprendre la langue. J'y fais du bénévolat maintenant. Le bénévolat est une partie essentielle de notre intégration et ça aide à montrer au gouvernement qu'on est bien intégré. C'est important pour les démarches d'immigration à plus long terme et ça nous apporte beaucoup. On fait des liens avec la communauté et ça aide à vous faire accepter.

Il a aussi l'impression de pouvoir faire sa part pour la société et sa communauté par son implication dans les activités communautaires et plus largement, par son bénévolat. Plus précisément, André fait partie de la troupe de théâtre de l'ASAP qui utilise l'art pour sensibiliser à différents sujets, y compris le racisme :

Par mes personnages, j'apprends sur moi, j'apprends sur les autres, mais aussi, j'aide les spectateurs à prendre conscience des enjeux et à se questionner à leur tour. J'ai l'impression d'apporter ma touche, mon vécu pour aider une cause plus grande que moi. Ma culture, mes défis, ils aident à aider les autres. Je me sens utile, je sens que je ne suis pas passé à travers tout ça pour rien. En plus, jouer ces émotions-là, ça m'aide à les exprimer, à ne pas les garder en dedans. Je me sens plus léger. J'ai aussi l'occasion d'être quelqu'un d'autre sur scène.

Le théâtre a donc quelque chose de thérapeutique pour André qui me confiera, en dehors de l'enregistrement, avoir vécu beaucoup d'intimidation tant en Côte-d'Ivoire qu'à son arrivée au Québec. Il dit également venir d'une famille dans laquelle s'exprimer n'est pas valorisé. Cela a entraîné des répercussions sur le bien-être et la santé mentale d'André. Il ajoute qu'il sent qu'il a beaucoup progressé dans la gestion de ses émotions aux contacts des intervenants et intervenantes et des personnes participantes du centre et que cela lui a fait beaucoup de bien.

4.4.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

André parle de ses difficultés à s'adapter à son nouvel environnement et de la façon dont reprendre contact avec sa culture d'origine par le biais des centres communautaires a été bénéfique pour sa santé mentale et son cheminement personnel :

C'est drôle, parce qu'il y a quelque chose de presque tabou avec la culture d'origine quand on est immigrant dans une nouvelle société. Il ne faudrait pas en parler, il ne faudrait pas la vivre pour être de bons immigrants, pour montrer qu'on s'est bien intégré. Pourtant, ma culture peut apporter quelque chose à ce pays. Mon identité, ce que je suis, ça peut apporter au Québec et aux Québécois. Il faut changer notre vision de l'identité et de la culture des immigrants et ça commence par nous, par les immigrants nous-mêmes. Le centre nous apporte ces réflexions-là. Les intervenants nous font nous questionner par rapport à qui on est et ce qu'on veut garder de l'endroit d'où on vient. C'est important comme questionnement. On sent comme si on avait le droit ici [au centre] de garder cette partie de nous.

Le fait que les intervenants et intervenantes du centre soient sensibles aux questions identitaires et qu'ils connaissent bien les enjeux par lesquels passent les personnes immigrantes ou racisées, souvent en ayant eux-mêmes eu des défis similaires dans leur vie, est un atout précieux pour les participants du centre. Les intervenants et intervenantes peuvent faciliter la discussion sur ces sujets et apporter des réflexions pertinentes à la construction identitaire des individus.

Dans un même ordre d'idées, André apporte une réflexion pertinente sur le fait qu'il est facile pour les gens qui n'ont pas vécu de déracinement culturel de ne pas comprendre ou de ne pas se soucier des défis des personnes immigrantes ou racisées :

Je pense que les Québécois peuvent facilement oublier combien se retrouver un peu dans notre culture nous fait du bien et est essentiel pour tout le monde. Je ne crois pas que ce soit volontaire, mais ils sont entourés de leur culture

tous les jours. Ils ont, eux aussi, besoin de ces moments de pause. Quand ils vont au resto pour manger une poutine, ou lorsqu'ils passent au marché chercher leurs biscuits préférés depuis l'enfance après une longue journée... Vous voyez, tous les humains ont besoin de ça, mais nous [les personnes immigrantes], ne sommes pas toujours aussi entourées par notre culture d'origine. Notre culture est souvent loin et nous paraît inaccessible. Par chance, nous avons des endroits, comme dans les centres communautaires où on peut trouver des activités qui nous réconfortent, nous aussi, en nous mettant en lien avec notre culture... On a tous besoin de ça.

André nous amène à nous questionner sur notre rapport à la culture qui nous entoure et sur le privilège qu'ont les Québécois et Québécoises qui vivent dans leur culture native au quotidien de facilement pouvoir trouver des références culturelles. Ceci nous rappelle que la culture est un besoin vital pour les humains¹⁷. La reconnexion des personnes immigrantes et racisées à leur culture d'origine peut donc, en effet, être extrêmement importante pour leur santé mentale et physique et pour leur intégration à la société.

4.4.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Pour André, l'émancipation passe par le fait d'accepter qui il est et d'où il vient. L'acceptation de son identité multiple et mouvante a été favorisée par sa participation au centre, l'accueil que lui ont fait les autres participants et participantes du centre et les réflexions personnelles et de groupes qui ont été apportées par les activités communautaires proposées. Pour André, l'émancipation signifie passer outre les propos discriminatoires, ou désobligeants, et le racisme présent dans la société et être capable de s'assumer pleinement. Il y a donc, ici encore, un lien fort entre l'identité qui évolue et l'émancipation individuelle :

C'est difficile de savoir quand, vraiment, on est émancipé. Je pense que, dans mon cas, les centres communautaires et mon implication m'ont

¹⁷ À ce propos, la culture est d'ailleurs officiellement reconnue comme un besoin vital par l'ONU. URL : <https://whc.unesco.org/fr/actualites/2096#:~:text=La%20culture%20nous%20apporte%20r%C3%A9confort%20%20inspiration%20et%20espoir%20%20alors%20qu,de%20solidarit%C3%A9%20dans%20l'adversit%C3%A9>.

vraiment aidé dans ce processus-là. J'ai senti que j'ai repris du pouvoir sur mon futur et que la société ne dictait pas ma vie. Je pensais devoir devenir quelqu'un d'autre, ne plus pratiquer ma culture et tout laisser mon bagage culturel derrière moi pour être accepté au Québec. J'étais malheureux comme ça. Quand j'ai compris que je n'avais pas besoin de changer pour qu'on m'accepte, quand j'ai pu intégrer la grande famille ici [au centre communautaire] et que j'ai vu qu'on m'acceptait comme j'étais, j'ai participé aux activités communautaires ici sans me soucier de ce que le reste de la société en penserait. J'ai commencé à réfléchir en fonction de ce qui me faisait du bien et non en fonction de ce que je pensais que la société voulait que je sois. À ce moment-là, je me suis senti libéré du poids concernant mon identité qui me pesait depuis longtemps.

Dans le même ordre d'idées, l'émancipation passe par la reprise du pouvoir pour les personnes immigrantes et racisées, selon André. Aussi, il fait un lien intéressant entre l'identité et l'émancipation. L'identité semble, pour le participant, se transformer au travers des défis et des opportunités rencontrés. Au même titre, l'émancipation se fait de la même façon :

Les gens racisés et immigrants ont une grande force de caractère. Nous sommes tenaces et déterminés. Il faut l'être pour passer à travers tout ce qu'on vit au quotidien. L'émancipation, selon moi, passe à travers le fait de ne pas être des victimes, mais de devenir des acteurs de changement sociaux. Il faut voir notre vécu comme une force et notre communauté, non pas comme détruite, mais en construction. Dans le quartier, tout reste à faire et il faut voir ça positivement. Il y a plein de choses à faire et nous avons la force et le courage d'y travailler. Je pense que c'est de s'émanciper que de comprendre le pouvoir que l'on a individuellement et collectivement pour changer les choses et bâtir notre communauté à notre image.

André parle également des activités des centres communautaires comme étant essentielles pour devenir plus fort et faire face aux différents défis du parcours migratoire. Il mentionne aussi combien l'implication dans des activités qui ont un rayonnement positif sur la communauté est bénéfique pour l'émancipation et pour se sentir plus fort.

Tout ce qui nous permet d'être plus solides, de passer à travers les petits et les gros défis du quotidien ou qui nous permet de mieux nous connaître, de mieux nous outiller, est le bienvenu. C'est ce que font les activités des centres pour moi. Ils nous donnent des outils et nous permettent d'être plus forts et de travailler sur nos fragilités. Les gens racisés ou immigrants n'ont souvent pas la vie facile, il faut s'endurcir, mais il faut apprendre à le faire positivement, à le faire par sa lumière, les activités culturelles sont une des choses qui peuvent servir à cela. On travaille fort pour tenir le coup et pour arriver à apporter quelque chose à la société. On doit prendre les moyens disponibles pour nous aider. C'est aussi ça l'émancipation pour moi, le fait de trouver sa lumière et de devenir plus forts de façon positive [...]. Je pense que s'émanciper c'est de retrouver notre force intérieure pour répondre à l'environnement difficile qui nous entoure et à tous les défis du parcours des immigrants.

La vision de l'émancipation d'André est pertinente. Il se réfère beaucoup à l'émancipation individuelle qui est, pour lui, une reprise de contrôle sur sa propre vie par les individus du groupe minoritaire. Il voit également l'émancipation comme le fait de trouver du positif dans les défis quotidiens de ces groupes et le fait de bâtir, à partir de ces défis, une résilience. Participer à des projets sociaux et communautaires est important dans son émancipation personnelle et dans celle de ses concitoyens et concitoyennes. L'implication donne un sens aux défis et aide la personne participante à se questionner sur ses préjugés et sur son éducation. Dans le cas d'André, il est clair que les arts ont été très bénéfiques dans son cheminement et pour sa santé. Il parlera beaucoup de la résilience et de la force apportées par sa participation aux activités et de ses nombreuses discussions avec les autres membres de la troupe de théâtre. Il a vécu de belles réussites à travers son implication et exprime beaucoup de fierté.

4.5 Célia

Célia est une mère monoparentale de 42 ans. Elle est arrivée au Québec il y a sept ans avec ses deux enfants qui avaient, à l'époque, sept et neuf ans. Elle est originaire de Colombie, qu'elle a quitté à cause des violences. Elle s'est dirigée vers les centres communautaires dès son arrivée dans le quartier Saint-Michel.

4.5.1 L'intégration grâce au capital social

Comme nous l'avons vu avec d'autres participants et participantes, le capital social créé à l'aide du centre communautaire a été très bénéfique pour Célia, particulièrement en ce qui a trait à l'intégration de ses jeunes enfants, qui étaient d'âge scolaire, mais hispanophones. La barrière de la langue rendait leur intégration à l'école difficile et la jeune mère pouvait difficilement les soutenir, étant elle-même limitée par la langue.

Les gens ici m'ont surtout aidée avec l'intégration de mes enfants. Quand je suis arrivée, il y a quelques années, mes enfants ne parlaient pas français et moi non plus. Je ne pouvais donc pas les aider à faire leurs devoirs et j'avais peur qu'ils n'aient pas d'amis ou qu'ils soient rejetés. Ici, ils les accueillent et les aident avec les devoirs et le reste [...] On a appris le français en famille au centre et avec d'autres services. Ce sont mes enfants qui m'ont appris... Ils apprennent plus vite que moi, à cause [de] l'école.

Quand on lui demande si elle a vécu du racisme, la femme répond par la positive. Ses enfants ont aussi vécu du racisme à leur arrivée. Elle veut cependant relativiser ce racisme, et ajoute que les intervenants, intervenantes, participants et participantes du centre l'aident en ce sens :

Oui, le racisme fait partie de la réalité de beaucoup de gens ici, mais on a des gens avec qui en parler et trouver des solutions. Le centre me permet de montrer à mes enfants que le racisme n'est pas partout et que nous pouvons faire confiance aux autres. Avoir un réseau, ça aide, parce que vivre ça au quotidien, ça prend beaucoup d'énergie et on se sent rejeté, parfois. Ici, ils nous accueillent et nous consolent parfois (rire) [...] Mes enfants aussi ont eu besoin de beaucoup de soutien [émotif] quand on est arrivés ici. C'était difficile pour eux de s'adapter à un nouveau système et de se sentir différents des autres, car ils ne parlaient pas la langue. L'intégration est difficile pour des enfants qui ne parlent pas la langue. Ils n'avaient pas beaucoup d'amis au début.

Lorsqu'on la questionne sur la participation du personnel de l'école à son intégration et la qualité des échanges avec l'équipe école, Célia est mitigée :

Avec certains employés, ça se passe bien, ils sont bienveillants et comprennent notre réalité et essaient de nous aider. Avec d'autres ç'a été vraiment difficile, car ils n'ont pas la patience avec nous... Ils manquaient de patience pour m'expliquer et pour s'assurer que je comprenne, et je ne comprenais pas (rire). C'est difficile pour les parents quand on ne comprend pas le système de l'école des enfants et qu'on doit prendre des décisions et s'impliquer... Je voulais m'impliquer plus, mais je sentais pas que j'avais une place pour les employés là-bas.

Dans la même veine, nous avons demandé à Célia si elle croyait avoir vécu du racisme de la part de l'équipe de l'école de ses enfants et si le centre communautaire qu'elle fréquente l'avait aidée avec ces défis, elle tient un discours semblable :

Ça dépend... Je pense que certaines personnes ont été racistes avec moi et avaient des préjugés... Mais c'est... subtil, hein... Je me demandais toujours si c'était moi qui imaginais ou si c'était eux... Ça arrive souvent ça... Qu'on ne sait pas si on est trop sensible ou si on est vraiment dans du racisme... Le centre m'a aidée parce que j'ai pu en parler et avoir l'avis de [l'intervenante] sur ce qui se passait et sur ce que je devais faire, mais aussi, on m'a aidée à comprendre le système et on m'a expliqué des choses qu'on ne m'avait pas expliquées bien dans l'école. C'est ça qui m'a beaucoup aidée aussi parce que le système ici est compliqué pour les gens qui ne le connaissent pas (rire).

Les propos de Célia sont particulièrement intéressants sur deux points : premièrement, elle mentionne le caractère souvent insidieux du racisme quotidien et systémique dans nos établissements gouvernementaux et, plus largement, dans la vie quotidienne des personnes racisées ou immigrantes. Elle mentionne aussi le sentiment de remise en question des personnes qui vivent le racisme à savoir s'ils se créent des idées et sont trop sensibles ou si le racisme est réel. Cela fait un lien avec nos propos précédents sur la banalisation du racisme pour ceux qui le vivent et nous croyons que cette banalisation est due, en partie, au fait que les discours de la

majorité blanche dans la sphère publique ont tendance à banaliser ce même racisme et à nier la dimension systémique de ce dernier.

4.5.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Célia, les activités culturelles ont surtout été utiles pour apprendre le français, puisque cela était le principal défi de son intégration. Cependant, à travers l'apprentissage de la langue, Célia s'est aussi découvert des qualités personnelles et une persévérance qui lui ont servi dans son intégration.

Les activités culturelles ont quelque chose d'amusant, ce qui nous permet d'apprendre la langue ou la culture d'ici et celles d'autres participants sans avoir l'impression qu'on est dans un cours. À mon avis, on apprend mieux comme ça, en s'amusant [...] J'ai aussi appris sur moi à travers les activités, j'ai appris [à me] faire confiance et à continuer, à ne pas arrêter.

4.5.3. Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Célia se montre particulièrement touchée et anxieuse par la montée de la violence dans le quartier Saint-Michel. D'abord, elle confiera que les événements auxquels on assiste dans les semaines entourant l'entrevue lui rappellent des souvenirs négatifs de son pays d'origine, la Colombie. Ensuite, elle expliquera qu'elle craint pour la sécurité de ses enfants et de ses amis dans le quartier. Elle croit fortement cependant que les centres communautaires et les intervenants et intervenantes ont un rôle très important à jouer pour rétablir le calme dans le quartier :

Dans la situation actuelle¹⁸, c'est important que les centres communautaires soient présents sur le terrain. D'abord, le racisme [dans le quartier Saint-Michel] augmente à cause de ce qui s'est passé [dernièrement]. Les gens font des [amalgames] entre la violence, les gangs de rue et les gens racisés. On [les personnes racisées et immigrantes] est donc vu comme les responsables des violences et la communauté [majoritaire] pense qu'il y a beaucoup d'immigrants donc que c'est pas [sécuritaire]. Dans une situation comme ça, je pense que les activités communautaires servent à la fois de *safe place* pour les personnes qui sont violentées et d'endroit où c'est possible d'ouvrir la discussion entre les communautés et de montrer que [les personnes racisées], les immigrants on fait des choses positives pour la société, on veut aider. Les violences nuisent à tout le monde. En plus, je pense que les jeunes ici sont laissés à eux-mêmes et que c'est ce qui conduit, avec l'exclusion de la pandémie et tout à l'augmentation des violences dans le quartier. Les activités culturelles peuvent aussi donner à ces jeunes-là des passe-temps positifs, des endroits où exprimer leur détresse loin des armes. Je pense que le travail des agents dans les rues, dans les centres, il est encore plus essentiel en ce moment. La prévention et la sensibilisation c'est le seul moyen de changer les choses ici.

Elle mentionne la montée des préjugés et de la violence contre les personnes racisées en lien avec les événements, mais également combien les jeunes ont besoin de services communautaires pour s'émanciper et se sortir de leur détresse. Ses propos montrent à quel point les centres communautaires peuvent devenir une solution pour plusieurs enjeux présents dans ce contexte de violence.

Célia pense aussi que les centres communautaires sont nécessaires pour ouvrir les discussions sur le racisme et faire tomber les préjugés. Elle croit fermement que les personnes peuvent changer leur perspective si on favorise leur contact avec la diversité, ce que les activités culturelles permettent.

J'ai vu souvent des gens racistes changer au contact de gens de [la communauté racisée]. Je pense qu'on laisse trop souvent ces gens s'isoler avec leurs idées en pensant qu'on ne peut pas les aider à changer. Avec les activités culturelles, en leur montrant notre culture, en les invitant à parler et à poser des questions, à

¹⁸ L'entrevue avec la participante s'est faite dans la semaine où la mort d'un enfant de 16 ans a profondément bouleversé la communauté et exacerbé les tensions entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire dans le quartier.

exprimer leur malaise, tout cela les aide à identifier les inconforts et les peurs en eux et après à ouvrir leur esprit. C'est parfois difficile de s'ouvrir à ces gens-là, mais je pense que c'est un effort qui est nécessaire pour avancer. J'ai vu des gens comprendre... en voyant que nous ne sommes pas juste une personne noire ou musulmane, par exemple, mais que nous avons un nom, des enfants, des qualités. Les gens comprennent qu'ils ont des préjugés non fondés et qu'ils peuvent faire du mal par leurs actions. Les centres communautaires sont de bons endroits pour ouvrir les discussions dans des places sécuritaires. En voyant que les [communautés racisées] s'ouvrent à eux plutôt que de prendre une attitude fermée, ils sont surpris et finissent par s'ouvrir à leur tour.

Célia mentionne ici un point important en rapport à l'inclusion des centres communautaires. Même si, dans des arrondissements multiculturels, la clientèle des centres est majoritairement racisée, le fait que les centres n'excluent personne et qu'ils organisent des activités qui sont susceptibles de plaire à tous et de répondre aux besoins de la majorité permet un contact entre les communautés minoritaires et la communauté majoritaire, ce qui est très positif pour le vivre ensemble et l'émancipation contre le racisme.

Dans un même ordre d'idée, Célia mentionne également l'importance pour les gens de se sentir impliqués et inclus dans leur communauté. En ce sens, la communauté de Saint-Michel est plutôt soudée, comme nous l'avons constaté lors des récentes vagues de violence. C'est particulièrement au travers des centres communautaires que la communauté se rassemble pour organiser des événements.

Je pense que les gens s'investissent lorsqu'ils se sentent impliqués et concernés par les enjeux. La communauté de Saint-Michel est particulière en ce sens parce que même si le pourcentage de gens [racisés et d'immigrants] est particulièrement élevé par rapport à ailleurs au Québec ou même ailleurs à Montréal. Beaucoup de gens sont nés ici ou habitent ici depuis très longtemps. Il y a un réel sentiment d'appartenance ici. Les gens sont donc très touchés quand il arrive une catastrophe à quelqu'un du coin et très impliqués pour changer les choses. Les gens le prennent très personnellement ici. Ils veulent faire de leur quartier un endroit sécuritaire et où il fait bon vivre. Le quartier Saint-Michel est au centre d'enjeux de pauvreté et de violence depuis longtemps et les choses s'améliorent peu à p.eu... Les gens qui sont ici depuis longtemps sont donc des gens qui croient vraiment qu'un changement est possible et qu'ils peuvent y participer. Ce sentiment d'appartenance est un véritable moteur ici

[...] D'autant plus, quand on sent qu'on appartient à une communauté, qu'on se sent chez soi, on s'implique pour que la communauté nous ressemble et ait nos valeurs... C'est quand les immigrants se sentent chez eux et sentent qu'ils ont un rôle à jouer qu'ils commencent réellement un parcours d'émancipation.

L'émancipation passe également, comme dit par Célia, par ce sentiment d'inclusion dans la communauté et par l'implication dans des causes qui touchent les personnes immigrantes et racisées. Célia parle particulièrement de l'émancipation individuelle, mais nous croyons que l'implication des groupes minoritaires dans la communauté est également bénéfique pour l'émancipation collective, dans l'optique où cette implication brise les préjugés négatifs contre un groupe visé et permet, au contraire, de montrer la bienveillance et le désir de s'intégrer des personnes racisées et immigrantes.

4.6 Marie

Marie a 39 ans et est, elle aussi, une mère monoparentale. Elle a quatre enfants âgés de deux à dix ans. Elle est arrivée de France il y a 12 ans avec son conjoint, mais s'est séparée après son arrivée. Marie est d'origine malienne, bien qu'elle ait passé la majorité de sa vie en France, alors qu'elle y est arrivée jeune adolescente. Elle est aussi aux études pour devenir infirmière clinicienne.

4.6.1 L'intégration grâce au capital social

Marie a, elle aussi, vécu difficilement le fait de se retrouver à la maison seule avec ses quatre enfants pendant la pandémie, alors que certains d'entre eux étaient d'âge scolaire et que son plus jeune n'était qu'un bébé. Marie était, au même moment, aux études et devait suivre ses cours en ligne, en plus de s'occuper des petits. Le centre communautaire l'a aidée à garder le moral et à s'occuper à la fois d'elle et de ses enfants, ce qui a été positif pour son bien-être. Marie a également eu recours à l'aide alimentaire d'urgence.

C'était dur. J'étais seule avec quatre enfants à la maison à tenter de gérer à la fois les petits et l'école en ligne des plus grands. J'ai dû arrêter l'école pendant un moment, car je n'avais personne pour les enfants. Le centre proposait au moins des activités en ligne et de l'aide alimentaire. Je pouvais socialiser un peu pendant que les enfants dormaient, et [mes enfants d'âge scolaire] pouvaient participer à certaines activités en ligne aussi. Ça les occupait. Depuis que le centre est rouvert, je suis encore plus souvent ici. J'ai besoin de sortir de chez moi et les enfants aussi. C'est bénéfique pour ma santé mentale (rire). J'ai l'impression de devenir complètement folle à rester chez moi avec les enfants (rire).

4.6.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Marie participe beaucoup aux activités du centre, mais avoue aimer particulièrement les activités culturelles proposées. Lorsque nous l'avons initialement rencontrée, lors de notre observation participante, elle était accompagnée de deux de ses enfants. En entrevue, nous l'avons questionnée sur les raisons qui la poussent à amener ses enfants avec elle et sur ce qu'elle croyait que le contact avec les activités culturelles du centre pouvait apporter à la fois à elle et à ses enfants. Elle a beaucoup parlé de l'importance, pour elle, de transmettre sa culture d'origine (maliennne) à ses enfants :

Les activités culturelles, je les fais pour moi, pour me rapprocher de ma culture, pour me souvenir d'où je viens, mais c'est surtout pour mes enfants. Mes enfants participent avec moi, ils sont ici avec moi tout le temps. Ça me permet de développer leurs qualités personnelles et de les occuper de façon positive, mais ça me permet surtout de leur montrer ma culture. Comme ils sont nés ici, ils sont très en contact avec la culture québécoise et c'est parfait, car ils s'intègrent plus facilement que moi lorsque je suis arrivée en France ou ici au Canada. Mais je ne souhaite pas qu'ils perdent contact avec leurs origines. C'est important pour moi qu'ils sachent d'où on vient, qu'ils parlent notre langue maternelle et qu'ils connaissent les activités traditionnelles. Ici, j'ai une excuse pour le leur montrer, et ils adorent ça. Je suis heureuse que le centre me donne cette opportunité.

Nous pouvons constater que les enfants sont très impliqués dans les activités du centre, y compris les activités destinées aux adultes. Lors d'une conversation avec eux pendant l'observation participante, ils diront apprécier ces moments avec leur mère et avec les autres adultes du centre, et également apprécier les activités avec les autres enfants, car ils peuvent se faire des amis et apprendre de nouvelles choses. D'ailleurs, pendant l'activité du marché de Noël à laquelle participaient Marie et ses enfants, ce sont eux qui expliquaient aux visiteurs de leur kiosque les bienfaits et les origines des produits du Mali proposés par Marie.

4.6.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Lorsqu'on la questionne sur son intégration à la fois au Canada et en France, Marie dit avoir vécu du racisme dans les deux pays, particulièrement en France où elle était plus jeune et plus vulnérable aux commentaires et préjugés des autres enfants. Elle avouera que le racisme présent entre les enfants est un sujet sensible pour elle, car elle a la crainte que ses enfants vivent, eux aussi, du racisme de la part de leurs camarades de classe. Elle confiera aussi que ses enfants d'âge scolaire ont déjà expérimenté le racisme à l'école, malgré le fait que le quartier Saint-Michel, dans lequel se trouve l'école primaire des enfants, est un quartier multiculturel.

On veut qu'ils soient intégrés à la société et qu'ils ne vivent pas le racisme que l'on a vécu en arrivant en Occident... Peut-être que ça aide parce qu'ils sont nés au Québec [...] On demande des conseils pour faire face au racisme avec eux et pour mieux les intégrer [...] Quand je vois des enfants qui ne parlent pas les langues de leurs parents, je trouve ça triste. Je ne souhaite pas porter de jugement, je sais que les parents font tout leur possible pour intégrer les enfants en français parce que [les enfants] vivent moins de racisme par la suite... Mais je vois ça comme si le racisme avait gagné, comme s'il nous avait enlevé le droit à notre culture. C'est pour ça que je viens ici, pour garder contact avec ma culture [...] En même temps, on craint tellement que nos enfants vivent du racisme, c'est tellement difficile pour les parents... On veut tellement les mettre en situation favorable [...] Même choisir leurs noms a été difficile pour moi. On veut à la fois un nom de notre pays parce que ça représente quelque chose d'important pour nous, et un nom qui sonne québécois pour éviter que nos enfants manquent des

opportunités à cause des préjugés que pourraient leur apporter un nom trop africain [...] Toutes ces remises en question, c'est difficile à gérer, toute la peur du racisme aussi... Nos enfants, pour le moment, ne voient pas vraiment qu'ils sont différents, particulièrement mes plus jeunes qui n'ont pas encore vécu le racisme à l'école, et je pense que c'est entre autres parce qu'ici, au centre, les différences n'existent pas vraiment et qu'ils sont entourés de toute les cultures et de toute sorte d'humains différents, mais je crains vraiment le moment où ils vont se rendre compte que leurs identités sont difficiles à gérer par rapport au regard des autres.

Lorsque nous la questionnons sur la façon dont elle compose avec sa propre identité multiple étant à la fois Malienne, Française et Québécoise, Marie rit nerveusement avant d'expliquer que son parcours migratoire riche a été compliqué pour elle, de même que le fait de composer avec une identité toute aussi complexe :

Tu sais, là où j'en suis, je me considère comme une citoyenne du monde (rire). Mais oui, tu te doutes que ça a été très complexe pour moi d'être déracinée aussi souvent, même si, rendue à l'âge adulte, je l'ai fait par choix. Ce qui est drôle, tu sais, c'est que c'est en partie à cause du racisme en France que je suis venue au Canada, j'avais besoin de changer d'air. Mais me réadapter à un autre pays, à une autre culture, ça été difficile [...] J'ai remis en question mon choix de partir de France, parce que je trouvais l'adaptation difficile, j'ai pensé retourner en France souvent, mais la situation là-bas est de pire en pire pour les gens noirs, j'ai l'impression, alors ça m'a découragée de refaire tout le processus [...] Ce qui a été particulièrement difficile, c'est de quitter la France parce que la société devenait trop raciste et d'arriver ici pour vivre aussi du racisme. Après quelques semaines ou quelques mois, tu te rends compte que tu vis du racisme partout et tu te dis que le problème c'est toi, c'est ton identité qui est « anormale ».

Lorsqu'on la questionne à savoir à quel moment elle a commencé à fréquenter des centres communautaires et quels étaient ses besoins lorsqu'elle a débuté, Marie nous parle à la fois de son émancipation personnelle contre le racisme et du capital social qu'elle avait besoin de créer à travers ses interactions avec des gens de la communauté :

J'ai commencé à fréquenter des centres communautaires dès mon arrivée au Québec, je faisais déjà du bénévolat en France et je voulais participer dans mon

quartier ici aussi. Ma réflexion a été que ça m'apportait beaucoup en France, que je m'étais fait beaucoup de bons amis en fréquentant des centres communautaires et des centres de bénévolat, alors c'était logique de le faire ici aussi. J'avais d'abord le besoin de refaire mon cercle social et de créer des liens avec des Québécois et des personnes immigrantes comme moi. Je savais qu'il y avait aussi beaucoup de Français dans le coin (rire). Je me disais que peut-être que leurs motivations à quitter la France étaient semblables aux miennes [...] En y repensant, j'avais sûrement besoin de comprendre... Je voulais comprendre mes choix, comprendre qui j'étais maintenant que j'étais une presque Québécoise, Française, Malienne, je ne savais plus trop (rire). Le fait d'avoir vécu du racisme en arrivant et d'être très déconcertée de ça m'a aussi poussée à venir dans les centres communautaires, je voulais trouver une communauté de gens [racisés] qui avait aussi vécu des expériences de racisme. Je voulais pouvoir en discuter et avoir un endroit où il n'en avait pas. C'était peut-être naïf, mais c'est vrai que, finalement, c'est *un safe place* ici pour les gens comme moi... Et pour tout le monde en fait.

Ces propos de Marie nous montrent une partie des questionnements que les personnes immigrantes peuvent avoir à leur arrivée au Québec et comment les centres communautaires peuvent devenir des endroits privilégiés pour adresser ces questionnements avec des gens qui comprennent la démarche migratoire ou les questions identitaires qui peuvent surgir. Il semble important pour le bien être des personnes immigrantes d'avoir ce type d'endroits pour s'exprimer et se questionner.

Marie parlera aussi spontanément de la violence qui sévit dans le quartier au moment des entrevues, elle fera le lien entre cette violence et l'émancipation qu'on peut trouver en s'impliquant positivement pour la combattre :

Dans le moment où le quartier est pris par des vagues de violence, on a besoin de s'unir, on a besoin de toute la communauté pour mettre fin aux violences. Il faut s'impliquer pour l'avenir de nos jeunes. Plus on est nombreux à s'impliquer, plus on a des moyens, des ressources et des idées pour changer les choses [...] Je pense aussi que c'est de prouver à ces jeunes qu'ils ont tort. C'est de leur montrer qu'il n'y a pas de clans, que tout le monde a sa place dans la société et qu'ils peuvent faire confiance aux autres et changer de chemin. En se montrant solidaires les uns avec les autres, on

donne l'exemple et on change la façon de penser de ces jeunes pour qui le monde est en dualité. C'est aussi une façon de s'émanciper contre les préjugés en tant que groupe. Je pense que le fait de m'impliquer, c'est de l'émancipation pour moi [...] Dans le contexte actuel, ça fait une différence, je suis sûre... En tous cas, je veux y croire... On doit y croire et travailler ensemble plutôt que séparément. On ne peut pas rester à ne rien faire devant la violence, pour notre communauté, pour nos enfants...

Lorsque nous lui demandons ce qui mène à cette violence des jeunes selon elle, elle nous répond en faisant un lien à la fois avec l'émancipation et avec l'affirmation identitaire des jeunes :

Tu sais, on parle d'émancipation... Je pense que c'est leur façon de s'émanciper contre la pression de la société, contre ce qu'ils pensent être du contrôle, c'est leur façon de se rebeller contre le système... C'est évidemment la mauvaise façon de faire, mais je peux comprendre la colère... Pour les jeunes des communautés exclues par la société, et je pense que les jeunes globalement sont exclus, mais je veux dire, d'autant plus pour les jeunes qui sont pauvres ou qui sont des minorités ethniques, ils se sentent exclus, ils essaient de trouver un sens à leur vie, de nouer des liens avec les autres... Je pense que c'est leur façon d'y arriver... Ils cherchent qui ils sont, ils cherchent des gens qui vivent des choses semblables à eux. Ils ont l'impression de trouver ça dans les gangs de rue ou dans la criminalité... Je pense qu'il faut leur montrer qu'il y a d'autres endroits où ils peuvent trouver ça, comme les centres communautaires, bien sûr, mais aussi le sport ou des activités de musique ou... Tu sais... J'essaie de montrer à mes enfants qu'il y a des gens qui les comprennent un peu partout, il suffit d'ouvrir la discussion. On est tous dans le même bateau... Je suis triste de ça, parce que ces jeunes, tu sais, ils se cherchent comme moi... Comme nous... Mais la meilleure façon de les aider, c'est de montrer l'exemple... Je pense que ce qu'on fait pour bâtir des programmes, offrir des activités positives, tout ça, ça va porter fruit [...] Je te mentirais si je te disais que je ne suis pas inquiète pour la sécurité de mes enfants... Comme toutes les mamans, j'espère fort en faire assez pour que mes enfants ne tombent pas là-dedans [dans la violence].

Les propos de Marie sont particulièrement intéressants parce qu'ils témoignent d'un parcours migratoire riche, mais également de beaucoup de profondeur dans ses réflexions sur son identité et sur ses besoins en tant que personne immigrante et racisée. Elle apporte

des réflexions au-travers desquelles plusieurs personnes, immigrantes et racisées ou non, peuvent se retrouver. D'ailleurs, elle mentionne avec justesse que tout le monde a des questionnements identitaires et des besoins sociaux et affectifs qu'il faut considérer et combler. Les êtres humains peuvent, en effet, tous se retrouver dans ces défis et s'entraider. Les centres communautaires, au niveau du quartier, semblent être des endroits très importants pour favoriser cette entraide.

4.7. Maya

Maya est une intervenante de 56 ans, installée dans St-Michel depuis plus de 20 ans. Elle n'a pas d'enfants et vient d'Haïti. Elle est arrivée au Québec au début des années 1970.

4.7.1. L'intégration grâce au capital social

De prime abord, Maya mentionne que les intervenants et intervenantes communautaires sont amenés à répondre à plusieurs demandes qui dépassent à la fois leurs compétences et les services offerts par le centre communautaire pour lequel ils travaillent. Ils se sentent interpellés et obligés de trouver des solutions ou des références pour les personnes dans le besoin :

On nous consulte pour tout. Plusieurs clients n'ont nulle part d'autre où téléphoner lorsqu'ils ont un problème. Il est donc habituel de référer des gens à des services de psychologie ou de trouver un refuge à une femme en situation de violence domestique par exemple. Notre travail c'est aussi de pouvoir répondre aux situations d'urgence et de référer les gens. Malheureusement, les services manquent pour ces problèmes et on se retrouve souvent à avoir de la difficulté à leur trouver une place où aller, mais on se débrouille. On ne laisse jamais quelqu'un tomber, même quand ce n'est vraiment pas dans notre mandat [...] C'est difficile à long terme, parce qu'on doit toujours trouver une solution, même quand nous n'avons pas les ressources... On ressent que c'est à nous de trouver une réponse, on se sent responsables.

Maya exprime bien la charge mentale que peut apporter le travail quotidien des intervenants et intervenantes communautaires qui doivent souvent, comme nous l'avons écrit précédemment, compenser pour les services sociaux et de santé qui sont insuffisants ou inaccessibles,

particulièrement pour les personnes provenant des communautés minoritaires. Cependant, puisque leur clientèle, dans le quartier Saint-Michel, est majoritairement racisée ou immigrante, ils connaissent les défis particuliers vécus par ces gens et proposent des activités ou des programmes qui répondent à la réalité de cette clientèle. En ce sens, ils nous semblent être des personnes adéquates pour répondre à la demande :

Les centres communautaires ont une expertise avec les personnes immigrantes et le racisme. Les gens qui passent ici font face à des problèmes similaires. Toutes nos activités sont donc conçues avec un objectif clair derrière qui répond au besoin, mais sans que cela ait l'air trop formel ou sérieux. Les gens viennent participer aux activités pour relaxer et se divertir, pas pour se prendre la tête.

4.7.2. La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Maya nous apporte une réflexion intéressante par rapport à son expérience sur la recherche et la mouvance identitaire des enfants. Elle mentionne avec justesse que les enfants peuvent être très perturbés par les changements apportés par le parcours migratoire et que l'art et la culture, particulièrement ludiques, peuvent être très bénéfiques pour eux sur plusieurs plans :

On parle beaucoup de la recherche identitaire des adultes et des défis des adultes. Je pense qu'on en parle plus parce que les adultes ont davantage conscience de leur processus personnel et de leur identité, mais j'ai vu beaucoup d'enfants que la culture a aidé dans leur processus identitaire. La culture, l'art surtout, chez les enfants, permet de mettre en place les premiers questionnements sur leur identité... Chez les enfants racisés ou immigrants par exemple, on ne se doute pas à quel point leur identité peut être perturbée par la migration ou le fait de se sentir différents des autres. Je pense qu'il faut aborder ces questions-là tôt avec les enfants et sans tabou. Par contre, c'est évident qu'il faut le faire avec beaucoup de prudence et de délicatesse parce qu'on voit un processus, des défis pour l'enfant que lui ne voit peut-être pas encore... C'est extrêmement confrontant pour un adulte d'adresser ces questions-là, alors j'essaie toujours de m'imaginer à quel point ce peut l'être pour un enfant. En même temps, mon expérience m'a appris que les enfants ont besoin de s'exprimer tôt sur ces sujets-là et qu'il faut lui donner un endroit sécuritaire et encadré pour le faire. L'art, le bricolage, le dessin, la danse

ou la musique peuvent servir à cela. L'enfant va doucement exprimer ses incertitudes, ces questionnements et ses besoins identitaires et plus il va vieillir, plus son processus va se complexifier [...] Vous savez, c'est parfois difficile pour les enfants de trouver une place où exprimer leurs défis identitaires en lien avec leur migration ou leur identité [racisée]. C'est parfois tabou dans la famille, surtout si les parents vivent des questionnements et des défis semblables, parce qu'ils peuvent se sentir coupables ou encore ne pas avoir les outils s'ils sont eux-mêmes en train de les chercher. L'enfant peut alors penser qu'on ne doit pas parler de ces choses-là et se renfermer. Je pense que ça peut créer des problèmes plus tard dans le développement et l'inclusion de l'enfant. C'est important d'aider les enfants et les parents en devenant une ressource pour eux et en permettant de parler librement... Au final, il faut se former comme intervenant pour être capable d'aider dans ces cas-là et il faut réfléchir les programmes culturels et les autres programmes en fonction de permettre aux petits et aux plus grands d'avoir cet espace de discussion et d'expression.

Maya mentionne aussi que les questionnements identitaires peuvent être tabou dans certaines familles. Nous croyons que son raisonnement est juste et que, comme mentionné par Marie, les centres communautaires peuvent être, en ce sens également, des *safe spaces*. Nous ajoutons que, sans être des sujets tabous ou sensibles, il est possible que les parents ou les adultes dans l'environnement immédiat de l'enfant n'aient pas les compétences ou les connaissances pour adresser ces questionnements complexes. Si nous croyons tout de même aux compétences de ces gens pour adresser correctement ces sujets et référer au besoin, force est de constater que nous les laissons se débrouiller, au quotidien, avec peu de ressource, ce qui peut être lourd à plus long terme.

Dans un autre ordre d'idées, Maya parle des besoins d'être formée à la réalité des questionnements identitaires des clients du centre. La formation officielle semble toutefois insuffisante si on en croit les propos de Maya :

C'est vrai qu'on se forme un peu n'importe comment et sur le terrain, par l'expérience et par nos propres moyens... Je dis qu'on doit se former, mais quand j'y pense, on n'est pas vraiment formé en bonne et due forme pour ce genre de question sur l'identité ou sur la culture... Y'a bien des formations qui existent sur le multiculturalisme ou sur le vivre ensemble, mais je ne pense pas

que beaucoup d'entre nous les prennent. Je ne pense même pas qu'il existe vraiment des formations sur l'identité... Peut-être dans des colloques universitaires, mais ce ne sont pas des endroits où on va vraiment... Nous on donne des activités en ce sens, mais je ne crois pas qu'on ait vraiment été formés [...] C'est mon expérience qui m'a montré à réagir correctement dans des cas comme ça. On gagnerait sans doute à être mieux formés en psychologie ou en travail social sur ces questions, mais je ne pense pas que le centre ici, ou d'autres centres, aient beaucoup de budget pour nous payer des formations. C'est coûteux ces formations-là et on n'a pas beaucoup d'argent.

Les propos de Maya portent à réflexion en ce sens où nous croyons réellement les centres communautaires comme étant l'un des endroits les plus adaptés pour adresser les questionnements identitaires des individus racisés ou immigrants, de par leur contact privilégié avec la clientèle et leur expérience, mais il semble tout de même avoir un réel enjeu au niveau de la formation des intervenants et intervenantes sur ces questions complexes, alors que la grande majorité d'entre eux sont justement engagés par les centres communautaires pour leurs expériences dans le milieu, mais n'ont pas ou très peu de formation en lien avec les sujets sensibles qu'ils traitent, incluant les questions identitaires, mais aussi celles de santé mentale ou de violence, notamment.

4.7.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Pour Maya, l'émancipation signifie, sur un plan plus personnel, la reprise du pouvoir des personnes immigrantes ou racisées. Cette reprise de pouvoir passe, pour elle, par l'augmentation de la confiance en soi et de l'estime de soi :

Ici, on redonne du pouvoir aux gens sur ce qu'ils sont. On permet de retrouver une confiance en soi et une fierté. L'émancipation passe par la reprise de confiance en soi et de la bienveillance envers soi-même. On apprend aux gens à s'aimer et ça, c'est le travail d'une vie bien souvent. L'émancipation passe par le regard que les gens portent sur eux-mêmes. Par les activités ici, ils voient qu'ils n'ont pas de limites, sauf celles qu'ils s'imposent et qu'ils sont capables de plus, malgré ce que certains essaient de leur faire croire. Il faut refuser de se laisser dominer passivement par la société. C'est ça aussi l'émancipation, c'est de refuser de se plier aux rapports de dominances de la société et résister à sa

manière. Ici, on résiste pacifiquement et on essaie d'embarquer d'autres gens, des gens de partout dans la société, à joindre la résistance.

Quand on questionne Maya sur le rôle des centres communautaires locaux dans l'émancipation ou ce qu'elle appelle « la résistance », elle nous répond spontanément que c'est l'un des rôles des centres communautaires pour elle :

Je pense que les centres communautaires sont des endroits de résistances sociales. Je pense que ça fait partie de notre travail... Bien sûr, on ne prône pas la désobéissance civile ou l'anarchie, ce n'est pas notre rôle et on est financés par le gouvernement (rire), mais je pense qu'on doit quand même trouver des moyens d'organiser la résistance, par des activités de contestations, par des marches silencieuses comme on a vu récemment, par la participation ou l'organisation d'évènements comme Black Lives Matter. On doit mobiliser notre base comme le feraient des groupes de pression. On est un groupe de pression au fond, par la force du nombre, on arrive à faire changer les choses, et ce n'est pas anodin. Je pense qu'on a un poids sur le plan municipal, et peut-être même au provincial, si on pense aux récents financements du gouvernement contre la violence dans Saint-Michel... J'ose croire que c'est les centres communautaires qui ont un peu mené à cette décision-là du gouvernement Legault... Il faut utiliser nos forces et nos forces, c'est nos membres et notre expertise [...] clairement, nos directeurs, les personnes haut placées dans les centres communautaires font de la politique. On crée des liens avec les politiciens, on fait valoir nos points de vue et nos priorités... On a un poids. C'est ça aussi l'émancipation, participer aux décisions, avoir notre mot à dire et contester... Et on le fait bien, du moins à Saint-Michel, on est forts.

4.8. Carlos

Carlos est un intervenant âgé de 57 ans et d'origine espagnole. Il n'a pas d'enfants et a passé l'ensemble de sa carrière professionnelle dans les centres communautaires. Il travaille au centre étudié depuis plus de 20 ans et compte y rester jusqu'à sa retraite, qu'il n'envisage pas dans les prochaines années.

4.8.1 L'intégration grâce au capital social

Carlos mentionne, d'entrée de jeu, que les centres sont surtout des endroits de référence pour les nouveaux arrivants et arrivantes. Ceci a été d'autant plus vrai pendant la pandémie, alors que certaines personnes, particulièrement les gens âgés, avaient besoin de soutien pour le passage en ligne de plusieurs services et activités. Pour Carlos, ce service informel du centre semble anodin, mais il est important pour favoriser l'autonomie de la clientèle :

Une partie de ce qu'on fait, c'est de montrer aux gens où trouver les ressources. Pendant la pandémie, par exemple, j'ai aidé des personnes âgées à utiliser internet pour avoir accès aux services en ligne et je leur ai montré comment chercher de l'information [...] Les gens qui savent comment répondre à leurs besoins de façon autonome peuvent trouver leurs repères et s'inclure à la société comme ça. En dehors de la pandémie, on faisait un peu la même chose à moins grande échelle, mais on devait donner des informations sur où trouver certains produits, comment faire des impôts, comment suivre une demande d'immigration en ligne... Le travail n'a pas vraiment changé de ce côté-là, mais la demande et la détresse ont explosé.

Dans un même ordre d'idée, toujours dans le contexte de violence qui sévissait dans Saint-Michel pendant les entrevues, Carlos parle aussi de l'importance d'encadrer les jeunes, qui sont très nombreux dans le quartier, pour éviter que ces derniers ne se retrouvent engagés dans la criminalité :

On a fait notre possible avec les jeunes pour trouver des activités pour ne pas les laisser seuls pendant la pandémie, mais on manquait de ressources et on a pu atteindre seulement une petite partie d'entre eux. On se félicite de la prévention qu'on a pu faire dans des circonstances nouvelles pour nous et avec peu de budgets, mais il faudra faire mieux.

Lorsqu'on lui demande ce que « faire mieux » signifie pour lui et, plus largement, comment les intervenants et intervenantes des centres communautaires peuvent améliorer leurs services aux jeunes et prévenir leurs comportements déviants, Carlos souhaite offrir plus de services :

Il faut faire plus... Il faut offrir plus de services, offrir plus de sports, faire plus de sensibilisation. On est à la pointe de l'iceberg. Il faut aller chercher plus de jeunes, trouver ce qui les intéresse, faire plus de recherches sur ce qui fonctionne pour eux et aller leur demander ce qu'ils veulent [...] L'un des problèmes qu'on a trop souvent c'est qu'on est là à essayer de deviner ce qui fonctionnerait, plutôt que de faire de la recherche pour aller demander directement aux jeunes [...] En plus, par exemple, les conférences fonctionnent bien. Tu sais, les conférences avec des sportifs ou des influenceurs qui viennent parler aux jeunes, les programmes comme ça. On en a fait un peu, mais pas assez et une journée de conférence c'est pas assez. Il faut créer quelque chose de durable avec un engagement avec ces gens-là et s'assurer d'un suivi... Il y a eu quelques initiatives, mais pas assez [...] C'est aussi toujours la même chose, le budget. Ça coûte cher, les gens n'ont pas le temps... On éteint les feux au lieu de les prévenir et ça donne ce qu'on voit en ce moment. Il faut changer de mentalité et essayer de nouvelles choses.

Carlos se montre critique du travail du personnel et des décideurs des centres, même s'il considère leur travail comme essentiel et bien fait, considérant les moyens dont ils disposent. Il pense que les centres communautaires doivent offrir plus de programmes de prévention et avoir plus de budgets gouvernementaux en ce sens pour avoir des résultats concrets en matière de combat contre la criminalité, un aspect oublié trop souvent selon lui :

Dans les dernières années, ou dans les dernières décennies, la mode est à l'accueil des immigrants et surtout à leur faire apprendre le français au plus vite, vite, vite, vite. Et va pas croire que je ne suis pas conscient de comment c'est important pour les immigrants d'apprendre le français. Je te parlais d'autonomie tantôt. C'est une grosse partie de l'autonomie de parler français au Québec et à Montréal, surtout pour les gens qui ne parlent pas anglais, comme moi qui vient d'Espagne. Apprendre le français était vraiment important pour moi... Sauf que le gouvernement a l'air de penser qu'un anglophone ou qu'un espagnol qui peut pas commander une pizza au restaurant sans l'aide de son téléphone, c'est plus dangereux pour le Québec qu'un jeune de 16 ans armé prêt à tirer. Faut se réveiller à un moment. Le seul budget qu'on nous donne c'est pour leur apprendre le français. On nous donne presque rien pour s'occuper de nos jeunes... Sauf quand, comme y'a pas longtemps, y'a une vague de crimes... Là toutes les télévisions en parlent et ça devient sexy de donner beaucoup d'argent pour ça, mais c'est pas de la prévention ça. Cet argent-là, si on l'avait eu y'a cinq ans, y'aurait peut-être pas eu de morts cet automne, tu vois ce que je veux dire?

Ainsi, Carlos rejoint l'opinion exprimée par certains de ses collègues, comme Sterline, en mentionnant que les budgets des centres communautaires sont mal alloués et trop peu importants pour le travail qui incombe aux centres communautaires à l'échelle locale. Il se montrera d'ailleurs très troublé par les événements de violence présents dans le quartier et confiera avoir vécu plusieurs vagues de violence semblable dans le quartier Saint-Michel comme intervenant. Cependant, comme il le mentionne pendant l'entrevue, la réponse à ces vagues est toujours semblable et toujours tardive, ce qui favorise l'apparition de nouveaux cycles plutôt que d'y mettre fin définitivement, selon ses dires.

4.8.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Puisque Carlos mentionne beaucoup l'importance de l'action des intervenants et intervenantes des centres communautaires, nous lui demandons si et comment les activités culturelles peuvent spécifiquement servir à prévenir la criminalité chez les jeunes et, dans un second temps, comment cette prévention est reliée à leur affirmation identitaire :

Il faut encadrer les gens, surtout les jeunes et leur donner des modèles positifs pour leur montrer une voie plus acceptable et enrichissante pour eux. Ici, ils se retrouvent entre eux à s'amuser et ils peuvent voir qu'ils ont d'autres options, qu'ils peuvent faire des bons choix et éviter la violence. Il faut faire de la prévention et aller chercher ces jeunes-là dans la rue. La culture permet de les occuper à quelque chose de positif, de les aider à faire face à ce qu'ils vivent. Ils ont souvent un grand sentiment d'exclusion de la société. Ils se sentent souvent abandonnés aussi. Notre travail c'est de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils ont leur place dans la communauté et que plein de gens vivent des sentiments semblables. Les intervenants ici et les autres adultes, on l'a souvent vécu nous-mêmes, beaucoup de gens ici viennent des communautés minoritaires. On comprend ce qu'ils vivent, mais il faut montrer à la société qu'elle a tort, que les jeunes sont capables de belles choses... Il faut répondre aux préjugés en faisant le contraire, et non pas en leur donnant raison. La colère, on la comprend, mais elle ne mènera nulle part si elle n'est pas canalisée pour faire du positif, on ne fait que leur donner raison et empirer la situation. Il faut changer ça et répondre par le bien [...]

[...] Évidemment que c'est relié à leur affirmation identitaire, puisqu'ils cherchent à s'exprimer et à être vus par la violence. Ils cherchent juste des gens qui comprennent leur parcours identitaire et la détresse qui est apportée. Tous les jeunes sont pareils et les jeunes d'il y a 20 ans ne sont pas différents de ceux d'aujourd'hui et du jeune que j'étais moi aussi. Ils se cherchent, ils veulent des amis, des gens qui les comprennent et sur qui ils peuvent compter... Les activités culturelles ça sert de prétexte pour ouvrir la discussion avec eux, pour les occuper ailleurs, pour leur montrer qu'on est là et qu'ils sont capables de quelque chose de positif, de bien... Ils ne sont pas des ratés même s'ils sont mauvais en français ou en maths et qu'ils sentent que les adultes ou les autres enfants les jugent... Ils sentent comme s'ils avaient pas d'avenir parce qu'ils viennent d'un quartier pauvre, d'une famille pauvre et qu'ils sont jugés... Il faut leur montrer que leur réussite ne dépend pas de ça mais des efforts qu'ils vont faire et des choix qu'ils vont faire. Pour ceux qui s'intéressent à la culture, à la musique, il faut pousser dans ce sens-là pour leur montrer les possibilités et les tenir loin des gens qui ne veulent pas leur bien. Je suis un vieux, mais je connais ces jeunes. J'ai été jeune aussi (rire). Quand ils s'arrêtent à venir travailler ici ou s'amuser ici et qu'on parle ensemble, ils voient bien que je comprends, le vieux Carlos en a vu d'autres des jeunes comme eux et il peut encore les conseiller. La sagesse des adultes, des vieux adultes, ça vaut quelque chose dans le communautaire aussi, même si les jeunes employés sont plus cool que moi et ont un contact plus facile avec eux, je suis bon aussi pour leur parler (rire).

4.8.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Au cours de l'entrevue avec Carlos, nous lui demandons si, selon lui, la détresse des jeunes racisés du quartier est reliée au racisme qu'ils peuvent subir :

C'est sûr que ça en fait partie. L'exclusion, le sentiment d'être différent de ne pas appartenir à la communauté, ça vient aussi du racisme subi par les jeunes ou en tout cas, du fait qu'on les fait sentir différents et moins bons que les autres à cause de leur couleur ou de leur provenance. Je pense que la colère vient beaucoup de là et d'autres conditions qui sont rattachées à ça.

Lorsque, finalement, nous lui demandons comment les jeunes (et les moins jeunes) peuvent s'émanciper de ce racisme et de cette exclusion qu'ils vivent quotidiennement, Carlos mentionne la force du groupe :

Je pense qu'il faut les encadrer, comme je l'ai dit tantôt, il faut mettre plusieurs adultes sur leur cas, pour leur montrer l'exemple et leur permettre de s'exprimer et de se développer sainement malgré la pression qu'ils vivent et malgré la détresse. Il faut exprimer la détresse et la sortir du corps, la sortir de la tête. Nos activités au centre sont là pour ça. Il faut leur montrer à le faire de la bonne façon; sans faire mal aux autres ou sans se détruire eux-mêmes. C'est facile de se saboter quand on est jeune et qu'on a pas d'exemple positif pour nous aider. C'est ce qu'on essaie de faire au centre [...] L'émancipation c'est de réussir sa vie pour ces jeunes-là, même si les conditions sont difficiles pour eux, ils peuvent réussir. Ils doivent réussir parce que c'est comme ça qu'ils se défont de la pression de l'émancipation.

Carlos voit donc l'émancipation comme étant le fait de réussir sur plusieurs plans de la vie pour ces jeunes et de pouvoir exprimer leurs émotions de façon saine pour eux. Cette vision est donc quelque peu différente de celles exprimées avant lui dans les entrevues. Dans tous les cas, cependant, les centres communautaires sont au centre de cette émancipation pour Carlos comme pour les autres, en ce sens qu'ils donnent des ressources et de l'accompagnement vers l'émancipation pour leur clientèle.

4.9 Moussa

Moussa est un réfugié en provenance du Mali arrivé au Québec il y a cinq ans. Il est âgé de 31 ans et participe aux activités du centre depuis son arrivée.

5.9.1 L'intégration grâce au capital social

Moussa a été très chamboulé par la guerre au Mali. Il est arrivé seul au Québec avec des besoins pour sa santé psychologique. Ce sont les intervenants et intervenantes du centre qui se sont chargés de lui trouver des services et de l'aider dans son adaptation à sa nouvelle vie :

En arrivant ici, j'étais très mal en point, très en souffrance [...] mon parcours en tant que réfugié a été très difficile [...] J'ai vu des choses horribles et j'ai dû tout quitter ce que j'avais... Avec tout cela, j'ai développé des problèmes de santé mentale et je n'étais plus vraiment fonctionnel dans mon quotidien. Je n'avais pas de ressources pour m'aider. Les services de psychologie et tout ça, au privé, c'est trop dispendieux pour quelqu'un comme moi qui arrive ici avec presque rien... Ce sont les

intervenants ici qui m'ont trouvé de l'aide psychosociale et psychologique pour m'aider à avancer et à aller mieux. Ils m'ont référé au bon endroit et rapidement. En plus du soutien que j'ai reçu grâce à leurs références, participer aux activités ici, me faire des amis, avoir des gens avec qui parler, ça m'a fait beaucoup de bien... Je vais mieux maintenant et je serai toujours reconnaissant... En plus, je réfère moi aussi des gens qui sont dans le besoin maintenant et je continue de venir au centre parce que ces gens sont ma famille.

4.9.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Moussa, les questionnements identitaires ont été nombreux et il a eu de la difficulté à s'affirmer à son arrivée. Le rythme de vie est également différent de ce à quoi il était habitué au Mali, ce qui a été une adaptation supplémentaire pour lui. Le centre est donc, pour lui, un endroit où se poser :

Affirmer qui je suis, rester connecté à qui je suis, ça été difficile. Quand on arrive ici, on veut changer, on veut se fondre dans la masse. On a tendance à être influencé par les médias et [les médias sociaux] et par tout ce qu'on entend. Ici [au Québec], le rythme de vie est différent. On ne prend pas le temps de s'arrêter et de s'enraciner à notre passé, à notre culture ou à nos valeurs. Je viens ici [au centre] pour prendre ce temps pour moi, pour me reposer, pour me rappeler qui je suis et qui je veux devenir, pourquoi j'ai fait tous les sacrifices, pourquoi je suis venu. Avec les problèmes de santé mentale que j'ai eus, je dois prendre ce temps. J'ai ressenti une grande honte d'être moins riche, d'avoir des racines dans un endroit pauvre, maintenant j'essaie de le célébrer et ici [au centre] on m'aide chaque fois avec ça.

Moussa nous parle également de son adaptation comme étant construction identitaire permanente. Il pense que le centre l'aide au quotidien dans cette démarche qui est éprouvante pour lui :

On a souvent l'impression d'être en conflit, avec nous-mêmes et avec la société d'accueil. Mais tu sais, dans un conflit non-dit, tabou, caché... On a raison de dire que l'identité, c'est à travers le regard des autres qu'on la construit. Et le regard que les autres portent sur nous affecte notre identité, mais c'est également le regard sur nous-mêmes qui l'affecte. La façon dont nous, individuellement et collectivement, on se perçoit. Les activités culturelles, le lien que l'on peut garder avec sa culture et, plus encore, ce qu'on peut découvrir de notre culture, de la culture de nos parents, de

nos ancêtres, ça change notre regard sur nous-mêmes, ça modifie notre identité, ça enrichit notre identité. Construire son identité, c'est une réponse à tous les jours aux évènements, aux personnes qui nous entourent. C'est en évolution. En ce sens, je crois qu'il est vrai de dire que de participer à des activités culturelles forme notre identité. Les activités participent à définir qui on est, comment on réagit à la vie et comment on répond aux défis. Ça été aidant pour moi. Ça été positif dans mon cheminement

La réponse de Moussa est particulièrement intéressante puisqu'il parle à la fois du fait que la construction identitaire se fait en réponse au regard de l'autre porte sur nous, mais il mentionne également la perception collective, signifiant ici, pour Moussa, le regard que les membres du groupe minoritaire portent sur leur propre groupe et sur la façon dont il est perçu par les autres. Nous ajoutons ici que nous croyons que les membres du groupe perçoivent aussi leur positionnement social, en tant que groupe minoritaire, en comparaison avec les autres groupes de la société.

4.9.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Moussa se sent particulièrement interpellé par le racisme puisqu'il en a vécu tant au Mali qu'au Québec. Il pense aussi que les mouvements militants comme Black Lives Matter sont une façon de s'émanciper et de changer les choses pour les communautés minoritaires et les victimes. Il croit que l'effort mis par les gens des jeunes générations portera ses fruits :

Le racisme crée de la violence et de l'exclusion et c'est une roue qui tourne. Plus les gens se sentent rejetés, plus ils rejettent les autres et adoptent des comportements qui poussent la société à les rejeter davantage. Il faut briser ce cercle vicieux. Je pense que la sensibilisation au racisme et à ses conséquences est importante. Il faut éduquer les gens et prendre position clairement contre le racisme. Il faut montrer que d'autres avenues sont possibles... On a vu un changement social s'effectuer contre les violences sexuelles avec différents mouvements comme Me Too et les vagues de dénonciation. On a commencé quelque chose avec Black Lives Matter, il faut continuer en ce sens et montrer qu'en tant que société, on n'accepte plus cela. Ma génération est particulièrement militante pour ces trucs au Québec et je trouve ça bien. Je pense que ça fait une différence et que la société occidentale est en train de changer. Je pense que c'est ça l'émancipation. C'est le changement vers le positif

pour se libérer des préjugés et de la violence. Ici, on peut vraiment s'attaquer à changer la société, alors qu'au Mali, on est occupés à survivre... J'essaie de profiter de ma chance d'être ici pour participer et aider la cause... Je me sens interpellé par la cause.

L'émancipation passe, pour Moussa, par le fait de s'impliquer socialement dans des causes militantes ou dans des activités communautaires, puisque cela fait sentir les gens importants et les valorise :

L'entraide entre les groupes est quelque chose de fort et c'est très important. Premièrement, je pense que les centres communautaires fonctionnent bien si les membres s'impliquent de façon active tant dans la préparation et la participation aux activités que dans l'aide apportée aux autres membres. Je pense aussi que c'est une façon de valoriser les gens que de leur montrer qu'ils peuvent aider les autres dans leur parcours et que ce qu'ils ont vécu à de la valeur dans les conseils et le soutien qu'ils peuvent apporter aux autres. Je pense que c'est une très bonne façon de s'émanciper que de voir qu'on est en mesure d'aider notre communauté, de faire de la prévention et de venir en soutien aux autres.

Dans un autre ordre d'idées, Moussa pense que les activités culturelles permettent, elles aussi, de contrer le racisme en permettant une communication entre les individus et en dressant les préjugés que ces derniers peuvent avoir les uns contre les autres :

Le racisme vient souvent de la part de ce qu'on ne comprend pas. Les activités culturelles permettent aux gens de mieux comprendre qui on est et de poser des questions sur notre culture. Je pense qu'il faut briser les stéréotypes envers les personnes immigrantes ou racisées. C'est un travail de longue haleine, mais les activités permettent de le faire en restant dans la joie et le plaisir. Je pense qu'il faut miser sur ce genre d'activité qui nous permet de s'ouvrir les uns aux autres et de se découvrir. Plus ce genre d'activité va être populaire, plus les stéréotypes vont tomber. Les centres communautaires permettent le contact avec les gens de la communauté, ils sont dans la rue, directement en lien avec ces gens. Cette proximité-là avec la communauté, elle sert à travailler pour unir les gens en un objectif commun.

Moussa mentionne également quelque chose d'important lorsqu'il parle du pouvoir des centres communautaires pour unir les gens et diriger la force du groupe vers un but positif. Nous avons

pu voir un ensemble de cela, comme mentionné précédemment, dans les marches silencieuses pour dénoncer la violence qui ont eu lieu à Saint-Michel.

Le participant pense également que les activités des centres communautaires servent à sensibiliser les gens de la société majoritaire sur le racisme et les autres difficultés vécues par les groupes minoritaires :

Dans l'histoire du monde, il y a toujours eu des dominants et des dominés. Je pense que le capitalisme fonctionne encore grâce à cette domination sur certains peuples du monde. Les gens [au Québec] peuvent penser que ces histoires de domination sont derrière nous parce que l'esclavagisme, en théorie, n'existe plus. Mais c'est faux. Il y a encore des dominants et des dominés et la société québécoise comme toutes les sociétés reflète les rapports de force. C'est facile de ne pas le voir quand on fait partie du groupe majoritaire et qu'on a peu de contact avec les minorités. Je pense que les activités culturelles peuvent aider à montrer cette réalité-là. Prendre conscience de la réalité des autres c'est un premier pas pour effectuer un changement dans nos propres comportements, mais aussi pour comprendre qu'on est concerné par le problème. Le racisme ce n'est pas seulement un problème [des groupes minoritaires], c'est le problème de tous.

La réflexion de Moussa sur la responsabilité collective de contrer le racisme nous semble pertinente, tout comme son commentaire concernant les rapports de pouvoir dans les sociétés. Nous croyons que les centres communautaires servent, entre autres, à sensibiliser à cette responsabilité collective et aux conséquences des rapports de forces entre les groupes marginalisés et les groupes dominants.

4.10 Jean

Jean, 47 ans, est intervenant dans le quartier Saint-Michel depuis 10 ans. Il a eu un garçon, maintenant d'âge adulte. Il vient d'Haïti et est arrivé au Québec avec ses parents à la fin des années 1970.

4.10.1 L'intégration grâce au capital social :

Au tout début de l'entrevue, Jean mentionne que le principal objectif du centre communautaire où il travaille est l'intégration des personnes immigrantes, mais que cette mission s'élargit à un plus large public pour répondre aux besoins sociaux :

Selon moi, c'est notre première tâche d'intégrer les immigrants à la société québécoise, c'est ce que le gouvernement veut de nous en priorité et c'est ce pourquoi on a été créés. Après, c'est évident qu'on ne fait pas d'exclusion en triant à la porte. Des personnes non migrantes, racisées ou non, viennent ici participer aux activités et on les accueille. On a besoin de bénévoles aussi, on ne peut pas juste avoir des bénévoles immigrants. Tout le monde trouve son compte ici, peu importe d'où il vient.

Jean, par son expérience, croit que les gens viennent surtout chercher des contacts sociaux au centre :

Je pense que les gens veulent bâtir des relations et qu'ils viennent ici pour ça. Outre évidemment les gens qui viennent vraiment pour un programme particulier comme les programmes de francisation ou les formations, mais tu sais, même eux, viennent aussi chercher des contacts sociaux, se faire des amis. L'être humain est un animal social, on cherche à entrer en communication entre nous [...] Les gens cherchent à être aimés, à être occupés et à avoir du plaisir. Je pense que c'est pour ça qu'ils viennent ici [...] Les centres communautaires sont l'endroit parfait pour faire des relations, pour trouver des activités de toute sorte et pour faire des contacts, puisque plein de gens de partout se retrouvent ici, c'est une espèce de micro-société qu'on a ici.

Lorsque nous lui demandons comment la formation de contacts sociaux peuvent aider à l'intégration des gens, Jean répond en évoquant plusieurs facteurs intéressants :

Je pense que le fait de faire des contacts aide à surmonter les défis de l'intégration. Je pense qu'en général, ceux qui ne l'ont pas vécu sous-estiment à quel point l'intégration d'un immigrant est difficile dans une nouvelle société. Le fait d'avoir des gens pour te soutenir, pour garder le moral et pour parler des difficultés, ça vaut de l'or, particulièrement pour ceux qui arrivent sans leur famille et qui sont isolés. Je pense aussi que faire des contacts favorise la débrouillardise, tu as quelqu'un à qui demander quand tu cherches quelque chose ou que tu n'as pas les références dont tu

as besoin. Ça crée un réseau en ce sens. Aussi, l'humain apprend par imitation. C'est en voyant comment les autres sont intégrés, comment ils vivent au Québec, comment ils s'adaptent à l'hiver, par exemple, que les immigrants peuvent faire pareil et s'adapter aussi. Je pense que s'intégrer sans développer un réseau, ce n'est pas s'intégrer, ce n'est pas possible.

Ces propos nous semblent intéressants dans l'optique où Jean parle du soutien émotif et moral que d'autres participants ont évoqué avant lui, mais également de l'importance d'apprendre des autres en adaptant nos pratiques selon celles que l'on peut observer d'autres personnes.

4.10.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire :

Jean évoque l'importance de la construction et l'affirmation identitaire, particulièrement chez les enfants pour qui, selon Jean, l'identité est particulièrement en construction et plus fragile que chez les adultes. En ce sens, les activités culturelles, selon Jean, sont très efficaces et importantes pour les nombreux enfants et adolescents qui fréquentent le centre :

Ça valorise l'enfant. Il se sent important lorsque l'on parle de son pays. C'est la même chose pour les adultes et ça les aide à comprendre qu'on ne souhaite pas les arracher à leur culture et qu'ils ont le droit de garder leur culture en arrivant ici, même qu'on valorise le fait de la conserver et de la partager avec les autres. On valorise leur culture plutôt que de mettre un rapport de domination où la culture québécoise ou occidentale est montrée comme meilleure ou la seule valide et où les autres cultures sont dévalorisées. Ça fait trop souvent partie du discours de la société. On tient à inverser cela ici. C'est vraiment important chez l'enfant parce qu'il est encore plus fragile aux jugements des autres et à se faire accepter dans la société, mais bien sûr, les adultes on est aussi fragiles, on est aussi en quête d'acceptation. Les activités culturelles peuvent servir à se sentir validés socialement. Pour moi, c'est comme une psychanalyse qui se fait dans le plaisir. Surtout pour les enfants qui s'amuse beaucoup avec la culture, mais ça fait la même chose sur les adultes. On redevient un peu des enfants ici et on se rend compte que nos besoins d'enfants, de sécurité, de respect, d'être validé et d'être apprécié, tout ça, ça ne change pas vraiment en vieillissant, on en a encore besoin. C'est encore important pour le bien-être des adultes.

Jean mentionne quelque chose d'intéressant en parlant de ce qu'il appelle « des besoins d'enfants » qui restent en chaque personne. Nous croyons qu'il s'agit en fait des besoins de base des

individus qui sont répondus par les activités culturelles des centres communautaires. Comme mentionné avec justesse par Jean, le fait de répondre à ces besoins est essentiel à la santé psychologique des client·es des centres.

4.10.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Selon Jean, l'émancipation est une reprise de pouvoir et de confiance des individus, qui est, pour lui aussi, très en lien avec la construction identitaire. Les activités culturelles sont efficaces pour ce type de cheminement :

S'émanciper, c'est reprendre du pouvoir... Reprendre du pouvoir sur soi-même et sur la société tout en faisant cela de façon positive et bienveillante. Contrôler son présent et son futur, c'est reprendre le pouvoir dans sa vie. Lorsque nos projets permettent à un jeune adulte de retourner à l'école ou de choisir un métier ou une formation, il reprend du pouvoir sur sa vie. Cela se fait au moment où la personne se sent assez solide et se connaît suffisamment pour établir ses désirs, ses besoins et les bornes de sa vie. C'est l'aboutissement de tout un processus personnel identitaire pour cette personne qui avait perdu sa confiance et ses racines [...] La culture permet de retrouver ses racines et de commencer un processus de recherche identitaire sans que cela ne soit lourd pour la personne. C'est une thérapie, mais une thérapie faite de manière douce, au rythme de l'individu. Chaque exemple de personne qui a repris sa place pour contribuer à la société après avoir participé – parfois longtemps – est un exemple d'émancipation grâce aux activités culturelles et des exemples, tous les centres communautaires en ont chaque semaine.

Jean, comme la majorité de ses collègues, fait également le lien entre l'émancipation des jeunes et les événements violents qui ont lieu dans le quartier Saint-Michel au moment des entrevues. Il critique, lui aussi, le manque de budget destiné aux centres communautaires pour aider à l'encadrement des jeunes du quartier ;

Ces événements montrent la détresse et le manque de modèles positifs, particulièrement pour les jeunes et les jeunes adultes. Le quartier Saint-Michel est un quartier défavorisé où les gens sont trop souvent laissés à eux-mêmes dans la misère. Il se développe une colère qui est mal gérée et qui provoque ce genre d'événements. Malheureusement, les politiciens et les forces de police réagissent

après le drame. Ça fait des années que l'on tente de faire de la prévention, mais il est clair que les coupures dans les budgets [communautaires et publics] des dernières années et la solitude causée par la COVID-19 sont parmi les facteurs responsables du problème.

Dans un même ordre d'idées, Jean pense, lui aussi, que les centres communautaires sont des endroits privilégiés pour favoriser la communication entre les groupes de la société et éviter les débordements violents qui ont lieu à l'extérieur. Qui plus est, les échanges permettent de mieux comprendre les réalités vécues par les différents individus de la société :

Les tensions [entre le groupe majoritaire et les minoritaires] sont présentes dans la société. On offre un endroit de trêve où les gens peuvent discuter en harmonie et développer des habiletés de communication. L'immigrant qui comprend la culture d'accueil est moins en réaction face à elle et, même s'il peut vivre du racisme et des injustices, il peut trouver des solutions pacifiques et discuter avec d'autres pour gérer tout ça. De l'autre côté, les gens qui ne sont pas immigrants peuvent mieux comprendre les défis des personnes qui viennent d'ailleurs et être plus ouverts et patients avec les personnes immigrantes.

Les propos de Jean rejoignent ceux de ses collègues. Les centres communautaires offrent un *safe space* où les gens peuvent discuter ouvertement et ainsi minimiser les préjugés et les incompréhensions entre les gens de différents milieux. Qui plus est, les intervenants et intervenantes interrogés semblent tous croire en cette mission des centres de favoriser la communication entre les membres de la société.

4.11 Faustin

Faustin a 34 ans et participe aux activités des centres communautaires depuis neuf ans. Il est arrivé au Québec il y a 12 ans en provenance du Nigeria. En ce sens, Faustin parlait à la fois un dialecte africain, le haoussa, et l'anglais, en arrivant au Québec, mais ne connaissait pas le français. L'entrevue se fait en français, même si Faustin échappe quelques mots en anglais et utilise son téléphone pour traduire certains concepts pendant l'entrevue. Toutefois, pour faciliter la lecture, les hésitations de langue de Faustin ont été retirées des propos cités ci-bas.

4.11.1 L'intégration grâce au capital social

Faustin mentionne comment les relations qu'il a établies grâce au centre l'ont aidé à mieux s'intégrer à son arrivée au Québec.

Au centre, j'ai connu des immigrants qui sont au Québec depuis plus longtemps que moi, et des Québécois [natifs] aussi. En posant des questions et en passant du temps avec eux au centre et dehors, j'ai appris à comprendre la société et à me sentir de plus en plus à l'aise [...] Ils sont gentils et répondent à mes questions avec patience. Ils sont bienveillants avec les autres.

L'un des grands défis de l'intégration de Faustin est l'apprentissage du français. Il mentionne avoir encore de la difficulté avec son français, malgré les nombreuses années de pratique. Même si son niveau de français est impressionnant, Faustin semble encore un peu incertain par rapport à son niveau :

J'avoue que j'ai peu appris dans les cours de francisation obligatoires. On ressent une pression d'apprendre, les cours sont chargés et les horaires aussi. Dans mon cas, ça été vraiment difficile et je ne suis pas sorti de là avec une bonne compréhension du français. J'ai beaucoup plus appris avec les activités du centre, en faisant de la chanson, de la cuisine, de la [peinture]... Je me sentais plus calme, moins forcé d'être là. L'ambiance était meilleure et les employés étaient [amicaux] et à l'écoute. Ils faisaient en sorte qu'on se sente bien et qu'on ait le goût de revenir. Ça me fait du bien.

4.11.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Faustin mentionne que la culture et l'art l'ont beaucoup aidé à apprendre le français, mais aussi que cela l'aidait à s'exprimer de différentes façons :

L'art, la musique, la cuisine, la danse, tout ça me permet de m'exprimer. De sortir de moi ce qui ne va pas bien, de me changer les idées quand j'ai une mauvaise journée ou de dépenser mon énergie positivement. J'aime apprendre de nouvelles façons de

m'exprimer. C'est un autre type de communication, c'est universel et on n'a pas besoin de justifier.

Faustin mentionne ici quelque chose d'intéressant. Les activités culturelles et artistiques sont une façon différente de s'exprimer et il est pertinent de penser à ceci dans le cas des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle ou, plus largement, aux personnes qui rencontrent des difficultés d'expression diverses. L'art et la culture peuvent favoriser l'expression de ces gens.

Aussi, Faustin parle d'une façon de retrouver des aspects qui lui rappellent son pays d'origine et comment ces liens avec sa culture d'origine peuvent être réconfortants pour les personnes immigrantes :

Quand on arrive ici et qu'on vit l'hiver, alors qu'on n'a jamais eu d'hiver dans notre pays, c'est difficile. Quand il fait froid et que c'est glacé, c'est très dépaysant pour nous. Le manque de soleil auquel on est habitué, le manque de la mer, ça a un effet sur notre santé psychologique que les gens d'ici ne peuvent pas vraiment comprendre, je pense... Les activités culturelles, c'est une façon de remettre du soleil dans notre vie. De se rapprocher de ce que l'on connaît.

Faustin s'exprime sur la fierté qu'il ressent dans le fait de pouvoir partager sa culture au-travers des activités culturelles des centres communautaires. Il mentionne aussi apprécier le fait que les centres communautaires pensent à valoriser les différentes cultures de leur clientèle :

Participer aux activités culturelles du centre, ça me rappelle que j'ai de quoi être fier, que je dois être fier de mon pays, fier d'où je viens. C'est facile d'oublier ça, de courir dans la vie et d'oublier de s'arrêter pour être fiers de nos racines, de nos ancêtres... Ça a tendance à ne pas être valorisé, surtout dans un pays où ta culture n'est pas la culture de la majorité. Les gouvernements, les gens dehors ne s'arrêteront pas pour nous dire d'être fiers d'être Africains ou Chinois ou Indiens. Ils ne prennent pas le temps pour ça, ils ne pensent pas à ça. Les centres communautaires pensent à ça. Il faut trouver des endroits où le faire nous-mêmes sans attendre la reconnaissance des autres.

Lorsque nous le questionnons sur son parcours identitaire et sur l'incidence des activités culturelles communautaires sur ce dernier, Faustin pense que les activités participent à la construction identitaire au quotidien :

L'identité se construit un peu comme une tour en blocs, un étage à la fois. Autant pour les enfants, les activités culturelles qui les rapprochent de leurs origines, et les activités culturelles en général et l'art construisent leurs fondations, pour les adultes, je vois ça comme une amélioration de leur identité, poser les derniers éléments de leur construction identitaire et de leur personne. En fait, ce perfectionnement de qui on est n'arrête jamais. La tour se solidifie et grandit jusqu'à notre mort.

4.11.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Faustin, comme la majorité des personnes racisées, vit du racisme de façon récurrente et mentionne que les conséquences psychologiques de ce dernier sur les victimes sont banalisées par les membres de la communauté majoritaire. Les centres communautaires aident à affronter cette réalité pour les personnes racisées :

Je pense que les gens ne voient pas que le racisme mène à des problèmes psychologiques importants pour les personnes qui le vivent au quotidien. On se fait insulter toutes les semaines et c'est dur à vivre, mais les gens ne voient pas que le racisme nous empêche souvent d'avoir un bon emploi, de pouvoir louer un appartement [qui correspond à nos besoins]... Les gens ne voient pas combien la vie des gens de couleurs peut être compliquée à travers plein de petites choses. Les insultes ajoutent toujours à nos problèmes et à notre souffrance. Se sentir exclu de la société, ça mène à un isolement qui est très difficile pour la santé mentale... Les services que donnent les centres communautaires pour [combattre] le racisme et vivre notre culture aident à tenir le coup et à aller mieux dans nos têtes.... Je pense qu'ils font aussi un bon travail contre le racisme en [dénonçant] plusieurs situations, en trouvant des solutions et en apprenant aux gens sur le racisme.

L'émancipation, pour Faustin, passe par le fait d'être actif dans sa communauté, entre autres pour contrer les préjugés de certaines personnes du groupe majoritaire qui pensent que les personnes immigrantes sont à la charge de la société. En participant aux activités sociales, cela permet de montrer que les personnes immigrantes peuvent être utiles à la société :

Ici, je suis chez moi. Je trouve toujours ça difficile quand quelqu'un me crie de retourner chez moi. C'est ici chez moi. C'est la place que j'ai choisie et je compte veux rester ici. Je veux participer au développement du quartier ici et participer à le faire connaître. Je ne suis pas un problème pour les Québécois, mais une force de plus pour les gens. C'est ça pour moi de [s'émanciper], c'est de devenir un membre en action pour changer les choses et pour aider les autres à travers du bénévolat et des petites actions au quotidien.

En ce qui concerne le racisme et la violence qu'il peut engendrer, pour Faustin, la prévention prend une place importante et elle est, entre autres, la responsabilité des centres communautaires. Faustin ajoute que le fait de s'entraider contre le racisme et de travailler dans une optique de prévention est aussi une façon de s'émanciper :

La prévention est la meilleure solution et on essaie de l'utiliser beaucoup ici. À travers l'art et la culture, on arrive à prévenir de la violence, des problèmes de santé mentale graves, des [décrochages scolaires]... On touche à tout plein d'enjeux. Ce qui est bien ici, c'est que oui, on prévient du racisme et des problèmes de santé et autres à cause du racisme, une grande partie des participants ici [viennent de la communauté racisée]. Mais on aide également pour différents autres problèmes que vivent des personnes qui ne sont pas [racisées]. Les personnes racisées peuvent aider d'autres personnes, noires, blanches ou jaunes à travers des difficultés de santé mentale ou des difficultés à l'école. Les gens ici peuvent utiliser leurs forces pour aider les autres. Quand je vois une personne qui a vécu le racisme aider une personne qui vit des problèmes dans sa vie ou dans son travail, je vois comment l'aide des gens est efficace. Les gens victimes peuvent devenir ceux qui aident et cette façon de changer de rôle, de reprendre le pouvoir sur nous en aidant quelqu'un comme nous c'est également une façon de s'émanciper qui aide plusieurs [personnes] en même temps.

4.12 Johnny

Johnny est, lui aussi, arrivé d'Haïti alors qu'il avait trois ans, dans les années 1990. Il a, au moment des entrevues, 29 ans. Il étudie le droit à l'université et n'a pas d'enfant. Fait intéressant par rapport au parcours de Johnny : en arrivant au Québec, sa famille est allée s'installer en région puisque d'autres membres de la famille y habitaient déjà. Johnny est maintenant dans la région de Montréal pour ses études et participe aux activités communautaires du quartier Saint-Michel depuis environ cinq ans.

4.12.1 L'intégration grâce au capital social

Au début de l'entrevue, Johnny mentionne qu'en tant qu'adulte, il voit combien les centres communautaires peuvent aider à l'intégration des personnes immigrantes. Ses parents et lui étant établis en région, où il n'y avait pas, à l'époque, de services communautaires pour les personnes racisées ou immigrantes, Johnny pense que ce service aurait été bénéfique à lui et à sa famille :

J'ai été intimidé à l'école à cause de mes origines. Là d'où je viens, il n'y avait pas beaucoup de multiethnicité dans l'école et la ville. J'étais la cible de moqueries et d'insultes de façon quotidienne. J'en ai voulu à mes parents d'être venus habiter au Québec et de ne pas être aussi intégrés à la société qu'ils auraient pu l'être. Ils parlaient peu français, se mêlaient peu aux autres et conservaient des attitudes plus traditionnelles dans leurs façons de faire... Tout ça, c'était jugé par les autres parents et les enfants et ça me retombait dessus à l'école. J'ai donc été longtemps en réaction contre mes parents, en colère... Aujourd'hui, je suis déménagé ici à Montréal, et mon contact avec différents groupes de personnes immigrantes ou [racisées] m'aide à me comprendre et à comprendre mes parents. Je retouche un peu à ma culture et à mes racines et je questionne mon parcours... Je comprends aujourd'hui que mes parents ont fait de leur mieux avec les ressources qu'ils avaient dans la ville où on était installés à l'époque... Je vois comment les activités et les programmes ici aident des gens qui sont dans la situation où nous étions avec mes parents. Je vois des enfants qui me rappellent moi quand j'étais petit et je me dis que si nous avions eu ces ressources quand j'étais plus jeune, j'aurais évité beaucoup de souffrance et ça aurait été plus facile pour moi. Je souhaite aujourd'hui que tout le monde ait accès à ces ressources et puisse se faire aider quand ils sont dans des situations difficiles.

Cet extrait montre comment le contact avec des gens qui ont un parcours semblable au nôtre, mais aussi la présence de services adaptés, aide grandement à l'inclusion et à la réflexion par rapport à notre condition et notre positionnement dans la société.

Johnny pense que sa vie de personne immigrante et racisée est nettement plus facile maintenant qu'il vit dans un quartier multiculturel montréalais. Cependant, il confie vivre encore du racisme en tant qu'adulte, sa participation au centre communautaire l'aide néanmoins à changer sa perception :

Oui je vis du racisme, comme tous les Noirs, j'imagine... Mais en participant aux activités ici, j'ai pu voir qu'il y a beaucoup plus de gens ouverts que de gens racistes et que je pouvais faire confiance aux gens. Il faut apprendre à connaître la société et les raisons qui la pousse à être méfiante envers [les personnes immigrantes]. Ça ne les excuse pas [les gens qui font preuve de racisme], mais on comprend mieux.

Les propos de Johnny rejoignent ceux de certains autres participants qui tiennent à mentionner que le racisme n'est pas généralisé et que le centre l'aide à prendre conscience que certaines personnes souhaitent aider les personnes racisées et n'ont pas de préjugés envers eux.

4.12.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Johnny participe beaucoup aux activités culturelles communautaires, car c'est quelque chose qui, de prime abord, l'intéresse. De plus, il constate que la culture est un bon outil pour s'intégrer à la société québécoise :

Personnellement, je suis friand de culture. J'aime apprendre à connaître un peuple par sa culture. Je ne manque donc jamais une occasion de faire une sortie ou de lire des auteurs d'ici. C'est ce qui m'intéresse et en montrant à la société d'accueil que tu t'intéresses à elle, les gens sont plus ouverts à toi. Il y a des préjugés comme quoi on ne veut pas s'intégrer et adopter les valeurs d'ici, mais c'est faux. On est venu ici par choix. On souhaite le meilleur et on est prêts à apprendre la culture d'ici et les habitudes d'ici qui sont différentes des nôtres.

Dans un même ordre d'idées, pour le participant, la culture porte à questionner notre identité et à évoluer dans notre compréhension de cette dernière. Ce questionnement est, pour lui, une des étapes essentielles de l'intégration à la société et une réponse à un besoin important :

Les immigrants, on passe par plein d'étapes pendant notre parcours. D'abord, on s'adapte au quotidien, on trouve les endroits nécessaires à nos besoins de base : où trouver la nourriture, les vêtements, un manteau d'hiver et tout ça et ensuite on commence à chercher un travail et des ressources pour nous aider dans notre intégration. Je pense que c'est à ce moment-là qu'on trouve les centres communautaires. En tout cas, ç'a été comme ça pour plusieurs de mes amis. Après avoir trouvé un travail, avoir commencé à apprendre le français ou l'anglais, c'est là, je pense, qu'on découvre les autres services du centre et c'est aussi vers ce moment-là, une fois que les besoins de base sont servis, qu'on voit qu'on a besoin de culture, de retrouver qui on est et de nourrir notre identité. À ce moment, les activités culturelles jouent un rôle énorme dans notre insertion à la société d'accueil. On ne peut pas être bien intégrés si on n'a pas répondu à tous nos besoins et si on n'est pas heureux.

Le personnel, les participants et les participantes du centre ont également aidé Johnny à accepter son identité multiple et différente du groupe majoritaire québécois. Cette acceptation et le changement de regard que Johnny a porté sur lui-même ont été bénéfiques pour son bien-être et son intégration à la société :

Notre construction identitaire, c'est en quelque sorte une négociation constante entre la façon dont les autres nous perçoivent et ce qu'ils nous renvoient de ce qu'ils perçoivent, et la façon dont nous nous percevons nous-mêmes. L'identité, qu'on le veuille ou non, est dépendante du regard des autres. On réagit et on intègre la façon dont les autres nous voient, que ce soit fait consciemment ou non. Malgré cela, je pense qu'il est possible et souhaitable de changer la façon dont on fait face aux regards des autres dans le but de mieux vivre notre identité et de mieux vivre avec nous-mêmes. C'est une partie de ce que les centres communautaires nous permettent de faire à travers tout ce qu'ils offrent comme services.

Maintenant qu'il est adulte et qu'il a fait une introspection sur son parcours, Johnny pense qu'il a quelque chose à apporter en tant que personne immigrante et voit son identité multiple comme

un privilège plutôt qu'un fardeau, ce qui est un grand pas dans son acceptation et pour estime personnelle :

C'est un privilège de venir d'ailleurs, d'avoir connu autre chose et de pouvoir voyager. On essaie trop souvent de nous faire croire qu'on devrait avoir honte d'être [racisés], mais j'ai compris qu'au contraire, mon identité était ma force, un plus dans ma vie. Je suis plus fort, plus solide et j'ai plus d'expérience que les gens qui me jugent ou m'insultent. J'ai pris longtemps à comprendre ça et c'est entre autres à cause des conversations avec des gens [du centre] que j'ai avancé dans ça. Ma perception a changé et je suis mieux maintenant.

4.12.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Johnny a une vision intéressante de l'émancipation, en ce sens qu'il la voit non seulement comme un besoin, mais comme une responsabilité personnelle et collective des membres des groupes racisés :

Je pense que les membres des communautés racisées ont un devoir les uns envers les autres [membres de leur communauté] en ce qui concerne l'émancipation. On a un devoir de se donner les outils pour s'aider l'un l'autre dans ce qu'on vit. Les centres communautaires peuvent nous donner les outils pour s'aider à s'émanciper et on se doit d'être solidaires et d'être dans un esprit de partage. Les personnes émancipées doivent tirer leurs confrères et consœurs vers le haut. C'est comme ça que l'on réussit à émanciper une collectivité, en étant solidaires. Je pense que le chacun pour soi, c'est d'une autre époque.

Il croit également que les activités des centres communautaires sont importantes dans la lutte contre le racisme, principalement, car elles sensibilisent les gens de la communauté majoritaire à la réalité des personnes racisées, ce qui leur permet une remise en question de leurs sentiments négatifs envers elles :

Par différentes mises en situation, on demande souvent aux gens de se mettre dans la peau des personnes victimes de racisme. Par les activités de sensibilisation, on peut les amener à comprendre le quotidien des personnes racisées ou immigrantes. Lorsque les personnes peuvent voir, à travers les mises en scène ou les témoignages, par exemple, ce que c'est de devoir subir cela, ils changent leur façon de penser et

d'agir. Je pense qu'au fil du temps, on arrive à éviter des violences et des drames de survenir en poussant les gens à remettre en question leur colère ou leurs préjugés.

L'entrevue avec Johnny est intéressante d'abord parce qu'il montre bien que même les personnes racisées arrivées tôt au Québec ou nées ici peuvent avoir des défis identitaires importants et se questionner par rapport à leur place dans la société. Johnny parle également avec franchise de l'aide psychosociale qu'il a reçue de la part des intervenants du centre et porte un regard lucide sur les rapports de force entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire.

4.13 Katie

Katie a 24 ans et vient de Guadeloupe. Elle a d'abord émigré pour ses études en administration, mais elle souhaite rester à long terme, maintenant qu'elle termine tout juste ses études universitaires. Elle est en démarche pour avoir un permis de travail.

4.13.1 L'intégration grâce au capital social

Katie reçoit, entre autres, de l'aide du centre communautaire pour ses démarches d'immigration à long terme. Comme plusieurs autres participants et participantes, Katie trouve aussi au centre un support moral pour faire face aux défis du quotidien :

Quand je suis découragée, je viens ici. Parfois c'est parce que les démarches administratives [d'immigration] sont trop compliquées et je me sens dépassée, d'autres fois c'est parce que j'ai juste eu une grosse journée et que je me sens seule. Je viens ici. Il y a toujours quelqu'un pour écouter ou aider.

4.13.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Katie, les activités culturelles sont bénéfiques pour s'exprimer et pour se sentir proche de sa famille et de son pays natal, ce qui est important pour elle :

Plus jeune, je concevais des produits maison avec ma maman, je faisais de la musique, j'ai été élevée avec ça dans mon pays natal. C'est un hommage à ma mère, à ma famille et à mon pays de pouvoir continuer cela ici. J'avais mis ces souvenirs de côté, je faisais de mon mieux pour répondre à ce que la société voulait de moi et

pour m'intégrer au mieux. Quand j'ai trouvé cette opportunité de participer [aux activités culturelles du centre], j'ai repris contact avec mon « enfant intérieur » et pour moi, c'est une thérapie de me donner le droit de faire cela, d'être créatif et de me rappeler mes racines de cette façon-là. Je me donne le droit de m'exprimer, d'exprimer mes sentiments, mes douleurs et mes deuils et d'être qui je suis, je peux être complètement transparente dans ce que je vis.

Dans un même ordre d'idée, Katie sent le besoin d'exprimer son identité comme une résistance aux discours qu'elle voit comme assimilationnistes. Elle trouve important que les personnes racisées et immigrantes s'expriment même s'ils sont minoritaires dans la société québécoise et qu'on leur laisse souvent peu d'espaces d'expression.

Je suis ma culture, ma culture est en moi. Ces activités culturelles, je les faisais chez moi, je les fais ici, c'est une partie de moi. On ne peut pas changer qui on est, même si parfois on a l'impression qu'il le faudrait pour pouvoir mieux s'intégrer ici [au Québec]. C'est ce qu'on a l'impression d'entendre, dans les discours dans les médias et tout : qu'il faut renier notre langue, nos activités traditionnelles... Participer aux activités du centre c'est un peu résister à tout ça. C'est un peu rester en contact avec qui on est vraiment et se laisser aller. Exprimer notre identité, exprimer notre voix...

Katie va cependant plus loin dans sa réflexion. Pour elle, les activités culturelles participent à un partage qui permet un monde meilleur, car plus ouvert sur les différences culturelles. Cela participe au rayonnement des communautés culturelles et il est important pour elle de participer activement à ce mouvement :

Je le fais pour moi, mais je le fais aussi pour ma communauté, pour nos enfants. C'est important de leur garder une part de culture et de les pousser à s'émanciper grâce à leurs bagages culturels. Je pense que la société bénéficie de tout ce qu'on fait pour faire connaître la culture et pour pousser à une ouverture sur le monde. On a des objectifs clairs qui répondent aux besoins primaires et secondaires des gens et qui aident dans le quotidien de ces gens-là, dans mon quotidien à moi aussi. Par contre, ça va plus loin que ça, on a une mission humaine de participer à un monde meilleur par la culture, par le partage. On ne voit pas nécessairement ces bénéfices-là à court terme, mais je pense que ce n'est pas parce qu'on ne les voit pas de façon très tangible qu'ils n'existent pas et qu'ils ne font pas partie de nos aspirations. Participer à construire un monde meilleur, ça fait partie de mes aspirations au quotidien et c'est quelque chose dont on discute entre nous ici; de ce qu'on veut laisser comme monde

derrière nous et de comment le fait de partager la culture peut pousser la communauté vers le haut, vers plus de positif...

4.13.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Pour Katie, la violence des personnes immigrantes et racisées, particulièrement des jeunes, vient du fait que certains membres de cette communauté se sentent opprimés ou non écoutés par le gouvernement ou la société, ce qui les pousse à être en colère et à généraliser cette dernière contre la société québécoise :

[...] Vous savez, parfois, on sent qu'on se sert de nous. Le gouvernement nous accepte comme immigrant principalement parce qu'ils ont besoin de nous sur le marché de l'emploi, pour faire marcher son économie. Les immigrants sont généralement soit des personnes très qualifiées, soit des personnes qui sont prêtes à faire le travail que la plupart des Québécois ne veulent pas faire, dans le temps des récoltes notamment. Les immigrants on accepte ça parce que, en échange, on nous promet une belle qualité de vie et un environnement sécuritaire. On nous promet une réalisation de soi. Dans les faits, on sent qu'on n'est pas valorisé et qu'on n'est pas écouté par le gouvernement et la société. En plus, le racisme fait en sorte qu'on ne se sent pas vraiment en sécurité. Au lieu de revoir sa part du contrat et de trouver des solutions, on se fait dire qu'on exagère et que ce qu'on vit n'est pas valide. Ça a quelque chose de très dérangeant et je comprends les gens qui sont révoltés de ça. On a tout quitté dans l'espoir d'un avenir meilleur, on a joué gros pour ça. On aimerait se sentir écouté et compris. Ils ont besoin de nous, mais au fond, on ne compte pas... Ce qui semble compter, ce sont les besoins du reste de la société, les besoins économiques, mais pas les nôtres.

Lorsqu'on lui demande quelles actions pourraient être prises pour que les communautés minoritaires se sentent plus respectées, Katie répond que la communication est importante et qu'il faut donner une place aux communautés racisées et immigrantes dans les prises de décisions et les endroits d'expression :

Je pense que l'idée numéro un serait de nous écouter, de nous permettre de participer politiquement aux décisions et de nous consulter quand des décisions concernent notre communauté [...] Il faut aussi améliorer les services aux personnes [des groupes minoritaires] et les soutenir aussi bien qu'on soutient les blancs et les riches.

Il faut demander aux communautés de quels services ils ont besoin et mettre des actions en place pour que ça change réellement. À ce moment-là la communauté va pouvoir commencer à s'émanciper et on va pouvoir parler d'un vrai vivre ensemble et pas celui qu'on sort en faux dans les discours pour bien paraître, mais un vivre ensemble qu'on a vraiment envie de mettre en place. Avant ça, pour moi, c'est des écrans de fumée et des fausses promesses...

Dans un même ordre d'idées, Katie pense que les communautés racisées et immigrantes peuvent participer activement à leur émancipation en participant dans la société notamment dans les espaces de bénévolat ou de politique citoyenne :

Bien sûr, je pense que la communauté peut agir concrètement pour favoriser son émancipation. On peut faire du bénévolat ou participer à des activités politiques. On peut être présents dans les instances municipales et pour la communauté locale. On peut faire une différence en faisant ça et vraiment aider à changer les choses. Je pense que c'est important de revendiquer notre place pour que les choses changent.

Nous demandons alors à Katie si le fait d'être très actifs dans la société locale peut amener les personnes racisées ou immigrantes à être plus victimes de racisme et ce qu'elles peuvent faire, selon elle, pour se prémunir de telles attaques :

Je pense que oui, dans le sens où plus on est visible dans la société, plus on s'expose à être victime de racisme. En même temps, on est victimes de racisme tout le temps, même quand on va juste faire notre épicerie... Alors est-ce qu'on va s'empêcher de vivre et de s'émanciper et de participer à améliorer notre société pour les gens qui pourraient en profiter pour nous attaquer? [...] Pour répondre à ta deuxième question, je pense qu'il est difficile d'éviter le racisme et qu'on n'y peut rien. Sauf qu'on peut y répondre en redoublant d'efforts pour améliorer la société et pour faire en sorte que les gens comme nous soient vus dans la société, en position de pouvoir et en position d'actions, comme ça à long terme on change les choses. Il faut aussi se faire une carapace contre le racisme et avoir des endroits pour en parler et des gens proches avec qui on peut en parler pour éviter de détruire notre moral et notre confiance.

4.14. Pierre

Pierre est un intervenant de 57 ans, sa famille est originaire de l'île Maurice, il est cependant né au Québec. Il est bénévole pour l'ASAP depuis 10 ans et n'a pas d'enfants. Il est également actif dans les centres communautaires comme participant et bénévole, en plus de son travail d'intervenant.

4.14.1 L'intégration grâce au capital social

Pierre pense que l'art, particulièrement le théâtre, a la capacité de rapprocher les gens au travers des émotions communes :

Je pense que la force de notre centre c'est que les gens se retrouvent dans les émotions des personnages et peuvent partager leur ressenti. Ils peuvent sentir que les autres vivent des choses semblables. En plus, on essaie de faire des pièces avec des messages forts, donc on va chercher l'émotion des gens et ça, ça rassemble. Les spectateurs et les acteurs rient et pleurent ensemble et c'est beau à voir [...] C'est sûr que de jouer ensemble sur scène pendant plusieurs mois, si on compte les répétitions, ça crée des liens forts. Ça crée une famille unie. C'est sûr, qu'après ça, on est là les uns pour les autres dans la vie de tous les jours et dans les défis de tous les jours, c'est obligé...

Plus largement Pierre dit que son implication dans les centres communautaires lui a permis de faire beaucoup de contacts qui sont utiles lorsqu'il a un besoin :

C'est sûr que plus on passe de temps dans ce milieu, plus on se connaît entre nous et plus on a un réseau qui est fort. On sait où aller cogner quand on a besoin de quelque chose. C'est le cas pour les travailleurs du réseau [communautaire], mais aussi pour les participants. On tisse une toile entre nous. Il y a toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un, tu sais... Saint-Michel, Montréal, c'est gros, mais c'est petit à la fois. Le réseau communautaire est assez petit, on finit par se connaître entre nous et on s'entraide toujours bien sûr... On a tous le même but et on est tous là parce que notre quartier nous tient à cœur...

Pierre mentionne ici quelque chose d'intéressant : un objectif commun rassemble les gens des centres communautaires qui s'impliquent pour améliorer le quartier, et cet objectif commun crée des affinités entre les gens du réseau et permet un partage et une solidarité qui sont visibles.

4.14.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pierre mentionne de prime abord que la culture est un outil pour favoriser une introspection est un travail sur soi. Dans son domaine, le théâtre, Pierre voit les gens évoluer grâce aux activités du centre :

Être en avant-scène, c'est difficile, il faut être solide, être confiant que l'on est quelqu'un, qu'on est important, que notre bagage et que nous-mêmes, on vaut quelque chose, sinon on n'y arrive pas. Il faut travailler pour arriver à être devant la scène, ça nous force à travailler sur nous, à travailler nos démons.

Il pense aussi que les activités culturelles permettent de redécouvrir et de se rapprocher de nos racines et ainsi, de consolider notre identité, en plus de nous en apprendre sur différentes cultures différentes de celle du Québec :

Je suis né ici et, malheureusement, j'en connais peu sur la culture de mes parents parce que mes parents mettaient surtout l'effort à m'apprendre la culture du Québec et à s'y adapter eux-mêmes, je pense... Je sens que j'ai un peu perdu le contact avec mes origines, avec mon histoire. À un moment dans ma vie, j'ai ressenti le besoin d'en apprendre plus sur ma culture, sur les façons de vivre [dans mon pays d'origine]. Plusieurs immigrants de deuxième ou troisième génération doivent sentir ça comme moi à un moment dans leur vie. Je viens donc au centre pour en apprendre plus et pour me sentir en connexion avec mes origines. C'est un passe-temps en même temps, mais c'est un passe-temps qui me donne un plus. J'ai l'impression que j'apprends à me connaître à travers les activités ici. En quelque sorte, j'apprends à connaître mon propre sang. J'ai même l'impression que j'apprends à connaître mes parents ou mes grands-parents à travers les activités ici. On ne parle pas beaucoup de la culture de mon pays à la maison, on ne parle pas beaucoup du passé.

5.14.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Lorsque nous demandons à Pierre comment les activités culturelles peuvent aider à l'émancipation, il mentionne l'importance, à la fois, du mouvement collectif et de l'effort individuel. L'émancipation, pour lui, est particulièrement importante pour les membres les plus vulnérables des groupes minoritaires :

Oui, je pense que c'est à la fois une affaire de groupe et une affaire individuelle. Par le rayonnement de notre culture, c'est l'ensemble des groupes minoritaires racisés et immigrants qui bénéficient d'une meilleure expérience et d'être vus plus positivement. Ce genre d'activités permet à une communauté de s'émanciper au travers de chacun de ses membres. Les maillons forts tirent vers le haut et renforcent les maillons plus fragiles, c'est comme ça, je pense, qu'on arrive à émanciper une communauté qui a des objectifs et des défis communs : grâce à des leaders positifs, qui font parfois un travail dans l'ombre, mais qui réussisse à faire rayonner les autres par leur travail.

D'un point de vue plus personnel, le fait de participer aux mouvements communautaires donne l'impression à l'intervenant de pouvoir être lui-même et de faire sa part pour l'avancement de l'acceptation des différences culturelles au Québec, même s'il avoue ne pas être certain que la condition des personnes racisées s'améliore vraiment dans la société actuelle :

En participant aux mouvements communautaires, je sens que je reprends du pouvoir sur ma vie et que je fais valoir mon identité. C'est ma façon de participer au combat collectif, mais aussi de me réapproprier ma propre identité... Je sens que, comme minorité, la société m'a enlevé mon pouvoir et ma culture très jeune. Il fallait se coller à la culture dominante. À l'école, pour être acceptée, je devais aimer les groupes de musique occidentaux et faire les activités que faisaient les autres. C'est du moins ce que j'ai intégré, très jeune. J'avais peur d'être rejeté par le groupe. Je sentais que mes parents étaient rejetés par la communauté à cause de leurs statuts d'immigrants et de leur couleur de peau. Je me suis efforcé de me fondre dans la masse, mais ça n'a pas été facile pour moi. J'ai souffert de ne pas pouvoir m'exprimer et exprimer qui j'étais. Aujourd'hui, je reprends mon pouvoir en quelque sorte. Les choses changent doucement dans la société. Je pense qu'on travaille chaque jour à faire notre place. Vieillir m'aide aussi parce que j'ai moins l'impression d'être obligé de plaire aux autres [...] Parfois, les montées de racisme me découragent, mais d'autres fois, je vois des mouvements comme Black Lives Matter et je me dis qu'on

va dans la bonne direction... Je ne sais pas, au fait, au final, dans quelle direction ça va vraiment (rire), mais une chose est sûre, c'est qu'on ne travaille pas pour rien.

Pierre apporte un point intéressant en mentionnant que les jeunes et les moins jeunes personnes de cultures différentes ressentent souvent le besoin de s'adapter en s'intéressant à la culture locale, sans toutefois nécessairement sentir de l'intérêt de la part des membres du groupe majoritaire envers leur culture. Les centres communautaires, comme mentionné par plusieurs autres personnes interrogées, permettent un partage qui va dans les deux sens et qui donne l'impression aux personnes immigrantes et racisées de pouvoir apporter quelque chose, plutôt que de devoir simplement se plier docilement à la culture dominante.

4.15. Mélina

Mélina est une femme de 32 ans qui vient du Mexique et qui a immigré il y a six ans. Elle n'a pas d'enfants et participe aux activités communautaires depuis son arrivée au Québec.

4.15.1 L'intégration grâce au capital social

Mélina vient surtout au centre pour socialiser, elle qui connaissait peu de gens à son arrivée au Québec et se sentait isolée :

Je me fais des amis ici, toujours... C'est pour ça que je viens depuis longtemps. Les gens sont gentils et les cultures sont différentes. J'aime venir faire de la cuisine et des activités et parler avec les autres. Ça me fait des activités à faire. Je suis contente d'avoir des amis ici et de pouvoir les voir souvent. C'est important de connaître des gens et d'être social pour se sentir bien et se sentir comme chez nous ici. Ça me rend heureuse de voir les autres.

Pour Mélina, comme pour bien d'autres immigrantes dont la langue maternelle n'est pas le français, l'apprentissage de la langue est le principal défi. C'est aussi dans ce but qu'elle participe aux activités communautaires, les activités culturelles communautaires favorisent l'apprentissage et les intervenants et intervenantes sont particulièrement habiles pour mettre sur

pieu des activités à la fois efficaces et amusantes pour les personnes non francophones qui doivent apprendre la langue :

Apprendre le français, c'est obligatoire et c'est stressant et on se sent parfois un peu laissés à nous-mêmes dans ça. Les centres communautaires nous donnent un soutien pour apprendre de façon différente et ont aussi beaucoup d'expérience en apprentissage de la langue. C'est bien de pouvoir à la fois apprendre la culture et la langue dans les activités culturelles. C'est bien de pouvoir faire ça ici en s'amusant et en étant heureux. Je suis contente que ces activités soient proposées pour aider [les personnes immigrantes].

Lorsque l'on demande à Mélina si le centre lui a été utile pour traverser des moments difficiles de son parcours migratoire, elle raconte s'être sentie très seule à son arrivée et avoir été soulagée de trouver des services communautaires sur lesquels elle pouvait compter :

Je me sentais seule en arrivant ici et je cherchais à trouver des gens avec qui [socialiser]. C'est difficile d'arriver ici sans avoir personne sur qui compter. Ça a été difficile pour moi de me sentir vraiment seule et de ne pas avoir d'amis. Avec le centre, j'ai maintenant des amis et une famille et des gens à qui parler de mes problèmes... Ça aide beaucoup à être positif d'avoir des personnes avec qui partager quand on se sent seule ou triste. Être immigrant c'est quelque chose de difficile pour nous.

4.15.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

La culture, pour Mélina, est aussi un outil pour apprendre le français avant tout. Apprendre de façon ludique et agréable a été bénéfique pour elle qui se sentait particulièrement anxieuse de devoir apprendre le français :

La culture est un bon moyen d'apprendre [du vocabulaire] et aussi d'apprendre sur les normes sociales et les valeurs du Québec. Par exemple, j'aime beaucoup quand on écoute des chansons en français, des chansons québécoises et qu'on traduit les paroles pour comprendre le sens et le contexte. C'est une façon de faire qui est amusante et qui fonctionne bien pour moi. On chante, on rit, on danse, on n'a pas peur du ridicule et ça met une ambiance qui fait qu'on sent qu'on a le droit de se tromper en essayant de parler français [...] C'était difficile pour moi d'apprendre le

français Je me sentais stressée, parce que c'est important ici de parler français vite et pas beaucoup de personnes parlent espagnol et c'est difficile de vivre en ne parlant pas un bon français. [Les intervenantes du centre communautaire] m'ont beaucoup aidée à apprendre.

Sur le plan identitaire, comme plusieurs de ses comparses, Mélina pense que les activités culturelles l'aident à retrouver ses racines et à exprimer son identité de personne immigrante, ce qui est positif pour elle :

Je suis reconnaissante que le Québec et les centres communautaires et les gens d'ici nous laissent des endroits où on peut pratiquer les activités de chez nous. Je pense que ça fait du bien à tant de gens. Je crois que ça a quelque chose de thérapeutique de faire des activités qui viennent de chez nous. On a l'impression de rester nous-mêmes, de nous retrouver, ou de ne pas nous perdre, je ne sais pas trop... Ça fait partie de qui nous sommes de pratiquer ces activités-là, on ne peut pas nous enlever ça. Ça fait partie de notre identité, c'est dans notre ADN en quelque sorte... Ça nous fait du bien de pouvoir nous exprimer dans ces activités et de pouvoir être qui ont est sans être jugés par les autres. En plus, on peut partager et discuter des cultures ici, on apprend beaucoup. Je ne pourrais pas complètement arrêter d'être dans ma culture [d'origine], ce que je mange, ce que je [fabrique], c'est ma culture. C'est moi et je ne peux pas l'enlever juste parce que j'habite ici...

Dans un même ordre d'idées, pour Mélina, les activités culturelles sont bénéfiques sur son estime d'elle-même et sa confiance en elle. Elle tient à faire rayonner la communauté mexicaine à travers ses projets artistiques :

Les activités culturelles communautaires me permettent d'être fière de moi, de grandir et de m'accomplir dans quelque chose. Je partage mes créations ici, mon talent, et je suis bien reçue. Je suis acceptée comme je suis et je suis valorisée aussi. J'aime participer à ces activités, ça me permet de nourrir ma créativité et ma confiance en moi. Je sens aussi que je participe à valoriser ma culture, à faire connaître mon pays et les richesses de là-bas et je suis fière de faire cela. C'est aussi un peu une façon pour moi de faire ma part pour ma communauté que j'ai laissée là-bas et qui n'a pas ma chance de rayonner ailleurs comme moi je le fais.

4.15.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Mélina a vécu du racisme depuis son arrivée au Québec et constate avec regret que la plupart des personnes racisées en vivent également. Pour elle, les centres communautaires sont des points de rassemblement pour amorcer un changement social :

J'ai été victime de racisme... Ça arrive assez souvent encore... La plupart des gens [racisés] que je connais en sont victimes aussi. Je ne dis pas que le Québec est plus raciste qu'un autre, mais je pense que la situation actuelle dans le monde et le stress, ça fait ça. Je pense aussi que les centres communautaires savent que le racisme est beaucoup là et qu'ils font des choses pour que ça change. Les centres communautaires sont des endroits pour être ensemble et penser des solutions au racisme et faire des activités contre le racisme. C'est une place où on peut s'exprimer et trouver des façons de faire changer les choses. Il y a souvent des activités pour sensibiliser et j'y participe souvent, car je veux aider. C'est important pour moi parce que la situation me rend triste et je pense que le racisme est grave et à cause du racisme, ça crée de la violence... Je pense que tout le monde doit faire ce qu'il peut pour aider.

Pour Mélina, l'émancipation signifie l'affranchissement de la pression vers un bien-être des individus et de leur communauté :

Je pense que l'émancipation, ça veut dire s'enlever du stress et de la pression qu'on ressent contre les Québécois. On arrête de se sentir coupable d'être ici et de se sentir pas chez nous. Je pense que quand on réussit à être bien et qu'on fait des choses pour que les autres personnes comme nous [racisées] se sentent bien, c'est ça l'émancipation. On réussit à vivre notre vie même si on est pas d'ici, c'est important... Et on crée des chances pour les autres qui sont comme nous.

Ainsi, le point de vue de Mélina sur l'émancipation est très relié à la pression sociale induite par le groupe majoritaire et le fait de s'en extraire au moins partiellement. Elle parle également de l'importance de participer à la création d'opportunités d'avancement pour les autres membres des communautés racisées et immigrantes, ce qui est un point de vue intéressant de l'émancipation individuelle.

Pour elle, dont la langue maternelle n'est pas le français, l'apprentissage de la langue est le principal défi. C'est aussi dans ce but qu'elle participe aux activités communautaires, les activités

culturelles communautaires favorisent l'apprentissage et les intervenants et intervenantes sont particulièrement habiles pour mettre sur pied des activités à la fois efficaces et amusantes pour les personnes non francophones qui doivent apprendre la langue :

S'amuser pour apprendre est plus efficace que de faire les choses sérieusement. On a l'impression de jouer, même si parler français, c'est obligé ici en quelques sortes. On rencontre des gens et on discute. C'est plus facile d'apprendre comme ça et je trouve que c'est bien. Ça nous encourage à continuer, même si le français est difficile comme langue.

Lorsque l'on demande à Mélina si le centre lui a été utile pour traverser des moments difficiles de son parcours migratoire, elle raconte s'être sentie très seule à son arrivée et avoir été soulagée de trouver des services communautaires sur lesquels elle pouvait compter :

Les premiers mois sont difficiles quand tu ne connais personne et que tu ne connais pas le pays. J'ai eu beaucoup de peine et d'[inquiétudes] quand je suis arrivée. Les gens du centre ont été gentils avec moi et m'ont présenté des personnes pour que je puisse avoir des amis.

5.15.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

La culture, pour Mélina, est aussi un outil pour apprendre le français avant tout. Apprendre de façon ludique et agréable a été bénéfique pour elle qui se sentait particulièrement anxieuse de devoir apprendre le français :

La culture est intéressante et c'est amusant à apprendre. Le français c'est difficile à apprendre et c'est du stress pour les nouvelles personnes dans le pays d'apprendre le français parce qu'on veut apprendre vite et que les autres nous acceptent. Apprendre par la culture ça aide pour le français, mais ça aide aussi pour comprendre les personnes qui vivent ici et comment on vit ici. C'est amusant d'apprendre à connaître la culture des gens d'un nouveau pays et c'est important pour bien vivre avec eux à tous les jours...

Sur le plan identitaire, comme plusieurs de ses comparses, Mélina pense que les activités culturelles l'aident à retrouver ses racines et à exprimer son identité de personne immigrante, ce qui est positif pour elle :

C' est important de garder une partie de la maison quand on est ici. Ça rend possible de rester moi et de me sentir encore moi... Les centres communautaires font des activités souvent pour permettre de garder contact avec notre pays, même si on est ici maintenant et c'est important pour se sentir bien. Ça me fait sentir bienvenue et acceptée ici.

Dans un même ordre d'idées, pour Mélina, les activités culturelles sont bénéfiques sur son estime d'elle-même et sa confiance en elle. Elle tient à faire rayonner la communauté mexicaine à travers ses projets artistiques :

Je suis contente de pouvoir parler du Mexique et de faire connaître le Mexique aux autres personnes ici, pas juste le Mexique quand on va en vacances à l'hôtel (rire). Je suis fière de moi quand je crée des choses qui représentent [positivement] mon pays. Ça me donne confiance que je suis importante et que mon pays est important, même si j'habite ici maintenant. Ça permet d'avoir confiance en moi et de devenir meilleure dans plein d'activités. Je me sens bien quand je fais des choses positives et belle qui mettent en valeur le Mexique. Je suis encore Mexicaine, même si je suis un peu Québécoise aussi maintenant (rire)...

4.15.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Mélina a vécu du racisme depuis son arrivée au Québec et constate avec regret que la plupart des personnes racisées en vivent également. Pour elle, les centres communautaires sont des points de rassemblement pour amorcer un changement social :

Les centres communautaires sont importants pour les causes sociales. Ils permettent de travailler ensemble pour changer le monde à chaque jour. Ils sont un endroit où on vient ensemble avec des mêmes valeurs pour défendre nos droits et ceux des autres. Je trouve que c'est important que les centres communautaires fassent ce

travail. Il y a des gens qui ont été racistes avec moi et les gens du centre m'ont écoutée et aidée. Mais j'ai pu aussi sentir que je pouvais faire quelque chose contre le racisme dans leurs activités. Ça m'aide moi, mais aussi ça aide les autres personnes qui vivent du racisme ou autre chose comme ça. Je peux faire quelque chose pour arrêter ça et on devrait tous faire quelque chose contre ça. Les centres communautaires sont des endroits où on peut changer ce qui ne va pas bien.

Pour Mélina, l'émancipation signifie une progression vers un bien-être des individus et de leur communauté :

Il faut faire en sorte que les gens ne soient pas stressés ou mal à cause du [racisme ou parce qu'ils ne se sentent pas bien ici ou pas à la maison à cause des commentaires des gens autour... Parfois les commentaires sont méchants. L'émancipation, je pense, c'est d'aider les personnes qui arrivent ici à être bien et à être acceptés. À s'accepter aussi et à être heureux dans leur nouveau pays pour pouvoir vivre leur vie et apporter du positif dans le nouveau pays. C'est important pour toute la société que tout le monde soit bien et participe ensemble à construire un monde beau et agréable. C'est ça l'émancipation je pense. Mais c'est pas facile toujours, ça prend du travail et ça prend du soutien.

Ainsi, le point de vue de Mélina sur l'émancipation est très relié à la pression sociale induite par le groupe majoritaire et le fait de s'en extraire au moins partiellement. Elle parle également de l'importance de participer à la création d'opportunités d'avancement pour les autres membres des communautés racisées et immigrantes, ce qui est un point de vue intéressant de l'émancipation individuelle.

4.16. Mohammed

Mohammed a 42 ans est arrivé au Québec en 2013 avec sa femme et ses trois enfants, en provenance du Soudan. La famille a demandé l'asile au Canada puisque la situation politique était tendue au Soudan. Ils participent aux activités communautaires depuis leur arrivée au pays.

4.16.1 L'intégration grâce au capital social

Pour Mohammed, les centres communautaires ont été très aidants, car il n'avait que très peu d'effets personnels quand il est arrivé. Ils ont permis à sa famille de bien s'installer et ont vraiment facilité l'intégration à l'école des enfants.

Je ne sais pas ce que j'aurais fait sans les intervenants des centres communautaires. Ma famille et moi étions vraiment perdus, avec des enfants jeunes... On ne savait presque rien de la vie ici, on n'avait presque rien avec nous. Le centre a vraiment aidé pour l'éducation des enfants, le logement et tout ça.

Comme mentionné dans les précédents chapitres, les personnes réfugiées sont particulièrement vulnérables à leur arrivée dans le pays d'accueil et demandent souvent un accompagnement soutenu pour s'intégrer à la société. Les intervenants et intervenantes des centres communautaires semblent être les principales personnes clés dans ce type de soutien.

4.16.2 Les activités culturelles comme vecteur d'affirmation identitaire

Les activités culturelles permettent aux participants et participantes du centre de partager et de se connaître entre eux :

Je pense que les activités culturelles, encore plus que les autres, permettent un partage de quelque chose de réel. Par la culture, par l'art, on s'expose aux autres et on a l'impression d'être reçus comme qui on est vraiment et de vraiment apprendre à connaître les autres. La culture permet une proximité particulière et une relation authentique.

C'est une façon, selon le participant, d'affirmer son identité et de faire connaître son pays aux Québécois et Québécoises et d'apporter des interactions positives entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire :

C'est important d'affirmer notre identité, et une façon de le faire et de le faire positivement, c'est à travers les activités culturelles. C'est une façon de montrer le positif de nos cultures, de nos pays. On n'est pas des barbares sans culture. Notre culture est riche, elle est belle. C'est gratifiant de la montrer, c'est gratifiant de

pouvoir la vivre et de pouvoir rester qui on est. De montrer qui on est vraiment et non pas l'image que la société se fait de nous avec les préjugés et le négatif... On peut montrer autre chose, on peut rayonner autrement.

Mohammed parle, lui aussi, des centres communautaires comme étant des *safe spaces* pour pouvoir exprimer son identité et sa personnalité librement. Il mentionne aussi que le soutien des travailleurs et travailleuses des centres est également aidant pour accompagner les questionnements identitaires des personnes immigrantes et racisées :

Je pense qu'il y a mille façons de vivre sa culture, de vivre son identité et mille façons dont l'immigration peut affecter notre identité. On peut vivre des choses semblables, des choses différentes... L'important c'est d'avoir un espace, un endroit sécuritaire pour se reconnecter à qui on est vraiment et vivre notre culture à notre façon. Ici, [au centre communautaire], on peut être qui on est, dans tout ce que l'on est. Notre identité est complexe, elle est mélangée. On a des histoires compliquées, mais riches, ce n'est pas facile de démêler qui on est vraiment à travers tout ce que l'on vit [...]. Les centres communautaires nous accompagnent dans ça à travers les activités culturelles et les discussions.

Les activités culturelles aident le participant dans son intégration, mais aussi dans sa croissance personnelle en tant qu'humain et en tant que personne immigrante. Les questionnements qui s'imposent au travers des activités culturelles permettent une remise en question qui est importante pour lui :

Il y a plusieurs façons de vivre et de comprendre notre identité. Je pense que les activités culturelles communautaires nous permettent de nous remettre en question à savoir comment on souhaite s'intégrer et ce que l'on veut et l'on peut apporter à notre société d'accueil. Je pense qu'il faut connaître ses buts, ses limites et ses aspirations pour pouvoir savoir de quelle façon nous voulons contribuer. Cette introspection est importante pour la suite. Elle nous permet aussi de savoir qui on est à travers tout ça, et, encore plus important, qui on veut devenir.

Mohammed sent toutefois la pression sociale de se conformer au groupe majoritaire de la société d'accueil. Il vit son intégration et son parcours migratoire comme un deuil au travers duquel, encore une fois, les intervenants et intervenantes ainsi que les activités du centre le soutiennent :

Nous sommes souvent contraints dans notre identité. C'est subtil, parfois insidieux, mais on nous dit quoi porter, comment vivre notre religion, comment vivre notre langue ou nos valeurs... Quand on arrive dans un nouveau pays, on a un peu l'impression de devoir se plier à la volonté de la société ou du gouvernement pour pouvoir s'intégrer comme ils veulent que l'on s'intègre, à leur façon. On a l'impression de devoir abandonner une partie de nous-mêmes pour réussir dans la nouvelle société. C'est un certain deuil pour plusieurs d'entre nous. Le processus complet d'immigration est un deuil. Ou alors, c'est une suite de petits deuils. Des deuils de nos amis, de nos familles, de notre culture, de notre mode de vie, de vivre dans notre langue, de notre nourriture... Au centre on peut reprendre un peu de pouvoir et ravoir une partie de ce qu'on a laissé derrière. Ça ne règle pas tout, bien sûr, mais ça aide à mettre un baume sur tous ces deuils au fil du temps et à ramener de la joie.

Dans un même ordre d'idées, pour Mohammed, les personnes immigrantes vivent une dualité qui est difficile à concilier au quotidien. La culture aide à avoir des moments de répit et à pouvoir se poser. Ce qui est important pour la santé psychologique des personnes immigrantes :

Je pense que nous, [les personnes immigrantes], sommes en constante nostalgie de ce qu'on a perdu ou de ce qui a changé dans notre quotidien depuis que nous sommes partis de notre pays d'origine. Je pense que ça arrive aussi aux immigrants [de deuxième ou de troisième génération] qui sont aussi en conflit constant entre les points positifs qu'ils retrouvent dans leur pays d'origine et ce qu'ils ont ici. Les réalités entre les deux pays sont souvent foncièrement différentes. C'est dans la nature de l'être humain d'être dans une comparaison constante, de comparer la vie que l'on a à la vie que l'on pourrait avoir. Les centres communautaires nous donnent des moments d'arrêt, de calme... Ces moments d'arrêt pour vivre la culture, respirer la culture, on les chérit. Ils nous ramènent à l'essentiel et nous permettent de toucher un peu de ce qu'on a laissé derrière nous. Ils sont plus importants que l'on pense pour être bien.

Finalement, pour Mohammed, la culture est une opportunité de s'engager dans la communauté et de faire rayonner son pays natal en plus d'aider sa communauté d'accueil. Il sent cependant qu'il retire aussi beaucoup à travers son implication :

La culture pour moi, c'est une façon de m'engager envers la communauté. Je participe à plein d'activités culturelles et je fais du bénévolat à travers cela. Ça me permet de m'impliquer et de faire ma part pour la communauté micheloise et pour

faire rayonner la culture de différents pays, mais la culture du Québec aussi. Je m'engage dans la société et c'est une façon de la remercier de m'accueillir. Je sors de ma coquille à travers mon bénévolat, j'apprends à m'exprimer et à laisser sortir ma personnalité. Je vois que c'est bénéfique pour plein de gens de profiter de la culture et d'apprendre de la culture de tout le monde.

Mohammed partage une réflexion très profonde sur les bienfaits des activités culturelles pour les personnes immigrantes et racisées. Il mentionne à la fois les bienfaits pour l'introspection des personnes participantes, mais également ceux pour l'implication dans la communauté et le partage entre les membres. En ce sens, sa vision est particulièrement riche et pertinente pour notre recherche.

4.16.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Mohammed croit que certains jeunes ont appris à utiliser la violence comme outil d'émancipation à défaut de solutions pacifiques. Il faudrait donc, selon lui, leur montrer la bonne voie :

Les jeunes qui utilisent la violence, je pense qu'ils cherchent aussi à s'émanciper de la violence de la société. Ils ne s'y prennent pas de la bonne façon, c'est sûr, mais ils cherchent de la reconnaissance, à s'exprimer et à se défaire des chaînes qu'ils sentent que la société leur a mises. Il faut leur montrer une façon de s'émanciper qui soit constructive pour eux-mêmes et pour leur société. Pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas appris à s'émanciper de la bonne façon. C'est le rôle de la société de leur montrer le bon chemin... Par chez moi, on dit que ça prend tout un village pour élever un enfant... Je pense que c'est vrai. L'avenir des jeunes nous tient à cœur ici. Ils sont l'avenir de notre société et ils sont pleins de potentiel.

Pour le participant, des mouvements comme Black Lives Matter qui mettent de la pression pour réclamer plus de justice, sont des moyens d'émancipation pour les communautés victimes :

Des manifestations comme Black Lives Matter peuvent être importantes dans le processus d'émancipation des individus. C'est une façon pour la communauté d'exprimer leur colère envers les injustices du système et le racisme systémique qui coûte la vie à des personnes innocentes à cause de leur couleur de peau alors. Je pense que ces mouvements nous servent à nous exprimer, mais aussi à réclamer justice et c'est d'autant plus important. On ne peut pas ramener quelqu'un à la vie, mais on

peut réclamer justice pour sa famille... Je pense qu'un grand sentiment d'émancipation vient à travers le fait d'obtenir justice pour nos frères et nos sœurs. Toute la communauté bénéficie de ça, en plus de prévenir, on espère, en partie, de futurs drames en montrant que des gestes de violence raciste ne sont plus tolérés par la population [...] De voir les blancs se joindre aux manifestations, ça a aussi quelque part un pouvoir de réconciliation et ça fait chaud au cœur de voir cette solidarité.

Mohammed est, comme dit plus haut, très reconnaissant des services offerts par les intervenants et intervenantes des centres communautaires, que lui et sa famille étaient dans une situation très précaire à leur arrivée, malgré le racisme subi à l'extérieur du centre :

En arrivant ici comme réfugiés, on est arrivés un peu perdus, mais vraiment heureux d'être là... Les gens pensent que les réfugiés viennent ici pour être violents ou pour imposer leur mode de vie, mais ils ne comprennent pas d'où on vient et notre parcours. On a quitté notre pays parce que nos enfants étaient en danger. On n'avait pas d'autre choix. On est juste reconnaissants d'avoir un endroit sécuritaire pour élever nos enfants... L'un d'entre nous serait sûrement mort si on était restés là-bas. On veut juste vivre une petite vie tranquille. On fait nos choses, on essaie de s'intégrer. On a appris la langue et il y a plusieurs personnes des centres communautaires ici qui nous ont aidés avec le logement, avec l'école des enfants. On ne comprenait pas beaucoup le système ici [...] Mes enfants semblent moins vivre le racisme que nous. Ils semblent bien intégrés à leur école [...] Ça nous arrive souvent de se faire insulter. Quand on se fait dire de retourner dans notre pays, c'est très blessant. Notre pays c'est ici maintenant [...] Les centres communautaires, les activités ici nous aident à être plus heureux et à répondre à nos besoins... Pour le racisme, ça fait du bien d'en parler et de rencontrer des gens ouverts...

Il est cependant très ambivalent puisque reconnaissant des services proposés, mais un peu amer face aux discours d'intégration du gouvernement qui refuse toutefois de reconnaître une partie des défis des personnes racisées au Québec :

Il y a quelque chose de très contradictoire dans le fait que les gens qui nous exigent de nous intégrer et nous disent de quelle façon il faut s'intégrer refusent de voir les obstacles à l'intégration que la société met elle-même aux personnes immigrantes. Le gouvernement et la société ont besoin de nous, mais ils semblent refuser de constater les problèmes et de trouver des solutions. On veut bien aider, on veut bien s'intégrer et on fait tout notre possible, mais il faut aussi prendre en considération ce qu'on vit plutôt que de fermer les yeux. Il y a quelque chose de très contradictoire

dans le fait que les gens qui nous exigent de nous intégrer et nous disent de quelle façon il faut s'intégrer refusent de voir les obstacles à l'intégration que la société met elle-même aux personnes immigrantes. Le gouvernement et la société ont besoin de nous, mais ils semblent refuser de constater les problèmes et de trouver des solutions. On veut bien aider, on veut bien s'intégrer et on fait tout notre possible, mais il faut aussi prendre en considération ce qu'on vit plutôt que de fermer les yeux.

4.17 Gaëlle

Gaëlle a 26 ans et est née au Québec de parents en provenance d'Haïti. Elle n'a pas d'enfants et étudie en arts visuels.

4.17.1 L'intégration grâce au capital social

Pour Gaëlle, les centres communautaires sont surtout des endroits de partage. Elle y voit des occasions de tisser des liens et des contacts au travers de la culture. Ce partage est bénéfique pour en apprendre plus sur le monde et les personnes qui l'entourent :

La culture m'aide à comprendre et à apprendre. C'est en écoutant parler de la culture d'un peuple et de son histoire que je suis captivée et que je veux en savoir plus. J'ai l'impression d'apprendre pour vrai quelque chose de captivant et de profond. Je fais des liens entre la culture, l'histoire et le mode de vie, les valeurs sociales...

Les centres communautaires ont aussi facilité la rencontre de personnes significatives dans sa vie :

J'ai rencontré plein de gens de parcours et d'origines différentes. C'est vraiment enrichissant. Ça aide à ouvrir nos horizons. J'apprends beaucoup au contact des autres et ça fait grandir d'avoir des conversations avec toutes sortes de gens avec qui je n'aurais pas échangé en dehors du centre. Et c'est vrai que ça fait un réseau de contacts intéressant pour éviter l'isolement et pour avoir quelqu'un sur qui compter. Le travail des organismes est important pour ça. Surtout pour les personnes qui sont seules et qui ne sont pas nées ici ou qui sont en situation difficile. Je vois plein de gens qui viennent ici pour combattre la solitude et pour avoir de la compagnie ou de l'aide. C'est important de ne pas laisser tomber ces gens-là.

4.17.2 la culture comme vecteur d'affirmation identitaire

La culture est très importante dans la vie de Gaëlle. Les activités culturelles prennent beaucoup de son temps libre et sont particulièrement liées, pour elle, à une reconnexion à ses racines familiales :

Les activités culturelles me permettent de me connecter à ma culture africaine, à la culture de mes ancêtres, et c'est important pour moi. Ça me permet de me connecter à qui je suis vraiment et de ne pas perdre de vue ma vraie personne, mes vraies valeurs et ma vraie personnalité. C'est facile de s'éloigner de qui on est quand on arrive ici pour entrer dans le moule ou pour éviter les jugements.

Dans un même ordre d'idées, la participante pense que la culture est importante pour les personnes immigrantes qui ont l'impression de faire un deuil d'une partie d'eux-mêmes lors de l'immigration dans un autre pays. Même si elle n'a pas vécu elle-même le parcours migratoire, puisqu'elle est née ici, elle est très consciente, en ayant vu, entre autres, ses parents devoir s'adapter à la société québécoise que les activités culturelles permettent d'adoucir le choc identitaire :

Les activités culturelles, c'est un lien, un pont pour se rapprocher de notre identité et de nos racines. Quand on change de pays, on sent que l'on perd une partie de notre identité, car chez nous, nos activités au quotidien sont en lien avec notre identité, nos fêtes, nos marchés, notre cuisine, nos maisons... Tout ça, c'est notre culture qui nous entoure. En arrivant dans un autre pays, on perd ça. Il faut trouver des moyens de le retrouver un peu, pour notre santé mentale et notre bien-être. Ça a été difficile pour mes parents de venir ici et de perdre leur culture. Je pense que les organismes communautaires auraient pu les aider s'ils avaient utilisé ces services lorsqu'ils sont arrivés ici.

Gaëlle fait beaucoup d'artisanat et ses créations s'inspirent grandement de la culture haïtienne. Le fait de créer lui a donné l'impression d'être proche de son pays d'origine et de sa famille. Il s'agit d'un aspect qui est important pour elle. Elle est bien consciente que Haïti, tout comme le Québec, fait partie de son identité :

Grâce aux activités culturelles communautaires, j'ai développé mes talents artistiques et créatifs. Je suis fière de ça, ça me permet de me rapprocher de ce que ma mère et ma famille faisaient comme activités dans leur pays. J'ai découvert que j'étais capable moi aussi, que c'était dans mes gênes, et ça m'apporte un grand bien. Je me sens liée à ma mère [...] Je suis à la fois Québécoise et Haïtienne, Canadienne et fille du monde (rire). Je suis tout ça et rien de moins. C'est important pour moi d'être tout ça et de célébrer tout ça. Mes parents ont tout abandonné pour me donner une meilleure vie. Je me sens responsable de leur faire honneur et de célébrer notre culture.

4.17.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Gaëlle a été victime de racisme à l'école, mais aussi en tant qu'adulte sur son lieu de travail et dans la rue. Il lui semble important de faire sa part pour enrayer le racisme de la société québécoise. C'est pour cette raison qu'elle s'implique dans différentes activités de sensibilisation et différents événements pour faire rayonner les cultures d'ici et d'ailleurs :

Quel Noir n'a pas vécu de racisme? En fait, c'est plus : « Quelle personne non blanche n'a pas vécu de racisme? » J'en ai vécu à ma *job*, j'en ai vécu à l'école quand j'étais plus petite, c'est sûr... J'en ai vécu en marchant dans le quartier, par des purs inconnus. Ça fait partie de notre quotidien, mais je suis confiante qu'on peut le faire diminuer si on fait ce qu'il faut pour sensibiliser les gens et pour ouvrir les esprits et les cœurs aux autres... Je participe à des activités des organismes [communautaires] pour ça. Je partage mon art pour ça [...] Je suis aussi bénévole dans différents festivals culturels dans Montréal et dans d'autres activités comme les bibliothèques vivantes et ces trucs-là. Je suis bénévole probablement chaque mois pour un événement du genre. Je sens que j'ai la responsabilité de faire ma part contre le racisme. Je pense qu'on a tous une responsabilité, mais je suis particulièrement sensible ou sensibilisée à ça à cause de ma famille et de mes racines. Le racisme c'est grave et ça a des conséquences qu'on ne soupçonne pas. Je suis née ici, j'ai un bon réseau, je parle français, j'ai plein d'amis québécois. Je suis parfaitement intégrée puisque je suis née ici. Malgré tout ça, le racisme me fait encore très mal. Je me sens comme si je n'étais pas vraiment chez moi, alors que je suis chez moi, y'a pas d'autres chez moi. J'ai passé toute ma vie ici. Si je suis aussi bouleversée par le racisme alors que je viens d'ici et que j'ai un réseau et une vie bâtie ici et que je réussis bien, tu sais, j'imagine pas à quel point ça peut faire mal à quelqu'un qui vient d'arriver et qui est moins solide que moi. Les personnes qui viennent d'arriver sont plus fragiles. On peut les briser par le racisme... C'est en étant consciente de ça que je m'implique le plus souvent possible dans des événements contre le racisme et des événements culturels positifs. Je dois aider, pour ceux qui n'ont pas ma chance...

Gaëlle pense aussi que les activités culturelles proposées par les centres communautaires peuvent servir à établir la communication avec les jeunes pour prévenir la violence, mais aussi pour les outiller contre le racisme qu'ils peuvent vivre. Elle pense qu'il est important de montrer aux jeunes des solutions non violentes pour répondre au racisme. Elle s'implique donc également en ce sens :

Par l'art et la culture, on peut ouvrir le dialogue avec les jeunes et les adultes, on peut parler du racisme et de la discrimination et pousser les gens à nous parler de ce qu'ils vivent. D'abord, donner un espace pour en parler est déjà une façon d'émanciper les gens. Le silence est un lourd fardeau sur leurs épaules. On peut leur montrer que le racisme n'est pas accepté et acceptable et qu'il faut le dénoncer. Aussi, surtout avec les jeunes, on trouve ensemble des solutions pour répondre à ce racisme-là. On tente d'envoyer le jeune vers des solutions pacifiques et de lui montrer que de répliquer par la violence ou la fermeture sur soi ne sont pas les seules options et qu'il a le choix du chemin qu'il veut prendre, de la façon dont il souhaite réagir. On ne contrôle pas les comportements des autres, mais nos réactions, oui [...] On tente de leur montrer que c'est plus honorable de réagir pacifiquement et que ça cause beaucoup moins de problèmes [...] J'ai été une enfant noire au Québec qui vivait du racisme. Je sais ce qu'ils peuvent ressentir. Je comprends les remises en question et la colère qui peuvent venir de ça. Je l'ai vécu aussi. Je pense qu'on peut aider, comme société pour ça. Qu'on doit s'occuper de nos jeunes et prendre du temps pour eux. Je pense que c'est la seule façon de prévenir la violence des jeunes dans les quartiers [...] Il faut pas oublier non plus qu'on parle de la violence, des jeunes qui tirent, de ceux qui détruisent des choses et blah blah blah, on ne parle pas de ceux qui se suicident, de ceux qui font des dépressions à cause de ce racisme-là ou du manque d'opportunités dans leur vie à cause du fait qu'ils sont noirs ou jaunes ou bleus... Il ne faut pas oublier ce bout-là. Ceux qui souffrent en silence, on n'en parle pas. Les organismes communautaires, les bénévoles doivent s'occuper de ces jeunes-là et ils le font bien, mais ils le font dans l'ombre avec peu de ressources. On en parle juste quand ça tire...

Ce commentaire de Gaëlle est pertinent. Les centres communautaires sont des acteurs importants pour contrer la violence, mais font également un grand travail en amont avec des jeunes et des moins jeunes qui vivent une souffrance au quotidien sans toutefois l'exprimer dans la violence contre autrui. Les intervenants et intervenantes se doivent de repérer et d'aider des gens qui sont en détresse importante et de trouver des services rapidement pour eux. Comme le dit Gaëlle, c'est un travail quotidien dont on entend peu parler dans les médias, malgré l'importance de la charge

qu'il représente pour les travailleurs et travailleuses communautaires, comme nous l'ont montré plusieurs des entrevues dans ce chapitre.

4.18 Yasmine

Yasmine est une intervenante de 52 ans en provenance du Burkina Faso. Elle est arrivée au Québec dans la vingtaine et a une fille maintenant adulte. Elle travaille dans les centres communautaires depuis son arrivée au Québec.

4.18.1 L'intégration grâce au capital social

Yasmine croit que l'un des premiers objectifs du centre est de rassembler les gens et de favoriser les contacts pour éviter la solitude et faciliter l'intégration :

Notre travail c'est de faire en sorte que les gens se rencontrent. Qu'ils aient une place pour être ensemble et avoir du plaisir. On est là pour aider, pour trouver des solutions et pour référer les gens au bon endroit lorsqu'on ne peut pas aider nous-mêmes. On favorise l'entraide, on donne un réseau et on suit les gens pas à pas dans leur intégration sociale. Certains ont besoin d'un service ponctuel, d'autres ont besoin de beaucoup d'accompagnement. Ça dépend d'où ils viennent et de leur parcours de vie. Il y a des gens plus défavorisés pour qui on est le seul recours et des gens qui viennent ici pour le plaisir sans être en détresse. On voit de tout, mais on est un point de rassemblement important pour les gens de la localité.

Dans un même ordre d'idées, Yasmine pense que le centre a également une tâche importante par rapport à l'apprentissage du français et que les contacts et les activités créés par le centre sont importants pour les personnes qui viennent apprendre la langue :

L'apprentissage du français est probablement l'enjeu principal de l'intégration de la majorité des personnes immigrantes. C'est le plus grand obstacle pour s'intégrer. Quand les immigrants ne parlent pas français, ils ont de la difficulté à socialiser, à accéder à des soins, à un emploi... Les enfants ont beaucoup de difficulté à l'école s'ils ne maîtrisent pas la langue et sont plus souvent rejetés. Nous sommes très conscients de ce problème et des failles dans les cours de francisation. On essaie sans cesse de trouver de nouvelles activités, de monter de nouveaux programmes, du jumelage, des stages, des clubs, dans le but d'aider à l'apprentissage du français. On

cherche sans arrêt de meilleures solutions... On a beaucoup d'argent qui est donné pour qu'on aide les personnes immigrantes à apprendre le français. On a des objectifs à atteindre et on ne peut pas passer à côté. C'est un des gros objectifs du centre... Ça nous occupe et nous préoccupe beaucoup.

Ces propos de Yasmine rejoignent ceux de certains de ses collègues sur deux aspects. Premièrement, elle mentionne, elle aussi, l'importance des activités et des programmes pour l'apprentissage du français dans les centres communautaires montréalais. Aussi, elle mentionne une pression ressentie par les intervenants et intervenantes pour atteindre les cibles de réussite et de participation fixées dans les programmes de francisation.

4.18.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Yasmine, les activités culturelles servent à la fois à intégrer les personnes immigrantes au Québec et à les informer sur la culture d'ici, mais également à valoriser leur propre culture et à montrer comment les cultures d'ailleurs ont participé à l'enrichissement d'un Québec multiculturel :

La culture québécoise est au centre de nos découvertes culturelles. C'est en connaissant la culture québécoise [que les bénéficiaires] arrivent à s'intégrer au quotidien et à bien vivre ici. Sauf que la culture québécoise, c'est aussi un métissage, un mélange, elle s'est construite aussi en empruntant aux autres cultures et parce que des gens venus d'ailleurs ont participé à la bâtir. C'est un aspect important à montrer. Ça aide les gens à se sentir le bienvenu et à sentir que leur culture est acceptée et valorisée au Québec et qu'ils peuvent voyager dans plusieurs cultures à travers la ville de Montréal.

Se sentir acceptés aide les personnes immigrantes et racisées à s'intégrer à la société en plus de faciliter leur parcours identitaire qui, nous l'avons vu, peut être difficile pour certains d'entre eux:

Il faut que les personnes immigrantes sentent qu'elles ont leur place dans la société et qu'elles sont bienvenues pour pouvoir bien s'intégrer et continuer à évoluer personnellement. La croissance identitaire, pour moi, c'est de se sentir accepté pour s'accepter soi-même et c'est difficile quand tu te sens comme un étranger dans ton

nouveau chez toi. On essaie beaucoup de leur faciliter la vie en leur montrant qu'ils ont leur place ici et qu'ils peuvent aider la société et apprendre à vivre ici, en français et en étant des personnes autonomes. Je pense que ça fait vraiment beaucoup une différence pour ces personnes. C'est pour ça que je continue de faire ce travail et que j'aime ça, même si c'est un travail difficile.

À ce propos, lorsque nous lui demandons ce qu'elle trouve difficile dans son travail, Yasmine parle à la fois de la pression qu'elle ressent et de la difficulté d'être confrontée à la misère humaine :

On sent qu'on a le poids du monde dans les mains. On nous en demande beaucoup, mais avec peu de moyens. On se sent responsable de la vie de ces gens-là. Nos décisions, notre acceptation ou non de quelqu'un dans un programme, ça a de réelles conséquences sur sa vie et parfois on se sent terribles de ne pas pouvoir aider quelqu'un comme on voudrait par manque de moyens, par manque de budget ou autre chose... C'est difficile de voir des personnes en souffrance toutes les semaines, des gens qui ont des problèmes psychologiques ou des problèmes d'argent et qui sont vulnérables et on ne peut pas toujours aider... On trouve ça lourd parfois... Mais on fait notre possible pour en faire le plus pour chaque personne qui vient ici.

Ce sentiment de grande responsabilité, voire de culpabilité envers les usagers et usagères, est partagé par plusieurs des collègues de Yasmine. Comme mentionné plus haut, les personnes travaillant dans des centres communautaires sont particulièrement à risque de développer des problèmes de santé mentale, dus à la pression qu'ils ressentent et au fait d'être exposés à la détresse de façon constante.

4.18.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

L'émancipation, pour Yasmine, passe par le fait de se sentir bien et autonome dans sa communauté :

Selon moi, on s'émancipe quand on est capable de vivre en société en ayant des repères, des liens sociaux et en étant capable de se débrouiller seul. Quand on se sent bien, qu'on se sent complet et qu'on sent qu'on compte comme individu à part entière peu importe notre couleur ou d'où on vient, je pense que c'est un bon début pour l'émancipation. Il faut commencer par trouver sa place dans la société et dans le monde, trouver son but et avoir des projets d'avenir [...] L'émancipation c'est un peu se sortir du tourbillon de la vie, non? C'est une étape importante de la vie adulte, particulièrement pour les gens qui font partie des minorités parce qu'on leur met plus de bâtons dans les roues que les autres. Je pense qu'on doit se battre plus fort pour arriver au même endroit, mais ça rend la réussite encore plus belle et plus significative après.

Yasmine mentionne que, selon sa perspective, le travail pour faciliter l'émancipation des individus immigrants et racisés se fait sur une base quotidienne :

Je pense qu'on fait un peu chaque jour pour permettre l'émancipation. Chaque activité qu'on propose ici montre que le fait de vivre ensemble est possible et que personne n'est au-dessus des autres. On est tous égaux et on le rappelle chaque fois qu'on se rassemble pour un objectif commun. Ici, personne n'a de couleurs ou d'étiquette. Chaque personne qui entre ici s'émancipe un peu, je pense... Peut-être que c'est simple comme façon de voir les choses et peut-être que je me trompe, mais je pense que l'émancipation, c'est un peu ça.

L'un des commentaires les plus pertinents de Yasmine, selon nous, est lorsqu'elle rappelle avec justesse que le Québec s'est construit grâce au multiculturalisme. Les vagues d'immigration que la province a connues ont fortement contribué à son développement. Ce point semble cependant oublié par certains Québécois·es qui voient maintenant l'immigration comme une menace plutôt que comme une opportunité.

4.19 Frank

Frank est intervenant depuis trois ans. Il a 34 ans et vient d'Haïti. Il est arrivé au Québec il y a six ans et n'a pas d'enfants.

4.19.1 L'intégration grâce au capital social

Pour Frank, l'intégration est essentielle pour le bien-être des personnes immigrantes et le fait de leur donner un réseau facilite l'entraide entre eux :

Il faut être bien intégré à la nouvelle société pour vivre confortablement, avoir des ressources et se sentir bien. C'est important. Quelqu'un qui n'est pas bien intégré ne retirera pas autant de positif de son immigration et ne pourra pas retirer des services. Connaître des gens, faire des liens, c'est important pour faciliter l'intégration. Avoir des contacts, pouvoir gérer les difficultés ensemble, ça aide beaucoup ces gens-là. On est ensemble et on profite des forces de chaque personne pour être plus fort ensemble, c'est important pour retirer le maximum de l'expérience.

Lorsque nous demandons à Frank comment le capital social l'a lui-même aidé lors de son intégration à la société, il répond que c'est notamment une question de disponibilité des ressources :

Ça m'a aidé à trouver mes repères, à savoir où chercher lorsque j'avais besoin de quelque chose et à avoir du soutien de la part de personnes qui étaient déjà passées par les étapes que je passais moi aussi. Je pouvais toujours avoir quelqu'un pour m'aider et me conseiller et je me suis fait beaucoup d'amis ici. Ça change vraiment l'expérience d'être entouré de gens bienveillants qui veulent aider et qui ont des ressources et des conseils pour toi. L'isolement est difficile pour les personnes qui n'ont pas accès à ces ressources et à ce groupe d'aide. Tu vois, ça m'a tellement aidé et j'ai tellement apprécié le contact que maintenant je travaille dans un centre communautaire moi aussi (rire). En tout cas, je peux vraiment dire que ça change les choses quand on est bien entouré et que c'est vraiment plus facile comme ça.

Nous profitons du fait que Frank ait utilisé les centres communautaires pour faciliter sa propre intégration et qu'il y travaille maintenant pour demander à ce dernier quelles seraient, selon lui, les améliorations à apporter pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes et racisées à la société :

Je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire... Il faut augmenter le budget pour avoir de meilleurs services et surtout plus de services pour ces gens parce que, malgré le travail des centres communautaires qui font leur possible, ils sont trop souvent laissés à eux-mêmes dans le système de santé, le système scolaire ou les logements. Il faut

avoir plus de services accessibles pour eux. Il faut augmenter les budgets pour les loger et pour les différents services aussi [...] Il faut aussi changer notre mentalité et voir ces gens comme des ajouts positifs à la société plutôt que des problèmes venus d'Haïti ou d'ailleurs parce que ça va mal dans leur pays... Il faut voir l'accueil des immigrants comme une responsabilité sociale et pas comme un grand malheur. Il faut vraiment se questionner comme peuple et remettre en question nos valeurs et nos préjugés parce que la violence et le rejet, ça devient grave et c'est difficile comme épreuve pour des gens qui viennent tout juste d'arriver. Il faut les accueillir dans la douceur et avec les services dont ils ont besoin, sans négliger les services donnés aux autres, aux Québécois. Je pense qu'on n'a pas à choisir, on peut accueillir et bien traiter tout le monde, tu sais... Donner des services à tout le monde, mais il faut revoir les priorités, les budgets et la mentalité...

4.19.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Pour Frank, comme pour plusieurs des personnes interrogées, la culture permet de se rapprocher de ses racines et de se sentir chez soi, même lorsque l'on se trouve maintenant à plusieurs kilomètres de son pays natal :

Je pense que je peux vivre ma culture ici et que ça m'aide à garder contact avec Haïti, parce que les Haïtiens, on garde Haïti dans notre cœur... Tu sais, la plupart d'entre nous, on a été obligés de partir pour des raisons de sécurité ou de manque d'opportunités là-bas. Mais on ne voulait pas vraiment... On est très fiers d'être Haïtiens et on est vraiment contents de pouvoir continuer de l'être ici. Les Haïtiens, on est chanceux pour ça, parce qu'on a toute une communauté ici... On a des restaurants, des épiceries, des festivals et tout ça... Ça nous permet de nous rapprocher et d'être ensemble dans toute la galère. Je pense qu'il faut profiter de notre chance et aussi faire la promotion de la culture haïtienne ou africaine et des autres cultures quand on peut pour faire arrêter les préjugés... On a beaucoup de chance dans notre malheur... On est ensemble et on est forts [...] Clairement je me sens mieux de pouvoir vivre ma culture ici et de retrouver un peu d'Haïti près de chez moi. Je n'ai pas envie de perdre ça... Je suis Haïtien et je veux le rester, même si je me sens un peu Québécois aussi avec les années qui passent et avec les expressions que j'apprends ici (rire). On n'a pas à choisir et c'est très bien comme ça. On a besoin de nos racines. Il faut comprendre ça...

Le fait d'avoir accès à la culture haïtienne dans la ville de Montréal a également aidé Frank dans son intégration à la société québécoise :

C'est sûr que la diaspora haïtienne m'a aidé. On est une grande communauté ici et on est solidaire. En plus, c'est plus facile de trouver des repères et de se sentir chez soi. Ça facilite le parcours identitaire, clairement. On se sent plus accepté et entouré et on peut garder une partie de notre maison à Montréal, ça facilite le deuil, même si le deuil ne disparaît pas. Ça règle pas tout, mais ça garde un semblant de contact avec qui on était là-bas. C'est plus facile d'avoir des services et tout ça, sur le plan identitaire, c'est rassurant, c'est sécurisant, c'est comme une famille.

4.19.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Frank admet avoir vécu du racisme au Québec et en avoir été particulièrement blessé :

On ne s'attend pas à autant d'hostilité quand on quitte sa maison pour se sauver de la violence et de l'instabilité politique, on pense que les gens vont comprendre et se montrer ouverts et accueillants. C'est le cas de la plupart des Québécois, mais on n'est pas prêts aux commentaires racistes qu'on entend, aux discours politiques ou aux chroniques dans les journaux, c'est plutôt violent et c'est difficile pour l'estime de soi, même si on veut faire en sorte de ne pas se laisser atteindre par ça. Clairement l'Occident est difficile avec les personnes immigrantes et les personnes de couleurs depuis un moment... Je pense qu'ils ont peur de nous, mais on veut s'intégrer et on veut être avec eux dans quelque chose de positif, et on est pas si différent. Je travaille dans le communautaire maintenant parce que je pense vraiment qu'il faut changer les façons de voir les choses et appeler une ère de mise en commun.

Pour faciliter l'émancipation, Frank pense que la première étape est d'avoir des projets communs comme groupes minoritaires :

Je pense que les personnes de couleurs et les immigrants et aussi les autres personnes discriminées doivent se relever les manches et travailler ensemble sur des projets qui rassemblent et qui leur font du bien. Il faut faire avancer la cause par petits pas et inviter dans un deuxième temps les Québécois à se joindre au mouvement pour changer les choses avec nous. Je pense qu'on paraît moins pour une menace si on travaille dans des projets positifs et qu'on fait notre place comme communauté de cette façon-là. Comme on dit, on ne peut pas être contre la vertu... Je crois aussi que ça nous aide dans l'émancipation de prendre action et d'avancer. On se sent moins étouffés comme ça. En tous cas, pour parler pour moi, je me sens bien quand je fais quelque chose pour changer les choses et je sens que j'ai du contrôle sur ma vie et ça me fait du bien. Je crois que l'émancipation c'est un peu ça, oui...

En ce qui a trait à la participation des centres communautaires à cette émancipation, Frank pense qu'ils sont des acteurs importants :

Bien sûr, les centres communautaires jouent un rôle important dans tout le projet d'émancipation. Ils nous tirent sans cesse vers le haut. Ils nous gardent dans le positif en proposant des activités et des projets qui favorisent le vivre ensemble et l'expression de chacun. C'est dans la même mentalité que ce que j'expliquais.... Je crois aussi qu'ils ont de l'expérience et beaucoup de contacts sur le terrain pour favoriser la mise en place des projets et l'accès à des ressources qui sont importantes pour l'émancipation. Moi je suis assez nouveau, mais les gens qui sont là depuis longtemps, je te jure, c'est impressionnant de les voir au téléphone quand on a besoin de quelque chose (rire). Dans les centres, c'est particulier, parce qu'on a à la fois peu de ressources et toutes les ressources, parce qu'on a des contacts et des amis partout et donc on trouve toujours une solution pour aider un projet et concrétiser quelque chose qui tient à cœur à la communauté et qui fait du bien. On croit vraiment au fait de travailler ensemble et de rassembler les gens vers quelque chose de commun. C'est ça l'émancipation pour moi... On y arriverait difficilement sans les centres communautaires et les gens qui travaillent comme des fous pour y arriver...

Finalement, nous demandons à Frank s'il se sent émancipé, après les quelques années qu'il a passé au Québec :

Je sais pas si je dois te dire que c'est une bonne question ou une dure question... ou les deux (rire)... Je répondrais oui et non... Oui, parce que j'ai ma place maintenant ici dans le quartier et au Québec. J'ai mon emploi, j'ai mes amis, j'ai une communauté... Tout ça, ça me fait sentir émancipé, mais en même temps, je reste un étranger, et on me le rappelle constamment. Je dois encore faire face au racisme et aux inégalités que ça apporte... Alors je sais pas trop quoi te répondre... L'émancipation, c'est peut-être un travail qui dure toute la vie pour les immigrants et les gens de couleurs comme moi... Les autres, ils en pensent quoi? (Rire).

Cette ambivalence de Frank nous semble très représentative de ce que vivent plusieurs personnes immigrantes une fois arrivées dans le pays d'accueil. Ils se sentent à la fois heureux d'être ici et souvent bien établis, mais sentent également qu'ils n'appartiennent pas totalement à la société. Ce sentiment est important à souligner dans l'optique où il peut apporter, nous semble-t-il, un

déséquilibre qui peut mener à une souffrance et à des problèmes de santé mentale chez une population plus fragile...

4.20 Will

Will est un Québécois d'origine camerounaise de 37 ans. Il est né à Montréal et n'a pas d'enfants. Il était d'abord participant aux activités du centre communautaire avant de devenir employé puisqu'il appréciait et croyait en la mission de l'organisme.

4.20.1 L'intégration grâce au capital social

Pour Will, le centre est une grande famille dont les membres se supportent dans les défis liés à l'immigration ou à l'intégration :

Je pense qu'on fait vraiment la différence dans l'intégration des gens grâce à nos activités. On amène tout le monde à participer, même les gens les plus vulnérables et les plus exclus de la société. On est une grande famille qui se supporte dans toutes les épreuves de la vie. On a une espèce de système de mentorat informel, si tu veux. Les plus vieux ici prennent soin des plus jeunes en leur donnant des conseils de vie. Les plus jeunes prennent soin des plus vieux en les aidant dans les tâches devenues difficiles pour eux. Il y a toujours quelqu'un qui a la force dont tu as besoin. On utilise les forces de chacun, on vise vraiment à ce que chaque membre du groupe soit bien intégré dans nos activités et dans la société, c'est important que tout le monde soit bien et accueilli dans tout ce qu'on est.

Selon l'intervenant, c'est l'expérience des travailleurs du centre qui apporte une différence dans la qualité des services :

Notre grande force vient du fait que le centre est établi depuis longtemps et qu'il a ses vieux sages (rire). On a beaucoup d'expérience en intégration, on a vu plein de situations et plein de difficultés avec les années. On sait quoi faire quand il arrive un événement difficile, on sait où référer et comment gérer la situation. L'organisme est solide et très reconnu dans la communauté ici et ça fait une réelle différence dans le service qu'on est capable de donner, parce que les gens nous font confiance et se fient à notre réputation [...] Je pense que c'est la force du réseau communautaire québécois en général, les travailleurs sont expérimentés, ont de bons contacts et sont établis

dans la communauté. La population reconnaît notre travail et vient vers nous quand ils ont un besoin.

Will est passé de participant à travailleur salarié du centre à temps plein, car il a lui-même beaucoup apprécié la qualité des services qu'il a reçus :

J'ai décidé de travailler ici parce que j'aimais ce que le centre faisait pour les gens et je voyais la différence concrète dans la vie des participants. Je venais d'abord ici pour le plaisir, mais j'aimais passer du temps ici... Je me disais que le travail devait être *cool* et valorisant. Lorsqu'il y a eu une opportunité de venir travailler ici, je l'ai prise. Je connaissais déjà bien les services de l'organisme et les gens qui travaillaient ici. Je connaissais aussi les [usagers] habitués du centre, ça me donnait un avantage. Je n'ai pas regretté, d'ailleurs, je ne suis pas parti (rire). Ça fait plusieurs années que je travaille ici et malgré le fait que les salaires sont bas, je reste parce que j'ai vraiment l'impression que je participe à changer la vie des gens. En plus, je grandis chaque jour en côtoyant des clients ici... Je peux pas demander mieux comme travail. Je compte rester jusqu'à temps qu'on soit tanné de moi (rire).

4.20.2 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'affirmation identitaire

La perspective de Will rejoint celle de quelques-uns de ses collègues : les activités culturelles permettent de mieux se connaître et de favoriser une introspection qui est bénéfique sur le plan identitaire :

Je pense que la culture est reliée à l'identité. La culture est une partie de nous et de ce qui nous crée. Le fait de faire des activités culturelles, ça permet une expression et une connexion à qui on est et à notre identité profonde. Je pense que c'est une partie importante pour grandir dans notre identité et pour se connaître. Il faut grandir pour se connaître et se connaître pour grandir (rire). C'est un processus difficile, parfois plus difficile pour les gens qui ont eu une vie lourde, qui ont vécu de grandes épreuves ou qui ont des difficultés sociales... Je pense que les arts et la culture peuvent aider tout le monde, mais particulièrement ces gens-là. C'est important de leur faire une place dans la société. Ils ont leur place ici.

Les propos de Will sur l'importance des activités culturelles pour les gens les plus vulnérables de la société nous interpellent. Nous lui demandons donc s'il a constaté, à travers des années, un bienfait particulier des activités sur cette clientèle :

Oui, la différence est visible pour ces gens-là. D'abord, parce que la culture leur permet de s'exprimer et les valorise beaucoup. C'est amusant, ça fait du bien et c'est léger comme activités. Au-delà de ça, les activités, culturelles ou pas, c'est une excuse pour favoriser le contact. Pendant qu'ils sont ici, ils sont en sécurité, ils se sentent moins seuls et on leur donne une valeur. On voit vraiment que les gens les plus vulnérables sortent de leur coquille après quelques semaines avec nous, ils ont plus confiance, ils sont plus extravertis, ils sourient. On fait pas de miracles, on peut pas tout régler, mais on aide là où on peut. Je suis sûr que ça leur fait beaucoup de bien et qu'on met du soleil dans leur journée. Ça nous fait du bien à nous aussi finalement, particulièrement quand on peut aider quelqu'un qu'on sait qui a beaucoup de difficultés dans la vie...

4.20.3 Les activités culturelles communautaires comme vecteur d'émancipation contre le racisme

Pour Will, l'émancipation est à la fois personnelle et collective et passe d'abord par un besoin personnel, pour ensuite entraîner des répercussions collectives :

Il y a à la fois une dimension personnelle et une dimension collective à la culture et aux activités culturelles. D'abord, parce que les activités permettent une reconnaissance de soi, une remise en question et une introspection qui sont des processus personnels effectués par les personnes qui viennent ici. Les gens viennent d'abord ici parce qu'ils en ressentent le besoin pour des raisons qui leur sont personnelles. Ils ressentent un besoin de se reconnecter à eux-mêmes, et c'est quelque chose de très privé. Ensuite, il y a également une dimension collective qui prend, elle aussi, différents niveaux. D'abord, dans les activités culturelles ici, le travail se fait en équipe, le projet est un projet collectif. C'est le cas de plusieurs activités culturelles dans les centres communautaires. L'émancipation devient donc collective en ce sens, nous atteignons des objectifs ensemble et nous redéfinissons nos identités, nous affirmons nos identités en groupe. En plus, les retombées sur la société sont collectives, par définition. La sensibilisation qu'on fait, le positif que l'on envoie à la communauté, le positif qu'on illustre des groupes racisés ou immigrants, des groupes de personnes marginalisées en général aussi, toutes ces conséquences positives là sont collectives. Je crois donc sincèrement qu'on touche à la fois les sphères collectives et individuelles de l'identité et de l'émancipation et

que, pour que ce soit réussi, c'est dans toutes les sphères qu'on doit effectivement travailler.

Les activités culturelles peuvent également être des outils pour combattre le racisme en servant de canal d'éducation et de communication entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire.

Ce canal est essentiel pour adresser les préjugés :

Le racisme vient souvent de la mauvaise compréhension et de la mauvaise connaissance des groupes racisés de la société. Par des activités culturelles auxquelles tout le monde participe, on permet la communication entre les groupes et on aide les [gens du groupe majoritaire] à apprendre sur notre culture et à comprendre d'où on vient. Je pense que, pour combattre les préjugés, c'est par là qu'il faut commencer.

Will sent également que les activités du centre communautaire l'ont personnellement aidé dans son émancipation. Il souhaite donc que son expérience puisse en inspirer d'autres à cheminer malgré le racisme qu'ils peuvent subir :

Ici, j'ai appris à me connaître et à reconnaître mes forces. Participer aux activités m'a aidé à passer par-dessus le racisme que je subissais. En venant ici et en discutant, j'ai vu que la plupart des gens ne sont pas racistes et que les gens sont accueillants et bienveillants. J'ai pu discuter du racisme et le comprendre et aussi trouver des façons de reprendre le pouvoir et de me sentir fort, malgré les gens qui me rabaissaient. J'essaie aujourd'hui d'être un exemple pour les autres et de leur montrer que le racisme n'a pas à contrôler leur vie. Finalement, je me suis senti libéré lorsque le racisme que j'ai subi est devenu une de mes forces, une expérience que j'utilise pour aider les autres, plutôt qu'une faiblesse.

Finalement, Will croit que l'émancipation passe également par la libre expression de la colère vécue par la population discriminée :

Je pense que ce qui fonctionne bien, ici, avec l'émancipation, c'est le fait qu'on accorde le droit aux gens de vivre et d'exprimer leur colère à travers l'art [...] Il y a énormément de colère refoulée pour les gens racisés et on se fait dire à mi-mots qu'il

faut être soumis, pacifiques et intégrés. Ça a quelque chose de fâchant pour les gens de la communauté racisée de se faire dire par des blancs que le racisme n'existe pas ou qu'il est isolé. Quand tu le vis à tous les jours, quand tes enfants le vivent, tu as clairement raison de vouloir te révolter. Ici, on leur on a le droit d'exprimer notre colère sans jugement et librement, de façon saine. On peut difficilement admettre socialement qu'on est fâchés du racisme et montrer publiquement une colère. J'ai l'impression que c'est mal vu et que c'est contrôlé, pour ne pas paraître violent et être accusé... Je pense que l'art est libérateur en ce sens.

Ce dernier point de vue exprimé par Will est intéressant, puisque peu de ses collègues ont parlé de la colère causée par le racisme aux victimes. Il mentionne aussi que la colère exprimée peut être mal perçue et jugée par la communauté majoritaire. Nous sommes en accord avec ce point : les personnes issues des communautés minoritaires ont tendance à être accusées du racisme dont ils sont victimes et, dans certains cas, à banaliser ce dernier sous la pression exercée par la communauté majoritaire. Nous avons pu voir cela après les attentats de 2017 contre la communauté musulmane de la ville de Québec, par exemple.

CHAPITRE 5

DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

5.1 Les résultats

Les principaux enjeux qui se sont dégagés à la fois des entrevues effectuées avec les participants et les participantes et les quelques observations les plus pertinentes de notre observation participante se retrouvent, dans ce cinquième chapitre, classés selon celles des trois hypothèses à laquelle ils permettent d'apporter un élément de réponse.

5.1.1 Intégration grâce au capital social

Comme nous l'avons vu lors des chapitres précédents, l'intégration à la société québécoise représente un défi de taille pour les personnes immigrantes et racisées. Comme mentionné dans les chapitres précédents, les programmes gouvernementaux sont construits de telle sorte que des projets par les agents et agentes des centres communautaires sont subventionnés dans le but de favoriser l'intégration. En ce sens, les acteurs et actrices des centres communautaires sont des piliers importants, voire principaux, de l'intégration au Québec. Les programmes d'intégration proposés par les organismes communautaires doivent répondre à des objectifs précis et atteindre des cibles en termes de statistiques pour obtenir et conserver leurs subventions, ce qui alourdit la tâche des intervenants et intervenantes communautaires, comme mentionné, entre autres par Sterline. Malgré ces réalités administratives que la majorité des personnes interrogées ignorent, tous semblent trouver du capital social dans les activités culturelles et les autres activités des centres communautaires

Un avantage reviendra régulièrement pendant les entrevues : les activités communautaires permettent d'abord de briser l'isolement. L'ensemble des participants et participantes interrogés disent s'être fait des amis et un réseau qui les aident d'une façon ou d'une autre dans leur quotidien. Le réseau peut d'ailleurs les aider à régler de nombreux problèmes logistiques, comme la garde des enfants ou le fait de trouver un professionnel ou une professionnelle de la santé, par exemple. Les femmes monoparentales interrogées, par exemple, comptent beaucoup sur l'aide du centre pour les

aider avec les enfants et briser leur solitude. L'aide à l'intégration des enfants au système scolaire québécois (qui peut être ardu à comprendre et à intégrer, particulièrement pour les nouveaux arrivants et arrivantes qui sont allophones) est aussi facilité par les intervenants et intervenantes des centres communautaires, comme mentionné par Célia, qui a eu besoin de soutien avec l'entrée à l'école de ses enfants.

En ce sens, Burstein (2005) et Tremblay et ses collègues (2009) expliquent que les immigrants et immigrantes, notamment ceux et celles nouvellement arrivés, et particulièrement les femmes et les femmes cheffes de familles monoparentales, sont les plus susceptibles de subir de l'exclusion sociale. À cet effet, en plus d'être un endroit de socialisation et de partage de culture, le centre communautaire est également un filet de sécurité pour les bénéficiaires, même si les besoins dépassent souvent les services offerts par le centre. C'est une observation apportée par plusieurs intervenants et intervenantes comme Maya et Carlos, qui constatent l'étendue des besoins des personnes qui viennent en consultation dans leur centre communautaire.

Les centres communautaires servent, comme mentionné à plusieurs reprises, de filet de sécurité. Ils permettent ainsi de minimiser les risques associés à l'isolement des personnes vulnérables, ce qui inclut, entre autres, les personnes racisées et immigrantes. Ces risques incluent des problèmes de santé mentale, de santé physique et de consommation. Cette minimisation des risques semble à la fois profiter aux personnes vulnérables elles-mêmes et à la société.

Comme dit plus haut, plusieurs personnes sont référées vers des programmes d'aide pour leur santé mentale ou physique. En ce sens, les centres communautaires ont des partenariats formels et des contacts plus informels avec plusieurs organismes d'aide, mais également des CLSC, dans le but d'agir rapidement lorsque la santé d'un bénéficiaire semble être préoccupante. Le capital social développé devient donc, dans ces cas, essentiel, car il permet d'éviter que la situation se dégrade et demande des ressources publiques importantes, dans le cas d'une hospitalisation, par exemple. Les centres communautaires deviennent des passerelles pour insérer les gens les plus vulnérables à la société (Bamba et Morin, 2014).

Plusieurs centres ont également des programmes d'intégration de différents groupes de personnes vulnérables. Dans les trois centres choisis dans le cadre de cette recherche, il existe, entre autres,

des programmes d'insertion dans des activités culturelles de personnes ayant des troubles de santé mentale. Il y a aussi, comme mentionné plus haut, des programmes pour les jeunes décrocheurs et décrocheuses ou pour les femmes en situation de vulnérabilité (incluant de jeunes mères monoparentales). Cette clientèle vulnérable peut compter sur le capital social développé autour des centres communautaires. Le système scolaire, le marché de l'emploi et le système de santé publique, pour ne nommer que ces derniers, bénéficient directement de l'intervention des centres communautaires pour leur enlever une certaine charge.

Pendant l'observation participante et les entrevues, effectuées entre novembre 2021 et janvier 2022, deux séries d'événements imprévus viendront illustrer l'importance du capital social des centres communautaires et les besoins en ce sens dans la société québécoise. Premièrement, la pandémie de COVID-19, comme mentionné dans les chapitres précédents, exacerbe la vulnérabilité de différentes clientèles, dont les personnes immigrantes. Le rôle central joué par les centres communautaires, en plus des statistiques présentées précédemment, sera mentionné dans la majorité des entrevues effectuées avec les participants et participantes. Sarah mentionne combien les intervenants et intervenantes du centre l'ont aidé à passer au-travers des difficultés du confinement de la COVID, alors que sa famille était loin et que cela était source d'angoisse pour elle.

Les intervenants et intervenantes des trois centres communautaires interrogés nous diront d'ailleurs avoir effectivement reçu plusieurs appels ou courriels par jour de personnes se sentant isolées et déprimées pendant la pandémie. Ils et elles ont dû revoir leur façon de faire et leurs services dans le but de s'adapter aux nouveaux besoins rapidement. D'autant plus que l'arrivée de la COVID-19 a baissé considérablement l'achalandage dans les activités initialement proposées par les centres. Ils ont donc dû se réinventer. Le taux de participation aux activités influe fortement à la fois sur l'autofinancement et le financement gouvernemental des centres.

La seconde série d'événements ayant eu lieu pendant le terrain de cette recherche est une vague importante de violence dans le quartier Saint-Michel et dans d'autres quartiers de Montréal. L'une des conséquences tragiques de ces violences est la mort d'un jeune homme de 16 ans, Thomas Trudel, alors qu'il rentrait chez lui en novembre 2021. Le jeune homme n'était visiblement pas impliqué dans le crime organisé ou dans un quelconque conflit qui aurait pu expliquer une

vengeance (Girard-Bossé *et al.*, 2021). Les principales hypothèses du corps policier indiquent une violence gratuite ou une erreur sur la personne de la part du ou des agresseurs ou agresseuses. D'autres jeunes ont été tués par arme à feu dans les mois qui ont précédé cette agression. Il est à noter qu'une marche pacifique pour dénoncer la violence dans le quartier Saint-Michel a été organisée par le centre Forum Jeunesse de Montréal, un centre communautaire bien connu du quartier (Bendjafer, 2021).

Les événements de violence sont dus au manque d'encadrement des jeunes, selon Jean et Carlos (intervenants). Alors que Jean déplore que les politiciens et politiciennes réagissent après les drames plutôt que de travailler en amont pour les prévenir, Carlos déplore que les centres communautaires n'aient pas été en mesure de mieux entourer les jeunes pendant la pandémie, malgré les tentatives en ce sens. Ces propos montrent que les intervenants et intervenantes ont à cœur le bien-être des résidents et résidentes de leur quartier et qu'ils connaissent bien les enjeux de ce dernier. Les intervenants et intervenantes des centres communautaires sont au centre des enjeux du quartier et font le lien entre les différents acteurs et actrices et les solutions (Klein *et al.*, 2012a). Ils doivent obtenir les ressources nécessaires pour bien effectuer leur travail dont la charge, avec l'arrivée de la pandémie, a encore augmenté.

Dans un autre ordre d'idées, les centres communautaires apportent des ressources et du soutien dans les réseaux locaux et peuvent, pour cela, profiter de leur proximité avec les usagers et usagères. En ce sens, la relation de confiance entre les intervenant·e·s et les habitant·e·s du quartier et les interactions quotidiennes favorisent des contacts positifs. Le capital social joue donc un grand rôle dans les ressources disponibles.

Pour revenir à l'intégration par le capital social, il permet aux gens de trouver du soutien et des ressources, mais il permet aussi d'accélérer les apprentissages sur la culture et la langue à travers le partage avec les autres personnes participantes et les intervenants et intervenantes pendant les activités culturelles organisées par le centre. L'hétérogénéité des groupes, qui incluent des gens provenant de pays situés partout dans le monde, mais aussi des gens qui sont arrivés depuis plus longtemps, en contact avec des gens qui sont arrivés plus récemment permet des échanges riches et des contacts variés. Sans oublier que plusieurs intervenants et intervenantes ou participants et

participantes des centres sont également nés au Québec. Loin de poser un problème, ce mélange culturel semble être très positif pour l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes. Nos observations nous ont permis de voir une réelle entraide entre les personnes plus expérimentées et les nouveaux venus. Le partage d'explications sur la culture, la société et le fonctionnement des choses quotidiennes permet un sentiment de solidarité, une cohésion du groupe et une meilleure intégration. Plusieurs des personnes participantes ont mentionné avoir bénéficié et apprécié les conseils et l'aide de gens avec plus d'expérience au Québec.

Plusieurs intervenants, intervenantes, employés et employées des centres communautaires sont d'ailleurs eux-mêmes des personnes immigrantes arrivées au Québec depuis plus ou moins longtemps. Ils peuvent donc aisément comprendre les difficultés vécues par les nouveaux arrivants et arrivantes et leurs sentiments. Le fait de connaître plusieurs cultures et plusieurs langues est aussi un atout essentiel pour favoriser le lien de confiance et la communication avec les usagers et usagères des centres.

L'observation participante nous a permis de constater la diversité culturelle présente dans les centres, tant parmi le personnel que les personnes participantes. Loin de causer un conflit, ce métissage semble être vu comme un avantage pour l'ouverture au monde de chacun. Durant nos présences dans les centres, nous avons été témoins des conversations de partage sur différents aspects culturels. Par exemple, deux femmes qui s'échangent des recettes de cuisine de leur pays, ou encore un enfant qui demande de l'aide à un autre en géographie, puisqu'il sait que son ami vient d'un pays de la région qu'il étudie. Il est donc vrai de dire que les participants et les participantes forment une communauté, voire une famille qui s'entraide et s'apporte une plus-value l'un et l'autre.

C'est également le sens des propos apportés par Faustin et Jean (le premier étant participant et le second, intervenant) qui dénotent une grande solidarité entre les immigrants et immigrantes de différentes cultures et les personnes racisées. L'expérience des personnes arrivées il y a plusieurs années est bénéfique à celles récemment sur le territoire. Il s'agit ici d'une autre observation d'un capital social fort qui contribue à l'inclusion.

Les centres communautaires offrent aussi un soutien pour les personnes qui subissent du racisme. Toutes les personnes interrogées ont mentionné le subir. La participation aux activités du centre semble cependant les aider à comprendre le contexte entourant le racisme au Québec et leur apporter un certain réconfort trouvé dans le partage de leurs histoires et de leurs ressentis par rapport au racisme. C'est le cas pour Katie, qui mentionne se tourner vers le centre lorsque le racisme l'affecte beaucoup. Les activités culturelles permettent un partage profond qui rapproche les participants et participantes et qui crée des liens forts entre eux. Mohammed croit que cela est très positif pour lui comme pour d'autres.

Dans un autre ordre d'idées, le côté ludique des activités culturelles semble à la fois bien reçu par les personnes participantes et efficace pour les aider dans leur intégration. Cela leur retire de la pression quant aux objectifs à atteindre en termes de performance. Les intervenants et intervenantes du centre soutiennent que les activités culturelles, comme toutes les activités proposées, sont réfléchies pour permettre l'intégration sociale et culturelle ou l'expression face aux différents défis reliés à l'intégration. L'intégration par la culture, loin d'être anodine, permet d'intégrer plus facilement le marché du travail et la vie sociale de la communauté (Siganos, 2008).

Maya (intervenante) mentionne que les jeux et activités ludiques sont particulièrement efficaces pour effectuer des tâches vues comme lourdes et complexes telles que l'apprentissage de la langue française. Elle rappelle aussi que les intervenants et intervenantes en francisation ont de l'expérience et savent comment rendre ludiques et amusantes ces tâches. Le côté amusant rend effectivement l'apprentissage plus facile pour Gaëlle (participante).

Nos observations nous ont permis de constater que les activités culturelles permettent aussi une proximité entre les personnes participantes, alors que même les nouveaux venus et venues sont portés à s'ouvrir plus facilement sur leur parcours de vie et leurs défis. Les intervenants et les intervenantes connaissent d'ailleurs très bien, en général, la vie personnelle des bénéficiaires de services, qu'ils soient adultes ou enfants. Nous avons d'ailleurs pu constater qu'une attention particulière était accordée à ceux et celles qui avaient exprimé des défis spécifiques aux intervenants et intervenantes en privé ou devant le groupe. Nos observations nous ont permis de constater que les activités culturelles permettent en effet une proximité entre les personnes participantes, alors que même les nouveaux venus et venues sont portés à s'ouvrir plus facilement

sur leur parcours de vie et leurs défis. Par exemple, un enfant qui semble très renfermé sera appelé à exercer des responsabilités particulières dans une activité pour le pousser à être un leader pour les autres enfants et lui insuffler un peu de confiance. L'enfant, tout sourire, a été félicité par des intervenants et intervenantes ainsi que par d'autres enfants pour ses actions. Nous apprendrons plus tard que le petit a des difficultés à se faire des amis et a subi de l'intimidation à l'école. Le centre est, pour lui, un endroit sécuritaire où il peut développer un cercle social. De plus, comme il n'aime pas l'école et que sa vie familiale est difficile, selon ce qu'en savent les membres du personnel du centre communautaire, c'est lorsqu'il est là que l'enfant se sent bien. L'enfant a d'ailleurs amélioré ses capacités sociales et ses résultats scolaires depuis que les intervenants et intervenantes du centre lui accordent une attention particulière.

Nous avons également été témoins d'une scène où une femme est appelée à faire une démonstration devant le groupe, lors d'une activité d'art, puisqu'elle maîtrisait particulièrement bien l'activité. Une intervenante viendra ensuite nous expliquer en privé que cette femme avait des problèmes personnels importants et qu'elle vivait des moments difficiles. Lui faire vivre des réussites était un des objectifs secondaires ce jour-là. En ce sens, les centres communautaires dépassent, une fois de plus, leur mandat principal et font plus que de l'aide à l'intégration. Ils deviennent des lieux où des intervenants et intervenantes psychosociaux aident les gens à travers leurs difficultés personnelles et leur estime d'eux-mêmes, en plus de trouver des ressources pour référer ces gens quand ils n'ont pas les outils pour les aider. La culture est donc un outil pour redonner le pouvoir et la confiance en eux aux gens. Ils peuvent prendre action pour leur intégration à travers la culture (Siganos, 2008).

Les activités culturelles se font également à l'extérieur des locaux, alors que diverses activités proposent aux participants et participantes d'explorer la ville et de connaître certains de ses monuments historiques ou musées. En dehors des activités culturelles, plusieurs formations sont également offertes pour aider les gens à mieux comprendre la société et à être à l'aise dans les tâches quotidiennes. Par exemple, savoir où trouver certains produits ou comment fonctionnent les transports en commun de la ville de Montréal. Ces activités pratiques permettent aussi une meilleure inclusion à la société, alors que les nouveaux arrivants et arrivantes profitent particulièrement de ces points de repère. Ces endroits visités dans la ville deviennent également

des lieux de réseautage pour les personnes participantes. Les nouveaux arrivants et arrivantes sont particulièrement reconnaissants de ces activités, qui leur permettent une meilleure autonomie au quotidien ce qui les rend plus à l'aise et fonctionnels. Ceci fut mentionné entre autres par André et Johnny (participants).

L'avantage du quartier Villeraï–Saint-Michel–Parc-Extension, choisi dans le cadre de cette recherche, et, plus largement, de la ville de Montréal, c'est de donner accès à beaucoup d'activités et de bâtiments culturels à proximité. De plus, notre présence sur les lieux nous a permis de constater à quel point les organismes communautaires priorisent les partenariats avec différents organismes culturels pour favoriser l'apprentissage et l'épanouissement de la clientèle. C'est une façon de faire le plus possible avec le peu de ressources disponibles en plus d'être bénéfique pour toutes les parties impliquées, comme nous l'a mentionné Nathalia (intervenante).

Ajoutons que l'accès à la culture permet de mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons et de comprendre les différents codes sociaux et les valeurs. Elle permet également de faire des liens historiques importants. La culture est également un excellent outil pour apprendre le français selon les personnes interrogées puisqu'elle rend l'expérience concrète et intéressante, ce qui donne un plus au plan pédagogique. Le sentiment que ce qu'on apprend sera utile dans la vie de tous les jours rend l'apprentissage plus facile, comme mentionné par Sterline (intervenante).

La plupart des personnes interrogées, à l'instar de Faustin, évoquent la pression qu'ils ont d'apprendre le français. Cette pression semble comporter deux dimensions. D'abord, montrer qu'ils maîtrisent le français est essentiel pour eux dans les démarches d'immigration de longue durée. Ensuite, plusieurs témoignent avoir été mal reçus par certains Québécois et Québécoises natifs et avoir entendu des commentaires désobligeants dûs à leur mauvaise maîtrise de la langue. Plusieurs préjugés semblent en effet subsister quant à la volonté des personnes immigrantes à apprendre la langue et à vivre en français.

L'apprentissage du français est d'autant plus important puisqu'il s'agit de la langue de travail principale demandée dans la plupart des emplois où les personnes immigrantes peuvent postuler. Malgré le manque de main-d'œuvre, il est difficile pour les personnes immigrantes d'être engagées

si elles ne démontrent pas un niveau suffisant de français, voire d'anglais sur l'île de Montréal. Cette réalité leur met une pression supplémentaire.

Comme on l'a évoqué, les cours de francisation obligatoires demandés par le gouvernement ne sont que très peu efficaces pour permettre aux personnes immigrantes de parler un niveau de français fonctionnel. Il revient donc aux centres communautaires d'innover pour aider les participants et participantes à apprendre la langue. Il s'agit de l'enjeu principal pour la majorité d'entre eux, comme mentionné par Yasmine (intervenante).

Les intervenants et intervenantes, comme les personnes immigrantes, ressentent une pression pour offrir des programmes de francisation qui fonctionnent dans le but de répondre aux besoins. Encore une fois, en plus d'une réelle sensibilité aux défis des personnes immigrantes, le financement, et donc la survie des centres, sont en jeu. Les formations dans différents domaines en demande qui sont offertes par les centres communautaires, souvent avec l'aide d'Emploi-Québec, sont donc également essentielles à l'intégration dans le monde de l'emploi des immigrants et immigrantes.

Les activités culturelles communautaires sont donc, en effet, une part importante de l'intégration des personnes immigrantes et sont complémentaires à l'intégration en emploi. Le capital social joue également un rôle certain dans l'intégration de ces gens en apportant des ressources et un réseau. Il agit, de plus, à titre de filet de sécurité sociale. Les activités culturelles communautaires sont donc une façon de développer un capital social qui deviendra un facteur d'intégration à la société québécoise.

5.1.2 La culture comme vecteur d'affirmation identitaire

Comme illustré précédemment, la formation identitaire est en constant mouvement. En ce sens, nous croyons que la formation identitaire des personnes immigrantes et racisées est affectée par l'arrivée dans une nouvelle société et par le racisme et la discrimination subie par ces gens. De plus, la formation identitaire peut être perturbée quand la personne immigrante ou racisée est en conflit entre son identité culturelle d'origine et l'identité culturelle qu'elle tente de bâtir en s'intégrant à sa nouvelle terre d'accueil. Comme mentionné dans les chapitres précédents, ce conflit identitaire peut entraîner des conséquences sur la santé mentale et physique des individus.

Nous pensons donc qu'un processus d'affirmation identitaire est nécessaire pour plusieurs raisons. D'abord, les possibilités d'introspection pour explorer ces conflits intérieurs et le fait de pouvoir les nommer et les partager peuvent soulager un poids pour les personnes concernées. Ensuite, l'affirmation identitaire à travers la culture permet également de rester en contact ou de reprendre contact avec ses racines et d'éviter de se sentir acculturé dans la société d'accueil. En ce sens, nous croyons que les activités culturelles peuvent jouer une grande place dans le processus d'affirmation identitaire des participants et participantes des centres communautaires. Sarah et Gaëlle mentionnent que les activités culturelles les rapprochent de leurs origines et que cela les aide dans leurs processus identitaires. Sarah et Mélina (participantes) nous parlent d'un sentiment d'appartenance qui persiste après l'immigration et qui crée un rapport sentimental à leur culture d'origine. Cet attachement émotionnel n'est pas à négliger lorsque l'on aborde la culture des personnes immigrantes. Il nous permet de comprendre certains comportements de résistance face à la société d'accueil qui semblent être motivés par l'attachement à la culture d'origine, voire à une peur d'acculturation de la part de la société d'accueil.

Bon nombre de personnes participantes mentionneront, encore une fois, le côté thérapeutique de l'art et de la culture comme étant à la fois des facteurs de bien-être dans leur quotidien, mais aussi des outils d'expression de leur détresse, de leurs sentiments ou de leurs deuils, qui peuvent être multiples et complexes. La culture leur donne une voix pour s'exprimer et un médium d'expression dans lequel elles semblent se sentir à l'aise, car la plupart d'entre elles en connaissent les repères et sont familières avec l'expression par la culture. Plusieurs personnes participantes parleront d'ailleurs de la culture comme étant au centre de leurs besoins fondamentaux, même si cela n'est pas souvent mentionné parmi les besoins des immigrants et immigrantes par les différents programmes gouvernementaux, par exemple. Les immigrants, immigrantes et les personnes racisées interrogées mentionneront que le lien avec leur culture d'origine, ainsi que la créativité et le moment de bien-être et de calme que cela leur apporte, les aident à tenir le coup dans leur vie quotidienne qui est pleine de défis. Les personnes les plus marginalisées et isolées socialement ont, par le fait même, difficilement accès à la culture sans l'aide des centres communautaires. Les activités culturelles sont pourtant essentielles au bien-être psychologique (Hill, 2013).

Les propos de certaines personnes, comme Johnny (participant), font le lien avec le constructivisme choisi dans le cadre de cette recherche. Ces propos confirment que, pour ces participants et participantes, l'identité est en constante mouvance et se construit au fil des expériences vécues. Le parcours migratoire a, très souvent, un grand impact sur le construit identitaire des personnes immigrantes. Leur insertion à la société en tant que personne provenant d'un groupe minoritaire est un défi dans la redéfinition de leur identité qui peut apporter beaucoup de stress et de souffrance (Abdessadek, 2012).

Notre observation participante nous permet de constater la multitude de partages qui se font entre les immigrants et immigrantes de différents pays. Par exemple, des cuisines collectives sont organisées avec un pays comme thème. Les personnes participantes peuvent donc apprendre à cuisiner la cuisine créole (haïtienne) une semaine, puis la cuisine burkinabé la semaine suivante. Cette activité est très appréciée et populaire. Les participants et participantes nous diront prendre du plaisir à apprendre et à partager, mais aussi trouver un aspect très pratique pour diversifier les repas qu'ils se préparent à la maison grâce aux recettes qu'ils ont apprises au centre.

Nous avons aussi assisté à un jeu avec des enfants qui consistait à apprendre sur les habitudes de vie des habitants et habitantes d'un pays différent chaque semaine. Par exemple, les intervenants et intervenantes peuvent parler avec les petits, une semaine, de la nourriture indienne, des jeux pratiqués par les enfants en Inde et de la musique de ce pays. Ils joueront ensuite ensemble à ce jeu et écouteront de la musique traditionnelle de l'endroit. Cela permet d'accroître les connaissances des enfants et de cultiver leur ouverture d'esprit. De plus, les enfants natifs du pays en vedette peuvent participer à expliquer le mode de vie de leur pays et apprendre aux autres. Ils deviennent alors des leaders positifs de l'activité. Les enfants se montrent curieux et ouverts en posant des questions pour mieux comprendre.

Le théâtre permet également un rapport spécial à la culture et à l'intégration en ce sens qu'il permet de se mettre dans la peau des autres et de remettre en question les idées préconçues. Il permet également de mettre en lumière les défis des différentes personnes interprétées. Les acteurs et les actrices peuvent se mettre en action et faire changer les choses par l'art, ce qui leur permet de se sentir utiles et valorisés en plus de s'exprimer et de réfléchir sur leur propre situation. Valoriser la culture et l'identité des gens qui ont l'habitude de se sentir exclus ou différents semble

effectivement leur faire un grand bien. L'affirmation identitaire permet aux gens de se sentir fort et de reprendre, il nous paraît, un peu de pouvoir et de confiance en eux et en leur trajectoire. Plusieurs intervenants et intervenantes nous confieront, pendant l'observation participante, qu'une telle personne ou une autre semble être beaucoup plus épanouie ou bien dans sa peau depuis qu'elle s'exprime à travers les activités culturelles. Moussa, André et Sarah (participants et participante) nous ont parlé, pendant les entrevues, de l'impact positif de leur participation au centre pour leur santé mentale. Leur participation apaise aussi leur sentiment d'être en conflit identitaire.

Ces propos des personnes participantes nous ramènent à la dualité identitaire vécue par les immigrants et immigrantes. Ils sont en conflit entre le respect de leur culture d'origine et leurs racines, et leur besoin d'être intégrés et acceptés dans leurs communautés d'accueil. En ce sens, nos observations nous permettent de constater que les centres communautaires jouent un rôle de médiation en permettant à la fois participants et participantes de conserver un lien avec leur culture d'origine et de la valoriser, tout en aidant leur intégration à la société québécoise aux travers les différentes activités et la création d'un réseau.

Les propos de Marie (participante) illustrent également le cas particulier des secondes générations d'immigrants et d'immigrantes. Souvent mieux intégrés que leurs parents, ils vivent néanmoins un éloignement d'avec leur culture d'origine. Il est très fréquent qu'ils ne connaissent pas ou peu la langue de leur pays d'origine et ses coutumes. Ces personnes vivent souvent une double inclusion. Elles se sentent à la fois rejetées par les gens de leur pays d'origine, car elles sont nées ici, mais également rejetées par la société d'ici, car elles sont racisées et donc, vues comme étrangères. Ce sentiment peut créer chez plusieurs d'entre elles une détresse psychologique et une remise en question de leur identité. Les centres communautaires peuvent alors devenir des lieux d'intervention pour aider ces personnes à se retrouver.

Les entrevues nous montrent l'apport possible des personnes racisées à la société. Ils peuvent contribuer à faire avancer les mentalités et l'ouverture sur le monde. En ce sens, les activités culturelles participent à mettre un baume sur les émotions négatives que peuvent vivre ces gens en les aidant à vivre des moments positifs et à voir de façon plus positive leurs identités multiples et leurs différents défis. Cependant, elles permettent de montrer aux personnes immigrantes et racisées qu'elles peuvent apporter un plus à la société et ceci peut devenir un moteur d'engagement

social pour elles. Il est aussi possible que cela devienne une motivation face aux difficultés quotidiennes. Plusieurs participants et participantes se confieront sur les bienfaits de leurs engagements sociaux et sur leurs motivations à participer à la vie sociale communautaire. Ils peuvent alors participer à trouver des solutions aux problèmes locaux qui les touchent : ils se sentent alors inclus et valorisés (Palard, 2007).

5.1.3 Les activités culturelles comme vecteur d'émancipation

Pendant les entrevues, les individus questionnés ont tendance, au premier abord, à parler davantage de leur expérience personnelle d'émancipation à travers la culture. Ces propos se centrent sur la dimension individuelle de l'émancipation. Cependant, il est également possible, si nous sommes attentifs à certains de leurs propos, de voir également une émancipation de groupe dans le processus. L'émancipation de la collectivité, au-delà de leur émancipation personnelle, reste, pour certaines des personnes consultées, une finalité importante au cœur de leurs actions. Comme discuté avec Pierre et Will (intervenants), les centres communautaires sont des endroits privilégiés pour l'émancipation individuelle et collective et cela fait partie de leur mission sociale. L'émancipation collective semble prendre deux formes, la première étant l'émancipation collective à travers l'addition des émancipations individuelles des membres du groupe et la seconde étant une émancipation collective à travers l'engagement des membres du groupe. Par leur participation à des projets qui favorisent le mieux-être et l'avancement de la collectivité, les membres permettent une émancipation de cette même communauté.

L'émancipation est surtout une réponse, pour les participants et participantes, au racisme qu'ils vivent. Le racisme prend différentes formes et a différentes causes. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, les actions gouvernementales pour combattre le racisme semblent peu efficaces, insuffisantes et mal adaptées à la réalité des gens qui subissent la discrimination sur le terrain. L'une des raisons de cela, il nous semble, est le fait que ces programmes sont souvent réfléchis et mis en place globalement par les membres de la communauté majoritaire qui ne vivent pas les discriminations et ont, du fait de leur position sociale, eux-mêmes des aprioris sur les communautés minoritaires, leurs comportements ou leurs valeurs (Battaglini, 2007).

En ce sens, cette dernière partie de discussion des résultats prend son importance et sa pertinence dans le fait de donner la parole aux gens sur le terrain qui vivent ces réalités au quotidien et de voir comment ils trouvent et utilisent les outils à leur disposition – ici les activités culturelles – pour s’émanciper du racisme.

Comme le montrent les premiers témoignages, le racisme et les préjugés contre les personnes racisées ont été exacerbés par les conflits violents qui ont secoué la collectivité à l’automne 2021. Les centres communautaires semblent avoir joué un grand rôle de médiation au travers des tensions sociales ravivées, entre autres par l’organisation d’évènements pacifiques, comme une marche contre la violence et des forums d’information sur les enjeux du quartier (SPVM, 2022). Le racisme et l’exclusion apparaissent également comme des facteurs de colère qui poussent à des violences, particulièrement chez les jeunes du quartier, qui sont nombreux et plus fragiles dans leur construction identitaire. Les participants et participantes se sont ouverts, tout au long des entrevues, sur les répercussions graves du racisme et de la violence qu’ils subissent. En ce sens, les propos racistes qui peuvent sembler anodins aux yeux de ceux qui les prononcent créent une détresse profonde chez certaines personnes immigrantes et un sentiment d’exclusion qui peut affecter leur intégration à la société et leur bien-être. L’émancipation devient alors une étape importante pour favoriser l’intégration et la pleine participation sociale des personnes immigrantes.

Les participants et participantes mettent également l’accent sur le racisme quotidien qu’ils vivent et les émotions que ces situations les poussent à devoir gérer constamment. Les centres communautaires deviennent des alliés quotidiens pour accompagner ces gens et leur offrir des outils comme l’art et la culture pour gérer les défis dans leur vie de tous les jours. Les discours des personnes rencontrées défont le mythe que le racisme est le fait de quelques personnes isolées. Il est, au contraire, au centre du quotidien des personnes racisées. Celles-ci ressentent un sentiment d’impuissance réel par rapport aux inégalités et au racisme qu’ils subissent. Plusieurs participants et participantes nous ont fait part de leur frustration envers le manque de réactivité du gouvernement et son entêtement à ne pas reconnaître la présence de racisme systémique au Québec. Faute d’autres ressources, les participants et participantes se tournent vers les centres communautaires pour s’exprimer et chercher des solutions devant les inégalités qu’ils vivent. Ils peuvent ainsi prendre action et avoir un sentiment de contrôle sur leur vie (Foisly, 2017). Il nous

semble clair, encore une fois, que les centres communautaires pallient des manques importants au niveau du racisme et des inégalités sociales sans toutefois avoir les ressources et la reconnaissance pour le faire de façon optimale, comme mentionné par Yasmine (intervenante).

Aussi, l'importance de la sensibilisation prend une place majeure dans le discours des personnes participantes. C'est aussi un des rôles clés des centres communautaires, particulièrement auprès des jeunes qui sont particulièrement à risque de se radicaliser et à être au centre d'événements violents comme ceux vus à l'automne 2021. À la suite de ces violences, nous avons été témoins d'une vague de mobilisation dans le quartier, tant de la part des acteurs du communautaire que du reste de la population, pour trouver des solutions et soutenir les jeunes. Cela montre le sentiment d'appartenance des gens au quartier (Palard, 2003). Plusieurs participants et participantes nous parleront en effet de l'importance qu'ont les jeunes pour la communauté micheloise et de l'importance de mieux les encadrer pour leur permettre un chemin de vie plus positif. Les jeunes issus de l'immigration sont susceptibles de tomber dans la violence à cause de leur perception d'être rejetés par la communauté et du racisme qu'ils et elles subissent (Tichit et Jaccoud, 2009; Bergheul, 2012). Ces jeunes cherchent à être acceptés au sein d'un groupe et à former des liens sociaux à travers la criminalité (Perreault et Bibeau, 2003). Ces facteurs explicatifs montrent cependant que les centres communautaires font également partie de la solution en ce qui a trait au capital social et au sentiment d'appartenance qu'il est possible de développer en ces lieux. Les trois centres communautaires de notre étude montrent d'ailleurs de belles réussites dans leur intervention avec les jeunes.

Comme Johnny, plusieurs des personnes participantes parleront aussi de la dimension multisectorielle de la prévention. Les centres communautaires doivent aider plusieurs types de clientèle. L'aide et la solidarité, à la fois à travers les communautés racisées et immigrantes, mais aussi envers les gens qui vivent des enjeux semblables à ceux vécus par ces communautés sans se désigner comme étant une personne racisée ou immigrante, peut aider l'émancipation individuelle et collective des gens impliqués.

Dans les entrevues comme dans l'observation participante, il est possible de ressentir un sentiment de culpabilité de la part de plusieurs adultes face aux événements violents qui ont coûté la vie d'un adolescent visiblement innocent. Plusieurs personnes interrogées nous confieront qu'il s'agit, selon

elles, d'un échec du système social québécois et de la communauté de Saint-Michel de ne pas avoir pu mieux encadrer les jeunes pour prévenir ce drame. Les jeunes sont marginalisés et ont peu de place dans la vie politique des villes. Ils et elles participent d'ailleurs peu aux activités communautaires, ne retrouvant pas leur place (Leblanc *et al.*, 2007). Les intervenants et intervenantes rencontrés sont très à l'affût de l'importance d'intégrer les jeunes et de les faire s'engager dans le quartier pour favoriser leur sentiment d'inclusion. Dans la même optique, la montée des violences provoque une grande inquiétude chez les citoyens et citoyennes et chez les intervenants et intervenantes, mais également un sentiment d'urgence qui les pousse à être d'autant plus proactifs et à chercher des solutions pour intervenir auprès des adolescents et des jeunes adultes en détresse en prévention de nouvelles violences. Les personnes participantes nous rappellent qu'en plus d'accompagner les personnes racisées et immigrantes dans leur défis quotidiens, les centres communautaires ont également un rôle d'éducation à faire vis-à-vis de toute la population. Le racisme et les préjugés peuvent être combattus par l'éducation populaire et le dialogue entre les communautés. Les centres deviennent alors des lieux de rencontre pour favoriser les échanges et apporter des expériences positives de partages entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire (Cloutier, 2006; Prévost, 2007; Peña et Lévesque, 2012). Il importe également de montrer que le racisme et les préjugés sont toujours bien présents au Québec et qu'il est important que toute la société s'implique pour améliorer les choses.

Gaëlle et Louisa mentionnent avec justesse l'importance du sentiment de peur dans la relation entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire. La peur semble effectivement jouer un rôle important dans les dynamiques sociales entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires. À l'instar de ce que Gérard Bouchard explique dans le chapitre 2, c'est la peur de perdre nos particularités historiques qui poussent, entre autres choses, les Québécois et Québécoises à craindre, bien qu'à tort, les personnes immigrantes. Cette peur est entretenue par une mauvaise compréhension des enjeux, comme nous l'avons vu dans le rapport final de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Elle est aussi favorisée par le sensationnalisme des médias de masse qui, parfois, manquent de nuances dans leurs propos concernant ces enjeux. Il faut cependant dire que les immigrants et immigrantes ont, eux aussi, peur, comme ils le mentionnent dans les extraits précédents. La violence physique ou

verbale qu'ils subissent les rend craintif vis-à-vis de la société d'accueil. Cette méfiance des différents groupes rend la communication et l'ouverture difficiles.

Dans un autre ordre d'idées, les acteurs et actrices rencontrés parlent du bienfait de leur implication communautaire sur leur estime d'eux-mêmes et sur leur émancipation. Il nous semble, en effet, que l'implication permet, au-delà du développement d'un capital social que nous avons déjà abordé, de montrer aux gens qu'ils peuvent faire une différence dans la société et être porteurs ou porteuses de changement. L'implication permet aussi de développer des qualités personnelles et de se sentir utile. Ces aspects nous semblent des points clés de l'émancipation individuelle (Cadell *et al.*, 2011; Couture, 2013). La reprise du pouvoir sur les activités et les opportunités d'agir et de s'exprimer sont libérateurs pour les personnes des groupes minoritaires (Lacouture *et al.*, 2015; Foisy, 2017). Notre observation participante nous a d'ailleurs permis de voir la solidarité entre les groupes. Loin de se refermer sur eux-mêmes, les communautés racisées et immigrantes sont ouvertes aux autres et apportent un grand soutien aux membres du centre communautaire nonobstant l'origine des personnes qui ont besoin d'aide ou les enjeux concernés. Ces gens semblent déterminés à faire leur place et à apporter du positif à leurs compagnons et compagnones victimes de discriminations similaires. En ce sens, le sentiment d'appartenance semble jouer un rôle déterminant dans l'émancipation des personnes concernées (Prévost, 2017; Tremblay, 2017).

En somme, les propos des personnes participantes nous montrent que les centres communautaires sont des espaces collaboratifs essentiels à l'émancipation des participants et participantes. Ils permettent aussi de conserver un lien avec la culture d'origine de ces derniers, tout en facilitant leur adaptation à la culture québécoise au-travers des activités offertes. Ils sont finalement des espaces de soutien essentiel pour faire face au racisme et aux autres défis de l'intégration.

5.2 Conclusion

Le Québec entretient une relation très complexe avec ses immigrants et immigrantes. Étant la seule province francophone au Canada, la conservation de la langue et de la culture est particulièrement importante aux yeux des Québécois et Québécoises. Cet aspect prend une place importante dans le discours et dans l'espace public du Québec. Durant les dernières décennies, les discours nationalistes au Québec questionnaient plus fortement l'intégration des immigrants et immigrantes

dans la société. Ces derniers sont montrés, au travers des discours, comme étant des problématiques à la conservation culturelle québécoise. En ce sens, la crise des accommodements raisonnables et les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis marquent un tournant dans la relation entre le groupe majoritaire québécois et les groupes minoritaires. La banalisation des discours publics et privés contre l'immigration a mené à une banalisation des violences racistes envers les personnes racisées et immigrantes et à une augmentation de ces violences, comme montré par les statistiques présentées dans le chapitre 1. Le Québec a cependant besoin de l'immigration pour pallier au manque de main-d'œuvre et au vieillissement de la population qui se fait de plus en plus sentir dans la province. Cette relation de dualité crée une tension palpable dans la société. Cependant, la parole est très majoritairement donnée aux représentants du groupe majoritaire (québécois et blanc) plutôt qu'aux groupes qui subissent l'oppression de façon quotidienne. Pareillement, la montée de la droite en Occident, également visible en sol québécois, donne de la visibilité aux discours racistes tant dans les médias traditionnels que sur les médias sociaux. Cette surreprésentation des questions concernant l'immigration pousse à la peur de l'autre et, dans un second temps, au racisme tant systémique qu'ordinaire (Hameleers et Schmuck, 2017). Ce racisme banalisé est dommageable à l'intégration et au bien-être des populations immigrantes et racisées au Québec.

L'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes est majoritairement relayée par les instances gouvernementales aux centres communautaires avec des programmes subventionnés. Les travailleurs et travailleuses des centres deviennent donc des acteurs et actrices centraux dans l'intégration. Dans un sens plus large, ils sont le filet social des personnes immigrantes puisqu'en cas de manque de ressources, elles se tourneront vers les centres communautaires pour de l'information ou de l'aide, comme vu pendant la pandémie de COVID-19. Les centres deviennent donc une famille de substitution pour ces personnes.

Plus encore, en l'absence presque totale de mesures du gouvernement québécois pour contrer le racisme sur son territoire, les travailleurs et travailleuses du communautaire deviennent des acteurs et actrices phares du combat antiraciste, et les centres communautaires deviennent des espaces militants pour des mouvements de contestation comme Black Lives Matter. Comme le montre Jetté (2017), les centres communautaires sont historiquement très présents dans les luttes militantes des citoyens et citoyennes du fait de leur proximité avec ces derniers. Les centres communautaires sont

donc à la fois le pont entre les citoyens et citoyennes et les services gouvernementaux, en plus d'être au centre des revendications de la population des quartiers, du fait de leur proximité avec les habitants. Ils sont au premier plan dans l'offre de services aux personnes immigrantes et racisées, principalement lors des premiers mois d'arrivée au Québec.

Cette recherche portait sur trois questions principales :

- 1- En quoi les activités culturelles des centres communautaires peuvent-elles intervenir dans l'émancipation des personnes immigrantes et racisées?
- 2- En quoi les activités culturelles des centres communautaires influent-elles sur la construction identitaire?
- 3- Comment est-ce que le concept de capital social peut s'appliquer aux interactions des personnes participantes, des intervenants et des intervenantes?

Les résultats obtenus dans le cadre de la recherche terrain nous mènent à confirmer les hypothèses de départ : les activités culturelles communautaires sont à la fois des vecteurs de capital social, des vecteurs d'affirmation identitaire et des vecteurs d'émancipation contre le racisme. Elles sont donc des outils essentiels pour l'inclusion et le bien-être des personnes racisées et immigrantes dans le cadre d'une société touchée de façon importante par le racisme systémique et ordinaire, notamment dans différents quartiers de Montréal particulièrement touchés par les défis inhérents à cette population, car elle y est nombreuse, comme c'est le cas du quartier Saint-Michel.

La présente thèse avait pour but d'explorer les possibilités souvent mal comprises et sous-estimées des activités culturelles dans l'émancipation contre le racisme, la construction identitaire et le capital social. Notre recherche a confirmé que les activités culturelles des centres communautaires, comme les autres activités de ces centres, apportent beaucoup aux gens marginalisés, quelle que soit la forme prise par cette marginalisation. Comme montré par Beaugard et ses collègues (2020), les activités culturelles permettent de créer des liens entre les groupes majoritaires et minoritaires des sociétés en favorisant le partage et la création d'un lien de confiance. Ceci aide à l'intégration des personnes immigrantes et racisées. Les membres du personnel des organismes communautaires sont des intervenants et intervenantes de première ligne pour favoriser le contact entre ces gens et les services gouvernementaux. Leur expérience du terrain et leur lien privilégié

avec les citoyens et citoyennes locaux font de ces personnes les mieux placées pour connaître les besoins des citoyens et citoyennes et y répondre. Ils sont souvent d'ailleurs eux-mêmes issus de communautés marginalisées et peuvent donc comprendre les défis auxquels fait face leur clientèle. Leur expérience leur permet également de développer des outils et des interventions efficaces avec cette même clientèle.

Les centres communautaires sont essentiels à la prestation de services sociaux au Québec. Ils pallient un grand nombre de services insuffisants ou inadéquats qui sont, de prime abord, une responsabilité du gouvernement québécois, par exemple en ce qui a trait à l'apprentissage du français ou à l'inclusion des nouveaux arrivants et arrivantes. Historiquement, le gouvernement a créé des partenariats avec les centres communautaires pour assurer un service de meilleure qualité aux citoyens et citoyennes. Cela s'est cependant doucement transformé en déresponsabilisation du gouvernement (Jetté, 2008), comme nous avons pu le voir à la fois dans les entrevues et dans la recherche documentaire.

S'il est vrai que les organismes communautaires sont les mieux placés pour accueillir et encadrer les personnes immigrantes dans leur parcours migratoire et que la proximité avec la population, comme dit plus haut, les rend aptes à offrir des services adaptés, ces derniers reçoivent trop peu de soutien financier et de ressources pour mener à bien cette tâche. Ajoutons à cela que les critères d'admissibilité et les cibles de performance à atteindre pour répondre aux objectifs des programmes du gouvernement et, ainsi, recevoir les subventions dont ils ont grandement besoin sont difficiles à atteindre. Ces critères restrictifs sont un frein important qui fait en sorte que certaines des personnes les plus marginalisées et les plus à risques (notamment les personnes réfugiées ou en attente de statut) sont obligatoirement laissées de côté dans la prestation de certains services, car ils ne font pas partie de la clientèle cible qui peut être subventionnée dans les programmes. Plusieurs des intervenants et intervenantes ont mentionné les limites des critères imposés par les programmes gouvernementaux et le fait qu'ils acceptent d'aider des clients qui, de façon officielle, ne sont pas admissibles et, donc, pas subventionnés par les programmes. Ceci est une dérogation que les intervenants et intervenantes pensent nécessaire pour répondre à la réalité des personnes les plus marginalisées sur le terrain.

Notre recherche nous a également portés à voir un certain désengagement des instances gouvernementales dans l'inclusion des personnes immigrantes et la lutte contre le racisme. D'une part, il semble que le fonctionnement actuel les pousse à déléguer presque la totalité des tâches aux centres communautaires, sans accorder à ces derniers les ressources nécessaires, même si les événements de violence de l'automne 2021 ont poussé le gouvernement à accorder plus de subventions aux centres communautaires pour la lutte contre la violence. D'autre part, du côté des actions contre le racisme, bien que les événements très médiatisés des dernières années, dont nous avons fait mention en introduction, aient poussé le gouvernement à agir, notamment par de la publicité et par la création d'un groupe de travail et d'un ministère de la Lutte contre le racisme, les actions semblent insuffisantes tant du point de vue des chercheurs et des chercheuses dans le domaine que du point de vue des intervenants et intervenantes sur le terrain. Notons également le manque d'informations précises sur les actions qui seront entreprises concrètement dans la lutte contre le racisme et la persistance du premier ministre François Legault à nier la présence du racisme systémique au Québec pourtant reconnu par un nombre important de recherches en sciences sociales (voir notamment Nadeau *et al.* 2019; Lefevre- Radelli, 2019, Cox 2020; Vilney, 2021). Ce manque de précision porte à croire que le gouvernement, bien qu'il souhaite faire bonne figure en matière de lutte contre le racisme vue l'importance que le sujet a dans les médias et au sein des groupes de pression, n'a pas de plan clair à proposer en ce sens. Dans un même ordre d'idées, le fait de refuser de reconnaître l'aspect systémique du racisme risque de faire en sorte que les actions proposées par le gouvernement soient de nouveau inadéquates et ne s'attaquent pas au cœur du problème, soit le système en lui-même.

La majorité des centres communautaires sont, plus largement, historiquement impliqués dans différentes luttes sociales, comme la pauvreté ou l'exclusion, y compris les centres qui se spécialisent dans l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes. Il faut dire que les personnes immigrantes et racisées, comme les personnes marginalisées en général, sont particulièrement susceptibles d'être aux prises avec des problèmes de pauvreté, d'emploi ou d'exclusion sociale. Les services en ce sens sont donc importants pour les personnes immigrantes et racisées, car ils font partie intégrante de leur besoin, particulièrement lorsque les nouveaux arrivants le sont de fraîche date. L'intégration va aussi de pair avec ces enjeux et permet de les prévenir. Le fait de créer un capital social et d'inclure les personnes marginalisées à différents projets qu'ils soient

culturels, militants ou autre, permet d'éviter les contrecoups de l'isolement et de mieux intégrer ces personnes à la vie sociale et à l'emploi. Notre expérience dans les centres communautaires de Saint-Michel montre que les personnes participantes peuvent, grâce aux activités des centres communautaires, s'insérer en emploi et devenir des citoyens et citoyennes impliqués dans la communauté, entre autres choses. Ces résultats concordent avec ceux de Cadell et de ses pairs (2001). Les activités des centres communautaires permettent de développer des compétences et des qualités comme l'estime et la confiance en soi, qui ont pour effet d'aider les personnes immigrantes ou racisées à s'insérer dans la société et dans le monde de l'emploi (Couture, 2013).

Les enjeux de pauvreté et d'accès à l'emploi, entre autres, résultent d'un racisme systémique subi quotidiennement par les personnes immigrantes et racisées. Il leur est plus difficile de trouver un emploi ou un logement et de les conserver ce qui les met, *de facto*, en situation plus précaire. Les résultats de cette thèse montrent que le racisme est causé principalement par une incompréhension et un manque de discussion entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires dans la société québécoise et par un manque d'ouverture à l'autre, comme le pense Belabdi (2010). Les immigrants et immigrantes sont, par exemple, souvent tenus responsables des problèmes d'intégration à la culture et à la vie québécoise. On les accuse, par le fait même, d'être des menaces à la conservation de la culture francophone du Québec. Nos observations de terrain et nos entrevues montrent toutefois que les personnes immigrantes et racisées souhaitent réellement s'intégrer à la société québécoise et cherchent des occasions pour participer à la vie citoyenne. Cependant, les structures d'accueil et principalement les programmes de francisation semblent inadaptés pour répondre aux besoins et laissent les nouveaux arrivants avec peu de connaissances de la langue, même lorsqu'ils ont dûment complété le processus de francisation offert. En ce sens, il est important de revoir la responsabilité des différents acteurs et actrices impliqués dans l'accueil et la francisation plutôt que de mettre l'entière responsabilité de l'intégration sur le nouvel arrivant lui-même. Comme montré par Taboada Lionetti (2017), nous croyons que les cours de francisation et les exigences en termes de langue pour les immigrants et immigrantes sont mal adaptés à la réalité de ces derniers, qui requièrent des services qui comprennent mieux leur réalité en tant que groupe distinct de la société.

Différents événements surmédiatisés, comme pendant la crise des accommodements raisonnables de 2007 et les débats concernant la laïcité au Québec, ont poussé la société québécoise à croire à tort que les personnes immigrantes et racisées ne voulaient pas réellement s'intégrer. Or, il va sans dire que le poids médiatique de quelques événements isolés et le sensationnalisme dans le traitement de ces derniers ont contribué à accroître la colère et la violence au sein de la population plutôt que de favoriser le dialogue. Les divisions sont alors perçues comme étant trop importantes à être surmontées. La colère et la haine provoquées par ces incompréhensions et la fausse division entre le « nous » et l'« autre » légitiment, pour certains, l'utilisation de la violence contre les personnes qu'ils perçoivent comme étant contre eux. La plupart des personnes immigrantes et racisées racontent vivre régulièrement de la violence verbale et de la discrimination. Si les agressions physiques sont relativement moins fréquentes, elles sont également de plus en plus une réalité pour ces gens. Plusieurs ont d'ailleurs confié, pendant les entrevues, craindre pour leur sécurité à cause du climat de méfiance et de division qui règne.

Si les violences contre les personnes immigrantes ou racisées sont de plus en plus fréquentes et très souvent banalisées ou impunies, elles sont subies presque quotidiennement par les personnes immigrantes et racisées. Elles sont également extrêmement dommageables pour leur santé mentale, leur santé physique et leur intégration (Beauregard *et al.*, 2020; Joshi *et al.*, 2013). Ces violences poussent aussi à s'isoler, ce qui est contre-productif dans l'optique où l'on accuse les personnes immigrantes et racisées de ne pas suffisamment s'intégrer. Notre recherche montre que les violences envers ces personnes sont trop souvent banalisées, même par le gouvernement lui-même et, parfois, par les victimes qui la subissent de façon constante. Les acteurs des centres communautaires sont pourtant témoins des vagues de violence et de leur répercussion sur les victimes qui ont peu de ressources pour dénoncer ces agressions et s'en guérir. Encore une fois, les activités culturelles sont, cependant, efficaces pour aider à la gestion des traumatismes et des conséquences de la violence, que ce soit la violence subie dans le pays d'accueil à cause du racisme et de la discrimination ou celle subie dans le cadre du parcours migratoire, dans le pays d'origine ou durant le transit. La culture et l'art sont, en ce sens, thérapeutiques pour aider à avancer au travers de ces expériences traumatisantes et il semble important d'investir davantage dans des programmes d'aide et d'accompagnement, entre autres en thérapies alternatives à travers la culture et l'art pour les personnes racisées ou immigrantes victimes de violence. Notre expérience à

l'ASAP montre que les arts et la culture peuvent être une partie de la réponse au rétablissement des victimes de violence, quelle qu'elle soit. Nos résultats en ce sens rejoignent les conclusions de bon nombre d'auteurs et d'autrices qui montrent les bienfaits de la thérapie par l'art et de la culture sur les personnes ayant vécu des traumatismes à travers leur parcours d'immigration (Beiser & Hou, 2016; Kalmanowitz 2016; Rousseau *et al.* 2013; Chu, 2011; McNiff et Barlow, 2009; Talwar, 2007; Baker, 2006).

Il est également important de s'attaquer aux préjugés en ce qui a trait à la perte de la culture québécoise à cause des personnes immigrantes et racisées. Des recherches montrent que l'immigration n'est pas responsable du recul du français au Québec (OQLF, 2021). Il faut donc mieux informer la population et revoir les plans d'action pour la conservation de la culture québécoise en ciblant les vrais enjeux et en trouvant les solutions les mieux adaptées en fonction de ces derniers. Ce préjugé persistant sur le danger pour la conservation du français au Québec dû à l'immigration doit être défait puisqu'il légitime, pour plusieurs, un racisme envers les nouveaux arrivants et arrivantes et les personnes racisées. Cependant, si elle n'est pas particulièrement reliée à la conservation du français, l'intégration des personnes immigrantes et racisées n'en est cependant pas moins importante dans l'optique où ces dernières sont des éléments importants pour répondre aux problèmes de main-d'œuvre et de dénatalité au Québec en plus de permettre aux Québécois et Québécoises de s'ouvrir à de nouvelles cultures et d'apprendre de ce contact.

L'intégration est aussi importante pour la santé mentale et physique des nouveaux arrivants et arrivantes et des personnes racisées. L'isolement de ces personnes crée, au contraire, des problèmes de santé physique et psychologique qui risquent de nuire à leur apport à la société. La prévention passe donc par la création de liens sociaux et de liens de confiance qui permettent la prestation de services adaptés et efficaces à leur situation particulière.

Des groupes extrémistes sont de plus en plus visibles et légitimés dans l'espace public, alors que leurs discours se concentrent, entre autres, sur des propos contre les personnes immigrantes et racisées. Ces discours font, souvent, faussement le lien entre l'immigration et les problèmes sociaux. La crise de la COVID-19 a également participé à une montée des discours radicaux et du racisme, permettant aux conspirationnistes de s'exprimer et mettant la faute de l'augmentation des cas de COVID-19 sur les immigrants et immigrantes (principalement, dans ce cas précis, les

personnes d'origine asiatique, puisque le virus a d'abord été détecté en Chine [Bordeleau, 2022]). Alors que les discours publics et médiatiques sont sensationnalistes et qu'ils ne se basent pas toujours sur des faits, il devient difficile pour la population de faire la distinction entre le vrai et le faux. Ceci fait en sorte d'alimenter ou de créer des préjugés qui soutiennent la division entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire et d'exacerber les tensions entre les individus.

Cette augmentation des discours racistes souvent banalisés sous le couvert du nationalisme rend également les gens particulièrement craintifs, la peur de l'autre étant au centre de ces discours. La question identitaire est, depuis longtemps, très sensible au Québec et l'immigration est trop souvent, comme dit plus haut, vue comme une menace à l'identité québécoise plutôt que comme un possible enrichissement de cette dernière. Suivant ce constat, les Québécois et Québécoises se montrent, depuis plusieurs années, réfractaires à l'immigration, et la question des seuils d'accueil annuels des personnes immigrantes est devenue populaire dans les campagnes électorales et dans les médias. Encore une fois, la surmédiation de l'enjeu fait en sorte d'amplifier la peur des gens, alors que ces derniers semblent souvent ne pas bien comprendre les enjeux. En ce même sens, lors de la crise des accommodements raisonnables de 2007, le rapport final de la Commission (Bouchard et Taylor, 2008) a montré que très peu de Québécois et Québécoises comprenaient réellement le contenu des demandes d'accommodements religieux exprimées par les groupes minoritaires.

Les centres communautaires participent à ouvrir la discussion entre les différents groupes de la société et permettent aux gens de confronter leurs préjugés et de s'unir dans des projets communs. Les entrevues ont d'ailleurs illustré que les activités culturelles permettaient aux gens de voir qu'ils ont beaucoup plus de points en commun que de points qui les divisent. À ce propos, les activités culturelles poussent les participants vers une introspection qui leur permet de mieux se connaître et de développer des qualités et des aptitudes nouvelles et utiles dans leur parcours de vie. Dans un même ordre d'idées, les activités culturelles favorisent le partage et la création de liens sociaux et d'intimité qui mènent vers le partage d'éléments du parcours personnel des participants et participantes. La solidarité et l'entraide émanent de ces échanges et sont des éléments essentiels au bienfait des centres communautaires. Ceci est, encore une fois, en lien avec la première hypothèse de création d'un capital social qui aide à l'intégration des personnes immigrantes et racisées et qui

participe au fait de démarginaliser ces gens et à leur offrir un filet de sécurité nécessaire à leur bien-être. Les centres communautaires sont souvent les premiers contactés par les personnes marginalisées pour avoir du soutien, comme nous l'avons constaté pendant la crise de COVID-19. Leur proximité avec les citoyens et citoyennes fait en sorte qu'ils doivent faire preuve d'initiative et de créativité pour répondre aux besoins changeants et parfois urgents de la clientèle, malgré leur manque de ressources. Comme montré par plusieurs auteurs et autrices (Rahm, 2007; Kanouté *et al.*, 2014; Bernard, 2004), les centres communautaires ont un rôle phare à jouer dans l'intégration des personnes immigrantes et racisées, dans la prestation de services à ces derniers et dans l'apport d'un capital social. En ce sens, nos résultats rejoignent ceux de Peña et Lévesque (2012), obtenus dans un centre communautaire de la ville de Québec, qui montrent les bienfaits de la participation aux activités interculturelles de centres communautaires sur l'inclusion des personnes immigrantes.

L'interculturalisme québécois mène, selon nous, à une certaine acculturation des personnes racisées et immigrantes en ce sens qu'on leur demande de vivre leur vie en français et d'adopter des façons de vivre et des valeurs « québécoises ». Plusieurs personnes interrogées nous ont parlé de leur sentiment de perdre leur culture et leur identité. Elles ressentent également une dualité entre leur culture d'origine et la culture québécoise qu'elles tentent d'intégrer. Elles se sentent souvent coupables de ne pas vivre suffisamment selon la langue et les valeurs de leur pays d'origine pour mieux s'intégrer au Québec. Cette dualité identitaire rejoint, encore une fois, les propos de plusieurs auteurs et autrices, dont Rousseau (2000), Turgeon (2003) et Latouche (2011).

Plus encore, la question de l'héritage culturel des enfants, soit des immigrants et immigrantes de première ou de seconde génération, est également sensible pour plusieurs des personnes interrogées. Elles peinent souvent à trouver l'équilibre entre leur souhait de transmettre leur culture d'origine à leurs enfants et le fait d'intégrer ceux-ci, en français, à la culture québécoise. Une forte crainte que les enfants vivent du racisme, comme les parents l'ont très souvent vécu, est au cœur de ce questionnement. Dans un même ordre d'idées, plusieurs immigrants et immigrantes de seconde ou de troisième génération interrogés nous parlent avec regret du fait de ne pas avoir plus de contact avec leur culture d'origine. Les centres communautaires font, encore une fois, partie de la solution, alors que les activités culturelles proposées permettent souvent aux utilisateurs de reprendre contact avec leur culture d'origine et de célébrer cette dernière, en plus de la faire

connaître aux autres participants du centre. Aux dires des personnes interrogées, ceci est positif pour leur cheminement identitaire C'est aussi une façon, pour les organisateurs et organisatrices, de permettre une reconnexion identitaire à la personne participante, mais aussi d'informer les usagers et usagères sur les cultures des autres pays aussi bien que sur la culture québécoise et de favoriser les échanges et les partages interculturels.

Plusieurs personnes interrogées nous ont parlé avec émotion du bien-être psychologique qu'elles tiraient de ces activités, se sentant incluses et acceptées telles qu'elles sont par les participants, participantes, intervenants et intervenantes du centre. En ce sens, nos résultats rejoignent également ceux de la thèse de Bénédicte Nguigain-Launière (2020), qui explique comment les Québécois et Québécoises de seconde génération se sentent exclus de la société québécoise étant donné le racisme quotidien et systémique qu'ils subissent, même s'ils sont nés dans la province. Ces derniers ne se sentent pas entièrement Québécois ou Québécoises et trouvent difficile de créer des liens avec le groupe majoritaire qui les voient comme une menace. Il est important, pour les intervenants et intervenantes, de reconnaître que l'identité est mouvante et plurielle et que les personnes immigrantes et racisées vivent de profonds bouleversements identitaires et des remises en question à travers leurs parcours. Les activités culturelles permettent le dialogue et le fait de se questionner. Comme expliqué par Abdessadek (2012), les personnes immigrantes trouvent des repères (ici proposés par les centres communautaires) pour dépasser l'état de conflit intérieur qui est provoqué par la négociation des individus entre leurs attentes relativement à leur parcours migratoire et les réalités de ce dernier, souvent teinté par la violence et le racisme.

Il est également nécessaire de parler de l'émancipation collective et individuelle permise par les activités culturelles et militantes des centres communautaires. À travers ces dernières, les participants et participantes sentent une réelle libération de la domination du groupe majoritaire. Le fait de pouvoir reconnaître leur identité et reconnecter avec elle permet à ces gens de se sentir fiers et de mieux s'accepter. Les activités culturelles permettent également d'accéder aux blessures et aux traumatismes causés par le racisme et de leur faire face, en vue d'une éventuelle guérison. Concernant cet aspect, il est clair pour les chercheurs et chercheuses, aussi bien que pour les intervenants, intervenantes, participants et participantes consultés, que les arts ont le pouvoir d'entamer une guérison, bien que cette dernière soit souvent longue et ne se résumera pas à la

participation à des activités culturelles. La reprise de pouvoir passe, pour plusieurs, par le fait de se choisir et de se guérir. L'émancipation est un pas important dans le combat contre le racisme tant sur le plan individuel que collectif. Pour Racine (2012), l'émancipation individuelle et collective passe également par la valorisation de la culture, un aspect qui est présent dans les activités des centres communautaires et qui est important pour les travailleuses et les travailleurs de ces centres.

Concernant l'émancipation collective, si, pour certains, elle passe par la somme des émancipations individuelles, pour d'autres, elle passe également par l'union du groupe. Le fait de s'allier pour la cause du combat contre le racisme, comme dans le cas des revendications de Black Lives Matter, fait partie intégrante de l'émancipation collective. Le militantisme permet aux groupes de revendiquer leurs droits et d'avoir une voix collective pour exiger des changements sociaux, ce qui leur permet, dans un même temps, une reprise de pouvoir sur leurs vies. La force du groupe est souvent puissante pour se faire entendre, alors que les individus, avec des discours non pas moins pertinents, mais moins visibles dans l'espace public, se font souvent contraindre au silence et n'ont pas accès à une plateforme suffisamment importante pour avoir de l'impact. Pour reprendre l'exemple de Black Lives Matter, c'est la force du nombre qui aura permis à ces militants et militantes d'être entendus et écoutés. Plus encore, il est important pour les communautés immigrantes et racisées de prendre action pour améliorer les conditions de vie de leurs communautés. Si les centres communautaires sont souvent engagés dans des actions militantes, notre recherche nous montre que tous les projets collectifs qui impliquent une amélioration des conditions de vie de la communauté ou du quartier, même des actions moins militantes ou politiques, ont, pour les participantes et participants, un pouvoir d'émancipation individuelle et collective. Nos résultats rejoignent la thèse de Dunford (2015), qui croit que l'émancipation collective est essentielle au bien-être des populations en leur permettant de se battre pour leurs propres droits et de parler en leur nom, plutôt que d'être montrées comme des victimes passives qui attendent d'être sauvées.

Nous croyons que les résultats de la présente recherche peuvent s'appliquer aux autres quartiers de Montréal et aux autres villes du Québec, même si la majorité d'entre elles ne sont pas aussi multiculturelles que Montréal. En ce sens, nous pensons que les personnes racisées qui vivent dans

des villes où elles sont peu nombreuses ont d'autant plus besoin de l'aide des centres communautaires pour avoir des services. La réalité est cependant que les centres communautaires d'aide aux immigrants et immigrantes sont peu présents dans ces villes dû au manque de clientèle, ce qui, encore une fois, réduit le budget alloué et les possibilités d'autofinancement.

Plus généralement, nous sommes d'avis que nos résultats montrent les bienfaits des activités culturelles des centres communautaires et que ces derniers sont généralisables à toutes les villes occidentales où des tensions sont présentes entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires. En ce sens, la présente recherche montre que les activités culturelles sont des vecteurs d'émancipation pour les personnes racisées et immigrantes et qu'elles favorisent la recherche et l'expression identitaire de ces personnes. Finalement, les centres communautaires et leurs activités sont créateurs d'un capital social qui favorise l'intégration et le bien-être des personnes immigrantes et racisées en leur permettant d'avoir accès à un réseau de soutien et à des services.

Il est cependant intéressant de préciser, à nouveau, les limites de la présente recherche qui, dans les circonstances de restrictions de santé publique dans lesquelles elle a été produite, n'est que de petite envergure. Il aurait été pertinent d'interroger plus de participants et participantes et plus de personnel des centres, en plus d'assister à plus d'une activité par centre. Nous avons cependant dû nous restreindre vu l'annulation de plusieurs activités et à la faible participation à ces dernières due à la pandémie de COVID-19. La pandémie nous a également forcés à conduire la totalité des entrevues avec les participants et participantes en visioconférence. Comme expliqué précédemment, le manque de proximité et la présence d'appareils électroniques peuvent également nuire à l'établissement d'une discussion naturelle, particulièrement sur les sujets plus sensibles comme le racisme. Il est donc possible que certains participants ou participantes ne se soient pas sentis totalement à l'aise de se confier dans ces circonstances virtuelles malgré les efforts déployés pour rendre la conversation la plus fluide possible.

Cette recherche ne vient que minimalement pallier le manque d'études sur les bienfaits des activités culturelles et des centres communautaires sur l'inclusion et le combat contre le racisme. De plus, le fait de devoir circonscrire au seul quartier de Saint-Michel à Montréal permet une généralisation limitée des résultats. Cependant, le choix du quartier Saint-Michel a été fait en fonction de ces caractéristiques socioculturelles, des ressources disponibles et de la faisabilité du projet. En ce sens,

d'autres recherches sont nécessaires pour mieux comprendre les effets de ces éléments sur la société et pour développer des outils adaptés aux besoins. Des recherches plus approfondies sur les outils d'émancipation contre le racisme des différentes générations ou sur le partage de tels outils entre ces générations seraient, par exemple, importantes pour mieux cerner les défis et les solutions possibles. Dans un même ordre d'idée, réfléchir à des programmes plus efficaces pour la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes serait également approprié. Nous pensons que l'innovation, qui utilise, par exemple, la technologie de réalité virtuelle pour mieux apprendre le français, serait bénéfique pour obtenir de meilleurs résultats. La même technologie pourrait être utilisée pour monter des simulations servant à comprendre et à enrayer le racisme.

ANNEXE A
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPANT·ES INTERROGÉ·ES

Pseudonyme du / de la participant·e	Genre	Âge	Pays de provenance	Temps écoulé depuis l'arrivée au Québec	Type de participation	Temps de participation au centre	Date de l'entretien
Sterline	Femme	32	Haïti	30 ans	Intervenante	2 ans	11/12/2021
Louisa	Femme	49	Burkina Faso	9 ans	Participante	9 ans	3/11/2021
Sarah	Femme	22	Sénégal	6 mois	Participante	6 mois	05/01/2022
André	Homme	27	Côte-D'ivoire	7 ans	Participant	3 ans	27/11/2021
Célia	Femme	42	Colombie	8 ans	Participante	8 ans	24/01/2022
Marie	Femme	39	France (originaire du Mali)	12 ans	Participante	10 ans	18/11/2021
Maya	Femme	56	Haïti	30 ans	Intervenante	Plus de 20 ans	12/01/2022
Carlos	Homme	57	Espagne	34 ans	Intervenant	Plus de 20 ans	13/01/2022

Moussa	Homme	31	Mali	5 ans	Participant	5 ans	27/11/2021
Jean	Homme	37	Haïti	25 ans	Intervenant	10 ans	15/01/2022
Faustin	Homme	34	Nigéria	12 ans	Participant	9 ans	21/11/2021
Johnny	Homme	29	Haïti	26 ans	Participant	5 ans	
Katie	Femme	24	Guadeloupe	4 ans	Participante	3 ans	11/12/2021
Pierre	Homme	57	Originaire de l'île Maurice	57 ans	Intervenant	10 ans	28/12/2021
Mélina	Femme	32	Mexique	6 ans	Participante	6 ans	29/11/2021
Mohammed	Homme	42	Soudan	9 ans	Participant	9 ans	
Gaëlle	Femme	26	Canada (Québec)	N.A.	Participante	2 ans	28/12/2021
Yasmine	Femme	52	Burkina Faso	26 ans	Intervenante	4 ans	27/11/2021
Frank	Homme	34	Haïti	6 ans	Intervenant	3 ans	13/01/2022

Will	Homme	37	Originaire du Cameroun	N.A.	Intervenant	3 ans	17/12/2021
-------------	-------	----	------------------------	------	-------------	-------	------------

ANNEXE B

CANEVAS DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS

La participation à des activités culturelles au sein de centres communautaire comme vecteur d’émancipation pour les personnes racisées au Québec

Les entretiens semi-dirigés sont plutôt ouverts en termes de questions et de temps : il ne s’agit pas d’avoir une structure rigide, mais bien de laisser toute l’espace à la participante durant la rencontre. Cela permet d’adapter les entretiens aux participantes et aux priorités qu’elles donneront à certaines thématiques au fil de la conversation. La première étape est d’identifier une question générale qui permettra de faire ressortir des catégories d’analyse qui auront été énoncées par la personne elle-même et qui amènera d’autres questions durant la conversation.

Procédure :

Avant de commencer, je réitère les informations de la recherche et je m’assure du consentement de la participante. En début d’entretien, je rappelle également les divers objectifs de la recherche et la modalité d’entretien, les entretiens semi-dirigés tout en réitérant que le participant peut interrompre à tout moment la séance. Voici la question principale et quelques sous-questions afin d’alimenter l’entretien en plus d’une liste de thématiques à garder en tête lors de l’entretien (catégories d’analyse) :

Question principale :

Comment votre participation à des activités culturelles du centre communautaire vous aide dans votre intégration et face au racisme, si vous en vivez.

Sous-questions classées par thème (sans ordre chronologique d’importance):

Thème 1 : Intégration

- Avez-vous vécu des difficultés d'adaptation ou d'intégration au Québec (principalement si la personne n'est pas née au Québec)
- Vous sent(i)ez-vous différent ·e des autres à l'école ou dans la communauté?
- Quels sont les principaux défis pour les personnes immigrantes ou racisées au Québec?
- Est-ce que la participation aux activités du centre communautaire a joué un rôle dans votre intégration? Si oui, de quelle façon?
- Est-ce que le fait d'être en contact avec d'autres personnes racisées, au travers des activités du centre vous aide dans votre intégration? De quelles façons?

Thème 2 : L'importance des centres communautaires

- En quoi les centres communautaires sont importants au Québec ou à Montréal?
- Quel est le rôle des intervenant ·es des centres?
- Quels sont les principaux enjeux ou défis de votre centre communautaire (principalement pour les intervenant ·es) ?

Thème 3 : L'importance de la culture

- À quelles activités culturelles du centre avez-vous participé depuis que vous fréquentez le centre?
- Comment ces activités vous ont aidé dans votre intégration au centre ou à la société?
- Est-ce que ces activités vous ont permis d'apprendre ou de découvrir quelque chose sur la société québécoise ou sur vous-mêmes?
- Comment les activités culturelles peuvent participer à l'intégration?
- Comment les activités culturelles peuvent participer au bien-être?
- En quoi les activités culturelles aident au partage de votre culture (d'origine) ?

Thème 4 : L'identité

- En quoi le fait d'être immigrant·es et/ou racisé·e est important ou non dans votre identité?
- Vous sentez-vous près de votre culture d'origine?
- En quoi votre culture d'origine influence ou non votre identité actuelle?
- Selon-vous, est-ce que l'identité est stable ou en construction?
- Votre parcours migratoire a-t-il influencé votre identité ou votre vision de vous-mêmes?
- Vous sentez-vous Québécois·e ou Canadienn·e
- En quoi les activités culturelles sont-elles ou non en lien avec l'identité?

Thème 4 : Le racisme

- Avez-vous vécu du racisme au Québec? Dans quel contexte?
- En quoi le racisme intervient-il dans l'intégration?
- Pensez-vous que le racisme est très présent au Québec?
- Selon vous, quelles sont les solutions pour diminuer le racisme au Québec?

Thème 5 : L'émancipation

- Qu'est-ce que l'émancipation selon vous?
- Les activités culturelles auxquelles vous participer vous aident-elles à vous émanciper contre le racisme ?
- Comment les activités culturelles vous aident à être acteur actif dans la réponse au racisme?
- L'émancipation est-elle plutôt un projet individuelle ou collectif selon vous?
- À quel moment peut-on se sentir émanciper? Quels sont les signes d'une émancipation réussie?

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ENTREVUES INDIVIDUELLES

Titre du projet de recherche

La participation aux activités communautaires comme vecteurs d'émancipation des personnes racisées au Québec

Étudiante-chercheuse

Elisanne Pellerin

Doctorat en science politique,

819-216-1416

Pellerin.elisanne@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Issiaka Mandé

Professeur

Département de science politique

Université du Québec à Montréal

+1-514-987-3000 poste 2921

Mande.issiaka@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique des entretiens semi-dirigés et de l'observation participante.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

La présente recherche a pour but de comprendre comment la participation à des activités proposées par des centres communautaires sont bénéfiques pour les personnes racisées du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en les aidant, entre autres, dans leur processus d’intégration et d’émancipation contre le racisme présent au Québec.

Plus spécifiquement, le projet de recherche a quatre sous-objectifs : (1) Étudier la formation du capital social des personnes racisées à travers les activités communautaires (2) Étudier les bénéfices de la participation sur le développement d’outils contrer le racisme. (3) Étudier les processus d’intégration des personnes racisées au travers leur participation à des activités communautaire. (4) Étudier les adaptations identitaires des personnes racisées au travers leur intégration à la société, favorisée par la participation à des groupes communautaires

Nature et durée de votre participation

Votre participation se traduit par un entretien semi-dirigés d’une durée d’environ 45 à 90 minutes chacun. L’entretien semi-dirigé préconise une conversation entre la chercheuse et la participante plutôt qu’une série de questions déterminées en avance. Vous pouvez également, si vous le désirez, participer à un entretien de groupe où des questions seront posées dans le but de créer la discussion entre tous les participants. Avec votre permission et dans le but de faciliter la transcription des données, les entretiens seront enregistrés sur support audio. Le lieu et l’heure de la rencontre pour le ou les entretiens seront à convenir entre le participant et la chercheuse.

Êtes-vous d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés avec l’aide d’un appareil enregistreur audio ?

___ Oui, je suis d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés Initiales : _____

___ Non, je ne suis pas d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés Initiales :

Avantages liés à la participation

Votre participation est centrale dans cette recherche : elle permettra l’avancement des connaissances dans le domaine de l’intégration des personnes racisées dans la société et des outils pour contrer le racisme. De même, elle permettra de partager les visions des personnes racisées sur leur processus d’intégration et le racisme qu’elles peuvent vivre.

Risques liés à la participation

Il est peu probable que votre participation à cette recherche entraîne un inconfort significatif. Cependant, il se peut que certains des sujets abordés fassent ressortir de émotions fortes. Vous pouvez également à tout moment signifier votre inconfort en lien avec l'entretien et/ou vous retirer du projet. De plus, vous trouverez à la fin de ce consentement, une liste de ressources accessibles dans votre localité afin de pouvoir discuter l'impact émotionnel de l'entretien.

Confidentialité

Les renseignements recueillis durant les entretiens sont confidentiels : votre nom ne sera pas associé aux renseignements recueillis. Cependant, si vous partagez des informations que seules quelques personnes connaissent, il est possible que d'autres personnes puissent, par déduction, identifier que ces renseignements proviennent de vous. Nous nous engageons à ne pas divulguer vos informations personnelles lors de la diffusion des résultats (par exemple, votre nom apparaîtra sous pseudonyme).

Les entretiens transcrits seront numérotés et seule la chercheuse aura la liste des participantes et du pseudonyme qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entretien seront conservés sous clef durant la durée de l'étude, dans le bureau de la chercheuse à Montréal. Les résultats de la recherche pourraient être utilisés dans la rédaction d'articles scientifiques après le dépôt de la thèse. Votre formulaire de consentement

ainsi que toutes les données concernant l'entretien biographique semi-dirigé seront détruits après une période de 5 ans à partir du moment du dépôt de la thèse.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser la chercheuse verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune compensation financière n'est prévue pour votre contribution au projet de recherche.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : **Issiaka Mandé**, directeur de recherche par courriel (Mande.issiaka@uqam.ca) ou par téléphone (514-987-3000 poste 2921) ; **Elisanne Pellerin**, étudiante chercheuse par courriel (pellerin.elisanne@courrier.uqam.ca) ou au téléphone (819-216-1416)

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : **Caroline Vrignaud**, agente de recherche et de planification du CERPE par courriel (vrignaud.caroline@uqam.ca) ou au téléphone (+1-514-987-3000 poste 6188).

Ressources

Si vous ressentez le besoin de parler davantage des enjeux liés à la recherche, il existe diverses ressources auxquelles vous pouvez faire appel :

Nom de l'organisation

Téléphone

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et la chercheuse tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

ANNEXE D
FORMULAIRES DE CONSENTEMENT – OBSERVATION PARTICIPANTE

Titre du projet de recherche

La participation aux activités communautaires comme vecteur d’émancipation des personnes racisées au Québec

Étudiante-chercheuse

Elisanne Pellerin

Doctorat en science politique,

819-216-1416

Pellerin.elisanne@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Issiaka Mandé

Professeur

Département de science politique

Université du Québec à Montréal

514-987-3000 poste 2921

Mande.issiaka@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique des entretiens semi-dirigés et de l’observation participante.

Avant d’accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

La présente recherche a pour but de comprendre comment la participation à des activités proposées par des centres communautaires sont bénéfiques pour les personnes racisées du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en les aidant, entre autres, dans leur processus d’intégration et d’émancipation contre le racisme présent au Québec.

Plus spécifiquement, le projet de recherche a quatre sous-objectifs : (1) Étudier la formation du capital social des personnes racisées à travers les activités communautaires (2) Étudier les bénéfices de la participation sur le développement d’outils contre le racisme. (3) Étudier les processus d’intégration des personnes racisées au travers leur participation à des activités communautaire. (4) Étudier les adaptations identitaires des personnes racisées au travers leur intégration à la société, favorisée par la participation à des groupes communautaires

Nature et durée de votre participation

Votre participation se traduit par un entretien semi-dirigé d’une durée d’environ 45 à 90 minutes. L’entretien semi-dirigé préconise une conversation entre la chercheuse et la personne participante plutôt qu’une série de questions déterminées en avance. Avec votre permission et dans le but de faciliter la transcription des données, les entretiens seront enregistrés sur support audio. Le lieu et l’heure de la rencontre pour l’entretien seront à convenir entre le participant et la chercheuse.

Êtes-vous d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés avec l’aide d’un appareil enregistreur audio ?

___ Oui, je suis d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés.

Initiales : _____

___ Non, je ne suis pas d’accord pour que le ou les entretiens soient enregistrés.

Initiales : _____

Avantages liés à la participation

Votre participation est centrale dans cette recherche : elle permettra l’avancement des connaissances dans le domaine de l’intégration des personnes racisées dans la société et des outils pour contrer le racisme. De même, elle permettra de partager les visions des personnes racisées sur leur processus d’intégration et le racisme qu’elles peuvent vivre.

Risques liés à la participation

Il est peu probable que votre participation à cette recherche entraîne un inconfort significatif. Cependant, il se peut que certains des sujets abordés fassent ressortir de fortes émotions. Vous pouvez également à tout moment signifier votre inconfort en lien avec l'entretien et/ou vous retirer du projet. De plus, vous trouverez à la fin de ce consentement, une liste de ressources accessibles dans votre quartier afin de pouvoir discuter de l'impact émotionnel de l'entretien.

Confidentialité

Les renseignements recueillis durant les entretiens sont confidentiels : votre nom ne sera pas associé aux renseignements recueillis. Cependant, si vous partagez des informations que seules quelques personnes connaissent, il est possible que d'autres personnes puissent, par déduction, identifier que ces renseignements proviennent de vous. Nous nous engageons à ne pas divulguer vos informations personnelles lors de la diffusion des résultats (par exemple, votre nom apparaîtra sous pseudonyme).

Les entretiens transcrits seront numérotés et seule la chercheuse aura la liste des participantes et du pseudonyme qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entretien seront conservés sous clef durant la durée de l'étude, dans le bureau de la chercheuse à Montréal. Les résultats de la recherche pourraient être utilisés dans la rédaction d'articles scientifiques après le dépôt de la thèse. Votre formulaire de consentement ainsi que toutes les données concernant l'entretien semi-dirigé seront détruits après une période de 5 ans à partir du moment du dépôt de la thèse.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser la chercheuse verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune compensation financière n'est prévue pour votre contribution au projet de recherche.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : **Issiaka Mandé**, directeur de recherche par courriel

(Mande.issiaka@uqam.ca) ou par téléphone (514-987-3000 poste 2921) et **Elisanne Pellerin**, étudiante chercheuse par courriel (pellerin.elisanne@courrier.uqam.ca) ou au téléphone (819-216-1416)

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : **Caroline Vrignaud**, agente de recherche et de planification du CERPE par courriel (vrignaud.caroline@uqam.ca) ou par téléphone (514-987-3000 poste 6188).

Ressources

Si vous ressentez le besoin de parler davantage des enjeux liés à la recherche, il existe diverses ressources auxquelles vous pouvez faire appel :

Nom de l'organisation

Téléphone

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et la chercheuse tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom

Nom

Signature

Date

Engagement de la chercheuse

Je, soussignée certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit

ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom

Nom

Signature

Date

ANNEXE E
ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Entre :Elisanne Pellerin (« la chercheuse »)

Et

La personne responsable d'activités employé(e) par le centre

(« la personne responsable d'activités ») entrant en vigueur à la date de signature des parties.

Considérant que :

1-La personne responsable d'activités pourrait, en assistant la chercheuse dans le recrutement des participants et en validant que ces derniers répondent aux critères de sélections établis par la chercheuse, avoir accès à l'identité des personnes participant à la recherche.

2-L'identité des personnes participant à la recherche et leurs propos confiés dans le cadre de la recherche sont confidentiels.

Les parties conviennent que :

1- L'identité des participantes et participants à la recherche ainsi que leurs propos sont strictement confidentiels.

2-La personne responsable d'activités s'engage à ne pas dévoiler d'informations permettant l'identification des participants.

3-La personne responsable d'activités s'engage à ne pas divulguer la teneur des conversations dont elle pourrait être témoin pendant le processus de recrutement des participant(e)s.

Signé à _____ le _____

_____ (« le/la responsable d'activités »)

_____ (« la chercheuse »)

BIBLIOGRAPHIE

- Abdessadek, M. (2012). Identité et migration : le modèle des orientations identitaires. *L'Autre*, 13(3), 306-317. <https://doi.org/10.3917/lautr.039.0306>
- Abou, S. (1981). *L'identité culturelle: relations interethniques et problèmes d'acculturation*. Anthropos.
- Abric, J.-C. (2016). *Pratiques sociales et représentations (Nouvelle éd.)*. Presses universitaires de France.
- Abu-Lughod, L. (2013). *Do Muslim women need saving?* Harvard University Press.
- Agence France Presse. (2021, 11 juin). Un prix Pulitzer spécial pour la jeune femme qui a filmé le meurtre de George Floyd | Radio-Canada.ca. Ici Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1800928/femme-film-arrestation-george-floyd-prix-pulitzer>
- Agence QMI. (2016). Les Canadiens ont des doutes sur l'accueil de réfugiés syriens. TVA Nouvelles. <https://www.tvanouvelles.ca/2016/02/19/les-canadiens-ont-des-doutes-sur-laccueil-de-refugies-syriens>
- Albouy, V. et Legleye, S. (2020). Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle. Institut nationale de la statistique et des études économiques. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/130545>
- Aliance socioculturelle et aide pédagogique. (2021). Accueil. <https://monasap.org/> Amnistie Internationale Canada Francophone. (2019). « Projet de loi 21 Loi sur la laïcité de l'État ». <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-41031/memoires-deposes.html>
- Anctil, P. (2016). La charte de la confusion: réflexions au sujet du processus de consultation entourant la Charte des valeurs (p.43-65). Alain-G. Gagnon et Jean-Charles St-Louis, dir.,

Les conditions du dialogue au Québec; laïcité, réciprocité, pluralisme, Québec Amérique, 2016, 290 p.

https://www.academia.edu/23926021/La_charte_de_la_confusion_r%C3%A9flexions_au_sujet_du_processus_de_consultation_entourant_la_Charte_des_valeurs_p_43_65

Andrew, M. M. (2008). *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire*, Université de Montréal.

http://www.chereum.umontreal.ca/publications_pdf/Rapport%20final%20Jeunes%20Noirs%2030%20octobre%202008.pdf

Anievas, A., Manchanda, N. et Shilliam, R. (dir.). (2014). *Race and Racism in International Relations: Confronting the Global Colour Line (1st edition)*. Routledge.

Anti-racism Resource Centre. (2022). Racism 101 | CRRC. <http://www.anti-racism.ca/node/1.html>

Armony, V., Hassaoui, M. et Mulone, M. (2019, août). *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées*.

https://spvm.qc.ca/upload/Rapport_Armony-Hassaoui-Mulone.pdf

Arnaud, A.-J. (2004). *Entre modernité et mondialisation - 2ème édition: Leçon d'histoire de la philosophie du droit et de l'État*. LGDJ.

Arrow, K. J. (2000). *Social Capital: A Multifaceted Perspective*. Dans P. Dasgupta et I. Serageldin, *Social Capital: A Multifaceted Perspective*. World Bank Publications.

Ascher, F. (2006). *Le futur au quotidien. L'individu hypermoderne*, 273-290. Assemblée nationale du Québec. (2005). *Journal des débats de l'Assemblée nationale*.

<http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/37-1/journal-debats/20050526/2773.html>

Assemblée nationale du Québec. (2013). Projet de loi n°60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>

Assemblée nationale du Québec. (2022). Motion de procédure d'exception. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/motion-de-procedure-d-exception.html>

Aulagnier, P. et Dayan, M. (1991). Un Interprète en quête de sens. Impr. Firmin Didot. <https://bibliotheques.paris.fr/numerique/doc/SYRACUSE/258979/un-interprete-en-quete-de-sens>

Bâ, O. B. (2011). Critique des théories de l'évolution, de « races », et de racisme: histoire des idées sur l'évolution, statut controversé des peuples noirs et indigènes. Presses de l'Université du Québec.

Baker, B. A. (2006). Art Speaks in Healing Survivors of War. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 12(1-2), 183-198. https://doi.org/10.1300/J146v12n01_10

Bamba, M. (2012). Analyse des services et stratégies d'aide en emploi des organismes communautaires auprès des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal [Thèse de doctoral, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/5376/>

Bamba, M. et Morin, R. (2014). Organismes communautaires en employabilité et nouveaux immigrants à Montréal: quel est l'apport des services offerts ? *Diversité urbaine*, 14(1), 49-71. <https://doi.org/10.7202/1027814ar>

Banks, J., Cookson, P., Gay, G., Hawley, W., Irvine, J., Nieto, S., Schofield, J. et Stephan, W. (2001). Diversity Within Unity: Essential Principles for Teaching and Learning in a Multicultural Society. <https://doi.org/10.1177/003172170108300309>

- Bataille, P., Mc Andrew, M. et Potvin, M. (1998). Racisme et antiracisme au Québec : analyse et approches nouvelles. *Cahiers de recherche sociologique*, (31), 115-144. <https://doi.org/10.7202/1002391ar>
- Battaglini, A. (2007). L'intervention de première ligne à Montréal auprès des personnes immigrantes : Estimé des ressources nécessaires pour une intervention adéquate. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/46806>
- Battistella, D. (2011). L'Occident, exportateur de démocratie. *Politique étrangère*, Hiver(4), 813-824.
- Baubérot, J. (2014). *La laïcité falsifiée*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.baube.2014.01>
- Beauchamp, C. (2011). Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Conseil du statut de la femme. <https://csf.gouv.qc.ca/article/2011/04/01/affirmer-la-laicite-un-pas-de-plus-vers-legalite/#:~:text=Le%2028%20mars%20dernier%2C%20la,les%20femmes%20et%20les%20hommes.>
- Beaulieu, C. (2019). L'exclusion sociale vécue par des réfugiés de l'Afrique subsaharienne à Québec et les effets sur leurs conditions de vie et leur santé. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/37198>
- Beauregard, C., Tremblay, J., Pomerleau, J., Simard, M., Bourgeois-Guérin, E., Lyke, C. et Rousseau, C. (2020). Building Communities in Tense Times: Fostering Connectedness Between Cultures and Generations through Community Arts. *American Journal of Community Psychology*, 65(3-4), 437-454. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12411>
- Béchar, J. (2018). Immigration : l'Accord Canada-Québec. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201189E

Begag, A. (2003). *L'intégration*. Le Cavalier Bleu.

Beiser, M. et Hou, F. (2016). Mental Health Effects of Premigration Trauma and Postmigration Discrimination on Refugee Youth in Canada. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 204(6), 464-470. <https://doi.org/10.1097/NMD.0000000000000516>

Belabdi, M. (2010). *Communication interculturelle et processus d'intégration des nouveaux immigrants marocains au Québec* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/2654/1/D1883.pdf>

Béland, G. (2018, 13 avril). Bissonnette pensait que les musulmans viendraient tuer sa famille. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/proces/201804/13/01-5160910-bissonnette-pensait-que-les-musulmans-viendraient-tuer-sa-famille.php>

Bélangier, J.-P. (1999). Les organismes communautaires, une composante essentielle de ce tiers secteur. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(2), 89-102. <https://doi.org/10.7202/000055ar>

Bélangier, P. R. et Lévesque, B. (1992). Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992). Dans G. Daigle, *Le Québec en jeu : Comprendre les grands défis*. Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/15294>

Bélangier, P. R., Lévesque, B., Mathieu, R. et Midy, F. (1987). *Animation et culture en mouvement: fin ou début d'une époque?* Presses de l'Université du Québec.

Bélisle, R. et Bourdon, S. (2006). *Pratiques et apprentissage de l'écrit dans les sociétés éducatives*. Presses Université Laval.

Belkhdja, C. et Traisnel, C. (2011). Une communauté nationale assiégée? Le constat des « nouveaux penseurs de sensibilité conservatrice ». Dans *La communauté politique en question : Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*. Presses de l'Université du Québec.

- Bell, P., Tzou, C., Bricker, L. et Baines, A. D. (2012). Learning in Diversities of Structures of Social Practice: Accounting for How, Why and Where People Learn Science. *Human Development*, 55(5/6), 269-284.
- Bellemare, D. (2018). Le cinéma comme fabrique d'images et d'identités. *Recherches amérindiennes au Québec*, 48(1-2), 49-57. <https://doi.org/10.7202/1053702ar>
- Bellerose, P. (2021, 6 juin). Québec dépose son appel sur la loi 2. *Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2021/06/04/quebec-depose-son-appel-sur-la-loi-21>
- Benard, B. (2004). *Resiliency: What We Have Learned*. WestEd.
- Bendjafer, S. (2021, 25 novembre). [Reportage] Marche contre la violence et les armes à feu à Montréal. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/rci/fr/nouvelle/1842456/reportage-marche-violence-armes-a-feu-montreal-jeunesse>
- Benhadjoudja, L. (2017). Laïcité narrative et sécularonationalisme au Québec à l'épreuve de la race, du genre et de la sexualité. *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, 46(2), 272-291. <https://doi.org/10.1177/0008429817697281>
- Benoît, M., Rondeau, L. et Aubin, E. (2020). Venir de loin et se retrouver : intervention de groupe pour femmes immigrantes et réfugiées ayant vécu la violence. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 147-168. <https://doi.org/10.7202/1075393ar>
- Berger, P. L. et Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Anchor.
- Bergeron, P. (2017, 18 octobre). Le projet de loi 62 adopté: fini le voile intégral dans les autobus. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201710/18/01-5140396-le-projet-de-loi-62-adopte-fini-le-voile-integral-dans-les-autobus.php>

- Bergheul, S. (2012). La délinquance des adolescentes : étude comparative entre une population canadienne et algérienne. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 60(6), 446-453. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2011.04.006>
- Bertaux, D. (1997). *Récit de vie* (Le) 4e éd. Armand Colin.
- Berthiaume, G., Corbo, C. et Montreuil, S. (dir.). (2014). *Histoires d'immigrations au Québec*. Presses de l'Université du Québec : Bibliothèque et Archives nationales Québec.
- Bérubé, N. (2021, 7 septembre). Le 11-Septembre, 20 ans plus tard: Comment le 11- Septembre a changé le Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-09-07/le-11-septembre-20-ans-plus-tard/comment-le-11-septembre-a-change-le-quebec.php>
- Bevort, A. (2003). À propos des théories du capital social : du lien social à l'institution politique. *Sociologie du travail*, 45(Vol. 45-n° 3), 407-419. <https://doi.org/10.4000/sdt.31977>
- Bhabha, H. K. (2004). *The location of culture*. Routledge.
- Bieber, F. (2020). Global Nationalism in Times of the COVID-19 Pandemic. *Nationalities Papers*, 1-13. <https://doi.org/10.1017/nps.2020.35>
- Bilge, S. (2010). « ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 197-226. <https://doi.org/10.7202/043963ar>
- Bingham, A. J. et Withowsky, P. (2023). Deductive and Inductive Approches to Qualitative Data Analysis. Dans C. F. Vanover, P. A. Mihás et J. Saldaña, *Analyzing and Interpreting Qualitative Research: After the Interview*. SAGE Publications.
- Binhas, L. (2009). Les repères en économie sociale et en action communautaire Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre. Comité sectoriel de main-d'oeuvre Économie sociale Action communautaire.

Blanchet, A. et Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. (2e éd. refondue). Armand Colin

Blanchette-Lessard, L. et Daigneault Saint-Denis, N. (1975). *Groupes sociaux patriotes et les Rébellions de 1837-1838: idéologies et participation*. Presses de l'Université du Québec à Montréal.

Bolaffi, G., Bracalenti, R., Braham, P. et Gindro, S. (2003). *Racialization*. Dans *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. SAGE Publications Ltd.
<https://doi.org/10.4135/9781446220375>

Bordeleau, J.-L. (2022, 8 mars). L'origine animale de la COVID-19 ne fait presque plus de doute. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/683202/l-origine-animale-la-covid-19-ne-fait-presque-plus-de-doute>

Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme: un point de vue québécois*. Boréal. Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation; rapport*. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/66284>

Boucher, J. L., Favreau, L., Guindon, G. et Hurtubise, L. (2000). *Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.
<https://depot.erudit.org/handle/001958dd>

Bourdieu, P. (1990). The Scholastic Point of View. *Cultural Anthropology*, 5, 380-391.
<https://doi.org/10.1525/can.1990.5.4.02a00030>

Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Éditions du Seuil.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité. Raisons d'agir*.

Bourdieu, P. (2002). *Questions de sociologie*. Les Éditions de Minuit.

Bourhis, R., Bosset, D.-A. et Sioufi, R. (2018). « Orientations d'acculturation des québécois francophones à l'égard des Italiens « valorisés » et des mafieux « dévalorisés » ». *Revue québécoise de psychologie*, 39(1), 5-33. <https://doi.org/10.7202/1044842ar>

Bourque, D. (2003). Essai de typologie du partenariat dans le secteur de santé et des services sociaux au Québec. Université du Québec en Outaouais, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale. <https://depot.erudit.org/id/002104dd>

Bourque, D. (2004). « Nouvelle configuration des services sociaux et de santé: Quel rôle pour les associations et organismes communautaires? », *L'Abri, revue de l'Association Québécoise des Personnes Aphasiques (AQPA)*, 6(3), 13-2. https://skat.ihmc.us/rid=1238595463859_678701608_17662/Nouvelle%20configuration.Pdf

Bourque, J. et Grenier, M. (2014). *L'évolution des services sociaux du réseau de la santé et des services sociaux du Québec*. Université du Québec en Outaouais. <https://racorsm.org/plus-loin/publications/levolution-des-services-sociaux-du-reseau-de-la-sante-et-des-services>

Briere, J. (2012). *Working with trauma: Mindfulness and compassion* (p. 265-279).

Brown, G. W. et Harris, T. (dir.). (1978). *Social Origins of Depression: A study of psychiatric disorder in women*. Free Press. <https://doi.org/10.4324/9780203714911>

Burgess, M. (1995). *Indian Princesses and Cowgirls: Stereotypes from the Frontier*. Oboro.

Burstein, M. (2005). *Nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada*. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/PH4-30-2005F.pdf>

- Cadell, S., Karabanow, J. et Sanchez, M. (2001). Community, empowerment, and resilience: paths to wellness. *Canadian Journal of Community Mental Health = Revue Canadienne De Santé Mentale Communautaire*, 20(1), 21-35. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2001-0002>
- Caillouette, J. (1992). La réforme Côté ou l'ambivalence de l'État à l'égard du communautaire. *Service social*, 41(2), 115-129. <https://doi.org/10.7202/706572ar>
- Campanile. (2007). L'organisation communautaire au sein des communautés culturelles. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette, *L'organisation communautaire – Fondements, approches et champs de pratique*. Presses de l'Université du Québec.
- Cantor-Graae, E. et Selten, J.-P. (2005). Schizophrenia and Migration: A Meta-Analysis and Review. *The American journal of psychiatry*, 162, 12-24. <https://doi.org/10.1176/appi.ajp.162.1.12>
- Carabin, F. (2022, 28 avril). Legault veut rapatrier «tous les pouvoirs» en immigration. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/704442/legault-veut-rapatrier-tous-les-pouvoirs-en-immigration>
- Carette, J. et Vaillancourt, Y. (2000). Travailler le social : pour une redéfinition. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 1-4. <https://doi.org/10.7202/000001ar>
- Carrel, M. (2017). Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation. *Vie sociale*, 19(3), 27-34.
- Castonguay, C. et Neveu, G. (1970). Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Les services sociaux, Vol. VI, Tome 1, Recommandation 6.III.20, Gouvernement du Québec.
- Caxaj, C. S. et Berman, H. (2010). Belonging among newcomer youths: intersecting experiences of inclusion and exclusion. *ANS. Advances in nursing science*, 33(4), E17-30. <https://doi.org/10.1097/ANS.0b013e3181fb2f0f>

- Centre de ressources multiculturelles en santé mentale. (2010). La santé mentale des immigrants. Thèmes canadiens. https://multiculturalmentalhealth.ca/wp-content/uploads/2019/07/Immigrant_mental_health_10aug10.pdf
- Centre Lasallien. (2021). Accueil - Centre Lasallien. <https://www.centrelasallien.org/>
- Chamberland, M. et Le Bossé, Y. (2014). Rendre visible l'invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. *Alterstice: revue internationale de la recherche interculturelle / Alterstice: International Journal of Intercultural Research / Alterstice: Revista Internacional de la Investigacion Intercultural*, 4(1), 31-44. <https://doi.org/10.7202/1077480ar>
- Charaudeau, P. (2001). Langue, discours et identité culturelle. *Ela. Études de linguistique appliquée*, 123-124(3), 341-348.
- Charce, C. (2008). Entre-deux mondes : métissage, identité et histoire sur les traces de Sonia Robertson, Sylvie Paré et Rebecca Belmore, ou, Les parcours artistiques de trois femmes artistes autochtones, entre la mémoire et l'audace [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/948/>
- Charlot, B. (2001). Les jeunes et le savoir - perspectives internationales. *Anthropos*
- Chen, A. W. (2010). Immigrant access to mental health services: conceptual and research issues. *Canadian Issues*, 51-54. <http://www.proquest.com/docview/763161312?parentSessionId=vltqYZbaXgWBoNzi00f%2Fb4T4VVqRz%2FmR7H5pdiGlvIk%3D&accountid=14719>
- Chen, J. T. et Krieger, N. (2020). Revealing the unequal burden of COVID-19 by income, race/ethnicity, and household crowding: US county vs ZIP code analyses. *Harvard Center for Population and Development Studies Working Paper Series*, 19(1). <https://www.hsph.harvard.edu/social-and-behavioral-sciences/2020/04/24/covid-19-and-health-inequities-study-by-jarvis-t-chen-and-nancy-krieger/>

- Chevalier, F. et Stenger, S. (2018). *Chapitre 5. L'observation*. EMS Editions. <http://www.cairn.info/les-methodes-de-recherche-du-dba--9782376871798-page-94.htm>
- Chicha, M.-T. et Charest, É. (2013, 1er avril). Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : un rendez-vous manqué? [Rapport / Report]. Centre d'études ethniques des universités montréalaises. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23564>
- Chilcote, R. L. (2007). Art Therapy with Child Tsunami Survivors in Sri Lanka. *Art Therapy*, 24(4), 156-162. <https://doi.org/10.1080/07421656.2007.10129475>
- Chu, V. (2010). Within the Box: Cross-Cultural Art Therapy With Survivors of the Rwanda Genocide. *Art Therapy*, 27(1), 4-10. <https://doi.org/10.1080/07421656.2010.10129563>
- Clarke, J. (2010). After Neo-Liberalism? *Cultural Studies*, 24(3), 375-394. <https://doi.org/10.1080/09502381003750310>
- Cleveland, J., Hanley, J., Jaimes, A. et Wolofsky, T. (2020). SHERPA. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4155101?docref=yPS9ajAE7dlsk_wq0vFw1PQ
- Cliche, D. (2020). Les inégalités qui se cachent derrière la fracture numérique. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/175386/acces-internet-haute-vitesse-education-numerique>
- Clissold, E., Nylander, D., Watson, C. et Ventriglio, A. (2020). Pandemics and prejudice. *International Journal of Social Psychiatry*, 66(5), 421-423. <https://doi.org/10.1177/0020764020937873>
- Cloutier, G. (2006). Femmes immigrantes et organismes communautaires : partage d'histoires et de savoirs. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/17780>

- Coalition Avenir Québec. (2021). Identity and culture. Coalition Avenir Québec. <https://coalitionavenirquebec.org/en/blog/enjeux/identity-and-culture/>
- Cognet, M. et Eberhard, M. (2013). Composer avec le racisme : Postures stratégiques de jeunes adultes descendants de migrants. *Migrations Societe*, 147-148(3), 221-234.
- Coleman, J. S. (2011). Social Capital in the Creation of Human Capital. *The American journal of sociology*, (94), S95-S120.
- Colin, P. (2001). Identité et altérité. *Cahiers de Gestalt-therapie*, 9(1), 52-62.
- Collier, P. (1998). The political economy of ethnicity (1998-08). CSAE Working Paper Series. Centre for the Study of African Economies, University of Oxford. <https://ideas.repec.org/p/csa/wpaper/1998-08.html>
- Collins, P. H. (2011). Images de la femme noire dans l'Amérique contemporaine. *Volume !*, 82(2), 41-63.
- Commission de la santé mentale du Canada. (2009). Résumé du rapport du Groupe de travail sur la diversité: Améliorer les services en santé mentale pour les immigrants, les réfugiés et les groupes ethnoculturels ou racialisés – Enjeux et options pour l'amélioration des services. https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/Diversity_Issues_Options_Report_Summary_FRE_0_1.pdf
- Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale Action communautaire. (2016). Les repères en économie sociale et en action communautaire Faits saillants enquête 2015 Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre. https://www.csmoesac.qc.ca/outils-et_publications/les-reperes-en-economie-sociale-et-en-action-communautaire-panorama-du-secteur-et-de-sa-main-doeuvre-edition-2015

Commissariat aux langues officielles. (1974). Québec adopte sa Loi sur la langue officielle. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/chronologie-evenements/quebec-adopte-sa-loi-langue-officielle>

Commission des Droits de la personne et des Droits de la Jeunesse. (2019). Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe : résultats d'une recherche menée à travers le Québec. http://www.cdpedj.gc.ca/Publications/etude_actes_haineux.pdf

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2019). Rapport d'activités et de gestion 2018-2019. https://www.cdpedj.gc.ca/storage/app/media/publications/RA_2018_2019.pdf

Commission des Droits de la personne et des Droits de la Jeunesse. (2020). Rapport triennal 2016-2019 20e anniversaire Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics. https://cdpedj.gc.ca/storage/app/media/publications/Rapport_triennal_PAE_2016_2019.pdf

Conseil des Affaires sociales et de la Famille. (1976). Promotion de la participation des groupes populaires à la gestion des services publics et au développement des communautés. Québec.

Conseil interculturel de Montréal. (2006). Avis sur la problématique du profilage racial à Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/Avis_profilage_racial.pdf

Conseil interculturel de Montréal. (2016). Avis sur le profilage racial dix ans après 2006- 2016. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/profilage_racial_dix_ans_apres_2006_2016.pdf

Conseil national des Musulmans canadiens. (2019). « Mémoire du CNMC projet de loi 21: loi sur la laïcité de l'état ». <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-41031/memoires-deposes.html>

- Corbin, C. M. (2017). Terrorists Are Always Muslim but Never White: At the Intersection of Critical Race Theory and Propaganda. *Fordham Law Review*, 86, 32.
- Correa-Velez, I., Gifford, S. M. et McMichael, C. (2015). The persistence of predictors of wellbeing among refugee youth eight years after resettlement in Melbourne, Australia. *Social Science & Medicine* (1982), 142, 163-168. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.08.017>
- Costa-Lascoux, J., Hily, M.-A. et Vermes, G. (2000). *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires: hommage à Carmel Camilleri*. Harmattan.
- Côté, D. et Pérodeau, G. (2002). *Le virage ambulatoire : vers l'humanisation des soins? Dans Le virage ambulatoire : défis et enjeux*. Presse de l'université du Québec. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01527812>
- Côté, S. et Helliwell, J. F. (2002). Le capital social: un concept utile ?. https://www.researchgate.net/publication/332014203_Le_capital_social_Un_concept_util
- Couture, N. (2013). De la confiance en soi à l'exercice de la citoyenneté : présentation des résultats d'une consultation sur les effets de la gestion participative dans deux organismes communautaires de Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 247-259. <https://doi.org/10.7202/1020833ar>
- Crépeau, F., Nakache, D. et Atak, I. (2009). *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation: Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Presses de l'Université de Montréal. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv69t3tk>
- Dahoun, Z. K. S. (1998). L'entre-deux : une métaphore pour penser la différence culturelle. D'Amours, M. et Vaillancourt, Y. (1988). Les lendemains du Rapport Rochon : entrevue avec Jean-Pierre Duplantie et Norbert Rodrigue. *Nouvelles pratiques sociales*, 1(1), 15-31. <https://doi.org/10.7202/301002ar>

- David, F. (1991). La réforme Lavoie-Roux-Côté Entre la vertu et la pratique... Tout un océan d'incertitudes. Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec INC. https://mpnrc070.mywhc.ca/wp-content/uploads/2016/10/1991_03AnalyseR-centres-des-femmes-RRASMO-reformeLavoie-roux-cote_entreVertu-et-pratique.pdf
- Davidson, G. R. et Carr, S. C. (2010). Forced Migration, Social Exclusion and Poverty: Introduction. *Journal of Pacific Rim Psychology*, 4(1), 1-6. <https://doi.org/10.1375/prp.4.1.1>
- Davys, D. et Tickle, E. (2008). Social inclusion and valued roles: A supportive framework. *International Journal of Therapy and Rehabilitation*, 15(8), 358-363. <https://doi.org/10.12968/ijtr.2008.15.8.30820>
- de Beauvoir, S. (2010). *Le deuxième sexe. 1: Les faits et les mythes*. Gallimard.
- de France, C. (1982). *Cinéma et anthropologie*. Maison des sciences de l'Homme.
- Delisle, N. (2012). Définition des concepts et des principes d'intervention en développement des communautés. Direction de la santé publique de la Montérégie. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=64214
- Depelteau, J. (2013). Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/enjeux-lies-au-financement-et-a-la-gouvernance-des-organismes-communautaires-quebecois/>
- Desmarais, D. (2012). Contre le décrochage scolaire par l'accompagnement éducatif: Une étude sur la contribution des organismes communautaires. Les Presses de l'Université du Québec.
- Dionne, H. (1989), Bélanger P. R. Levesque, M. Mathieu, R. et Midy F., Animation et culture en mouvement. Fin ou début d'une époque? *Recherches sociographiques*, 30(1), 127. <https://doi.org/10.7202/056419ar>

- Dionne, J.-C. (2002). La santé et la sécurité du travail au Québec. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (4-1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3706>
- Direction régionale de santé publique de Montréal. (2020). Inégaux face à la pandémie. https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/Conditions_socio%C3%A9conomiques/COVID-19_et_d%C3%A9favo/Inegaux-Pandemie_Version-Detaillee.pdf
- Djebaili, N. (2017, 16 juillet). Canada : le projet d'un deuxième cimetière musulman au Québec divisé. *TSA*, <https://www.tsa-algerie.com/canada-le-projet-dun-deuxieme-cimetiere-musulman-au-quebec-divise/>
- Donnelly, T. T., Hwang, J., Este, D., Ewashen, C., Adair, C. et Clinton, M. (2011). If I Was Going to Kill Myself, I Wouldn't Be Calling You. I am Asking for Help: Challenges Influencing Immigrant and Refugee Women's Mental Health. *Issues in mental health nursing*, 32, 279-90. <https://doi.org/10.3109/01612840.2010.550383>
- Doucet, L. et Favreau, L. (dir.). (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Presses de l'Université du Québec.
- Drouin, A. (2017). *Le code de vie d'Hérouxville: 2017 : 10e anniversaire*. Éditeur François A. Lachapelle.
- Drudi, G. (2021). L'Avis du Conseil interculturel de Montréal (CIM) sur la problématique profilage racial à Montréal : un appel à la rencontre interculturelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 241-250. <https://doi.org/10.7202/1076654ar>
- Du Bois, W. E. B. (2020). *La ligne de couleur de W.E.B. Du Bois: représenter l'Amérique noire au tournant du XXe siècle*. B42
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Le Seuil.

- Ducol, B. et Gérard, A. (2021). Crimes et incidents haineux au Québec : Un état des lieux imparfait... à parfaire. Dans D. Helly, *Rétablir l'ordre. Peur, méfiance, haine des minorités culturelles et sexuelles*, Institut nationale de recherche scientifique. http://classiques.ugac.ca/contemporains/helly_denise/Retablir_l_ordre_peur_mefiance_haine/Retablir_l_ordre.html
- Dumont, F. (1995). *Raisons communes*. Boréal.
- Dumont, F. (2002). *Genèse de la société québécoise* (2. ed., 3. tirage). Boréal.
- Dumont, M. (2014). La laïcité et les droits des femmes. Réflexions historiques. Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Sherbrooke. https://www.usherbrooke.ca/apprus/fileadmin/sites/apprus/documents/conferences/Micheline_Dumont_16.04.2014.doc
- Dunford, R. (2015). Human rights and collective emancipation: The politics of food sovereignty. *Review of International Studies*, 41(2), 239-261. <https://doi.org/10.1017/S0260210514000187>
- Durbin, A., Lin, E., Moineddin, R., Steele, L. S. et Glazier, R. H. (2014). Use of mental health care for nonpsychotic conditions by immigrants in different admission classes and by refugees in Ontario, Canada. *Open Medicine*, 8(4), e136-e146.
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S. et René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux*. Gaetan Morin Éditeur, 17(2), 177-180. <https://doi.org/10.7202/011237ar>
- Edwards, G. S. et Rushin, S. (2018, 14 janvier). The Effect of President Trump's Election on Hate Crimes, Social Science Research Network. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3102652>
- Eid, P., Magloire, J., Turenne, M., Québec (Province) et Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2011). Profilage racial et discrimination systémique des jeunes

racisés: rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. <https://www.deslibris.ca/ID/228496>

El-Ghadban, Y., Haince, M.-C. et Benhadjoudja, L. (dir.). (2014). Une charte misogyne. Dans *Le Québec, la Charte, l'autre: et après?* (75-88). Mémoire d'encrier.

Elias, A., Ben, J., Mansouri, F. et Paradies, Y. (2021). Racism and nationalism during and beyond the COVID-19 pandemic. *Ethnic and Racial Studies*, 44(5), 783-793. <https://doi.org/10.1080/01419870.2020.1851382>

Elias, vk A. et Mansouri, F. (2020). A Systematic Review of Studies on Interculturalism and Intercultural Dialogue. *Journal of Intercultural Studies*, 41(4), 490-523. <https://doi.org/10.1080/07256868.2020.1782861>

Elibyari, S. (2019). Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le projet de loi 21 « La laïcité de l'État ». <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-41031/memoires-deposes.html>

Emploi-Québec. (2021). 5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_10_Programme_PRIIME/Guide_PRIIME.pdf

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). Réclamer notre pouvoir et notre place (vol. 1A) : Le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées. <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a.pdf>

Ezéchiél, A. N. M. (2006). *Les stratégies individuelles d'intégration des immigrants Guinéens, Maliens et Sénégalais au Québec*, Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/1655/1/M9188.pdf>

Ferland-Raymond, A.-E. (2006). L'évolution de l'activité bénévole au Québec entre 1900 et 1960 : une pratique rythmée par les grandes tendances économiques, politiques, religieuses et sociales de l'époque. Mémoire de Maitrise. Université Laval <https://corpus.ulaval.ca/entities/person/82b2bcfd-7477-4312-bea5-680000bad4ef?f.subject=G%C3%A9n%C3%A9rosité%C3%A9-20-20Aspect%20sociologique,equal&spc.page=1>

Fern, E. (dir.). (2001). *Advanced Focus Group Research*. Sage Publications.

Thésaurus de l'activité gouvernementale. (2022). *Fiche du terme : Organisme communautaire*. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=8735>

Firmin, A. (1855). *De l'égalité des races humaines*. Gallimard

Foisy, D. (2017). Cadre pratique Une approche d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire. http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1702_Cadre_pratique_CAPA.pdf

Fondation canadienne des relations raciales. (2015). CRRF Glossary of Terms. <https://www.crrf-fcrr.ca/en/resources/glossary-a-terms-en-gb-1?cc=p>

Fortier, F. et Hébert, G. (2013). Les organismes communautaires au Québec Financement et évolution des pratiques. IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/les-organismes-communautaires-au-quebec-financement-et-evolution-des-pratiques/>

Fortin, M. (2020, 10 novembre). L'essor de l'extrême droite à Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/589420/l-essor-de-l-extreme-droite-a-quebec>

Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : s'unir pour la jeunesse - Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). (s. d.). <https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Forum-montrealais-pour-la-lutte-contre-la-violence-armee--sunir-pour-la-jeunesse>

- Frish, F. (1999). *Les études qualitatives*. Éditions d'Organisation.
- Froc, K. A. (2019). Shouting into the Constitutional Void: Section 28 and Bill 21. *Constitutional Forum / Forum constitutionnel*, 28(4), 19-22. <https://doi.org/10.21991/cf29391>
- Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2018). Dossier noir Logement et pauvreté 7e édition. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>
- Kalmanowitz, D. (2016). Inhabited studio: Art therapy and mindfulness, resilience, adversity and refugees. *International Journal of Art Therapy*, 21(2), 75–84. <https://doi.org/10.1080/17454832.2016.1170053>
- Gagné, J. (2008). *Les organismes communautaires au Québec : vers une sociologie de la mémoire*. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/1507/>
- Gagnon, É. (2018). Comprendre la marginalité ou renforcer la marginalisation? Réflexions éthiques autour d'une recherche. *Éditons de l'Université de Sherbrooke*. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/14114>
- Gagnon, É. (2013). *L'invention du bénévolat: genèse et institution de l'action bénévole au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- Gaille-Nikodimov, M. (1998). *Le citoyen*. Flammarion.
- Garbaye, R. (2014). *Du multiculturalisme à la crise de l'intégration : regards croisés entre le Canada et la Grande-Bretagne*. Miranda. <https://doi.org/10.4000/miranda.5873>
- Garnier, C. et Sauvé, L. (1999). Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - Conditions pour un design de recherche. *Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions*, (Volume 1). <https://doi.org/10.4000/ere.7204>

- Gaucher, D. (1987). Éditorial : Pour une politique de santé mentale : tirer profit de l'histoire. *Santé mentale au Québec*, 12(2), 114-128. <https://doi.org/10.7202/030405ar>
- Gaulejac, V. de. (1994). *La lutte des places : insertion et désinsertion*. Hommes et perspectives. EPI.
- Gaumer, B. et Desrosiers, G. (2004). L'Histoire des CLSC au Québec: reflet des contradictions et des luttes à l'intérieur du Système. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, 10.
- Gauthier, C.-A. (2016). Obstacles to socioeconomic integration of highly-skilled immigrant women: Lessons from Quebec interculturalism and implications for diversity management. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 35(1), 17-30. <https://doi.org/10.1108/EDI-03-2014-0022>
- Genest, S. (2017). Constructivisme en études ethniques au Québec : retour à la notion de frontières de Barth. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 59-85. <https://doi.org/10.7202/1043042ar>
- Gervais, L.-M. (2021, 1er avril). Timides progrès en francisation. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/598023/timides-progres-en-francisation>
- Gildener, D. (2020, 9 octobre). Joyce Echaquan: Sylvie D'Amours perd son ministère. *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/actualites/national/2534577/joyce-echaquan-sylvie-damours-perd-son-ministere/>
- Gilmour, H. et Ramage-Morin, P. (2020). Social isolation and mortality among Canadian seniors. *Health reports / Statistics Canada, Canadian Centre for Health Information Rapports sur la santé / Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé*, 31, 27-38. <https://doi.org/10.25318/82-003-x202000300003-eng>
- Girard, J. (2018, 18 septembre). La CAQ entend abaisser le seuil d'immigration à 40 000 dès 2019 | Élections Québec 2018. Radio-Canada <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1121984/immigrants-seuil-coalition-avenir-quebec>

- Girard-Bossé, A., Ouellette-Vézina, H. et Ferah, M. (2021, 16 novembre). Meurtre d'un adolescent dans Saint-Michel: Un « évènement de trop, encore », déplore le chef du SPVM. *La Presse*, <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-11-16/meurtre-d-un-adolescent-dans-saint-michel/un-evenement-de-trop-encore-deploire-le-chef-du-spvm.php>
- Giroux, D. (2020). La question nationale et de la laïcité au Québec : psychopolitique d'une intrication. Dans D. Leydet, *Modération Ou Extrémisme?: Regards Critiques Sur La Loi 21*. (p. 13-28). Pulprolo.
- Giust-Desprairies, F. (2003). *La figure de l'autre dans l'école républicaine*. Presses Universitaires de France - PUF.
- Gobineau, J. A. (1853). *Essai sur l'inégalité des races humaines*. J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/cla.goj.ess>
- Godbout, J. T. (1983). *La participation contre la démocratie*. Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Godbout, J. T. et Collin, J.-P. (1977). *Les organismes populaires en milieu urbain: contre- pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?* (3). Institut national de recherche scientifique. http://classiques.uqac.ca/contemporains/godbout_jacques_t/organismes_pop_milieu_urbain_1977/organismes_pop_milieu_urbain_1977_biblio.html
- Godin, J.-F. et Renaud, J. (2005). Work and immigrants: An analysis of employment activity in the first ten years of establishment in the Montreal area. *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 6(3-4), 469-492. <https://doi.org/10.1007/s12134-005-1022-5>
- Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2012). Impasses éthiques des politiques sociales d'activation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 166-186. <https://doi.org/10.7202/1017389ar>

Gouvernement du Canada. (2020, 17 septembre). Vulnerable populations and COVID-19 [education and awareness]. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/diseases-conditions/vulnerable-populations-covid-19.html>

Grand dictionnaire terminologique - organisme communautaire. (2012). https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17033125

Granovetter, M. (2008). *Sociologie économique*. Le Seuil.

Gravlee, C. C. (2020). Systemic racism, chronic health inequities, and COVID-19: A syndemic in the making? *American Journal of Human Biology: The Official Journal of the Human Biology Council*, 32(5), e23482. <https://doi.org/10.1002/ajhb.23482>

Groupe d'action contre le racisme. (2020). Le racisme au Québec: Tolérance zéro. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/politiques_orientations/Groupe_action_racisme/RA_GroupeActionContreRacisme.pdf?1607961665

Gruzinski, S. (2012). *La pensée Métisse*. Pluriel.

Guéhenno, J.-M. (2014). La crise du multilatéralisme. *Esprit*, 407 (8/9), 49-57.

Guild, E. (2009). *Security and Migration in the 21st Century*, Polity.

Gushulak, B. D., Pottie, K., Roberts, J. H., Torres, S. et DesMeules, M. (2011). Migration and health in Canada: health in the global village. *CMAJ*, 183(12), E952-E958. <https://doi.org/10.1503/cmaj.090287>

Hache, E. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale? *Raison politique*, 7(24), 49-65.

- Hamel, J. (2013). Bref rappel de trois problèmes méthodologiques de l'histoire de vie en sociologie. *BMS: Bulletin of Sociological Methodology / Bulletin de Méthodologie Sociologique*, (117), 61-74.
- Hameleers, M. et Schmuck, D. (2017). It's us against them: a comparative experiment on the effects of populist messages communicated via social media. *Information, Communication & Society*, 20(9), 1425-1444. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2017.1328523>
- Hamisultane, S. (2021). Personnes descendantes de migrants racisées face aux micro- agressions : silence, résistance et communauté imaginaire d'appartenance. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 163-181. <https://doi.org/10.7202/1076650ar>
- Hargreaves, S., Zenner, D., Wickramage, K., Deal, A. et Hayward, S. E. (2020). Targeting COVID-19 interventions towards migrants in humanitarian settings. *The Lancet Infectious Diseases*, 20(6), 645-646. [https://doi.org/10.1016/S1473-3099\(20\)30292-9](https://doi.org/10.1016/S1473-3099(20)30292-9)
- Harvey, F. (2000). La double altérité du Québec et l'Amérique française. *Francophonies d'Amérique*, (10), 69. <https://doi.org/10.7202/1005081ar>
- Havard-Duclos, B. et Nicourd, S. (2005). Pourquoi s'engager ?. Payot
- Helliwell, J. F. (2002). *Globalization and well-being*. UBC Press.
- Helliwell, J. et Putnam, R. (2004). The Social Context of Well-Being. *Philosophical transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological sciences*, 359, 1435-46. <https://doi.org/10.1098/rstb.2004.1522>
- Québec. Ministère de l'immigration de la diversité et de l'inclusion. (2017). Plan d'immigration du Québec 2018. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2018_MIDI.pdf

- Hill, K. (2013). Les arts et le bien-être individuel au Canada Les liens entre les activités culturelles et la santé, le bénévolat, la satisfaction à l'égard de la vie et d'autres indicateurs sociaux en 2010. *Regard statistique sur les arts*, 11 (2). https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/canadacouncil/K24-1-11-2-fra.pdf
- Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2021). Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036). Office québécois de la langue française. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2021/scenarios-projection-linguistique-quebec-2011-2036.pdf>
- Houle, R. et Schellenberg, G. (2010). New Immigrants' Assessments of Their Life in Canada. *Statistics Canada, Analytical Studies Branch, Analytical Studies Branch Research Paper Series*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2039119>
- Hovanessian, M., Marzouk, Y. et Quiminal, C. (1998). La construction des catégories de l'altérité. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (72-73), 7-9.
- Hudon, P.-A. (2013). *Le partenariat public-privé en infrastructure : évaluation de la performance administrative et des effets démocratiques dans le contexte québécois*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/23845/1/Hudon_Pierre-Andre_2013_these.pdf
- IBLI, E. et Wallerstein, I. (1988). Race, nation, classe: Les nouvelles identités ambiguës. La Découverte. <http://banq.prenumerique.ca/accueil/ressources/5cf82d1123579429eb7165a8>
- Icart, J.-C. (2001). Perspectives historiques sur le racisme au Québec. Conseil des relations interculturelles.
- Idris, I. (2003). Identité, métissage et risque psychopathologique. *Le Coq-heron*, 175(4), 62-72.
- Influence communication. (2007). État de la nouvelle Bilan 2007. <https://files.influencecommunication.com/bilan/bilan-2007-qc.pdf>

- Institut de la statistique du Québec. (2019). L'économie sociale au Québec Portrait statistique 2016. <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/etudes-analyses/analyses-interregionales/le-portrait-statistique-de-leconomie-sociale-au-quebec/>
- Institut de la statistique du Québec. (2021a). Tableau 2.1 Solde migratoire international, 2015-2020. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/tableau-statistique-canadien-limmigration.pdf>
- Institut de la statistique du Québec. (2021b, 17 novembre). Nombre de personnes immigrantes admises. https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/demographie_02.pdf
- Ismé, C. et Michel, V. (2021). Autochtones et minorités ethniques ou racisées face à la COVID-19 : deux réalités, même combat. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (25), 118-125.
- Jaccoud, M. et Tichit, L. (2009). Les communautés noires nous parlent de la violence : rapport de recherche. Réseau de communication pour la prévention des actes criminels. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/lbrr/ctlg/dtfs-en.aspx?d=PS&i=24396469>
- Jammot, J. (2021). Les réseaux sociaux, véritables outils de lutte contre le racisme? *Le Droit*. <https://www.lesoleil.com/affaires/les-reseaux-sociaux-veritables-outils-de-lutte-contre-le-racisme-62fb6b9a4070de15798f660450f86a41>
- Jean-Jacques Simard, Ce siècle où le Québec est venu au monde dans Côté R. (dir.), *Annuaire du Québec 2000*, Montréal, Fides, 2000, p. 17-77
- Jetté, C. (2007). Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), une politique publique de financement innovante. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, (07-12). <https://canadacommons-ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca/artifacts/1243057/le-programme-de-soutien-aux-organismes-communautaires-psoc-une-politique-publique-de-financement-innovante/1796124/>

- Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence: Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Presses de l'Université du Québec.
- Jetté, C. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 28-56. <https://doi.org/10.7202/1040748ar>
- Joly, A.-L. (2011). Pour un autre regard sur les migrants. *Après-demain*, 18(2), 44-46. <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2011-2-page-44.htm>
- Jones, R., Reilly, N. et Sheppard, C. (2019). *Contester la discrimination de la Loi 21 du Québec*. Direction. https://issuu.com/crrf-fcrr/docs/directions9_november2019_fr
- Joshi, C., Russell, G., Cheng, I.-H., Kay, M., Pottie, K., Alston, M., Smith, M., Chan, B., Vasi, S., Lo, W., Wahidi, S. S. et Harris, M. F. (2013). A narrative synthesis of the impact of primary health care delivery models for refugees in resettlement countries on access, quality and coordination. *International Journal for Equity in Health*, 12(1), 88. <https://doi.org/10.1186/1475-9276-12-88>
- Joubaud, C. (2008). Mutisme sélectif chez les enfants de migrants : l'impact de l'isolement maternel. *Le Journal des psychologues*, 255(2), 63-67.
- Joubert, M. et Mougin, C. (2015). Vulnérabilités sociales et engagement associatif. Les ressorts d'une démarche d'action communautaire sur un quartier précarisé. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 110(1), 18-33. <https://doi.org/10.3406/aru.2015.3164>
- Journet, P. (2021, 14 mai). Réforme de la loi 101 | Le grand écart. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-05-14/reforme-de-la-loi-101/le-grand-ecart.php>

- Jung, D. (2021, 5 octobre). Malgré le rapport de la coroner, Legault ne croit toujours pas au racisme systémique. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1829374/legault-systemique-racisme-mort-joyce-echaquan-coroner-reactions>
- Juteau, D. (2015). *L'ethnicité et ses frontières*, 2e ed. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kaës, R. (1998). *Différences culturelles et souffrances de l'identité*. Dunod.
- Kalmanowitz, D. et Ho, R. T. H. (2016). Out of our mind. Art therapy and mindfulness with refugees, political violence and trauma. *The Arts in Psychotherapy*, 49, 57-65. <https://doi.org/10.1016/j.aip.2016.05.012>
- Kanouté, F., Charrette, J., André, J., Rachédi, L. et Rahm, J. (2014). Les dynamiques d'établissement, les enjeux scolaires et les ressources communautaires. Le point de vue de parents d'origine haïtienne et d'intervenants. *Diversité urbaine*, 14(2), 31-50. <https://doi.org/10.7202/1035424ar>
- Katzenstein, P. J., Keohane, R. O. et Krasner, S. D. (dir.). (1999). *Exploration and Contestation in the Study of World Politics: A Special Issue of International Organization*. MIT Press.
- Kearns, A. et Forrest, R. (2000). Social Cohesion and Multilevel Urban Governance. *Urban Studies*, 37(5-6), 995-1017. <https://doi.org/10.1080/00420980050011208>
- Kennan, M. A., Lloyd, A., Qayyum, A. et Thompson, K. (2011). Settling in: The Relationship between Information and Social Inclusion. *Australian Academic & Research Libraries*, 42(3), 191-210. <https://doi.org/10.1080/00048623.2011.10722232>
- Khanlou, N. (2010). Migrant mental health in Canada. *anadian Issues*, Summer, 9-16. Kian, A. (2010). Introduction : genre et perspectives post/dé-coloniales. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (17), 7-17. <https://doi.org/10.4000/cedref.603>

- Klein, H. J., Cooper, J. T., Molloy, J. C. et Swanson, J. A. (2014). The assessment of commitment: advantages of a unidimensional, target-free approach. *The Journal of Applied Psychology*, 99(2), 222-238. <https://doi.org/10.1037/a0034751>
- Klein, J.-L. (2012). L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec. *Revue internationale de l'économie sociale*, (325), 65-77.
- Kleinman, A. et Kleinman, J. (1996). The Appeal of Experience; The Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times. *Daedalus*, 125(1), 1-23.
- Klotz, A. et Lynch, C. (1999). Résumé. *Critique internationale*, 2(1), 51-62.
- Knack, S. et Keefer, P. (1997). Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross- Country Investigation. *The Quarterly Journal of Economics*, 112(4), 1251-1288.
- Kohn, L. et Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflète et perspectives de la vie économique*, (4), 67-82.
- La Maison d'Haïti. (2021). La Maison d'Haïti. <https://www.mhaiti.org/web/>
- La Salle. (2021). La Salle Frères des écoles chrétiennes District du Canada francophone. <https://www.delasalle.qc.ca/?p=6233>
- Labelle, M. (2006). Un lexique du racisme : étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes. Observatoire international sur le racisme Observatoire international sur le racisme et les discriminations, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté et les discriminations.
- Labelle, M. (2010). *Racisme et antiracisme au Québec : Discours et déclinaisons*. Presses de l'Université du Québec.

- Labelle, M. (2020, 2 décembre). La loi 21 attaquée sur tous les fronts. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/590765/la-loi-21-attaquee-sur-tous-les-fronts>
- Laberge, T. (2018). Le libertarianisme québécois : une simple déclinaison du conservatisme? Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.
- Laberge, T. (2021, 10 novembre). Un plan vert sur fond bleu foncé pour Duhaime. *Le Soleil*.
<https://www.lesoleil.com/2021/11/10/un-plan-vert-sur-fond-bleu-fonce-pour-duhaime-3e17171bdd0ff390b0efbb2043ce7e52>
- Lachapelle, R. (2003). *L'organisation Communautaire en CLSC: Cadre de Référence et Pratiques*. Presses Université Laval.
- Lacouture, A., Kadio, K. et Ridde, V. (2015). Renforcement de l'empowerment, la participation et l'appropriation communautaire [Chapitre 6]. Le développement sanitaire en Afrique francophone. Enjeux et perspectives post-2015, *L'Harmattan*. <https://hal.science/hal-02756099/>
- Lafortune, G. (2012). *Rapport à l'école et aux savoirs scolaires de jeunes d'origine haïtienne en contexte scolaire défavorisé à Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Lafortune, G. (2014). Les défis de l'intégration sociale et scolaire de jeunes d'origine haïtienne immigrés au Québec après le séisme survenu en Haïti en janvier 2010. *Diversité urbaine*, 14(2), 51-75. <https://doi.org/10.7202/1035425ar>
- Lajoie, G. (2021, 24 février). Ministre responsable de la Lutte contre le racisme: la couleur de la peau ne doit pas être un facteur d'exclusion, plaide Charette *TVA Nouvelles*.
<https://www.tvanouvelles.ca/2021/02/24/benoit-charette-responsable-de-la-lutte-au-racisme>

Lajoie, G. (2022, 26 mai). Le Québec doit gérer son immigration temporaire. *Le Journal de Montréal*. <https://www.pressreader.com/canada/le-journal-de-quebec/20220526/281685438466503>

Lamoureux, H. (2000). *La pratique de l'action communautaire autonome: Origine, continuité, reconnaissance et ruptures*. Les Presses de l'Université du Québec.

Lamoureux, H., Lavoie, J. et Mayer, R. (2002). *La pratique de l'action communautaire*. PUQ: Les Presses de l'Université du Québec.

Lamoureux, J. (1988). La commission Rochon : le communautaire, encore et toujours à la marge. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (20), 157-170. <https://doi.org/10.7202/1034122ar>

Langlois, A. (2001). L'entretien dans une recherche impliquée procédures et processus. Dans L. Mamoz, *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines - La place du secret*, Harmattan.

La Presse Canadienne. 2021, Un forum pour contrer les violences armées à Montréal, Radio-Canada. 29 novembre. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1843526/fusillades-armes-feu-montreal-mairesse-valerie-plante-spvm>

Larochelle, C. (2018). *L'apprentissage des Autres : la construction rhétorique et les usages pédagogiques de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*. Thèse de doctorat. Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20762>

Latouche, S. (1999, 1er mai). Du fanatisme identitaire. *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/1999/05/LATOUCHE/2965>

Latouche, S. (2011). *Vers une société d'abondance frugale: contresens et controverses sur la décroissance*. Éd. Mille et une nuits.

- Laur, E., Beausoleil, C., Québec (Province) et Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion. (2016). Mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles: rapport. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2773208>
- Lavoie, J. et Panet-Raymond, J. (2000). *La pratique de l'action communautaire*, 3e édition. Les Presses de l'Université du Québec.
- Lazega, E. et Lebeaux, M.-O. (1995). Capital social et contrainte latérale. *Revue française de sociologie*, 36(4), 759-777. <https://doi.org/10.2307/3322455>
- LeBlanc, M. N., Boudreault-Fournier, A. et Djerrahian, G. (2007). Les jeunes et la marginalisation à Montréal : la culture hip-hop francophone et les enjeux de l'intégration. *Diversité urbaine*, 7(1), 9-29. <https://doi.org/10.7202/016267ar>
- Leloup, X. (2015). Les conditions de logement des ménages immigrants dans la RMR de Montréal : un bref portrait. *Revue vie économique*. <http://www.eve.coop/?a=244>
- Lemire, M., Cotnam, J. et Boivin, A. (1991). *La vie littéraire au Québec. Tome I. 1764-1805. La voix française des nouveaux sujets britanniques*, Presses de l'Université Laval..
- Lendaro, A. (2017). Lampedusa, « terrain difficile » ? Enquêter sur la légalité à la frontière de l'Europe. *Migrations Société*, 167(1), 29-40. <https://doi.org/10.3917/migra.167.0029>
- Lenoir-Achdjian, A. et Institute for Research on Public Policy. (2009). Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec: une question de perspective. Institut de recherche en politiques publiques. <http://www.deslibris.ca/ID/218128>
- Lévesque, C. (2019, 11 septembre). Loi 21: Trudeau ne ferme pas la porte à des contestations. *La Presse*, section Élections fédérales. <https://www.lapresse.ca/elections-federales/2019-09-11/loi-21-trudeau-ne-ferme-pas-la-porte-a-des-contestations>

Lévesque, V. (2017, 11 août). Rambo: la «ligne de pensée de La Meute me rejoint» | L'Est du Québec | Actualités | Le Soleil - Québec. *Le Soleil*.
<https://www.lesoleil.com/2017/08/11/rambo-la-ligne-de-pensee-de-la-meute-me-rejoint-d2dc608f7a4fb142d6f582a7d97fa571>

Leydet, D., Celis, L., Dabby, D. et Romani, V. (2020). *Modération ou extrémisme? Regards critiques sur la loi 21*. Presses de l'Université Laval.

Ligue des droits. (2021). Personne racisée ou racialisée. Ligue des droits et libertés.
<https://liguedesdroits.ca/lexique/personne-racisee-ou-racialisee/>

Linteau, P.-A., Robert, J.-C. et Durocher, R. (1989). *Histoire du Québec contemporain - Tome 01 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Boréal.

Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes. RLRQ, c. R-26.2.01. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/R-26.2.01>

Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. RQRL, c. o-7.2.
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/O-7.2>

Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics. RLRQ, c. A-2.01.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-2.01>

Loi sur l'administration publique. RLRQ, c. A-601.
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/A-2.01>

Loi sur les services de santé et les services sociaux. RLRQ, c. S-4.2.
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showversion/cs/S-4.2?code=se:334&pointInTime=20190709>

Maalouf, A. (1998). *Identités meurtrières*. Grasset.

- Macleod, A. (2004). Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, (54), 13-51. <https://doi.org/10.4000/conflits.1526>
- Macleod, A. (2013). Chapitre 37. La théorie des RI. Dans Balzacq T. et F. Hamel. *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2013.01.0989>
- Maharaj, V., Tomita, A., Thela, L., Mhlongo, M. et Burns, J. K. (2017). Food Insecurity and Risk of Depression Among Refugees and Immigrants in South Africa. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 19(3), 631-637. <https://doi.org/10.1007/s10903-016-0370-x>
- Mahrouse, G. (2010). « Reasonable accommodation » in Québec: The limits of participation and dialogue. *Race & Class*, 52, 85-96. <https://doi.org/10.1177/0306396810371768>
- Mahrouse, G. (2018). Minimizing and Denying Racial Violence: Insights from the Québec Mosque Shooting. *Canadian Journal of Women & the Law*, 30(3), 471-493. <https://doi.org/10.3138/cjwl.30.3.006>
- Malchiodi, C. A. (2020). *Trauma and Expressive Arts Therapy: Brain, Body, and Imagination in the Healing Process*. The Guilford Press.
- Mannarini, T., Talc, C. et Rochira, A. (2016). How Diverse Is This Community? Sense of Community, Ethnic Prejudice and Perceived Ethnic Heterogeneity: Sense of community and ethnic diversity. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 27. <https://doi.org/10.1002/casp.2295>
- Martineau, M.-S. (2020). Modération ou extrémisme? Regards critiques sur la loi 21. Dans D. Leydet, L. Celis, D. Dabby et V. Romani, *Modération ou extrémisme ? regards critiques sur la loi 21*. Presses de l'université Laval.

- Masse, M.-J. (2011). Le rôle des organismes communautaires dans le développement économique local : Le cas de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/6146>
- Matamoros-Fernández, A. (2017). Platformed racism: the mediation and circulation of an Australian race-based controversy on Twitter, Facebook and YouTube. *Information, Communication & Society*, 20(6), 930-946. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2017.1293130>
- Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. Genèses. *Sciences sociales et histoire*, 6(1), 125-143. <https://doi.org/10.3406/genes.1991.1096>
- Mc Andrew, M., Ait-Said, R., Ledent, J., Murdoch, J., Anisef, P., Brown, R., Sweet, R., Walters, D., Aman, C. et Garnett, B. (2009). Educational pathways and academic performance of youth of immigrant origin: Comparing Montreal, Toronto and Vancouver. Canadian Council on Learning (CCL). <http://library.copian.ca/item/11666>
- Mc Andrew, M. et Ledent, J. (2009). La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire Rapport final. *Publication CMQ-IM*, 39. http://metropolis.inrs.ca/medias/wp_39_2009.pdf
- McCoy, H. (2020). Black Lives Matter, and Yes, You are Racist: The Parallelism of the Twentieth and Twenty-First Centuries. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 37(5), 463-475. <https://doi.org/10.1007/s10560-020-00690-4>
- McNiff, S. et Barlow, G. C. (2009). Cross-Cultural Psychotherapy and Art. *Art Therapy*, 26(3), 100-106. <https://doi.org/10.1080/07421656.2009.10129379>
- Mekki-Berrada, A., Rousseau, C. et Bertot, J. (2001). Research on Refugees: Means of Transmitting Suffering and Forging Social Bonds. *International Journal of Mental Health*, 30, 41-57. <https://doi.org/10.1080/00207411.2001.11449518>

- Melucci, A. (1983). Mouvements sociaux, mouvements post-politiques. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (10), 13-30. <https://doi.org/10.7202/1034652ar>
- Messier, F. (2019). Affaire Camara : pas de profilage racial, selon le juge Dionne. *Radio-Canada* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1821491/mamadi-camara-spvm-arrestation-agression-policier>
- Méthé, M.-H. (2008). *Oser la solidarité! L'innovation sociale au cœur de l'économie*. Institut du Nouveau Monde. <https://inm.qc.ca/produit/osser-la-solidarite-linnovation-sociale-au-coeur-de-leconomie/>
- Milner, H. (2004). *La compétence civique: comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*. Presses Université Laval.
- Mishler, E. G. (1986). *Research interviewing: context and narrative*. Harvard University, Press.
- Moalla, T. (2015, 17 novembre). Réfugiés syriens : Labeaume privilégie les orphelins et les familles. *Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2015/11/17/refugies-syriens--labeaume-privilegie-les-orphelins-et-les-familles>
- Moreau, S., Rousseau, C. et Mekki-Berrada, A. (1999). Politiques d'immigration et santé mentale des réfugiés : profil et impact des séparations familiales. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 177-196. <https://doi.org/10.7202/301443ar>
- Morency, J.-D., Caron-Malenfant, E. et MacIsaac, S. (2017, 25 janvier). Projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036. Statistiques Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-551-x/91-551-x2017001-fra.htm>
- Moro, M. R. (1998). *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*. Dunod.

- Moscovici, S. et Lage, E. (1976). Studies in social influence III: Majority versus minority influence in a group. *European Journal of Social Psychology*, 6(2), 149-174. <https://doi.org/10.1002/ejsp.2420060202>
- Nadeau, J. (2021, 29 mai). Ce qui s'est passé le jour de la mort de Joyce Echaquan. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/605538/enquete-publique-que-s-est-il-passe-le-jour-de-la-mort-de-joyce-echaquan>
- Neufeld, M. A. (1995). *The Restructuring of International Relations Theory*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511598722>
- New York Times. (2021, 25 mai). How George Floyd Died, and What Happened Next. <https://www.nytimes.com/article/george-floyd.html>
- Nguiagain-Launière, B. (2021). La construction d'une expérience sociale chez la seconde génération de canadiennes et canadiens d'origine africaine à Montréal: les modes d'appartenance et de participation. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/15810/1/D4009.pdf>
- Nieto, S. (2002). *Language, culture, and teaching: critical perspectives for a new century*. L. Erlbaum.
- Office québécois de la langue française. (2021). Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2021/etude-langues-utilisees-situations-travail-2018.pdf>
- Olwig, K. (2011). 'Integration': Migrants and Refugees between Scandinavian Welfare Societies and Family Relations. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37, 179-196. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2010.521327>

- Onuf, N. (1998). Constructivism: A User's Manual 21. Dans V. Kubalkova, *International Relations in a Constructed World* (p. 58-78). Routledge.
- Oreopoulos, P. (2011). Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Thirteen Thousand Resumes. *American Economic Journal: Economic Policy*, 3(4), 148-171. <https://doi.org/10.1257/pol.3.4.148>
- Organisation de coopération et de développement économiques et Commission européenne. (2019). Trouver ses marques 2018 Les indicateurs de l'intégration des immigrés. <https://www.oecd.org/fr/publications/trouver-ses-marques-2018-9789264309234-fr.htm>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la sciences et la culture. (1982). Conférence mondiale sur les politiques culturelles: rapport final - UNESCO Bibliothèque Numérique. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000052505_fre
- Otis, G. (2011). Identitarisme, droits ancestraux et néocolonialisme : le système de la Cour suprême. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), 115-118. <https://doi.org/10.7202/1012716ar>
- Arias Palacio, Sara (2019). « Apprentissage du français en classe d'accueil au secondaire : intégration et représentations des élèves nouvellement arrivés » Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/12913/>
- Palard, J. (2003). Territoire et cohésion sociale : la dimension politique. *Cahiers de géographie du Québec*, 47(131), 317-319. <https://doi.org/10.7202/007579ar>
- Panet-Raymond, J. et Bourque, D. (1991). Partenariat ou pater-nariat? : la collaboration entre établissements publics et organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées à domicile. Université de Montréal, Ecole de service social.
- Paquet, L. (2011). Trajectoires singulières et citoyenneté plurielle de femmes réfugiées au Québec. *Diversité urbaine*, 10(2), 49-66.

- <https://doi.org/10.7202/1006425ar> Parazelli, M. (1994). La coalition des organismes communautaires du Québec (1985-1991) : d'une pratique démocratique à un mimétisme adhocratique. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 111-130. <https://doi.org/10.7202/301255ar>
- Paré, S. (2003). Du grenier à la forêt : le musée de l'immatériel. *Recherches amérindiennes au Québec*, 33(3), 71-77. <https://doi.org/10.7202/1082425ar>
- Parodi, M. (2005). Économie sociale et solidaire et développement local. *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, (296), 26-41. <https://doi.org/10.7202/1021860ar>
- Pastinelli, M. (2007). *Des souris, des hommes, des femmes*. Presses de l'Université Laval.
- Pelletier, G. (2021, 26 février). Politique d'interpellation policière du SPVM: on réclame plus de transparence et de clarté. 24 heures, section En bref. <https://www.24heures.ca/2021/02/26/politique-dinterpellations-policieres-du-spvm-plus-de-transparence-et-de-clarte-reclamee>
- Pélouas, A. (2018, 28 septembre). Au Québec, l'immigration, thème électoral central de la campagne électorale. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2018/09/28/au-quebec-l-immigration-theme-central-de-la-campagne-electorale_5361457_3222.html
- Peña, R. et Lévesque, S. (2012). Impact des activités interculturelles du Centre Mgr Marcoux sur l'intégration sociale. Département de sociologie, Université Laval. <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/sociologie/raplabo-levesquepena-2012.pdf>
- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique: De l'école de Chicago à l'histoire orale*. FeniXX réédition numérique.
- Peretz, H. (1998). *Les méthodes en sociologie: l'observation*. La Découverte.

- Perreault, J. (2020). Décoloniser l'État québécois. *Relations*, (808), 33-35.
- Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). *La Gang : une chimère à apprivoiser*. Boréal.
- Pestre, E. (2014). *La vie psychique des réfugiés*. Payot.
- Phillimore, J. et Goodson, L. (2006). Problem or Opportunity? Asylum Seekers, Refugees, Employment and Social Exclusion in Deprived Urban Areas. *Urban Studies*, 43(10), 1715-1736. <https://doi.org/10.1080/00420980600838606>
- Piché, V. (2019). 7. Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture. Dans V. Piché et C. Le Bourdais, *La démographie québécoise : Enjeux du XXIe siècle* (p.225-263). Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/23988>
- Pierre, M. (2012). La Haute fonction publique «administrante» : un regard contrasté sur les déterminants 13 de la représentation des minorités racisées. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 8, 13-16.
- Pilon-Larose, H. (2022, 26 mai). Immigration au Québec: Boulet juge « raisonnable » d'accueillir 58 000 immigrants par année, puis se rétracte. *La Presse*, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-05-26/immigration-au-quebec/boulet-juge-raisonnable-d-accueillir-58-000-immigrants-par-annee-puis-se-retracte.php>
- Pires, R. (2020). Le racisme « banal », l'« expérience québécoise » et la pandémie. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (24), 108-113.
- Pitt, R. S., Sherman, J. et Macdonald, M. E. (2015). Low-income working immigrant families in Quebec: Exploring their challenges to well-being. *Canadian Journal of Public Health*, 106(8), e539-e545. <https://doi.org/10.17269/CJPH.106.5028>

- Plante, C. (2021, 4 mai). Legault « ne regrette pas » ses récents propos sur l'immigration. La Presse, section Politique. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-05-04/legault-ne-regrette-pas-ses-recents-propos-sur-l-immigration.php>
- Porter, I. (2017, 12 juillet). Cimetière musulman: Saint-Apollinaire sous tension. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/503233/titre-cimetiere-musulman-les-yeux-rives-vers-saint-apolinaire>
- Portes, A. et Sensenbrenner, J. (1993). Embeddedness and Immigration: Notes on the Social Determinants of Economic Action. *American Journal of Sociology*, 98(6), 1320-1350.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, Jean et al., *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Gaëtan Morin éditeur.
- Lajoie, G. «Pour protéger le français, Québec veut plus d'immigrants francophones.» (2022). *Journal de Québec*. <https://www.qub.ca/article/plus-dimmigrants-francophones-1070598512>
- Poutignat, P. et Streiff-Fénart, J. (2015). L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés. *Terrains/Théories*, 3. <https://doi.org/10.4000/teth.581>
- Powell, R. (1994). Anarchy in International Relations Theory: The Neorealist-Neoliberal Debate. *International Organization*, 48(2), 313-344.
- Prémont, M.-C. (2005). La réingénierie québécoise version municipale. *Flux*, 60-61(2-3). <https://doi.org/10.3917/flux.060.0069>
- Prévoist, J. (2007). L'action communautaire et les pratiques interculturelles: le cas de PROMIS. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/4711/1/M9987.pdf>

Projet de loi n°21 : Loi sur la laïcité de l'État - Assemblée nationale du Québec. (2021). <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-21-42-1.html>

Projet de loi 60: Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. (2013). 1re sess., 41e lég. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>

Projet de loi n°94 : Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements. (2011). <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-94-39-1.html>

Proulx, B. (2021, 15 février). Mamadi Camara raconte l'épisode «très traumatisant» qu'il a vécu. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/595247/mamadi-camara-devoile-sa-version-des-faits>

Prud'homme, J. (2008). L'expertise professionnelle et l'État-providence : les travailleurs sociaux québécois et la « technocratisation » du service social, 1970-2000. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 62(1), 95-109. <https://doi.org/10.7202/029666ar>

Putnam, R. (1995). Bowling Alone: America's Declining Social Capital. *Journal of Democracy*, 6(1), 65-78.

Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster

Québec. (1964). Chapitre 21 Loi du Conseil supérieur de la famille. Québec. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=105253

- Québec. (1991). Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/accord/AC_canada_quebec_immigration_MIDI.pdf
- Québec. (2021, 5 décembre). Lutte contre les armes à feu et la criminalité : 52 M\$ pour la prévention. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lutte-contre-les-armes-a-feu-et-la-criminalite-52-m-pour-la-prevention-36751>
- Québec. (2022). Session d'information Objectif Intégration pour les personnes immigrantes. <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/objectif-integration>
- Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2021, 30 mars). Investissement de 15 M\$ pour la sécurisation culturelle auprès des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/investissement-de-15-m-pour-la-securisation-culturelle-aupres-des-membres-des-premieres-nations-et-des-inuits-dans-le-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux>
- Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2016). Plan d'immigration du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2017_MIDI.pdf
- Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). Synthèse du bilan gouvernemental sur l'accueil des personnes réfugiées syriennes. http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/parrainage/SYN_BilanGouv_Consultation2016.pdf
- Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2015). Réfugiés syriens La ministre Kathleen Weil fait le point sur l'arrivée prochaine de réfugiés syriens au Québec. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiques/com20151116.html>
- Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2018). Immigration Québec - Partage des compétences entre les deux gouvernements. <https://www.immigration->

quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/immigration-humanitaire/immigration-humanitaire/partage-competences.html

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (s.d.a). Programme réussir l'intégration 2019-2020. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/programme/PG_reussir_integratio_n_MIDI.pdf

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (s.d.b). Programme d'appui aux collectivités 2020-2021. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/partenaires/normes-appui-collectivites.pdf>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (s.d.c). Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration 2021-2023. http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/partenaires/NOR_accompagnement_soutien_integratio_n_2021-2023.pdf

Québec. Ministère de l'immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2018). Réfugiés et demandeurs d'asile. <https://www.quebec.ca/immigration/refugies-demandeurs-asile?vi=1>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2019a). Plan d'immigration du Québec 2020. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2020_MIFI.pdf

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2019b). MIFI - Semaine d'actions contre le racisme. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/evenements/semaine-actions-racisme/index.html>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2019c).

Modifications au Règlement sur l'immigration au Québec. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/actualites/actualites-2019/nouveautes.html>

Québec. Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion. (2019d). Consultation publique 2019 La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022, 49.

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2020a). Plan d'immigration du Québec 2021. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2021_MIFI.pdf

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2020b). Cadre de gestion ministériel: Du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la mission globale. <http://www.deslibris.ca/ID/10105283>

Québec. Ministère de l'Immigration du Loisir et du Sport. (2014). Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec 2.0 Organisation des services. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration_2_OrganisationServices.pdf

Québec. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021). Le ministre Jean Boulet annonce un investissement de 4 millions de dollars pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-ministre-jean-boulet-annonce-un-investissement-de-4-millions-de-dollars-pour-la-reconnaissance-des-competences-acquises-a-letranger>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (s.d.d). Fiche technique Programme de l'expérience québécoise. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/fiche-technique-peq.pdf>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2021a). Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des

droits et libertés de la personne. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/attestation-valeurs/index.html>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2021b). Connaissances linguistiques pour les candidats des programmes pour les gens d'affaires. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/demande-officielle/connaissances-linguistiques.html>

Québec. Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration. (2021c). Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/programmes-integration/acces-ordres/index.html>

Quillian, L., Pager, D., Hexel, O. et Midtbøen, A. (2017). Meta-analysis of field experiments shows no change in racial discrimination in hiring over time. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 114, 201706255. <https://doi.org/10.1073/pnas.1706255114>

Rachédi, L., Idir, M. et Sarenac, J. (2018). Carrés, cimetières et musulmans. Les impensés de l'immigration et de la citoyenneté au Québec. *Diversité urbaine*, 18, 47-66. <https://doi.org/10.7202/1059591ar>

Racine, S. (2010). La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/4734>

Radio-Canada.ca. (2007). Genèse de la commission. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/366258/bouchard-taylor-accueil>

Radio-Canada. (2015a, 19 novembre). Réfugiés : « le vieux frustré, c'est moi », dit Labeaume. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/750784/controverses-labeaume-quebec-refugies-syriens-frustres>

- Radio-Canada. (2015b, 2 juin). La déclaration sur « l'argent et le vote ethnique », l'expression d'une profonde colère. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/723489/jacques-parizeau-reactions-deces-monsieur-souverainete-parti-quebecois>
- Radio-Canada. (2016, 30 août). Legault veut 10 000 immigrants de moins. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/800077/seuil-immigration-quebec-caq-francois-legault>
- Radio-Canada. (2017, 17 juillet). Cimetière à Saint-Apollinaire : un rejet « choquant » pour le Centre islamique de Québec. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1045696/lieu-sepulture-musulman-reaction-commentaire-referendum>
- Radio-Canada. (2019a, 16 juin). L'Assemblée nationale adopte la loi sur la laïcité de l'État. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1186888/baillon-assemble-nationale-laicite-signes-religieux-etat-simon-jolin-barrette>
- Radio-Canada. (2020a). La pandémie exacerbe l'isolement des personnes vivant dans la pauvreté. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1751569/pandemie-isolement-pauvrete-personnes-seules-comsep>
- Radio-Canada. (2020b, 2 juin). Réforme du PEQ : des ajustements souhaités. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1708534/immigration-quebec-peq-reforme-modification-legault>
- Radio Canada. (2021a, 24 février). Benoit Charette devient le ministre de la Lutte contre le racisme au Québec. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1772996/benoit-charette-ministre-lutte-racisme-quebec>
- Radio-Canada. (2021b, 7 septembre). Mamadi Camara a été victime de profilage racial, maintiennent ses avocats. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822182/arrestation-accusation-mamadi-camara-rapport-juge-dionne>
- Rantanen, T. (2012). In nationalism we trust? Dans M. Castells, C. Caraça et G. Cardoso. *Aftermath: the Cultures of the Economic Crisis*, Oxford University Press.

Rathje, S. (2009). The Definition of Culture – An Application Oriented Overhaul. *Interculture Journal*, août 2009.

Razack, S. (2004). *Dark Threats and White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism* (Canadian First édition). University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division.

Redditt, V. J., Janakiram, P., Graziano, D. et Rashid, M. (2015). État de santé des nouveaux réfugiés à Toronto, en Ontario. *Canadian Family Physician*, 61(7), e331-e337.

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. (2020). Discrimination et logement Une pandémie qui conduit au mal-logement. <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Enqu%C3%A4te-discrimination-RCLALQ-2020.pdf>

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. (2021). Enquête discrimination et logement 2021 : Quand trouver un logement est une véritable course à obstacles. <https://rclalq.qc.ca/publications/enquete-discrimination-et-logement-2021/>

Reidpath, D. D., Chan, K. Y., Gifford, S. M. et Allotey, P. (2005). ‘He hath the French pox’: stigma, social value and social exclusion. *Sociology of Health & Illness*, 27(4), 468-489. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9566.2005.00452.x>

Réseau d’aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. (2017). Profilage social : Un fardeau qui persiste. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_RAPSIM_20170621.PDF

Rhéaume, M. et Bitaudeau, I. (2009). Le Conseil de la famille et de l’enfance et après-- une mission essentielle à préserver: mémoire déposé dans le cadre de l’étude du projet de loi no 104, Loi sur l’abolition de certains conseils et du Fonds de service aérien gouvernemental. Conseil de

la famille et de l'enfance.
<http://pintrabp.parl.gc.ca/lopimages2/bibparlcat/26000/Ba453720.pdf>

Rioux, C. (2019, 21 janvier). François Legault veut davantage d'immigrants français, *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/545955/en-visite-officielle-en-france>

Riutort, P. (2014). *Précis de sociologie* (3e édition). Presses universitaires de France - PUF.

Roberge, J., Aubert, D., Bitaudeau, I. (2008). La politique familiale au Québec: visée, portée, durée et rayonnement. Conseil de la famille et de l'enfance. <https://www.deslibris.ca/ID/252403>

Robert, S. et Gaudet, D. (2018). *Aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*. Presses de l'Université d'Ottawa.

Robertson, C. L., Savik, K., Mathiason-Moore, M., Mohamed, A. et Hoffman, S. (2016). Modeling Psychological Functioning in Refugees. *Journal of the American Psychiatric Nurses Association*, 22(3), 225-232. <https://doi.org/10.1177/1078390316641489>

Rocher, G. (2008). *Culture, civilisation et idéologie*. J.-M. Tremblay.

Rochon, J. (1988). Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. Québec.

Romani, V. (2020). Loi 21 québécoise et l'indicible mot en R. Réfuter le racisme pour mieux dominer. Dans Celis L., Dabby, D. Levdet D. et V. Romanie. *Modération Ou Extrémisme?: Regards Critiques Sur La Loi 21*. Presses de l'Université Laval,

Rose, D. et Charette, A. (2012). Pierre angulaire ou maillon faible?: Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants à Montréal. Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles, 45. <https://refugeereseach.net/wp-content/uploads/2016/11/Rose-et-Charette-2012-Logement-Montreal.pdf>

- Rose, T. (1994). *Black Noise: Rap Music and Black Culture in Contemporary America*. Wesleyan University Press.
- Rousseau, C. (2000). Les réfugiés à notre porte : violence organisée et souffrance sociale. *Criminologie*, 33(1), 185-201. <https://doi.org/10.7202/004743ar>
- Rousseau, C., Beauregard, C. et Michalon-Brodeur, V. (2017). Penser la prévention pour les enfants réfugiés et immigrants : quand altérité et souffrance sociale se conjuguent. Dans M. Dorais (dir.) *Prévenir*, (pp. 105-168). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Said, E. W. (1979). *Orientalism* (1st Vintage Books ed). Vintage Books.
- Saillant, F., Lévy, J. et Ramirez-Villagra, A. (2017). Perspectives interculturelles, droits et reconnaissance à Montréal. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 155-179. <https://doi.org/10.7202/1043046ar>
- Salée D. (2007). «The Quebec State and the Management of Ethnocultural Diversity: Perspectives on an Ambiguous Record», dans K. Banting et al. (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, *Institut de recherche en politiques publiques*, 105-142.
- Salée, D. (2010). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme. *Politique et Sociétés*, 29(1), 145-180. <https://doi.org/10.7202/039959ar>
- Samson, C. (2010). La peur de l'Autre dans la presse de Québec : les représentations de l'immigration internationale dans *La libre Parole* (1905-1912). *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 187-196. <https://doi.org/10.7202/1056026ar>
- Sánchez, R. (2006). On a Critical Realist Theory of Identity. Dans L. M. Alcoff, M. Hames-García, S. P. Mohanty et P. M. L. Moya (dir.), *Identity Politics Reconsidered* (p. 31-52). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1057/9781403983398_3

- Sankara, T. (1986). *Appel de Gaoua: sur la qualité de l'enseignement au Burkina Faso*. Les Editions du SGN-CDR.
- Sassen, S. (2000). Regulating Immigration in a Global Age: A New Policy Landscape. *Annals of The American Academy of Political and Social Science - ANN AMER ACAD POLIT SOC SCI*, 570, 65-77. <https://doi.org/10.1177/000271620057000105>
- Sastre, L. et Haldeman, L. (2015). Environmental, Nutrition and Health Issues in a US Refugee Resettlement Community. *MEDICC review*, 17(4), 18-24.
- Sauvayre, R. (2013). *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sauva.2013.01>
- Sayegh, L. et Lasry, J.-C. (1993). Acculturation, stress et santé mentale chez des immigrants libanais à Montréal. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 23-51. <https://doi.org/10.7202/032246ar>
- Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration: Sociologie de la nation en 1990*. Gallimard.
- Schouten, K. A., de Niet, G., Knipscheer, J., Kleber, R. et Hutschemaekers, G. (2014). The Effectiveness of Art Therapy in the Treatment of Traumatized Adults: A Systematic Review on Art Therapy and Trauma. *Trauma, violence & abuse*, 16 (2). <https://doi.org/10.1177/1524838014555032>
- Schué, R. (2021b). Les immigrants qui gagnent moins de 56 000 \$ « empirent mon problème », dit Legault. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1789768/immigrants-legault-probleme-salaire-penurie-quebec>
- Schué, R. (2021a). Québec réduira les exigences de français pour l'immigration de certains travailleurs. *Radio-Canada* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790478/quebec-immigration-girault-credits-refugies-parrainage>

Selby, J. A. (2014). Un/veiling Women's Bodies: Secularism and Sexuality in Full-face Veil Prohibitions in France and Québec. *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, 43(3), 439-466. <https://doi.org/10.1177/0008429814526150>

Service de police de la Ville de Montréal. (2020a). Politique sur les interpellations policières du SPVM.

https://spvm.qc.ca/upload/Fiches/Politique_sur_les_interpellations_policieres_du_SPVM_Document_de_presentation_2020-07-08_melv.pdf

Service de police de la Ville de Montréal. (2020b). Politique sur les interpellations policières - Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Politique-sur-les-interpellations-policieres->

Shishehgar, S., Gholizadeh, L., DiGiacomo, M., Green, A. et Davidson, P. M. (2017). Health and Socio-Cultural Experiences of Refugee Women: An Integrative Review. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 19(4), 959-973. <https://doi.org/10.1007/s10903-016-0379-1>

Siganos, F. (2008). L'action culturelle en prison - pour une redéfinition du sen. Harmattan.

Siino, F. (2019). Le témoignage filmé : un entretien comme les autres ? *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, (45). <https://doi.org/10.4000/afas.3655>

Simidzija, A. (2016). *Confessions d'un enfant du XXIe siècle*. DL&DR

Simon S. (2016) Traduire la différence dans une société démocratique: le Québec après la Charte des valeurs, dans Alain-G. Gagnon et Jean-Charles St-Louis, *Les conditions du dialogue au Québec: laïcité, réciprocité, pluralisme*. Québec Amérique, collection «Débats».

Sioui, M.-M. (2021). Legault reconnaît le racisme systémique... dans les pensionnats. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/638118/legault-reconnait-le-racisme-systemique-dans-les-pensionnats>

Sioui, M.-M. (2022, 10 mai). Dominique Anglade veut accueillir 70 000 immigrants par année au Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/709434/dominique-anglade-veut-accueillir-70-000-immigrants-par-annee>

SOS Racisme. (2019). Discriminations raciales au logement, ça suffit ! L'enquête de SOS Racisme. <https://sos-racisme.org/>

Sperber, D. (1996). *La contagion des idées: théorie naturaliste de la culture*. Odile Jacob.

Statistique Canada. (2014, 8 décembre). Crimes haineux déclarés par la police, selon le type de motif, Canada (certains services de police). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510006601>

Statistique Canada. (2018, 19 décembre). Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00001-fra.htm>

Statistique Canada. (2020a, 17 juin). Isolement social et mortalité chez les personnes âgées au Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82-003-X202000300003>

Statistique Canada. (2020b, 17 juin). Rapports sur la santé : Isolement social et mortalité chez les personnes âgées au Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200617/dq200617d-fra.htm>

Statistique Canada. (2021a). Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410008301>

Statistique Canada. (2021b, 29 mars). Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00002-fra.htm>

- Stewart, M., Reutter, L., Makwarimba, E., Veenstra, G., Love, R. et Raphael, D. (2008). Left out: Perspectives on social exclusion and inclusion across income groups. *Health Sociology Review*, 17(1), 78-94. <https://doi.org/10.5172/hesr.451.17.1.78>
- Taboada Leonetti, I. (1994). Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré. *International Review of Community Development*, (31), 93-103. <https://doi.org/10.7202/1033781ar>
- Talwar, S. (2007). Accessing traumatic memory through art making: An art therapy trauma protocol (ATTP). *The arts in psychotherapy*, 34(1), 22-35.
- Tessier, S., Déplanche, F. et Masse-Jolicoeur, M. (2020). Le milieu communautaire : un partenaire essentiel pour la réduction des inégalités sociales de santé, Direction régionale de santé publique de Montréal.
- Tévanian, P. (2013). 1. Réflexions sur le privilège blanc. *La Découverte*. <http://www.cairn.info/de-quelle-couleur-sont-les-blancs--9782707175588-page-23.htm>
- Theviot, A. (2021). Confinement et entretien à distance : quels enjeux méthodologiques ? *Terminal*. (129). <https://doi.org/10.4000/terminal.7193>
- Thomas, D. (2011). Réseaux personnels et adaptation économique des immigrants. *Tendances sociales canadiennes*, (92). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2011002/article/11592-fra.pdf>
- Thomson, M. S., Chaze, F., George, U. et Guruge, S. (2015). Improving Immigrant Populations' Access to Mental Health Services in Canada: A Review of Barriers and Recommendations. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 17(6), 1895-1905. <https://doi.org/10.1007/s10903-015-0175-3>

- Tisserant, P., Bourguignon, D. et Bourhis, R. (2014). *Port du voile et discrimination à l'embauche : résultats d'un testing sur CV. La fabrique des discriminations : acteurs et processus*. <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01377749>
- Toumson, R. (1998). *Mythologie du métissage*. Presses Universitaires de France.
- Tremblay, S. (2017). Processus d'empowerment communautaire dans le cadre d'un projet de développement local en santé de proximité : le cas de la MRC Robert-Cliche et de sa coopérative de santé. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi. <https://constellation.uqac.ca/4385/>
- Trottier, S. (1991). La réforme Coté et les organismes communautaires. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 142-147. <https://doi.org/10.7202/301124ar>
- Turcotte, M. (2018, 15 novembre). Résultats en éducation et sur le marché du travail des enfants issus de l'immigration selon leur région d'origine. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019018-fra.htm>
- Turenne, M. (2011). *Le profilage racial : mise en contexte et définition*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/profilage_racial_definition.pdf
- Turgeon, L. (2003). *Patrimoines métissés: contextes coloniaux et postcoloniaux*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Presses de l'Université Laval.
- Tylor, E. B. (2016). *Primitive Culture Volume I*. Dover Publications.
- Vaillancourt, Y. et Jetté, C. (1997). *Vers un nouveau partage des responsabilités dans les services sociaux et de santé: rôles de l'État, du marché, de l'économie sociale et du secteur informel : rapport de recherche*. Comité conjoint UQAM-CSN=FTQ.

- Vailles, F. (2021, 5 mai). L'immigration payante de François Legault. *La Presse*, <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2021-05-05/l-immigration-payante-de-francois-legault.php>
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2e éd). PUM De Boeck université.
- Van Dijk, T. A. (1992). Discourse and the Denial of Racism. *Discourse & Society*, 3(1), 87-118. <https://doi.org/10.1177/0957926592003001005>
- Vastel, M. (2016, 21 juillet). Ottawa a privilégié certains réfugiés. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/475988/ottawa-a-privilegie-certains-refugies>
- Vega, R. V. (2015). Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal : le cas du Centre N A Rive dans la collectivité haïtienne, Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/8470/1/D2990.pdf>
- Veillette, G. (2020, 10 février). Remerciee pour un flirt avec La Meute? *Le Nouvelliste*. <https://www.lesoleil.com/2020/02/11/remerciee-pour-un-flirt-avec-la-meute-b97d2d334b0809bc695adfd1998ecc55>
- Vérificateur général du Québec. (2017). *2017-11-23 Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2017-2018*, automne 2017, 30.
- Verschuur, C. , Guérin, Isabelle., Guetat-Bernard, H., Verschuur, C., Guérin, I. et Guétat-Bernard, H. 1964-. (2015). *Sous le développement, le genre*. IRD Éditions, Institut de Recherche pour le Développement.
- Ville de Montréal. (2018b). Profil sociodémographique Recensement 2016. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_VILLE%20DE%20MONTR%20AL%202016.PDF

Ville de Montréal. (2018a). Profil socioéconomique Recensement 2016 Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_VILLERAY%20ST-MICHEL%20PARC-EX%202016.PDF

Virgincar, A., Doherty, S. et Siriwardhana, C. (2016). The impact of forced migration on the mental health of the elderly: a scoping review. *International Psychogeriatrics*, 1. <https://doi.org/10.1017/S1041610216000193>

Vrancken, D. (2011). De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi. *Mouvements*, 65(1), 11-25. <https://doi.org/10.3917/mouv.065.0011>

Waeber, O., Buzan, B., Kelstrup, M. et Lemaitre, P. (1993). *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*. Palgrave Macmillan.

Waldinger, R. (2016). La politique au-delà des frontières : la sociologie politique de l'émigration. *Revue européenne des migrations internationales*, 32(3-4), 319-334. <https://doi.org/10.4000/remi.8385>

Weber, M. (1949). *The Methodology Of The Social Sciences*. Free Press.

Weldes, J., Laffey, M., Gusterson, H. et Duvall, R. E. (1999). *Cultures Of Insecurity: States, Communities, and the Production of Danger* (First edition). University Of Minnesota Press.

Wendt, A. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge University Press.

White, D. (1994). La gestion communautaire de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (32), 37-49. <https://doi.org/10.7202/005249ar>

Wieviorka, M. (2008). *Neuf leçons de sociologie*. Robert Laffont.

Wilkins-Laflamme, S. (2018). Islamophobia in Canada: Measuring the Realities of Negative Attitudes Toward Muslims and Religious Discrimination. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 55(1), 86-110.
<https://doi.org/10.1111/cars.12180>

Zschirnt, E. et Ruedin, D. (2016). Ethnic discrimination in hiring decisions: a meta-analysis of correspondence tests 1990–2015. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(7), 1115-1134.
<https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1133279>